



HAL
open science

**Peuple de l'ombre, peuple universel : les résistants et les
anciens résistants face à l'Empire et la décolonisation
(1940-1962)**

Vincent Houle

► **To cite this version:**

Vincent Houle. Peuple de l'ombre, peuple universel : les résistants et les anciens résistants face à l'Empire et la décolonisation (1940-1962). Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Université de Montréal (1978-..), 2022. Français. NNT : 2022PA01H087 . tel-03980094

HAL Id: tel-03980094

<https://theses.hal.science/tel-03980094>

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE

Laboratoire de rattachement : Sirice

et

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
dans le cadre d'une cotutelle

THÈSE

Pour l'obtention du titre de Docteur en histoire

Présentée et soutenue publiquement

le 5 MAI 2022 par

Vincent HOULE

**Peuple de l'ombre, peuple universel :
les résistants et les anciens résistants français face
à l'Empire et la décolonisation (1940-1962)**

Sous la direction de Mme Alya AGLAN

Professeur des universités, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sous la codirection de M. Samir Saul (cotutelle)

Professeur titulaire, Université de Montréal

Membre du Jury

M. Eric Jennings, Distinguished Professor, University of Toronto

M. Jean-François Muracciole, Maître de conférences d'Histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III

Mme. Deborah Barton, Professeure adjointe, Université de Montréal

M. Pierre Hamel, Professeur émérite, Université de Montréal

Résumé

Cette thèse étudie la Résistance française en procédant à l'élargissement des cadres d'analyse dans lesquels elle est généralement confinée, à la fois en termes d'espace et de temps. Elle s'intéresse aussi à l'Empire, champ peu exploré dans l'historiographie de la Résistance. La présente analyse cherche à élucider cette question : quel est le rapport des résistants et des anciens résistants à l'Empire et à l'impérialisme ? Afin d'y répondre, elle interroge d'abord les journaux de résistance ainsi que plusieurs projets constitutionnels en préparation de l'après-guerre produits entre 1940-1944. Ces sources révèlent la continuité de la Résistance avec la « mission civilisatrice » de la III^e République alors même que la société française tendait à rejeter tous les autres éléments du régime précédent. La thèse se consacre ensuite principalement à l'étude de nombreuses trajectoires individuelles jusqu'à la décolonisation de l'Algérie en 1962. Les publications contemporaines de la période et les témoignages personnels rédigés a posteriori permettent d'accéder de manière profonde et nuancée au rapport à l'Empire des anciens résistants ainsi qu'à la confrontation des principes qu'ils ont défendus au péril de leur vie aux enjeux coloniaux d'après-guerre où la relation de domination est renversée.

Par l'analyse des liens entre l'expérience individuelle et collective de la résistance au nazisme et au régime de Vichy puis l'évolution des différentes positions face aux enjeux impériaux, la thèse offre une nouvelle perspective de l'histoire de la Résistance et de l'histoire impériale française de 1940-1962 qui joint les impératifs étatiques, politiques et économiques d'une part, à la place occupée par les principes résistants et républicains à vocation universelle d'autre part. Chacune des personnalités sur lesquelles l'analyse met l'accent s'est démarquée par son engagement considérable, voire colossal, pour différentes causes dont l'expérience résistante était l'une des plus significatives. Cette thèse permet donc de décloisonner l'histoire de la Résistance à l'échelle individuelle

également, en mettant en relation certains des principaux engagements individuels de résistants et de résistantes sur une période étendue.

Mots-clés : Résistance française, Deuxième Guerre mondiale, décolonisation, Empire français, universalisme, républicanisme, impérialisme, France, Algérie, Indochine.

Abstract

This thesis examines French resisters and ex-resisters' ties with the Empire, during and after the Second World War. It therefore explores a broader timeframe and geographic area than what previous historiography about French Resistance has offered up until now. In analyzing French Resistance newspapers and constitutional projects from 1940 through 1944, the thesis reveals that while the principles of the Third Republic were repudiated by French society at the time, one particular element remained: the idea of the *civilizing mission*. Then, through the study of numerous personal testimonies covering the years between the Liberation and the end of the Algerian War, the research offers a profound and nuanced insight on ex-resisters' views of the Empire and their point of view on their country's colonial system. After 1944, the power dynamic shifted to the resisters: they were no longer dominated by a violent German state, they were now the ones enforcing domination to the colonies. The testimonies reveal the internal conflict French ex-resisters were dealing with when faced with the problems of decolonization. It also shows how the principles, for which they risked their lives during the war, were modified or reshaped to fit with their views on how to deal with the colonies' wishes for emancipation.

In examining how the war against fascism and the Vichy regime impacted personal attitudes towards the Empire and the exercise of domination, the study offers a new perspective on the French Resistance and French Imperial history from 1940 to 1962, one that accounts for political and economic imperatives as well as for the importance of the different interpretations of the Republic's core principles for these individuals. The individuals were selected because of the importance of their political, social or military commitments through the period. By focusing on the relationships between these

successive commitments, the analysis enlarges the scope through which the French Resistance must be understood.

Keywords: French Resistance, Second World War, decolonization, French Empire, universalism, republicanism, imperialism, France, Algeria, Indochina

Table des matières

Résumé	5
Abstract	7
Table des matières	9
Liste des sigles et abréviations	13
Remerciements	15
Introduction	17
<i>L'historiographie de la Résistance française depuis 1945 : étude des singularités et déconstruction d'un mythe.....</i>	<i>20</i>
<i>Nouvelles échelles, nouveaux regards</i>	<i>23</i>
<i>Les résistants et les anciens résistants face à l'Empire et la décolonisation.....</i>	<i>28</i>
<i>La critique de l'État-nation comme cadre analytique de l'histoire impériale française, 1940-1962.....</i>	<i>34</i>
<i>Sources et méthode</i>	<i>40</i>
1 – Le sens conféré à l'engagement. Étude des perspectives individuelles (1940-1962).....	45
<i>Le corpus : caractéristiques et contextes de production.....</i>	<i>46</i>
<i>Les témoignages de l'expérience résistante</i>	<i>46</i>
<i>Les sources après 1945</i>	<i>54</i>
<i>Le combat à l'échelle individuelle</i>	<i>56</i>
<i>Le sens de l'engagement.....</i>	<i>58</i>
<i>La liberté et la fraternité incarnées dans l'expérience individuelle</i>	<i>63</i>
<i>L'humanisme.....</i>	<i>65</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>67</i>
2 – Les résistants, les résistantes et l'Empire. Principes, enjeux et perceptions	71
<i>Journaux de résistance publiés en métropole et hors métropole</i>	<i>80</i>
<i>Principes universels portés par le flambeau de la France résistante</i>	<i>90</i>

<i>La résistance en sol métropolitain coupée de l'Empire</i>	98
<i>« À bas la guerre impérialiste ! »</i>	103
<i>L'intégrité de l'Empire menacée</i>	108
<i>L'Humanité intègre le combat national</i>	114
<i>L'Empire, terrain d'affrontements armés</i>	118
<i>L'Afrique du Nord, terrain d'affrontements politiques</i>	124
<i>La méfiance à l'égard de l'impérialisme des Alliés</i>	127
<i>L'impérialisme à travers le miroir nazi</i>	131
<i>Conclusion</i>	133
3 – La France, l'Empire et la « République impériale ». Projets et conceptions de l'entité impériale pour l'après-guerre, 1942-1945	137
<i>Les Cahiers de l'OCM (1942-1943), « la République de France sera une République impériale »</i>	142
<i>Le CGE, un ensemble impérial uni à défaut d'être unitaire</i>	151
<i>Les enjeux impériaux au cœur de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger au tournant de 1944</i>	156
<i>Brazzaville et sa réception dans certaines instances résistantes</i>	164
<i>Le CNR vers l'après-guerre</i>	173
<i>Conclusion</i>	180
4 – Ruptures et continuités à la sortie de guerre	183
<i>Le champ politique se dessine</i>	184
<i>L'échec du projet résistant ?</i>	188
<i>La constante impérialiste</i>	190
<i>Claude Bourdet</i>	200
<i>L'éducation nationale, vectrice du mythe de l'Empire égalitaire universel</i>	203
<i>L'enjeu indochinois, déclencheur chez Bourdet</i>	206
<i>Une position marginale</i>	208
<i>Albert Camus</i>	209
<i>La justice et la liberté comme clés des enjeux coloniaux</i>	213
<i>La politique française en Indochine divergeait des principes souhaités par Camus</i>	217

Camus, critique de l'impérialisme.....	220
Sur l'Algérie	224
La fin de Camus à Combat.....	228
<i>André Mandouze</i>	229
Des principes défendus pendant la Résistance, aux rencontres en Algérie.....	231
Mandouze prend la parole pour s'attaquer au système colonial	234
<i>Conclusion</i>	238
5 – L'engagement moral, intellectuel, politique et militaire en Indochine au prisme de la Résistance. .	241
<i>Les groupes politiques se positionnent</i>	243
<i>La protestation chrétienne autour d'Esprit et de Témoignage chrétien</i>	247
<i>André Mandouze contre le colonialisme en Indochine</i>	253
<i>Jacques Duclos et le PCF : au-delà du Kominform et de la politique nationale, la Résistance ?</i>	256
<i>Claude Bourdet revient à Combat</i>	266
<i>Le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux</i>	269
<i>Les femmes engagées dans l'armée française en Indochine</i>	273
<i>Conclusion</i>	280
6 – De la Résistance à l'Algérie : parcours personnels	283
<i>De l'Indochine à l'Algérie</i>	285
<i>Jacques Soustelle</i>	289
Soustelle croyait en l'Algérie française	291
De l'intégration à la fédération ?	296
Enjeu de puissance et pétrole saharien	298
Lettre d'un intellectuel à quelques autres	301
Soustelle après 1960.....	305
<i>Georges Bidault</i>	306
<i>Maxime Blocq-Mascart</i>	309
L'esprit résistant bafoué	309
« Une République s'étendant sur plusieurs continents » : le projet non advenu du Comité d'action pour une République fédérale française de 1957.....	312

Un projet réactionnaire	314
<i>Albert Camus</i>	317
<i>Germaine Tillion</i>	322
<i>André Mandouze et les chrétiens progressistes</i>	329
<i>Charlotte Delbo</i>	336
<i>Claude Bourdet</i>	339
<i>Jacques Duclos et les communistes</i>	343
Duclos, représentant du PCF au 5 ^e Congrès du PCA (mai-juin 1949).....	344
Autour de Bandoeng (1954-1955)	345
Alice Sportisse	347
Les pouvoirs spéciaux	349
L'impérialisme des États-Unis	349
<i>Conclusion</i>	351
Conclusion générale - La Résistance française et l'Empire	355
<i>Une typologie peut-elle être dressée ?</i>	357
<i>Les différentes interprétations des principes républicains et le sens conféré à l'engagement résistant</i>	359
<i>L'histoire impériale et la Résistance</i>	363
Sources	367
Références bibliographiques	373

Liste des sigles et abréviations

AFJ : Association pour la formation de la jeunesse

AFN : Afrique française du Nord

CAS : Comité d'action socialiste

CFLN : Comité français de libération nationale

CGE : Comité général d'études de la France combattante

CH2GM : Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale

CNR : Conseil national de la Résistance

DST : Direction de la Surveillance du territoire

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

OCM : Organisation civile et militaire

PCA : Parti communiste algérien

PCF : Parti communiste français

PSA : Parti socialiste autonome

PSU : Parti socialiste unifié

MLN : Mouvement de libération nationale

MRP : Mouvement républicain populaire

MSEUE : Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe

MUR : Mouvements unis de Résistance

RPF : Rassemblement du peuple français

SFIC : Section française de l'Internationale communiste

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

STO : Service du travail obligatoire

UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance

UGS : Union de la gauche socialiste

UNR : Union pour la nouvelle République

Remerciements

Je tiens à remercier infiniment mon directeur et ma directrice de thèse qui ont été de formidables mentors tout au long de mon parcours doctoral. M. Saul, vos conseils m'éclairent depuis mes années de maîtrise et je vous dois en bonne partie la rigueur de mes réflexions. Vous m'avez guidé depuis sept ans et je vous en suis très reconnaissant. Mme Aglan, votre grande générosité m'a permis de naviguer avec aisance dans une histoire fascinante, mais aussi sur le terrain, en archives comme à Paris 1. Un sincère merci, encore une fois, à vous deux.

Un merci tout spécial à ma famille qui m'a soutenu depuis bien avant mon entrée l'université et dont les encouragements me portent toujours autant. À ma mère, Michèle, et à mon père, Stéphane, vous m'avez permis de croire à un tel accomplissement intellectuel. À ma sœur, Virginie, qui est un modèle inspirant. À mes grands-parents, Huguette, Jeannine, Raymond, Guillaume, votre fierté et votre appui indéfectible me touchent profondément.

Merci également à ma belle-famille, Chantal, Jean-Pierre, Julien, vous avez enrichi ces cinq dernières années et vous avez contribué à les rendre tellement plus agréables.

Je souhaite également remercier plusieurs personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à mon parcours doctoral. Catherine, pour toutes tes réponses à mes questions. Carl, pour la générosité de tes conseils et les opportunités que tu m'as présentées. Benedetta et Guillaume, pour la super équipe que nous avons formée. Sara et les collègues du GROC, pour m'avoir accueilli dans un groupe solidaire et stimulant. Gabrielle, Laurène, Anthony et Pauline, pour notre belle amitié.

David, Kayla et Laurence, je chéris votre présence dans mon quotidien. Vous avez pris part à ce parcours doctoral, aux belles comme aux moins belles journées, et je ne peux que vous en remercier.

Florence, tu as rendu cette aventure extraordinaire. Ma thèse comme mon parcours n'auraient jamais été les mêmes sans ton regard d'historienne ni tes encouragements à me lancer dans toutes sortes de projets. Nous avons l'immense chance d'être aux côtés de l'un et de l'autre à chaque instant et pour la suite. Merci mon amour.

Introduction

La Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale désirait incarner la France fidèle à ses plus chers principes. En engageant le combat contre l'envahisseur allemand pour libérer à la fois leur patrie et l'humanité du joug nazi, les résistants et les résistantes perpétuaient un constituant fondamental de leur héritage : la croyance en la portée universelle des principes de la République. Or, ces principes de liberté, d'égalité, de justice, d'indépendance, qui étaient perçus à la fois comme des caractéristiques indissociables de la France républicaine et comme l'attribut naturel de toute l'humanité¹, se conjuguèrent difficilement avec le maintien de la domination impériale après 1945.

Dès les premiers mois de résistance, la mission politique primait : les principes républicains, liberté et égalité au premier chef, devaient être restaurés. Leur vocation universelle appelait les « combattants de l'ombre » à agir comme des guides empreints d'humanisme, qui devaient libérer l'humanité de l'emprise nazie.² Pourtant, après la Libération et malgré les revendications des colonies, la France républicaine menée principalement par des anciens résistants et des anciennes résistantes se montrait réticente à tendre vers une véritable égalité et n'évoquait même pas la possibilité de reconnaître les mouvements nationaux au sein des colonies qui aurait dès lors légitimé leur droit à l'indépendance. Soutenir que la Résistance était décolonisatrice ne résiste pas

¹ Tyler Stovall, *Transnational France: the modern history of a universal nation* (Boulder, Colorado: Westview Press, 2015), 3.

² Alya Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? » dans *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?*, (actes du colloque des 2, 3 et 4 décembre 2004), Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien et Anne Simonin, édés., (Caen: Université de Caen Basse-Normandie, 2006), 36; Robert Belot, « Mort et résurrection de la République (1940-1945) » dans *Tous Républicains !*, Robert Belot, dir., Actes du colloque de Belfort, 10-11 novembre 2010 (Paris: Armand-Colin, 2011), 61-78.

à l'épreuve de l'analyse, mais son « essence » libératrice demeure. Il y avait donc une dissonance fondamentale avec le colonialisme, que les résistants et les résistantes qui cherchaient à maintenir l'Empire ont eu à justifier.

Jacques Soustelle et Georges Bidault, par exemple, légitimaient le maintien de l'Algérie française en partie en invoquant des principes républicains à vocation universelle qu'ils avaient défendus au péril de leur vie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Par sa présence et sa tutelle, la France apprenait aux peuples à se gérer. La domination n'était ainsi qu'une exception nécessaire dans une démarche présentée comme émancipatrice, démarche soutenue par certains des principaux représentants de la gauche en Robert Lacoste, Guy Mollet et Jacques Soustelle qui mettaient en œuvre une politique à la fois de réformes et de répression.³

Pourtant, à la même période, d'autres anciens résistants et anciennes résistantes faisaient appel aux mêmes principes à vocation universelle défendus face aux nazis et à Vichy pour justifier une tout autre position. En réponse à Frédéric Mitterrand qui lui demandait si elle était « parmi les rares Français qui pensaient que l'Algérie devait être indépendante ? », Germaine Tillion soutenait « que l'Algérie devait être consultée. Autrement dit, j'étais une Française de bon aloi qui estimait que les lois françaises, la liberté, l'égalité et la fraternité devaient être appliquées partout où il y avait le drapeau français ».⁴ Sans être radicalement anticolonialiste, Tillion appelait tout de même à respecter le droit à l'autodétermination.

³ Sylvie Thénault, « La gauche et la décolonisation » dans *Histoire des gauches en France*, Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (Paris: La Découverte, 2005), 435-51.

⁴ Germaine Tillion et Frédéric Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue : entretiens avec Frédéric Mitterrand* (Paris: Éditions EHESS, 2015), 85.

L'historiographie a longtemps postulé que la volonté de maintenir le lien impérial et que l'oppression et à la violence de la France résistante envers ses colonies s'avérait une exception à la portée universelle des principes de la République française. Or, un changement de perspective récent, qui propose de délaisser le cadre national pour aborder la question à partir de nouvelles échelles, permet d'avancer que l'impérialisme n'est pas une contradiction ni même l'absence du républicanisme, mais une expression de ses tensions constitutives, entre sa vocation universelle et ses effets particularisants et exclusifs.⁵ Ces tensions s'expriment dans la variation des positions en fonction des intérêts : pour plusieurs anciens résistants et anciennes résistantes, ces principes à vocation universelle étaient valables pour les Français et non pour les autres.

La présente thèse s'inscrit dans cette tendance. Elle propose d'étudier le rapport des résistants et des anciens résistants à l'Empire et à l'impérialisme à travers l'analyse de trajectoires individuelles de résistants et de résistantes aux vues diverses, qui présentent tous et toutes à leur façon des conceptions différentes de la France et de l'entité impériale qu'elle formait avec ses colonies. Puisque « la Résistance a été une carte d'identité presque toujours indispensable pour participer ensuite à la vie politique [et qu'il] est et sera donc impossible d'étudier l'après-guerre sans référence aux événements et aux

⁵ « We cannot adequately understand the national-imperial order if racism and colonialism are treated as signs of the absence or failure of republicanism understood one-sidedly as universalism. Such a gesture, still common in French colonial historiography, effectively protects an idealized republicanism by pointing to its supposed violation rather than exploring its actual operation » (Gary Wilder, *The French Imperial Nation-state: Negritude & Colonial Humanism Between the Two World Wars* (Chicago: The University of Chicago Press, 2005), 6.) L'explication d'une « faille » du républicanisme est encore généralement admise, malgré l'effort d'historiens, d'historiennes et d'anthropologues de reconsidérer la compréhension de la mise en pratique du républicanisme français. Voir Wilder; Dino Costantini, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française* (Paris: La Découverte, 2008); Olivier Le Cour Grandmaison, *La République impériale : politique et racisme d'État* (Paris: Fayard, 2009); Stovall, *Transnational France*.

hommes de la Résistance »⁶, soutenait le résistant et intellectuel anticolonial de gauche Claude Bourdet, l'objectif sera d'analyser les liens entre l'expérience de la résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale et les engagements face aux enjeux impériaux entre 1940 et 1962. L'étude cherche à offrir une meilleure compréhension du phénomène résistant et de son empreinte sur la France d'après-guerre.

L'historiographie de la Résistance française depuis 1945 : étude des singularités et déconstruction d'un mythe⁷

La Libération, le 25 août 1944, témoignait d'un rassemblement sans précédent dans l'histoire de la Résistance. À l'esprit d'unité qui régnait, s'ajoutait l'ambition de maints acteurs de l'époque, dont le général de Gaulle, de parfaire l'image du phénomène résistant en proposant une vision de la réalité qui occultait les nombreux clivages. Ce discours martelant l'unité a été déterminant pour la production historiographique : il a considérablement influencé les historiens et les historiennes qui, jusqu'à aujourd'hui, ont surtout cherché à le démystifier et à comprendre la Résistance au-delà de l'image qu'elle projetait d'un mouvement s'exprimant d'une seule voix. La recherche des distinctions par la déconstruction du phénomène résistant en France a mené les historiens et les historiennes à prioriser des échelles d'analyse qui se limitaient à des objets d'étude assez restreints.

Au lendemain immédiat de la guerre, de nombreux chantiers s'imposaient à quiconque tentait d'écrire l'histoire de la Résistance. Non seulement fallait-il interpréter les

⁶ Bourdet, *L'aventure incertaine : de la Résistance à la Restauration* (Paris: Stock, 1975), 14.

⁷ Cette couverture de l'historiographie fait également l'objet d'un article qui a été publié à l'automne 2017 dans la revue *Les Cahiers d'histoire*. Vincent Houle, « Élargissement d'échelles et nouveaux regards sur la Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Les Cahiers d'histoire* 35, 1 (2017): 107-129.

événements, étape commune à tout travail historique, mais il importait aussi de rassembler les sources d'une histoire occultée par sa nature. Les premières étapes de la construction de la connaissance sur cette période, essentiellement effectuées par d'anciens résistants qui s'improvisaient historiens après la guerre, consistaient, dès 1945, à recueillir des témoignages oraux⁸, organiser les archives écrites⁹ et produire quantité de biographies et de récits. Malgré « la tension existante entre le dessein mémoriel et la démarche historique »¹⁰, le travail considérable de ces acteurs devenus historiens de leur propre expérience a permis de recueillir un matériau inestimable et de poser de bonnes bases pour la connaissance.

Toutefois, la reconstruction sociale et politique à effectuer à la suite de l'effondrement de la III^e République, tout comme la fracture identitaire d'une nation bouleversée par les « années noires » de guerre et par un épisode vichyste qui tendait à être refoulé par la mémoire collective, accentuait considérablement la difficulté d'historiciser la période. Le contexte singulier de la société française d'après-guerre rendait les récits résistants, symboles d'unité et de patriotisme, d'autant plus nécessaires. Ainsi, « la Résistance fut d'emblée pensée comme une affaire extrêmement importante » par l'État français, « beaucoup trop importante pour être laissée au bon vouloir et à l'inspiration d'artisans indépendants »¹¹. Cette volonté exprimée par une IV^e République en quête de consolidation se matérialisait par un encadrement concret de la recherche, notamment par la création du *Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (CH2GM) en 1951. Cette instance, tout comme son secrétaire général et ancien résistant Henri Michel, a eu

⁸ Henri Michel estimait avoir déjà recueilli plus de 1500 témoignages quatre ans plus tard. Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse. Essai d'historiographie* (Paris: Seuil, 2005), 63.

⁹ Alya Aglan, « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement », *Histoire@Politique* 3, 9 (2009): 4.

¹⁰ *Ibid.*, 4.

¹¹ Douzou, *La Résistance française*, 54.

une incidence majeure sur la production historiographique en la parrainant jusqu'au tournant des années 1980.¹²

Une tendance majeure de l'historiographie des premières décennies favorisait les récits individuels, dont le plus connu est celui relaté dans les trois tomes des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle (1954-1959). La publication des *Mémoires de guerre* a suscité de vives réactions auprès d'anciens résistants qui ont senti leur propre mémoire bafouée par la vision gaullienne de la lutte. Du nombre, Henri Frenay, fondateur de « Combat », un des mouvements majeurs de la Résistance, critiquait « un grand livre, relatant les actes d'un grand homme et rédigé par un grand écrivain [mais] que ce soit en matière d'organisation ou de politique, l'incompréhension entre le général de Gaulle et la Résistance fut totale. La nature même du mouvement, si paradoxal que cela paraisse de l'affirmer, lui a entièrement échappé »¹³.

Dès lors, constatant une importante dissonance entre leur perception des événements et celle présentée par le général de Gaulle, en voyant leurs souvenirs désincarnés par l'orientation que prenaient les travaux historiques, ou encore en cherchant à consolider un héritage, de nombreux acteurs connus tels que Frenay ont pris la plume pour livrer leurs souvenirs.¹⁴ Les témoins, qui vont occuper une place assez importante dans la production historiographique jusque dans les années 1980 à 1990, ont mis en lumière le fait qu'il existait autant d'histoires de la Résistance qu'il y avait de résistants et de résistantes.

¹² Douzou, *La Résistance française*, 135 et Jean-Marie Guillon, « La Résistance, 50 ans et 2000 titres après » dans *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie, dirs. (Toulouse: Privat, 1995), 38.

¹³ Henri Frenay, « De Gaulle et la Résistance », *Preuves* 70 (décembre 1956): 78-84, cité dans Douzou, *La Résistance française*, 107.

¹⁴ Henri Frenay, *La nuit finira* (Paris: Robert Laffont, 1973).

Bien que l'attention ait été essentiellement dirigée vers Vichy à la suite de la publication de l'œuvre phare de Robert O. Paxton, *La France de Vichy* (1972)¹⁵, la fin des années 1970 a tout de même été marquée par un tournant important dans l'historiographie de la Résistance. Influencée tardivement par l'histoire sociale, puis imprégnée des nouvelles perspectives de l'histoire culturelle qui s'imposait de plus en plus dans le milieu universitaire, une nouvelle génération d'historiens et d'historiennes, trop jeune pour avoir connu la Résistance, s'est davantage intéressée à des objets d'études culturels et sociaux qui mettaient l'accent sur l'opinion, les mentalités ou encore les manifestations collectives.¹⁶ La recherche dans le dernier quart du XX^e siècle couvrait également l'histoire des femmes et des Juifs dans la Résistance et s'intéressait enfin aux mouvements majeurs de la Résistance française et aux courants idéologiques qui les composaient.¹⁷ Ces intérêts historiographiques reprenaient toutefois, à l'instar des récits individuels et des biographies, des cadres limités qui scindaient le phénomène résistant.

Nouvelles échelles, nouveaux regards

« L'histoire de la Résistance, résume Alya Aglan, a évolué en plusieurs temps, dans un mouvement de balancier, dont les points extrêmes sont constitués d'une vision

¹⁵ Robert O. Paxton, *La France de Vichy* (Paris: Seuil, 1973 [1972]).

¹⁶ Guillon, « La Résistance, 50 ans et 2000 titres après », 38 et Douzou, *La Résistance française*, 122 et 238-239.

¹⁷ Quelques exemples : Yves-Claude Aouate, *Les Juifs dans la résistance et la libération : histoire, témoignages, débats* (Paris: Scribe, 1985); Renée Bédarida, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945. Entre Vichy et la Résistance* (Paris: Hachette Littératures, 1998); Stéphane Courtois, *Le PCF dans la guerre. De Gaulle, la Résistance, Staline...* (Paris: Éditions Ramsay, 1980); Laurent Douzou, *La désobéissance. Histoire du mouvement Libération-Sud* (Paris: Odile Jacob, 1995); H. R. Kedward, *Resistance in Vichy France*, (Oxford: Oxford University Press, 1978); Dominique Veillon, *Le Franc-Tireur. Un journal clandestin, un mouvement de résistance 1940-1944* (Paris: Flammarion, 1977).

unificatrice et mythifiée à une version focalisée sur les divisions et les failles »¹⁸. Or, suivant l'analogie d'Aglan, le champ semble effectuer un retour de balancier depuis un peu plus d'une décennie. Sans pour autant proposer une nouvelle vision mythifiée de la Résistance, la plus récente tendance historiographique procède à un élargissement des échelles d'analyse dans l'optique d'« [ouvrir] l'étude de la Résistance à d'autres champs de curiosité » pour tenter « d'appréhender le phénomène dans sa globalité »¹⁹.

En s'intéressant à l'identité de la Résistance et aux valeurs qui la caractérisent, Cécile Vast participe à ce renouveau historiographique. Elle propose une réflexion importante sur les échelles d'analyse, inévitable face aux défis singuliers de ses objets d'étude. Elle cherche non seulement à élargir les échelles, mais aussi à articuler les unes aux autres.

De même, s'il existe une certaine identité résistante, écrit-elle, on peut émettre l'hypothèse qu'elle se construit et se diffuse différemment selon le type d'échelle adoptée. Trois échelles se combinent : l'échelle géographique (zones de maquis, secteur urbain, niveau local, départemental et régional, zone sud); l'échelle sociale (individuel et collectif, niveaux de responsabilités, univers personnel, poids des personnalités); enfin l'échelle du temps (rapport au passé et à l'histoire, priorités et hiérarchie des préoccupations, temporalité de la guerre et de l'Occupation, lien entre l'action et le futur).²⁰

Vast priorise un « jeu d'échelles » qui met en lumière non seulement les différentes perspectives, spatiales comme temporelles, mais également l'articulation entre ces multiples niveaux. Selon elle, ce n'est que dans la combinaison de ces nombreuses

¹⁸ Aglan, « La Résistance, le temps, l'espace », 5-6.

¹⁹ *Ibid.*, 7.

²⁰ Cécile Vast, *L'identité de la Résistance : être résistant de l'occupation à l'après-guerre* (Paris: Payot, 2010), 36; Cécile Vast. « Sur l'expérience de la Résistance : cadre d'étude, outils et méthodes », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 242 (2011): 81.

échelles et des expériences vécues que peut ressortir une compréhension large du phénomène résistant en France.

Par un élargissement des échelles employées auparavant dans l'historiographie, d'autres travaux tentent également de mieux cerner ce phénomène résistant. La perspective élargie d'Aglan lui permet notamment de soutenir que « l'humanisme apparaît [...] comme l'élément fédérateur, le concept qui résume l'essentiel des aspirations partagées »²¹. En allant au-delà des traditionnelles relations politiques et institutionnelles, Sébastien Albertelli s'intéresse, quant à lui, aux liens identitaires entre les deux « ensembles » que sont Résistance intérieure et extérieure.²² La prise en compte de la Résistance en entier, nécessaire à sa démarche, témoigne encore une fois de la pertinence d'un élargissement d'échelle pour mieux comprendre la Résistance.

Le rapport de la Résistance française avec les enjeux (autre militaires) extérieurs à ses frontières est aussi au cœur des recherches les plus récentes. L'histoire transnationale des résistances en Europe, explorée par Alya Aglan²³ et Veronika Heyde²⁴, propose d'examiner la résistance non pas comme phénomène exclusivement national, mais bien

²¹ Alya Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? » dans *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?*, (actes du colloque des 2, 3 et 4 décembre 2004), Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien et Anne Simonin, édts., (Caen: Université de Caen Basse-Normandie, 2006), 36.

²² Albertelli montre par ailleurs l'ambiguïté identitaire dictant le choix des termes pour désigner ces deux groupes. « Résistance », « Résistance intérieure », « Résistance extérieure », « France libre » et « France combattante » témoignent tous de la difficulté de représenter à la fois les singularités de chacun des groupes et la fluidité des relations et des influences mutuelles entre eux, sans compter les enjeux politiques liés à cette nomenclature. Sébastien Albertelli. « Résistance intérieure et Résistance extérieure », *Historiens & Géographes, Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie* 430 (2015): 99-108.

²³ Alya Aglan, « Pour une approche transnationale des mouvements clandestins de résistance », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 38, 2 (2012): 69-80.

²⁴ Veronika Heyde, *De l'esprit de la Résistance jusqu'à l'idée de l'Europe : projets européens et américains pour l'Europe de l'après-guerre (1940-1950)* (Bruxelles: Peter Lang, 2010).

européen. Il s'agit d'identifier ce qui transcende l'expérience résistante pendant la Deuxième Guerre mondiale et « d'appréhender des échanges d'expérience et des solidarités à plus large échelle, dépassant les cadres nationaux »²⁵. Les projets européens de la Résistance française, qui ont fait l'objet de nombreux travaux de Pieter Lagrou²⁶ au tournant des années 2000, sont ainsi réinvestis, notamment par Heyde.

L'intérêt porté à l'idée européenne au sein de la Résistance française contribue non seulement à revisiter les cadres spatiaux, mais aussi les jalons temporels auxquels s'en tient généralement l'historiographie. Si la Libération s'impose toujours d'abord et avant tout comme une rupture, les éléments de continuité sont désormais davantage pris en compte. La IV^e République puis les débuts de la V^e sont étudiés en dialogue avec la période résistante, ce qui révèle encore mieux l'étendue de l'influence de la Résistance sur la France d'après-guerre.

La période résistante est aussi mise en relation avec l'anticipation du monde d'après-guerre. Les pronostics post-Libération et la mise en place d'un ordre international occupent une place centrale dans les travaux de Heyde et Lagrou. Aglan consacre même un ouvrage entier au rapport de la Résistance au temps et à la vérité, les « deux paramètres [qui lui] paraissent essentiels pour donner une compréhension large de

²⁵ Aglan, « Pour une approche transnationale », 80.

²⁶ Pieter Lagrou, « European Integration and the Legacy of the Second World War. The Invention of a European Tradition as a Means of Overcoming the German Problem, 1945-1965 » dans *Unity and Diversity in the New Europe*, Barrie Axford, Daniela Berghahn et Nick Hewlett, dirs., (Berne: Peter Lang, 2000): 79-95; Pieter Lagrou, « La Résistance et la politique d'après-guerre » dans *Jour de Paix*, Renaud Gahide, dir., (Bruxelles: Dexion, 2001): 127-55; Pieter Lagrou, « La Résistance et les conceptions de l'Europe, 1945-1965. Anciens résistants et victimes de la persécution face à la guerre froide, au problème allemand et à l'intégration européenne », *Cahiers d'histoire du temps présent* 2 (1997): 155-97; Pieter Lagrou et José Gotovitch, « La Résistance française dans le paysage européen », *Cahiers de l'institut d'histoire du temps présent* 37 (1997): 147-62.

l'histoire de la Résistance »²⁷. Avec *Le temps de la Résistance*, elle offre une meilleure compréhension du rapport au passé, du sens donné à l'action quotidienne, et de l'anticipation de plusieurs horizons d'attente nationaux et internationaux, et ce, au sein de l'ensemble de la Résistance française.

Malgré le renouveau historiographique, tant en termes d'échelles que par les thématiques abordées, les relations entre la France résistante et l'Empire pendant la Deuxième Guerre mondiale apparaissent négligées. Lorsque l'Empire est évoqué, l'intérêt se limite généralement aux tiraillements avec Vichy et les Alliés ou aux processus de ralliement de certaines colonies à la France combattante, alors que le caractère impérial de la Résistance et ses pratiques impérialistes ne font l'objet d'à peu près aucune étude approfondie.

Quant à elle, l'historiographie coloniale tend à simplement passer la période allant de 1940 à 1945. Un article d'Emmanuelle Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 »,²⁸ couvre de manière très sommaire la Deuxième Guerre mondiale et ne souligne que quelques continuités avec l'impérialisme des derniers moments du Front populaire. Celui de Jennifer Anne Boittin, Christina Firpo et Emily Musil Church²⁹ fait également l'impasse sur la période. Le plus souvent, la périodisation omet tout simplement les années de guerre, ce qui indique la considération, volontaire ou non, de la période comme une parenthèse dans l'histoire impériale de la France au XX^e siècle. L'ouvrage de Frederick

²⁷ Alya Aglan, *Le temps de la Résistance* (Arles: Actes Sud, 2008), 25.

²⁸ Emmanuelle Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 » dans *Histoire des gauches en France*, Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, dirs., (Paris: La Découverte, 2005).

²⁹ Jennifer Anne Boittin, Christina Firpo et Emily Musil Church, « Hierarchies of Race and Gender in the French Colonial Empire, 1914-1946 », *Historical Reflections/Réflexions historiques* 37, 1 (2011): 60-90.

Cooper³⁰ illustre bien cette tendance. Les travaux de Sandrine Ségui³¹, de Martin Evans³² et de Cécile Vast³³, qui mettent en rapport l'héritage de la Résistance et la décolonisation algérienne, représentent donc l'exception.

Ainsi, en étendant le décloisonnement des cadres de recherche déjà entamé à l'échelle impériale, cette thèse permet de mieux comprendre l'expérience résistante en la considérant dans son ensemble sans pour autant offrir une vision « unificatrice et mythifiée », en l'étudiant en relation avec l'extérieur des frontières métropolitaines, et en l'abordant au-delà de la période 1940-44 dans laquelle elle est trop souvent confinée.

Les résistants et les anciens résistants face à l'Empire et la décolonisation

En procédant à l'élargissement des cadres d'analyse, à la fois dans l'espace et dans le temps, la présente étude cherche à répondre à cette question : quel est le rapport des résistants et des anciens résistants à l'Empire et à l'impérialisme ? Dans les mois qui ont suivi l'armistice, les premiers résistants cherchaient déjà à rétablir les principes républicains en France. Leur portée universelle appelait les « combattants de l'ombre » à agir comme des guides empreints d'humanisme, qui devaient libérer l'humanité de l'emprise nazie.³⁴ Particulièrement investi par la France libre, l'Empire s'imposait comme

³⁰ Frederick Cooper, *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960* (Princeton: Princeton University Press), 2014.

³¹ Sandrine Ségui, « Guerre d'Algérie, miroir de la Résistance » dans *La Résistance et les Français. Histoire et mémoire. Le Midi et la France*, actes du colloque tenu à l'Université de Toulouse-Le-Mirail le 16-18 décembre 1993 (1993): 273-82.

³² Martin Evans, *The Memory of Resistance: French Opposition to the Algerian War (1954 - 1962)* (Oxford: Berg), 1997; Martin Evans, « Guy Mollet's Third Way: National Renewal and the French Civilizing Mission », *French History and Civilisation 2* (2009): 169-80.

³³ Cécile Vast, « Les valeurs de la Résistance » dans *Historiens & Géographes, Revue de l'association des professeurs d'histoire et de géographie* 431 (2015): 93-100.

³⁴ Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? ».

un élément essentiel de la restauration nationale. Après la Libération et malgré les revendications des colonies, le gouvernement provisoire puis la IV^e République ont refusé l'émancipation des populations coloniales, témoignant de l'ambiguïté entre ce qui était compris et désiré de part et d'autre.

La Résistance et la France libre ont hérité d'un Empire colonial qu'elles ont tout fait pour conserver. Après la Libération, les anciens résistants et les anciennes résistantes ont dû se positionner à chaque nouvel enjeu impérial en s'appuyant sur leur conception du monde en partie forgée par l'expérience de 1940-1944. L'objectif principal sera d'analyser les liens entre l'expérience individuelle et collective de la résistance au nazisme et au régime de Vichy ainsi que l'évolution des différentes positions face aux enjeux impériaux. Comment des anciens résistants ont-ils concilié leur engagement pour la liberté et l'égalité, principes pour lesquels ils ont tout sacrifié, avec leur acceptation d'une forme de domination en soutenant l'Empire, et même dans plusieurs cas l'acceptation de la répression et de la torture ? À l'inverse, de quelle manière d'autres anciens résistants ont-ils réinvesti l'expérience de la Résistance pour justifier d'autres positions, allant du respect du droit à l'autodétermination jusqu'à une posture anticolonialiste franche ?

Limiter la démarche au rapport à l'Empire, bien que ce soit un filon très riche, serait insuffisant. L'impérialisme comme système et comme idée a aussi été soutenu ou critiqué par les résistants et les anciens résistants et doit également faire l'objet d'une analyse. Le terme lui-même est devenu connoté très négativement avec la Deuxième Guerre mondiale, car associé aux nazis, aux puissances financières, ainsi qu'aux politiques expansionnistes des pays européens, des États-Unis et du Japon. La Résistance et la société française d'après-guerre ont ainsi, du moins en partie, défini leur action coloniale en réaction aux impérialismes qu'elles répudiaient.

Pour l'étude du rapport à l'Empire et à l'impérialisme, il ne s'agira pas d'évaluer la fidélité (ou non) des anciens résistants aux principes défendus entre 1940 et 1944 lorsqu'ils ont été ensuite confrontés à la décolonisation puisqu'une telle démarche serait fondée sur une interprétation monolithique des principes républicains et ferait en outre abstraction des tensions entre leur énonciation théorique et leur mise en pratique en situation coloniale. L'analyse s'intéressera plutôt à la pluralité des interprétations de la Résistance (pendant et après) pour être véritablement en mesure de comprendre les tensions qui la constituaient et qui ont influencé son héritage. Il s'agit de montrer les multiples manières dont la Résistance a été interprétée et invoquée pour justifier des positions idéologiques personnelles ou de groupe pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

Cette thèse offre aussi une histoire de l'engagement. Pour dégager la part de l'expérience résistante dans le rapport à l'Empire des différents individus, il est impératif de la mettre en perspective de leurs autres engagements, précédents et subséquents. Chacune des personnalités sur lesquelles l'analyse met l'accent s'est démarquée par son engagement considérable, voire colossal, pour différentes causes dont l'expérience résistante était l'une des plus significatives. Cette thèse permet donc de décroquer l'histoire de la Résistance à l'échelle individuelle également, en mettant en relation certains des principaux engagements individuels de résistants et de résistantes sur une période étendue.

L'étude de ce panorama d'individus qui se sont autant engagés pour la Résistance ou la France libre que face aux enjeux impériaux entre 1940 et 1962 permettra de mieux comprendre l'évolution de quelques Français et Françaises en métropole avec l'Empire et l'impérialisme. S'exprimaient au sein de ce lot d'acteurs des interprétations plurielles de la Résistance et de la République : l'« esprit » de la Résistance était tendu entre ses éléments à vocation universelle telles la liberté, l'égalité, la justice, la souveraineté

nationale, puis ses interprétations et réinterprétations particulières face aux enjeux coloniaux.

Cette étude s'inscrit dans la lignée de celles, récentes, d'autres chercheurs et chercheuses qui s'appliquent à mettre en lumière ces tensions. Les travaux du politologue Uday Singh Mehta montrent comment la théorie libérale est inclusive et a une vocation universelle, mais sa pratique a des effets particularisants et dominateurs.³⁵ Ceux des historiennes de la littérature et de la pensée postcoloniale, Laetitia Zecchini et Christine Lorre, révèlent quant à eux la portée universelle de la langue française, tout comme l'exclusion qui résulte de son rayonnement, en « [faisant] de la France le centre du monde à partir duquel la langue et la culture française, censées véhiculer, par essence, les valeurs universelles, pourraient se diffuser. Les "littératures francophones" sont ainsi reléguées en France, à la périphérie des "lettres françaises" ou cantonnées aux départements de littérature comparée »³⁶.

L'élément fédérateur de ces analyses semble avoir été mis en lumière par l'historien, théoricien politique et anthropologue Partha Chatterjee, qui écrit que « the most reliable definition of an imperial practice remains that of the privilege to declare the exception to the norm »³⁷. La norme, selon Chatterjee, remplit deux fonctions : « as the empirically

³⁵ Uday Singh Mehta, *Liberalism and Empire: A Study in Nineteenth-Century British Liberal Thought* (Chicago: University of Chicago Press, 1999); Uday Singh Mehta, « Liberal Strategies of Exclusions », *Politics and Society* 18, 4 (1990): 427-454.

³⁶ Laetitia Zecchini et Christine Lorre, « Le postcolonial dans ses allers-retours transatlantiques : glissements, malentendus et réinvention », *Revue française d'études américaines* 125, 3 (2010). Sarah Burnautzki soutient des conclusions similaires dans sa thèse de doctorat. Sarah Burnautzki, « Les frontières racialisées de la littérature française : contrôle au faciès et stratégies de passage » (Thèse de doctorat, Ruprecht-Karls-Universität et EHESS), 2014.

³⁷ Partha Chatterjee, *The Black Hole of Empire: History of a Global Practice of Power* (Princeton: Princeton University Press, 2012), 337.

prevailing average, and as the desired standard to be achieved »³⁸. La première prescrit une normativité dont toute différence par rapport au modèle légitime l'exclusion. La seconde positionne la puissance impériale au sommet d'une hiérarchie et sous-entend la nécessité pour tous d'atteindre cet échelon. « The criteria by which the colonial could be declared the exception to the universal rule were diverse »³⁹, précise Chatterjee. Il varie selon le contexte et évolue dans le temps pour toujours assurer une position normative – et dominante – à l'État-nation colonisateur, puis impose aux colonisés une condition *presque* normale et les condamne à être perpétuellement en voie de le devenir.

Dans le cas qui nous intéresse, les résistants français et les résistantes françaises avaient porté le flambeau de la liberté (caractère universel), incarné par la France (appropriation de l'universel par le national), sans qu'il ne s'applique entièrement aux colonies (particularisation et exclusion). Dans le discours comme dans la pratique s'exprimaient ces tensions, de surcroît au sein d'une population dont l'originalité dans la longue histoire impériale française s'avérait l'expérience récente de la résistance à l'oppression, ce qui créait encore plus de confusion et d'ambiguïté. Le passage de la guerre à l'après-guerre a été particulièrement révélateur en ce sens : ce que les résistants et les résistantes prônaient pour leur patrie avant 1944, tout comme les discours de liberté prononcés à la sortie de guerre, a généré beaucoup d'espoir au sein des colonies. Mais l'idéalisme des discours ne s'est que partiellement - et trop lentement - transposé dans la pratique.

Si le discours était souvent instrumentalisé pour masquer d'autres intérêts (économiques, politiques, culturels) de la métropole, une part de l'impérialisme français croyait véritablement à ses vertus. Il ne faut donc pas « simply [identify] a contradiction between state promises and real-world outcomes »⁴⁰, puisque le discours n'existe pas seulement

³⁸ *Ibid.*, 186.

³⁹ *Ibid.*, 225.

⁴⁰ *Ibid.*, 78.

à des fins utilitaires pour la pratique. L'analyse portera, certes, sur la gestion des apparences de contradictions, mais doit également déconstruire une conception qui est à la fois humaniste et universelle, et qui accepte les formes de domination qui en résultent. Le rapport discours/pratique nous permet ainsi, au-delà de la possibilité de relever les contradictions qui s'immiscent lors du passage de l'un à l'autre, de véritablement comprendre les tensions entre la vocation émancipatrice et la domination qui résulte des pratiques impériales résistantes et républicaines entre 1940-1962.

Il est impératif de bien distinguer l'évolution des trajectoires individuelles d'un caractère décolonisateur hypothétiquement inhérent à la Résistance elle-même. En réponse à Olivier Wieviorka qui lui demandait si des hommes comme Jacques Soustelle ou Georges Bidault avaient trahi l'esprit de la Résistance en étant farouchement impérialistes, Claude Bourdet rétorquait que les deux termes (Résistance et décolonisation) avaient « un rapport très profond. Mais comprendre que la Résistance impliquait la décolonisation, saisir que la Résistance, pour nous, était également la résistance pour les peuples colonisés était une idée qui n'existait pas à l'époque. »⁴¹

Ce dernier élément souligne l'importance d'inscrire la démarche dans une histoire intellectuelle et culturelle de la guerre et de l'après-guerre, mais aussi dans une histoire politique. L'attention doit être autant portée aux expériences individuelles qu'au contexte spécifique de chacune des interventions. Chez certains, l'évolution par rapport à l'Empire et l'impérialisme découlait davantage de facteurs intellectuels ou personnels (relocalisation au sein d'une colonie pour le travail, amitiés, mise en perspective de l'expérience résistante face aux enjeux coloniaux d'après-guerre). Chez d'autres, l'influence de la situation politique semblait dominer (enjeux géostratégiques, pression

⁴¹ Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière : de la Résistance à l'exercice du pouvoir* (Paris: Seuil, 2014), 374-75.

internationale, revendications de plus en plus importantes des populations coloniales). Il importe de dégager ces différents éléments pour bien situer la spécificité de chacun des engagements et d'offrir une interprétation précise et nuancée.

La critique de l'État-nation comme cadre analytique de l'histoire impériale française, 1940-1962

Les premières études de l'histoire coloniale mettaient en lumière l'action de la nation colonisatrice et contenaient de ce fait les populations colonisées dans le canon « orientaliste ». Cette carence a stimulé l'émergence du courant postcolonial (*Postcolonial Studies*) qui cherche à « rendre compte de la diversité des expériences historiques des ex-colonisés et des ex-colonisateurs »⁴². La perspective changeait : la ferme volonté de décentrer le regard de l'Europe impérialiste permet de donner une voix à ses « subalternes ».

L'étude du discours, une approche peu étrangère à l'émergence parallèle des *Cultural Studies*⁴³, a été à l'honneur dès la publication de l'ouvrage « fondateur » du courant postcolonial, *Orientalism* d'Edward Saïd (1978)⁴⁴. Le projet de « provincialiser l'Europe » de Dipesh Chakrabarty s'est également imposé comme un moment charnière des études postcoloniales. Avec la parution d'un article en 1992, auquel s'ajoute la publication d'un

⁴² Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 51-54 bis, 5 (2004): 87.

⁴³ Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies », 88; Philip Bradley, « The Imperial and the Postcolonial » dans *International History*, Patrick Finney, dir., (London, New-York: Palgrave Macmillan, 2005): 254.

⁴⁴ Edward Saïd, *Orientalism* (New-York, Pantheon, 1978).

ouvrage en 2000⁴⁵, Chakrabarty tenait à révéler les pratiques derrière la mise en place de l'universalisme européen, et ainsi faire prendre conscience de l'hégémonie du « référent Europe » et de son impact sur les « subalternes ». ⁴⁶ Plusieurs historiens postcoloniaux, sous l'impulsion de Saïd et de Chakrabarty, ont montré l'influence culturelle des colonies envers la métropole, présentées comme deux trajectoires foncièrement indissociables. ⁴⁷ La considérable ébullition des deux dernières décennies du XX^e siècle contenait toutefois d'importantes lacunes. Les formations impériales, leurs fondements et leurs dynamiques demeuraient relativement mal compris.

Certains historiens, historiennes et anthropologues ont dès lors proposé de se détacher du paradigme national et d'aborder l'histoire impériale en considérant l'entité politique formée par l'ensemble métropole-colonies comme l'unité de base. « An adequate history of imperialism must take the empire itself as its object and starting point »⁴⁸, avance l'anthropologue Gary Wilder. Aborder la décolonisation uniquement à partir des catégories d'État colonisateur et de territoires colonisés représente selon lui une erreur, même si plusieurs anciennes colonies se sont organisées en États nationaux indépendants : « to presuppose that national independence is the necessary form of colonial emancipation is to mistake a product of decolonization for an optic through which to study it »⁴⁹. Plusieurs projets, advenus ou non, qui seront soumis à l'analyse dans les prochains chapitres ont imaginé différentes formes d'associations entre la France métropolitaine et les colonies qui désiraient s'émanciper. La complexité et la diversité des

⁴⁵ Dipesh Chakrabarty, « Postcoloniality and the Artifice of History: Who Speaks for “Indian” Pasts? », *Representations* 37 (1992): 1-26; Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference* (Princeton: Princeton University Press, 2000).

⁴⁶ Chakrabarty, « Postcoloniality and the Artifice of History », 20-21.

⁴⁷ Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies », 88; Simon Gunn. *History and Cultural Theory*, (Harlow: Pearson Longman, 2006), 173; Bradley, « The Imperial and the Postcolonial », 254-257.

⁴⁸ Wilder, *The French Imperial Nation-state*, 8.

⁴⁹ Gary Wilder, *Freedom Time: Negritude, Decolonization, and the Future of the World* (Durham; London: Duke University Press, 2015), 4.

différentes entités impériales imaginée ne peuvent être abordées qu'en dépassant le cadre étatique-national comme unité d'analyse.

Wilder et l'historien Krishan Kumar⁵⁰ invitent à concevoir la France comme une entité politique impériale en formation, dont les éléments colonisés s'intègrent progressivement à l'ensemble impérial tout en demeurant subordonnés à la métropole. « France's parliamentary republic was articulated with its administrative empire to compose an expanded and disjointed political formation that must be analyzed in its own right »⁵¹, soutient Wilder. « Imperial states, in other words, ajoute Krishan Kumar, export their characteristic institutions to the periphery, thereby building a bridge between the two and creating a common culture that ensures that metropolitan institutions and ideas always have the upper hand. This conception of empire allows us to distinguish empires simply from large or extensive states lacking both the separation involved in the distinction between metropole and periphery, and the presence of a transnational society and transnational actors bridging the distance between metropole and periphery »⁵². L'intégration s'entend donc ici comme une liaison culturelle, sociale, mais aussi administrative.

Pour les deux auteurs, l'intégration ne signifie pas la cessation de l'exclusion et l'abolition de la hiérarchie, mais plutôt leur transformation graduelle en pratiques institutionnalisées. Ces développements de l'entité impériale, que Wilder affirme déjà apparents dans les années 1920 et 1930, ne sont pas intrinsèques à l'Empire pour autant. Les mesures caractérisant cette évolution ont été pour la plupart le produit de la période 1945-1960 alors que la France tentait de contrer l'indépendance des colonies.

⁵⁰ Krishan Kumar, *Visions of Empire: How Five Imperial Regimes Shaped the World* (Princeton: Princeton University Press, 2017).

⁵¹ *Ibid.*, 4.

⁵² *Ibid.*, 15.

Chacun et chacune à leur façon, Wilder et Kumar, ainsi que l'historienne Jane Burbank et l'historien Frederick Cooper⁵³, l'historien, théoricien politique et anthropologue Partha Chatterjee⁵⁴, et les historiennes Jennifer Anne Boittin, Christina Firpo et Emily Musil Church⁵⁵, soutiennent que la France était comprise à l'époque à la fois comme une nation et un Empire. Comme l'indiquent Burbank et Cooper, « [les] dirigeants sont parfaitement conscients de faire partie d'un système politique européen se composant de quelques grandes puissances disposant de ressources plus importantes que celles d'une « nation ». De même, ils savent que ces puissances se trouvent en concurrence les unes avec les autres. [...] La colonisation des pays voisins et celle des pays d'outre-mer visent le même but : éviter qu'un autre empire monopolise les ressources que l'on estime nécessaires pour soi. »⁵⁶

L'étude comparative de cinq empires permet à Kumar de conclure qu'une flexibilité du cadre analytique est particulièrement nécessaire pour le cas français : « in whichever form, as compared with other empires, the French come nearest to the fusion of empire and nation, the understanding of the empire as "the nation writ large" », écrit l'historien. « For the French, the French Empire was first and foremost French, marked by the qualities that distinguished the French as a nation. [...] As compared with the other empires we have considered, the difference in the French case is the extent to which the

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Chatterjee, *The Black Hole of Empire*, xii.

⁵⁵ Jennifer Anne Boittin, Christina Firpo et Emily Musil Church. « Hierarchies of Race and Gender in the French Colonial Empire, 1914-1946 », *Historical Reflexions/Réflexions historiques* 37, 1 (2001): 62.

⁵⁶ Jane Burbank et Frederick Cooper. « "Nouvelles" colonies et "vieux" empires ». *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 27, 1 (2009): 14.

French strove to make their empire an extension of themselves, of their culture and identity »⁵⁷.

Cette interprétation paraît valide à partir de 1945. Pierre-Henri Teitgen, impliqué à Combat et au Comité général d'études de la France combattante (CGE) pendant la Résistance, puis figure importante du Mouvement républicain populaire (MRP) après la libération, déclarait par exemple en octobre 1952 à une commission de la CECA lors de laquelle se tenaient des discussions préliminaires d'une communauté européenne, qu'« il ne peut [...] être question d'une Union européenne à laquelle ne participerait que notre métropole : La République française entrera tout entière dans l'Union européenne »⁵⁸. Ou encore, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, ajoutait à sa formule célèbre de novembre 1954 « l'Algérie, c'est la France »⁵⁹, qu'il n'y avait « qu'un seul Parlement et qu'une seule nation dans les territoires d'outre-mer comme dans les départements d'Algérie comme dans la métropole »⁶⁰.

S'il est impératif de distinguer la rhétorique officielle de la réalité (l'entité impériale comptait davantage sur la scène internationale que ses composantes individuelles, sans oublier la conception dichotomique bien ancrée d'une métropole possédant des colonies), il apparaît tout de même que l'usage du terme « France » qui désignerait

⁵⁷ Kumar, *Visions of Empire*, 388-390.

⁵⁸ Déclaration de Pierre-Henri Teitgen dans *Le Monde* du 26 et 27 octobre 1952. Cité dans Désirée Avit. « La question de l'Eurafrique dans la construction de l'Europe de 1950 à 1957 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 77 (2005): 18.

⁵⁹ Institut national de l'audiovisuel. « Allocution de François Mitterrand sur la Toussaint sanglante », 15 février 2018, <http://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00086/allocution-de-francois-miterrand-sur-la-toussaint-sanglante.html>.

⁶⁰ Paroles prononcées le 12 novembre 1954 à l'Assemblée. Michel Mopin. *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours* (Paris: La documentation française, 1988), 312.

seulement la métropole et telle qu'il est généralement entendu dans l'historiographie jusqu'à présent ne résiste pas entièrement à l'épreuve de rétrodiction.

Pour comprendre toutes les dynamiques de cette entité politique, il faut par conséquent aborder « the French nation as *a feature, not a container, of imperial history* »⁶¹, et être en mesure de considérer la formation impériale qui inclue métropole et colonies comme l'unité de référence lorsque certains projets imaginés par les résistants et les anciens résistants s'y prêtaient.⁶² Les résistants et les anciens résistants concevaient ainsi la France comme l'État-nation lui-même, mais aussi, parfois, comme une entité politique plus large qui doit être considérée dans ses propres termes.

Il s'agit donc moins d'imposer le cadre conceptuel d'*État-nation impérial* comme Wilder tend à le faire, et davantage à inviter à ne pas se restreindre au cadre étatique-national comme cadre d'analyse principal en histoire coloniale pour être en mesure d'interpréter adéquatement la profondeur et la diversité des débats de l'époque en les historicisants. Loin d'être seulement une abstraction ou une volonté, les pratiques de gouvernance et la structure administrative de cette France, perçue à la fois comme État-nation et Empire, se sont progressivement érigées en véritable système au fil des décennies, système que nous cherchons également à mettre en lumière pour les tensions qu'il révèle entre universalisme et particularisme, entre intégration et exclusion.⁶³

⁶¹ Gary Wilder, « Unthinking French history: colonial studies beyond national identity » dans *After the Imperial Turn: Thinking with and through the Nation*, Antoinette Burton, dir. (Durham: Duke University Press, 2003), 136.

⁶² Wilder, *The French-Imperial Nation-state*, 5.

⁶³ *Ibid.*, 26.

Sources et méthode

Cette thèse priorise une analyse par le bas qui s'attache aux acteurs et aux actrices, sélectionnés pour leur engagement dans la Résistance et la France libre et dans les enjeux impériaux de la période ainsi que pour leur représentation de plusieurs courants idéologiques en France. De nombreux témoignages, archives personnelles et publications professionnelles et médiatiques permettent d'accéder de manière intime aux expériences et aux perceptions de ces résistants et résistantes pendant la période 1940-1944 comme après la Libération. Ils informent en outre de la signification que ces individus ont donnée à leur engagement dans la Résistance après coup. Ils permettent enfin d'étudier leurs trajectoires et de retracer l'évolution de leur rapport à l'Empire et l'impérialisme pour en faire d'abord une histoire à l'échelle individuelle avant d'être une histoire nuancée de l'ensemble.

Jacques Soustelle et Georges Bidault s'imposent comme des figures incontournables pour cette étude. Résistants influents puis politiciens ayant occupé les plus hautes fonctions de l'État, ils ont mené de vives campagnes en faveur du maintien de l'Empire pendant la guerre d'Algérie et même d'Indochine dans le cas de Bidault.

À travers ses différents projets de redéfinition de l'entité impériale française, qu'ils aient été établis alors qu'il se trouvait à la tête de l'Organisation civile et militaire (OCM) ou après la Libération, Maxime Blocq-Mascart cherchait lui aussi à consolider le lien impérial. Également hors du pouvoir, Albert Camus a fait de même : intimement lié à l'Algérie, il souhaitait trouver une solution pacifique pour son maintien dans le giron français. Mais au-delà de sa position singulière par rapport à l'Algérie, Camus a aussi fréquemment traité d'autres enjeux impériaux et ce point négligé par l'historiographie sera abordé. D'autres parcours témoignaient enfin d'un engagement militaire pour la conservation de l'Empire. C'était le cas par exemple de plusieurs anciennes résistantes ou Françaises libres qui,

comme Brigitte Friang, se sont engagées dans l'armée française en Extrême-Orient lors de la guerre d'Indochine.

Pour Claude Bourdet, intellectuel de gauche, et André Mandouze, chrétien progressiste, l'évolution par rapport à l'impérialisme et en particulier vers une critique soutenue de l'Empire français s'est faite dans les toutes premières années suivant la Libération. Charlotte Delbo, ancienne résistante déportée à Ravensbrück a, quant à elle, pris la plume lors de la guerre d'Algérie qu'elle abordait à travers sa propre expérience des camps. Pour Germaine Tillion, ses recherches d'ethnologie en Algérie dans les années 1930 l'avaient déjà rapprochée des populations algériennes, mais l'expérience de la Résistance a tout de même influencé sa position au moment de la guerre d'Algérie. Enfin Jacques Duclos, numéro deux du PCF derrière Maurice Thorez, offre une perspective pertinente sur le poids relatif des facteurs politiques nationaux et internationaux sur sa posture et celle du Parti par rapport à l'Empire et l'impérialisme. Une réflexion approfondie sur les perspectives individuelles de résistants et de résistantes fera l'objet du premier chapitre.

Le second chapitre sera consacré au rapport de la Résistance et de la France libre à l'Empire, plus précisément à la conception qui se dégageait des journaux de résistance. Qu'ils soient publiés de manière clandestine en métropole, diffusés à Londres ou au sein des différents réseaux des Comités France libre à travers le monde, ces journaux constituaient l'univers mental des individus en situation de résistance, dont ils reflétaient les perceptions autant qu'ils les influençaient.

Le troisième chapitre s'intéressera, quant à lui, aux projets développés par différentes organisations résistantes en prévision de l'après-guerre. Les projets de l'OCM, du CGE, du Conseil national de la Résistance (CNR), tout comme certaines des idées avancées à

l'Assemblée consultative provisoire d'Alger et lors de la Conférence de Brazzaville seront traitées.

En portant une attention particulière à Claude Bourdet, André Mandouze et Albert Camus, le quatrième chapitre consacré aux premières années suivant la Libération abordera les continuités et les ruptures avec la période résistante, autant sur les plans politiques, intellectuels, amicaux, qu'impériaux.

Les cinquième et sixième chapitres seront enfin consacrés aux deux guerres coloniales majeures jusqu'en 1962, celle d'Indochine et celle d'Algérie. Ces deux périodes seront interprétées à travers de nombreuses perspectives individuelles en mettant l'accent sur la mobilisation de l'expérience de la Résistance face à de nouveaux enjeux et son influence sur les différentes trajectoires.

Par les questions principales qui animent la thèse, par ses objectifs centraux et par le choix des sources qui en découlent, l'étude se focalise presque exclusivement sur les perspectives métropolitaines. L'analyse cherche à offrir une compréhension approfondie du phénomène résistant en France et de son impact sur les enjeux coloniaux d'après-guerre. À travers le rapport à l'Empire et à l'impérialisme des résistants et des résistantes, elle tient à révéler certaines des dynamiques au cœur de la Résistance et à mettre en lumière la pluralité de ses interprétations par les contemporains.

Il s'agit par conséquent d'une histoire impériale centrée sur la métropole à partir de sources produites par des personnes blanches avec ses limites. Sans aborder le rapport des résistants et des anciens résistants à travers la lentille spécifique de la race, l'analyse s'intéressera tout de même à la race comme caractéristique de hiérarchisation et comme

critère justifiant les inégalités et l'oppression de l'impérialisme. La perspective métropolitaine paraît, quant à elle, pratiquement chaque instant : très peu de reconnaissance a été accordée aux populations coloniales pour leur rôle déterminant pendant la Deuxième Guerre mondiale et, par la suite, très peu de crédit leur a été accordé dans leur propre lutte pour la Libération. Même leurs principaux défenseurs en métropole condamnaient l'État français, critiquaient par moments l'inaction et la violence, se projetaient à l'avant-scène, mais évoquaient très rarement le rôle des populations coloniales. Le fait est que les anciens résistants et les anciennes résistantes « anticoloniaux » ont été des alliés, ont fait écho aux revendications et aux idées des populations coloniales, mais n'ont pas déterminé l'issue. Cette réalisation a été l'acte des populations coloniales.

Enfin, un mot sur la notion de Résistance dans cette étude. Les termes employés pendant les événements comme par l'historiographie pour désigner chacun des groupes qui font acte de résistance sont souvent teintés d'une volonté politique. La désignation d'une « France combattante » par De Gaulle lors de la fondation du Comité français de libération nationale (CFLN) en 1943, qui rassemblait la France libre et la Résistance intérieure, visait ainsi à signifier que la résistance en sol métropolitain se trouvait dès lors sous sa gouverne. Le terme « France libre » pour désigner l'ensemble de la résistance hors métropole s'avère, quant à lui, trop exclusif, puisqu'il efface ceux et celles qui résistaient en dehors du sol métropolitain, sans pour autant rallier la France libre, comme le journal londonien *La France libre* hostile à De Gaulle.

Pour souligner l'importance que la thèse accorde à la *posture de résistance* commune à tous ces gens qui se sont opposés au nazisme et à Vichy pendant la Deuxième Guerre mondiale en France, les termes de « Résistance » et de « résistant » et « résistante » au sens où De Gaulle l'entendait lors de l'appel du 18 juin, c'est-à-dire dans sa version englobante et rassembleuse de tous ceux et toutes celles qui souhaitaient continuer le

combat, seront préférés. Cette conception rejoint celle adoptée par l'historiographie la plus récente qui se fonde, comme l'indique Jean-François Muracciole, sur les critères de volontariat, d'action contre l'ennemi et transgression des règles imposées par l'armistice.⁶⁴ Ces critères s'appliquaient autant aux résistants en métropole qu'en dehors de celle-ci. Cette conception concorde enfin avec celle proposée par H. R. Kedward, qui s'est intéressé aux théories anthropologiques de la résistance des anthropologues David Lan, J-C Scott et Ranajit Guha pour mieux comprendre la Résistance française. Ses réflexions l'ont mené à identifier la *conscience de résistance* qui s'avère « à la fois une conséquence et une condition préalable des actes de résistance »⁶⁵ ainsi qu'un « système de valeurs alternatif »⁶⁶ comme caractéristiques centrales d'une résistance. Comprise ainsi, la conception englobante de « Résistance », de « résistant » et de « résistante » semble appropriée. Les autres termes, plus restrictifs, ne seront employés que lorsqu'il importera d'identifier un groupe précis.⁶⁷

⁶⁴ Jean-François Muracciole, « Quand l'historien « écorne les légendes » : la Résistance selon Olivier Wieviorka », *Critique* 11, 798 (2013): 913.

⁶⁵ H. R. Kedward, « La Résistance, l'histoire et l'anthropologie : quelques domaines de la théorie » dans *Mémoire et histoire : la Résistance* (Toulouse: Privat, 1995), 113.

⁶⁶ *Ibid.*, 114.

⁶⁷ À ce sujet, voir Sébastien Albertelli, « Résistance intérieure et Résistance extérieure », *Historiens & Géographes* 430 (2015): 100.

1 – Le sens conféré à l'engagement. Étude des perspectives individuelles (1940-1962)

La Résistance n'est autre que l'intransigeance et la fidélité aux grandes causes pour lesquelles on peut vivre et, s'il le faut, mourir.

- Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre* (1965)

Moment charnière, la Résistance a servi d'amorce pour de nombreux parcours dont l'engagement pour des idéaux s'est étendu largement au-delà la guerre. Pour d'autres, la Résistance s'inscrivait dans la continuité d'une trajectoire déjà « engagée » avant 1940, tout en s'imposant comme une expérience hautement déterminante pour l'affirmation d'idéaux patriotiques et humanistes.

Il importe d'abord de s'intéresser aux traces qui permettent d'accéder à l'expérience résistante et au sens que chacun et chacune conférait à son combat clandestin, ainsi qu'aux sources qui offrent un accès semblable aux autres engagements après 1945 par rapport aux enjeux impériaux. La démarche implique de favoriser certains types de sources qui permettent d'accéder aux pensées et aux idées. Les prochains chapitres s'appuieront principalement sur de nombreux témoignages, des entretiens effectués par des universitaires ou journalistes, des essais rédigés par les individus eux-mêmes, ainsi que des articles de journaux et autres formes de prises de parole. Certaines de ces sources nécessitent quelques considérations méthodologiques, notamment quant à la constitution des témoignages d'anciens résistants et d'anciennes résistantes.

Ce chapitre tient à offrir une lecture de l'expérience résistante centrée sur l'expression des principes au cœur de l'engagement à l'échelle individuelle. Il vise à établir une conception incarnée et nuancée des principes qui guidaient le combat à travers l'étude de diverses expériences personnelles de la Résistance et en s'intéressant au sens que chaque individu accordait à sa résistance. Par la réflexion méthodologique qu'il met de l'avant et par la compréhension de la Résistance comme une expérience initiatrice (ou dans certains cas, de continuité) de parcours engagés, il servira d'ancrage pour l'étude de plusieurs trajectoires individuelles dans leur rapport à l'Empire et à l'impérialisme jusqu'en 1962.

Le corpus : caractéristiques et contextes de production

Les témoignages de l'expérience résistante

« La mémoire a le pouvoir de connaître de l'intérieur »¹, a écrit François Bédarida. Les témoignages des anciens résistants et anciennes résistantes sont une source inestimable pour accéder à l'expérience résistante à l'échelle individuelle et révéler ce qui a pu être pensé ou valorisé au fil des combats de tous les individus au cœur de notre étude. Le regard qu'ils offrent sur les années 1940-1944 ajoute nuances et précisions aux conclusions tracées à partir des journaux clandestins, débats à l'Assemblée, conférences et autres archives couvrant une plus large échelle que les sources mobilisées jusqu'ici.

Les témoignages d'anciens résistants et anciennes résistantes se présentaient sous quelques formes et ont tous été rédigés *a posteriori*, parfois longtemps après les

¹ François Bédarida, « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine » dans *Histoire, critique et responsabilité*, François Bédarida, Gabrielle Muc, et Michel Trebitsch, dirs., (Bruxelles: IHTP, CNRS, 2003), 227.

événements. Les « récits » qui cherchaient d'abord à raconter l'expérience résistante composent une première catégorie. Suivent les « entretiens » qui ont été dirigés par un ou une interviewer et qui abordaient parfois une séquence chronologique, parfois des aspects ou des thèmes plus précis, et où l'interviewer était aussi impliqué dans la construction du témoignage par la direction qu'il ou elle lui donnait.² D'autres se présentent sous la forme d'un essai, comme l'ouvrage de l'ancien responsable régional de Libération-Sud Alban Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance* (1956)³. Avec son essai, Vistel cherchait à saisir l'« esprit » de la Résistance, presque exempt de notions chronologiques, sans pour autant délaisser la position du témoin au sens de celui qui a vu et vécu la Résistance.

L'analyse des témoignages requiert de l'historien et de l'historienne un certain nombre de précautions. Certaines, plus générales, prescrivent d'abord de « connaître du témoin tout ce qui permettra d'éclairer la teneur de son témoignage. [...] C'est le témoin qui fait le témoignage et non l'inverse »⁴, souligne Christophe Prochasson, comme il doit « s'intéresser en priorité à la façon dont le témoignage est né, à ses modalités de production »⁵. D'autres précautions, en revanche, sont plus spécifiques à la construction de la connaissance et à la consolidation de la mémoire après la Libération. En raison de la nature de la lutte clandestine et des dangers qui y étaient liés, il était quasiment inconcevable pour les résistants et résistantes, en particulier les responsables d'organisations, de tenir un journal de bord.⁶ Se faire capturer avec un tel journal aurait

² Denis Peschanski, « Effets pervers » dans *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Danièle Voldman, dir. (Paris: Les Cahiers de l'IHTP, 1992), 48.

³ Alban Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance* (Lyon: Lug, 1955).

⁴ Christophe Prochasson, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 4, 48 (2001): 164.

⁵ Citation de Pierre Laborie dans Philippe Artières et Pierre Laborie, « Témoignage et récit historique », *Sociétés et représentations* 1, n° 13 (2002): 204.

⁶ Des journaux de résistants comme Valentin Feldman et Jean Guéhenno, ainsi que quelques autres, font figures d'exception. Valentin Feldman, Léone Teyssandier-Feldman et Pierre-Frédéric Charpentier. *Journal de guerre (1940-1941): imbéciles, c'est pour vous que je meurs!*

pu potentiellement compromettre famille et amis, mais aussi réseaux, organisations et opérations.⁷

Les anciens résistants et anciennes résistantes qui ont pris la plume étaient bien conscients des défis imposés à leur mémoire comme à celle de leurs camarades et ont généralement fait preuve d'une grande transparence à cet égard. Dans un segment entièrement dédié aux « Avertissements », Pierre-Henri Teitgen, fondateur du journal *Liberté* et membre du comité directeur de Combat, mettait en garde contre sa capacité à relater son expérience avec exactitude. « Puis-je ajouter, écrivait-il, que, sottement, je n'ai jamais réalisé que le quotidien dans lequel je vivais deviendrait un jour de l'Histoire. N'ayant tenu ni journal, ni agenda, j'ai dû me fier souvent à ma seule mémoire; il se peut donc que j'aie commis quelques confusions, quelques erreurs de date ou de lieu »⁸.

Ses propos rejoignaient ceux de Germaine Tillion, du Musée de l'Homme, qui rappelait que « lorsqu'on étudie une période définitivement achevée et sur laquelle on ne possède que peu de documents datés, un certain glissement des souvenirs constitue un péril majeur : ce qu'on pensait en 1942, on croit, de très bonne foi, l'avoir pensé dès 1941 »⁹. Pour la présente étude, à moins que des moments charnières (évolution de la situation militaire, arrestation, déportation, etc.) n'aient influencé sans équivoque la pensée d'un individu, l'exposition d'une certaine conception du monde dans un témoignage doit être comprise moins comme l'expression d'une pensée à un moment très précis et davantage comme une pensée approximativement située. L'analyse est axée sur des tendances, sur

Tours: Farrago, 2006; Jean Guéhenno, *Journal des années noires, 1940-1944* (Paris: Gallimard, 2002).

⁷ Frenay, *La nuit finira*, 12-13.

⁸ Pierre-Henri Teitgen, *Faites entrer le témoin suivant. 1940-1958, de la Résistance à la Ve République* (Rennes: Ouest-France, 1988), 6.

⁹ Germaine Tillion, *Combats de guerre et de paix* (Paris: Seuil, 2007), 107.

ce qui a été pensé à un certain moment plutôt que lors d'une journée particulière.

En introduction de son ouvrage, Frenay tenait également à se prononcer sur la fidélité de son témoignage, dont il se montrait inquiet. Il se souvenait avec précision de certains événements, mais les trois décennies qui le séparaient de la Résistance avaient assurément engendré quelques oublis. Frenay offrait ainsi un rassemblement de souvenirs qui, grâce au recours à de nombreux témoignages recueillis a posteriori notamment par les instances officielles ou par lui-même auprès de ses camarades, pouvaient être « rafraîchis et complétés », étape essentielle dans la mesure où la clandestinité ne permettait pas de tenir un journal. L'exercice de reconstitution méthodique des événements lui a fait revivre les émotions qui l'habitaient alors : « l'ardeur, l'espoir, l'illusion, le découragement, la colère, la peur. »¹⁰

Notons la résurgence des sentiments - ou plus généralement de ce qui a été ressenti ou pensé à tel ou tel moment - chez Frenay, puisque nombreuses et nombreux étaient celles et ceux qui rapportaient avoir vécu la même expérience lors du rassemblement de leurs souvenirs. Claude Bourdet faisait d'ailleurs état de l'appréhension, puis de la difficulté à revivre à nouveau ces sentiments et de se remémorer ces pensées : « Ce n'est pas la gloire, l'héroïsme et le pittoresque qui ont marqué pour nous ce temps-là, mais une tension dont le souvenir me devient physiquement présent dès que j'essaie de reconstituer les événements, écrivait-il. Si je raconte cela c'est pour que l'on mesure mieux combien, pour la plupart d'entre nous, la rédaction de ces souvenirs a été une tâche moralement difficile »¹¹.

Charlotte Delbo trouvait, quant à elle, particulièrement difficile de relater son expérience

¹⁰ Frenay, *La nuit finira*, 12-13.

¹¹ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 11-12 et 14.

des camps. Ayant été déportée à Ravensbrück, elle affirmait qu'il était « presque impossible, plus tard, d'expliquer avec des mots ce qui est arrivé à l'époque où il n'y avait pas de mots. »¹² Cette difficulté exprimée par Bourdet et Delbo devient une richesse pour l'historien ou l'historienne qui les aborde. Elle génère dans les récits les indices qui permettent le mieux d'apprécier l'expérience de la Résistance à l'échelle individuelle et collective, cette expérience marquante, voire déterminante dans la vie de chacun de ces individus et qui leur a servi de référent dans plusieurs cas après la guerre.

La richesse de ces souvenirs, engendrant davantage qu'une simple narration d'un événement, permet à l'historien et à l'historienne de profiter de la part de « réflexivité politique » et de la « dimension morale »¹³ qui bonifient le récit d'une situation donnée par les pensées qui l'ont accompagnée, des éléments particulièrement utiles à la présente démarche. Les témoignages d'anciens résistants et anciennes résistantes offraient un discours bien différent de la synthèse obligée des principes à des fins de propagande qui se retrouvait dans les journaux clandestins. Alors que la presse clandestine présentait une conception essentialisée généralement dénuée de nuances, les témoignages donnaient accès à la subjectivité du regard porté sur l'expérience de chacun.

La mémoire était bien souvent la principale (voire, dans certains cas, la seule) source d'information, même si celle-ci a pu évoluer ou s'être graduellement cristallisée *a posteriori* au rythme d'amitiés brisées ou nouvellement formées, au gré de nouvelles expériences et face à de nouveaux impératifs (politiques, sociaux, mémoriels, etc.). « Dès que le témoin s'éloigne du récit de sa propre expérience, par exemple sous l'influence de lectures ultérieures ou de légendes qui viennent troubler son récit personnel, il perd de

¹² Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours, Auschwitz et après, III* (Paris: Éditions de Minuit, 1971), 13.

¹³ Prochasson, « Les mots pour le dire », 162.

sa fiabilité »¹⁴, précise Prochasson. Florence Descamps, spécialiste des archives orales, souligne d'ailleurs la nécessité de tenir compte des failles de la mémoire, mais aussi des possibles interférences avec la mémoire entre l'événement et le témoignage, deux éléments indissociables du témoignage rétrospectif.¹⁵ À cela s'ajoutent les risques liés à la mise en récits d'expériences vécues par des actrices et des acteurs connus du public, ce qui était le cas de la plupart des individus sur lesquels l'accent sera mis, qui pouvaient être tentés par la recherche de reconnaissance, par l'autocensure, ou tout simplement par la volonté de transmettre un message façonné aux générations présentes et à venir.¹⁶

Le témoignage s'avère donc un regard, au croisement de la mémoire et de la conjoncture de sa mise en récit, puisqu'il implique la notion de transfert : on écrit pour quelqu'un et pour atteindre un certain objectif. En ce sens, « le témoignage n'est pas la perception même : c'est un récit, une narration impliquant un processus de transfert du témoin à celui qui reçoit le témoignage. »¹⁷ L'idée n'est pas d'attester ou non de la fiabilité chronologique de telle ou telle pensée, mais bien de les aborder en considérant qu'elles ont bien été pensées, tout en étant conscient des éventuelles distorsions de la mémoire.

Les témoignages ont toutefois légué une matière inégale pour l'étude des motivations de l'engagement en résistance. Un ouvrage comme *D'une Résistance à l'autre* (1965) de Georges Bidault, rédacteur en chef de *Combat* entre février et avril 1942, directeur du Bureau d'information et de presse ensuite, membre puis président du Comité national de

¹⁴ *Ibid.*, 164.

¹⁵ Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation* (Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001), 487 et 490-91.

¹⁶ *Ibid.*, 491.

¹⁷ François Bédarida, « Méthodologie et pratique de l'histoire du temps présent » dans *Histoire, critique et responsabilité*, François Bédarida, Gabrielle Muc et Michel Trebitsch, dirs. (Bruxelles: IHTP, CNRS, 2003), 68.

la Résistance (CNR) à partir de 1943, président du Gouvernement provisoire de la République française en 1946 puis président du Conseil en 1949-50 (MRP), était largement motivé par l'engagement politique de son auteur au moment de sa parution. Son témoignage a été publié en pleine présidence gaullienne à un moment où il s'opposait particulièrement aux politiques du Général et s'inscrivait en continuité avec le devoir qu'il s'est fait de ressusciter le CNR pour défendre l'Algérie française en 1962 aux côtés de Jacques Soustelle qui avait tenu des rôles importants au sein de la France libre, élu député UDSR après la Libération, devenu secrétaire général du RPF, et nommé gouverneur général de l'Algérie en 1955.¹⁸ Bidault y traduisait sa volonté de rectifier des éléments de la période 1939 et 1945 dont plusieurs qui impliquaient de Gaulle. L'objectif était davantage d'offrir un autre regard - le sien - sur certains événements, que de proposer des réflexions sur son expérience avec vingt ans de recul, résultant en un ouvrage peu réflexif quant aux motivations profondes de son engagement dans la Résistance. Près de trente ans après la Libération, Henri Frenay publiait lui aussi un témoignage, *La nuit finira* (1973), parce qu'il ressentait le besoin de rectifier certains éléments que les historiens et historiennes ou d'autres résistants et résistantes, notamment le général de Gaulle, ont affirmés.¹⁹

Dans la foulée de l'expulsion de Klaus Barbie en France en 1983 (et de son procès qui suivra en 1987), Lucie Aubrac, cofondatrice du mouvement Libération-Sud, réagissait, quant à elle, au récit erroné de l'arrestation de son mari Raymond Aubrac²⁰ et de Jean Moulin à Caluire le 21 juin 1943 qui avait été établi. Elle a rédigé *Ils partiront dans l'ivresse : Lyon, mai 43 - Londres, février 44* (1984)²¹ dans lequel elle racontait sa version

¹⁸ Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre* (Paris: Odile Jacob, 1996), 285.

¹⁹ Henri Frenay. « De Gaulle et la Résistance », *Preuves*, n° 70, décembre 1956, 78-84, cité dans Douzou, *La désobéissance*, 107.

²⁰ La lecture du témoignage de Raymond Aubrac complète ceux de Lucie. Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde* (Paris: Odile Jacob, 1996).

²¹ Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse : Lyon, mai 43 - Londres, février 44* (Paris: Seuil, 1997 [1984]).

des faits, en écrivant un récit bien détaillé des semaines qui ont précédé l'arrestation à Caluire puis de l'évasion de Raymond dans les mois qui ont suivi. Son récit a été entièrement consacré à l'action et à l'enchaînement des événements, que ce soit un repas partagé avec Raymond, une lessive de chaussette, la naissance de sa fille à Londres ou les préparatifs de l'évasion de son mari, et n'offrait pas de réflexion sur les principes qui ont motivé son engagement. La joute mémorielle et plus généralement le contexte politique semblaient donc porter les auteurs tels Bidault, Aubrac et Frenay à délaissé une part de réflexivité au profit du récit de « ce qui s'est passé ».

Quant à elle, la volonté d'affirmer et de consolider un héritage par le témoignage tendait à laisser une place plus importante aux sens donnés au combat. Dans les entretiens tenus avec l'historienne Corinne Bouchoux et publiés en 1997 sous le titre *Cette exigeante liberté*, Lucie Aubrac relate ses nombreuses rencontres avec des étudiants de collèges et de lycées lors desquelles elle leur témoignait de l'idéal qui animait la résistance au nazisme en France.

Devant mes jeunes auditeurs, rapportait-elle, il est un mot qui me vient aux lèvres plus souvent que n'importe quel autre. Ce mot, j'ai voulu qu'il figure en tête de ces entretiens où j'évoque mes engagements successifs, depuis ma participation aux bagarres de rue contre les militants de l'Action française et les Jeunes Patriotes, dans les années 1930, jusqu'à mes combats d'aujourd'hui contre les inégalités et le racisme - notamment au côté de ceux que l'on nomme les « sans-papiers » - en passant par mon action au sein de l'un des principaux mouvements de la Résistance, à partir de l'automne 1940. Exigeante, la liberté l'a été avec moi, la rebelle, la réfractaire, en m'obligeant à m'engager et, en fin de compte, à m'accomplir. Il s'agit d'abord de ne pas accepter les contraintes que

d'autres cherchent à nous imposer.²²

Cette exigeante liberté s'inscrivait ainsi dans une tout autre démarche que *Ils partiront dans l'ivresse*. Aubrac y liait de manière explicite sa résistance dans un continuum militant pour la liberté, une posture de refus et d'humanisme qui l'a portée tout au long de sa vie de militantisme. À l'instar de plusieurs autres camarades, son témoignage explicitait une véritable réflexion quant aux fondements qui ont guidé ses actions.

Les sources après 1945

L'étude des positions face aux enjeux impériaux qui suivra dans les deux prochains chapitres a été contrainte en partie aux archives produites par des mouvements ou des groupes pour la période 1940-1944, faute de sources individuelles significatives. Les principes et le sens du combat clandestin explicités dans le présent chapitre serviront tout de même de référence pour l'interprétation des archives issues d'organisations. Les prises de paroles individuelles seront également soulignées chaque fois qu'elles se présenteront. Puis, à partir de la Libération, les sources individuelles deviennent considérablement plus nombreuses accessibles : la focale peut se concentrer presque exclusivement sur les acteurs et les actrices jusqu'en 1962.

L'engagement s'est traduit de plusieurs façons après la Libération. Certains et certaines sont entrés en politique, ont suivi la voie médiatique, ou encore ont choisi une carrière intellectuelle. Toutes ces avenues offraient une tribune de choix aux individus qui les ont empruntées, et de nombreuses traces (écrites en majorité) subsistent de leurs engagements face aux enjeux impériaux. Plusieurs témoignages ont aussi été publiés sur les engagements post-1945. Similaires dans la forme à ceux qui relataient l'expérience

²² Lucie Aubrac et Corinne Bouchoux, *Cette exigeante liberté : entretiens avec Corinne Bouchoux* (Paris: Archipel, 1997), 7.

résistante, ils ont toutefois été écrits en s'appuyant sur de meilleures sources d'informations que la seule mémoire des événements décrits. Généralement moins portés par un souci d'héritage ou de mémoire, les témoignages post-1945 soumis à l'examen visaient davantage à rectifier un débat, étaler une réflexion, expliquer une position idéologique ou politique, ou à offrir un mélange de ces quelques éléments, comme l'ont fait les ouvrages de Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie* (1956), de Bidault, *D'une résistance à l'autre* (1965), et de Mandouze, *Mémoires d'outre-siècle, tome 1. D'une résistance à l'autre* (1998).

L'essai était également une tribune favorisée pour traiter des enjeux impériaux. Claude Bourdet, dans son ouvrage *L'Afrique du Nord et nous* [1973] préfacé par Léopold Sédar Senghor, cherchait à raconter l'histoire de l'Afrique du Nord, tout en consacrant la moitié du texte à l'évolution de sa perspective par rapport à l'impérialisme de la France, des années 1930 à la décolonisation de l'Algérie. Bourdet s'y exprimait sans retenue sur son parcours intellectuel, de sa formation scolaire sous la III^e République, à sa résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis à sa prise de conscience des enjeux impériaux face à la situation indochinoise dans la deuxième moitié des années 1940. L'analyse peut ainsi bénéficier d'un accès privilégié aux facteurs d'évolution de sa conception de l'Empire et de l'impérialisme. Germaine Tillion était elle aussi portée vers l'essai pour développer ses réflexions par rapport à la situation algérienne, dégageant, dans un ensemble de textes contemporains des événements ou publiés immédiatement après 1962, une pensée profonde développée à partir de ses contacts répétés et de longue date avec la population algérienne.

Enfin, signatures de lettres ouvertes, participation à des comités, soutiens ou critiques apportés à des projets politiques, ainsi que toutes autres formes de prises de parole ou appuis à une cause se grefferont à notre analyse. Du lot, la publication d'articles dans les journaux s'avérait, à l'instar des essais et des témoignages, une plateforme de choix pour

l'expression des différentes postures par rapport aux enjeux impériaux. Des anciens résistants, comme Albert Camus, ont abondamment publié dans les journaux, d'abord à *Combat* de 1944 à 1947, puis à *L'Express* entre 1955 et 1956, tout comme Claude Bourdet à *Combat* et à *France-Observateur*.

Le combat à l'échelle individuelle

La Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale prenait forme dans l'action. Elle émergeait de « la conviction qu'il fallait faire quelque chose »²³, de la nécessité d'agir pour « entrer en rupture avec l'armistice et l'acceptation de la défaite »²⁴. Même si l'action était l'élément principal à travers lequel elle existait et se réalisait, « la Résistance va au delà [sic.] de la guerre parce qu'elle est le refus des compromis qui abaissent l'homme »²⁵, écrivait Vistel.

De nombreuses considérations personnelles pouvaient mener à s'engager dans la résistance : « [...] ce sont les juifs légitimement inquiets de l'antisémitisme féroce du nazisme et des mesures prises par Vichy : de nombreux emplois privés et publics sont désormais interdits aux israélites français qui progressivement se sentent poussés dans une espèce de ghetto. Ce sont aussi des francs-maçons révoqués car tombant sous le coup de la loi interdisant les sociétés secrètes; des communistes traqués par le gouvernement, comme l'ont été par Hitler leurs camarades allemands »²⁶, énumérait Frenay. Outre ces ressorts plus personnels, une motivation viscérale fédérait tous ces engagements : la

²³ Aubrac et Bouchoux, *Cette exigeante liberté*, 58; Francis Crémieux, *Entretiens avec Emmanuel d'Astier* (Paris: Pierre Belfond, 1966), 79.

²⁴ François Marcot, « Réflexions sur les valeurs de la Résistance » dans *Mémoires et histoire : la Résistance*, Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie, dirs. (Toulouse: Privat, 1995), 85.

²⁵ Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance*, 16.

²⁶ Frenay, *La nuit finira*, 92.

défense de certains principes au nom desquels on estimait qu'il valait mourir. Ceux-ci étaient explicités dans les journaux clandestins et étaient à juste titre présentés dans l'historiographie comme les principes fondamentaux qui guidaient l'action.

La très grande majorité des témoignages utilisés pour notre étude avaient favorisé une approche chronologique et présentaient une suite d'événements. L'action y était prépondérante, au point où certains regrettaient qu'elle occupe parfois tout l'espace. Pierre-Henri Teitgen déplorait par exemple de s'en être trop tenu au déroulement des événements et de ne pas avoir assez abordé ce qu'il a pensé à certains moments : « Je viens de la relire [l'entrevue fictive qu'il a créée pour narrer son récit]. Je la trouve plate : des faits, dans un ordre chronologique, sans qu'apparaisse suffisamment ce que j'ai pu en penser et en pense encore »²⁷. En revanche, comme Henri Frenay le mentionnait dans l'introduction de son ouvrage, la résurgence des sentiments et des pensées au moment de l'écriture occupait une certaine place (même si inégale) dans plusieurs récits et ce sont ces éléments qui permettent d'accéder à la part de l'expérience résistante significative pour cette étude. Ce type de réflexion se présentait d'abord sous une forme consciente, comme chez Christian Pineau qui pouvait se montrer fidèle aux pensées qui ont été les siennes au moment des événements grâce à des notes prises à Montluc et à Buchenwald qu'il a « miraculeusement rapportées en France à la libération des camps »²⁸ et dont il souhaitait ne rien modifier pour transmettre au mieux ses sentiments et ses jugements d'alors. Cette approche résonnait également auprès de Philippe Viannay : « Comment - et c'est à cela que se limitera l'exploration de ma mémoire - fut accueillie, aidée, rejetée l'action qu'avec d'autres j'entrepris et animai après la Défaite et pendant l'Occupation ? Comment, durant ces jours, au long de mon itinéraire, m'apparurent alors la France et les

²⁷ Teitgen, *Faites entrer le témoin suivant*, 521.

²⁸ Christian Pineau, *La simple vérité, 1940-1945* (Paris: Julliard, 1960), 5.

Français ? »²⁹

Même si certains individus affirmaient leur volonté d'exposer leurs pensées, cela ne se traduisait pas pour autant par une expression fréquente des principes au cœur de leur engagement. La lecture des témoignages montre que même chez les auteurs et les autrices qui indiquaient y accorder une importance singulière, les références y étaient rares. Les quelques références aux principes qui guidaient le combat s'avéraient toutefois très explicites par moment et témoignaient du poids considérable de leur influence dans le combat clandestin, rejetant l'hypothèse que ceux-ci étaient largement subordonnés à l'action. D'autres références se glissaient de manière plus subtile : elles s'intégraient au récit comme une trame de fond à interpréter en regard du parcours militant ou engagé des actrices et des acteurs sur l'ensemble de leur vie. Ces principes n'étaient alors ni discutés ni remis en question. Ils étaient à la source de l'engagement et des choix qui rythmaient l'action.

Le sens de l'engagement

Les principes qui soutenaient la Résistance ont déjà été abordés par les historiens et historiennes : les travaux d'Alya Aglan, de H. R. Kedward, de François Marcot et de Cécile Vast notamment, ont mis en relief certaines valeurs au cœur du combat.³⁰ Les travaux de Marcot et de Vast s'appuient en majeure partie sur la presse clandestine, notamment sur les trois plus importants journaux non communistes de zone Sud. Ces sources offrent une

²⁹ Philippe Viannay, *Du bon usage de la France : Résistance, journalisme, Glénans* (Paris: Ramsay, 1988), 13.

³⁰ Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? »; H. R. Kedward, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy : 1940 - 1942, idées et motivations* (Seysse: Champ Vallon, 1989); Marcot, « Réflexions sur les valeurs de la Résistance »; Vast, « Sur l'expérience de la Résistance ».

conception globale du rapport de la Résistance à certains principes, mais ne peuvent en offrir qu'une conception essentialisée, du moins synthétisée, en raison des impératifs liés à la propagande. Nous poursuivons ainsi davantage la démarche entreprise par Aglan et Kedward, qui interroge également des perspectives individuelles pour interpréter les différentes expressions de ces principes au sein du combat clandestin et, dans le cas de la présente étude, sur la période 1940-1962.

À l'origine de l'engagement de Philippe Viannay et de ses camarades, par exemple, se trouvait un unique point de rassemblement : « notre équipe commençante, formée dans l'action, [n'a] eu comme dénominateur commun qu'une attitude morale et une volonté d'affirmer une liberté »³¹. Cet extrait souligne bien les deux niveaux dont il était question : celui de l'action, manifeste, immédiate et quotidienne, et celui d'un principe, la liberté, qui motivait l'engagement et qui rassemblait pour une cause commune. À l'instar de Viannay, le poète René Char illustre la place centrale de la liberté dans le combat qu'il menait avec ses compagnons : « À tous les repas pris en commun, nous invitons la liberté à s'asseoir. La place demeure vide mais le couvert reste mis »³². Chaque jour il espérait la liberté et c'est pour la retrouver qu'il prenait part à la Résistance.

L'ouvrage d'Alban Vistel étalait cette même conception de la place fondamentale des idées dans la Résistance française en abordant la question en termes de « fondements spirituels ». Il traçait entre autres un parallèle directement inspiré de l'Allégorie de la Caverne formulée par Platon, où chaque résistant rompait avec « la médiocrité du passé [...] l'injustice et [l']avilissement » pour découvrir « un sens à l'existence » fondé sur des valeurs humanistes et pures. « Il apparaît donc, conclut Vistel, que l'homme isolé fut

³¹ Viannay, *Du bon usage de la France*, 30-31.

³² Guillaume Piketty et Raymond Aubrac, *Résister : les archives intimes des combattants de l'ombre* (Paris: Textuel, 2011), 46.

conduit au choix par des mobiles d'ordre purement spirituel. »³³ Il soutenait ainsi que les mobiles spirituels étaient à l'origine de l'engagement en résistance.

Le parallèle avec l'Allégorie de la Caverne posait toutefois le problème de l'action, absente du monde platonicien des Idées. Vistel précisait donc que bien que « l'Éthique prévalait sur le Politique » au sein de la Résistance, celle-ci était indissociable de son ambition fondamentale d'une révolution politique « au nom de principes éthiques et pour la libération de l'homme. »³⁴ Vistel admettait ainsi les rapprochements entre la République de Platon et la Résistance, qui a émergé des réalisations éthico-spirituelles à l'échelle individuelle, à la nuance près que cette dernière était aussi fondée sur l'idée d'une révolution politique. La Résistance s'y était surtout engagée à partir de 1942 alors qu'au nom de principes éthiques puisés dans les traditions humanistes chrétiennes et républicaines de la France, elle s'imposait comme « un volontariat pour l'affirmation de valeurs essentielles, une tension vers une révolution sociale et politique, un long combat par toutes les armes possibles. »³⁵ Le portrait qu'en dressait Vistel tendait par le fait même à contredire l'affirmation de François Marcot qui avançait que « la résistance n'appartient pas au monde des idées »³⁶, en replaçant les idées au cœur de l'expérience.

La synthèse de Vistel rejoignait celle de plusieurs résistants et résistantes bien connus, comme Lucie Aubrac pour qui un ensemble de principes, en particulier la liberté, se trouvait au cœur de ses engagements successifs. Que ce soit à travers ses engagements dans différentes causes en lien avec la condition féminine, l'indépendance de l'Indochine ou en soutien avec ses compatriotes qui avaient refusé de combattre en Algérie, et bien sûr, la Résistance, les mêmes principes l'ont guidé : la liberté, la dignité humaine et le

³³ Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance*, 85.

³⁴ *Ibid.*, 171.

³⁵ *Ibid.*, 83.

³⁶ Marcot, « Réflexions sur les valeurs de la Résistance », 81.

refus du racisme.³⁷

Situation similaire pour Frenay qui, dans une conférence qu'il a donnée à Toulouse en septembre 1938, évoquait déjà la force des idées qui l'animaient et l'enjeu central que leur défense représentait dans un affrontement à venir contre le Reich. Les ennemis de l'Allemagne, avançait Frenay, étaient alors les démocrates, les humanistes et les libéraux. Une guerre contre l'Allemagne s'annonçait ainsi non seulement un affrontement armé, mais aussi une guerre d'idées, où la liberté et la conception du monde française devaient être défendues au même titre que les vies françaises et le territoire national.³⁸

L'entrée en résistance de Teitgen doit être comprise de la même façon, alors qu'il s'est engagé en raison de l'opposition fondamentale du nazisme et de la révolution nationale de Vichy à ses propres valeurs. Chrétien et démocrate, Teitgen ne pouvait admettre ni les concepts racistes des nazis ni le remplacement du triptyque républicain par celui de la Révolution nationale.³⁹ La démarche de Teitgen était profondément empreinte de son héritage républicain et chrétien qu'il était prêt à défendre au péril de sa vie contre deux systèmes de valeurs qui les contredisaient et les menaçaient. Il liait également son entrée en Résistance en 1940 et au MRP en 1944 puisqu'il a consacré sa vie à « la défense contre toutes les violences, les tyrannies, la raison d'État et les puissances d'argent »⁴⁰ et à défendre la dignité de la personne humaine. Son humanisme l'a donc porté dans la

³⁷ Aubrac et Bouchoux, *Cette exigeante liberté*, 7.

³⁸ Frenay, *La nuit finira*, 27-28.

³⁹ Teitgen, *Faites entrer le témoin suivant. 1940-1958*, 23. Teitgen ajoute que le triptyque « Travail, Famille, Patrie » ne pouvait exclure celui de « Liberté, Égalité, Fraternité » et renvoyait au préambule de la constitution de 1848 les réunissait. Le IV^e article du préambule de la constitution de 1848 stipulait qu'« elle a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Elle a pour base la Famille, le Travail, la Propriété, l'Ordre public. » <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1848-iiie-republique.5106.html>

⁴⁰ *Ibid.*, 527.

clandestinité comme dans la vie politique d'après-guerre. Les résistances d'Aubrac, de Frenay et de Teitgen s'inscrivaient ainsi en adéquation avec l'engagement plus général de leur vie, au nom de principes qui ont guidé leurs actes avant, pendant et après la Résistance. Ils incarnaient en ce sens la révolution politique fondée sur des principes éthiques et spirituels pour la libération de l'Homme dont traitait Vistel.

Il peut en être dit autant d'une autre catégorie d'individus - les fonctionnaires - dans laquelle se trouvait Christian Pineau. Comme Robert Lacoste, Jean Cavallès ou Jean Moulin, pour lesquels le service de l'État prime sur les intérêts individuels, Christian Pineau était un fonctionnaire pour qui la Résistance lui permettait de défendre l'intérêt général. Dans l'introduction de leur ouvrage collectif sur Pineau, Alya Aglan et Denis Lefebvre soulignent l'évolution éthico-spirituelle décrite par Vistel qui s'est opérée à l'échelle individuelle chez le fondateur de Libération-Nord : « Il appartient ensuite à une catégorie de personnes, des personnalités, au sens propre du terme, qui ne se déterminent qu'en fonction d'elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles sont véritablement et totalement indépendantes, simplement mues par la croyance en un certain nombre de principes intangibles. Là se situe précisément l'exercice de la liberté. »⁴¹ Pour un homme comme Pineau, le service public signifiait la tenue d'une certaine ligne de conduite et la primauté des principes républicains sur d'autres. L'entrée en résistance s'inscrivait ainsi en continuité directe avec son parcours de syndicaliste puis de fonctionnaire.

Christian Pineau relatait par ailleurs une discussion avec un de ses bons amis peu après la défaite française de 1940, un ami qu'il estimait très proche sur les plans intellectuel et idéologique, mais qui, pourtant, n'a pas pris part à la Résistance comme lui. S'ensuivait une réflexion sur la part irrationnelle qui poussait à s'engager.

⁴¹ Alya Aglan et Denis Lefebvre, éd. *Christian Pineau : de Buchenwald aux traités de Rome* (Paris: B. Leprince, 2004), 8.

Nous nous apercevons soudain que nous n'avons pas la même âme. Peut-être, au même moment, dans toute la France, s'opère ce reclassement des valeurs et des hommes, en catégories dont nous ne soupçonnions pas qu'elles se créeraient un jour. Nous vivons un des moments de l'Histoire où le choix se fait dans le cœur de chaque homme pour des raisons qui échappent aux règles de la logique comme au souci de soi-même.⁴²

Pineau évoquait la « passion », le choix du « cœur » pour lequel le « souci de soi-même » était subordonné au bien commun. Il signalait aussi l'opération d'un reclassement des valeurs qui s'effectuait, révélatrice de la confrontation des principes de chaque individu face à un tel événement. Pineau marquait, quant à lui, un refus « d'infléchir l'orientation de [ses] idées »⁴³, pour reprendre les termes de H. R. Kedward, un acte loin d'être étranger à la droiture du parcours de fonctionnaire et de syndicaliste de l'homme.

La liberté et la fraternité incarnées dans l'expérience individuelle

Au-delà de l'« Éthique » qui menait à l'engagement et qui influençait l'action, certains principes étaient associés à des expériences très concrètes. Les témoignages relataient une conception incarnée de la liberté et de la fraternité et mettent en lumière les rapports particuliers que les résistants et résistantes entretenaient avec ceux-ci.

Pour eux et pour elles, la liberté occupait une place bien particulière du fait qu'elles et ils en étaient individuellement et collectivement privés. « La Résistance doit ainsi être comprise comme un moment de liberté, rare moment de l'histoire où les hommes peuvent véritablement l'éprouver »⁴⁴, écrit Aglan. L'aspiration à retrouver la liberté

⁴² Pineau, *La simple vérité*, 68.

⁴³ Kedward, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*, 83.

⁴⁴ Aglan, *Le temps de la Résistance*, 31.

agissait comme une des grandes causes pour lesquelles plusieurs s'engageaient, et demeurait le phare qui guidait l'action et lui donne un sens tout au long de la guerre.

L'arrestation et l'emprisonnement, qui signifiaient la suppression de la liberté, menaçaient à tout moment les résistants et résistantes. Christian Pineau, qui s'est fait passer les menottes par deux policiers allemands, en témoignait : « Le grand blond sort alors une paire de menottes de sa poche, me retourne les bras. Un déclic affreux marque la fin de ma liberté »⁴⁵. Toutefois, le caractère éprouvant du combat clandestin générait chez certains individus un autre rapport pour le moins particulier à la liberté. Claude Bourdet, épuisé, accueillait ainsi avec peur et inquiétude, mais aussi avec grand soulagement son arrestation. Il évoquait plus tard l'insoutenable tension qui pesait sur lui comme sur chacun et chacune de ses camarades dans l'ombre, une tension qu'il ressentait physiquement chaque fois qu'il devait se replonger dans ses souvenirs de la période : luttes, obstacles, malentendus et suspicions caractérisaient chaque instant. Bourdet avouait avoir ressenti un « affreux soulagement » lors de son arrestation : « c'était la fin de responsabilités trop lourdes. »⁴⁶ Les sentiments qui accompagnaient ce souvenir correspondaient en tous points à ceux de Pierre-Henri Teitgen, arrêté par la Gestapo le 6 juin 1944. Teitgen témoignait avoir ressenti un immense soulagement, « une bienheureuse détente comme celle qu'on éprouve en déposant un trop lourd fardeau » alors que s'achevait pour lui la paranoïa des filatures et des pièges, l'appréhension de son arrestation ou de celle de ses camarades et la fin de ses trop importantes responsabilités.⁴⁷

L'ambivalence des sentiments ressentis par Bourdet et Teitgen au moment de leur arrestation montre bien le poids étouffant de la vie clandestine et de la peur d'être

⁴⁵ Pineau, *La simple vérité*, 13.

⁴⁶ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 11.

⁴⁷ Teitgen, *Faites entrer le témoin suivant. 1940-1958*, 127.

interpelé par l'ennemi. Par opposition, cette charge permet aussi de comprendre un peu mieux l'anticipation de la liberté qu'une telle vie génère. Dans les extraits présentés des témoignages de Pineau, Bourdet et Teitgen, la liberté se manifestait davantage comme un état, un sentiment ou une perception que comme un principe clamé ou réclamé. En particulier, le rapport à la liberté généré par l'illégalité montrait une facette essentielle de ce que signifiait résister en France pendant la Deuxième Guerre mondiale. La liberté était au centre des préoccupations et des réflexions des résistants et résistantes et motivait de plusieurs façons le combat de tous les instants.

La fraternité, autre élément central de l'aventure collective qu'était la Résistance française, était, entre autres, louangée pour ce qu'elle permettait de réaliser dans le combat commun. Frenay relatait la sincère solidarité, la « chaleur fraternelle » nécessaire à la relation de confiance absolue qui devait exister pour agir dans l'illégalité, et qui permettait aux résistants et résistantes de s'engager pour plus grand que soi.⁴⁸ Vistel exposait lui aussi la puissance de la fraternité, alors que l'élan individuel initial marqué par la solitude de l'acte a progressivement laissé place à l'aventure collective auprès de camarades rebelles. La Résistance garantissait l'établissement d'un lien inséparable entre celles et ceux qui y avaient pris part.⁴⁹

L'humanisme

Les principes indissociables de l'expérience résistante, liberté, fraternité et dignité humaine et bien que peu abordés ici, égalité et justice, relevaient tous de l'humanisme autour duquel la Résistance s'est construite. L'humanisme « apparaît donc comme

⁴⁸ Frenay, *La nuit finira*, 560.

⁴⁹ Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance*, 77-78.

l'élément fédérateur, le concept qui résume l'essentiel des aspirations partagées »⁵⁰. Aglan l'a traité en profondeur : « En effet, la figure de l'homme libre ou, plus exactement, "libéré", se révèle une constante majeure du discours résistant, présente dans les éditoriaux de la presse clandestine ou dans les déclarations programmatiques de groupes aux horizons culturels, idéologiques ou sociaux très différents ».⁵¹

L'acte de résistance se faisait « à l'égard de tout ce qui est considéré comme purement inhumain »⁵². À l'instar de Teitgen qui affirmait avoir consacré ses années dans la Résistance comme sa vie entière à combattre toutes les violences au nom de la dignité de la personne humaine, Vistel soutenait que l'opposition des résistants et résistantes était motivée par des principes éthiques et pour la libération de l'homme.⁵³ Autre résistant, même discours : en réponse à la question du journaliste Francis Crémieux à savoir si les premiers résistants étaient porteurs « d'une vérité nationale », Emmanuel d'Astier répondait sans hésitation « Vérité nationale, sûrement pas. Une vérité humaine. On en revient toujours au sentiment de la dignité. Nous étions indignes d'être des hommes et nous devenions des hommes »⁵⁴. Les exemples sont particulièrement nombreux. Ajoutons au lot les voix du général de Gaulle qui, dans ses *Mémoires de guerre*, exprimait que « [le] but, c'était la libération au sens complet du terme, c'est-à-dire celle de l'homme aussi bien que de la patrie »⁵⁵, et de Georges Bidault, pour qui l'esprit de la Résistance se définissait par le sacrifice au nom des « valeurs immortelles : la liberté, la patrie, la dignité humaine »⁵⁶.

⁵⁰ Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? », 36.

⁵¹ *Ibid.*, 35.

⁵² *Ibid.*, 38.

⁵³ Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance*, 10, 171.

⁵⁴ Crémieux, *Entretiens avec Emmanuel d'Astier*, 84.

⁵⁵ Extrait des *Mémoires de guerre* de de Gaulle, *L'Appel*, Plon, 1954, 296, cité dans Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? », 35.

⁵⁶ Extrait de Georges Bidault, *Hommage à Jean Moulin*, octobre 1946, cité dans *ibid.*, 36-37.

L'humanisme s'inscrivait dans un horizon d'attente lointain et plus ou moins défini, mais son anticipation était bien présente dans les esprits. L'action menée pour « la grande cause humaine » s'immisçait dans l'expérience concrète des résistants et résistantes en inscrivant leur action « dans une prospective à long terme, embrassant l'universel. »⁵⁷ Le rôle de la France n'était pas seulement de libérer son territoire, mais aussi d'assumer « sa vocation universelle à incarner "l'avant-garde de l'humanité en marche" »⁵⁸, et de mener une « révolution dans l'Homme et pour l'Homme ». Maxime Blocq-Mascart résumait le double dessein de la Résistance française (lorsqu'arrivée à maturité) d'une part par son action immédiate pour la libération du territoire, d'autre part par son but lointain, mais surtout englobant d'une libération de l'Homme.⁵⁹

Conclusion

Depuis sa cellule à la prison de Montluc où il était détenu à la suite de son arrestation, Christian Pineau racontait qu'il voyait d'un nouvel œil la signification d'un mot comme « patrie » qu'il avait jusqu'alors méprisé pour son utilisation qu'il estimait abusive chez les figures d'autorité. Mais confronté à une exécution imminente, il était rassuré à l'idée qu'il ne mourait pas pour rien, que ses camarades continueraient le combat auquel il avait tout consenti. Qu'importait dès lors sa définition du mot « patrie » ou celle des autres, puisqu'il comprenait désormais que l'on pouvait faire quelque chose pour des mots.⁶⁰ Si la Résistance se définissait d'abord par l'action, la conviction qu'il fallait « faire quelque

⁵⁷ *Ibid.*, 40.

⁵⁸ Aglan, *Le temps de la Résistance*, 181.

⁵⁹ Maxime Blocq-Mascart, *La Résistance atteint sa majorité*, dans Maxime Blocq-Mascart, *Chroniques de la Résistance* (Paris: Corrêa, 1945), 84.

⁶⁰ Pineau, *La simple vérité*, 52-53.

chose » était issue d'une impulsion motivée par la défense d'un ensemble de principes, du besoin de « faire quelque chose pour des mots » comme l'écrivait Pineau.

Chaque action, chaque décision était guidée par un principe qui en guidait le sens.⁶¹ Souvent inconsciente ou implicite, leur intervention n'en était pas moins importante. Leurs manifestations explicites prenaient, quant à elles, encore plus de hauteur lorsqu'elles sont considérées en regard des engagements successifs de certains individus au cours de leur vie. Grâce aux témoignages de résistants et résistantes comme Aubrac, Frenay, Viannay, Vistel, Pineau et Teitgen, il est possible de prendre une meilleure mesure de l'importance de l'Éthique parmi les facteurs qui mènent les premières résistantes et les premiers résistants à s'engager, tout comme de son rôle dans le projet politique humaniste qui prenait forme dans les rangs de la Résistance au fil de la guerre. L'humanisme semblait ainsi s'imposer comme l'idée fédératrice de ces principes fondamentaux⁶², comme un legs, une continuité de la Résistance, qui se projetait dans un horizon d'attente lointain et au sein duquel les résistants et résistantes inscrivaient leurs actions. En ce sens, il occupait une part importante des grandes réflexions développées pendant la période.

Les témoignages et autres récits offrent une conception incarnée des « idées » que sont, par exemple, la liberté, la fraternité, ou encore la justice, dans le quotidien des résistants et résistantes. Ils permettent d'accéder à la manière dont les individus eux-mêmes inscrivaient leur combat clandestin dans une ligne de conduite plus large, déterminée par certains principes qui leur étaient fondamentaux : ils exposaient ainsi à la fois la force et l'omniprésence de ces idées dans l'expérience résistante.

⁶¹ Aglan, *Le temps de la Résistance*, 29.

⁶² Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? », 36.

Dès la transition vers l'après-guerre, les principes défendus par ces résistants et résistantes seront confrontés aux enjeux impériaux. Les revendications coloniales imposeront à nouveau aux anciens résistants et anciennes résistantes de réfléchir aux principes républicains et humanistes qu'elles et ils ont portés jusqu'à la Libération et de se positionner par rapport à eux. L'échelle individuelle favorisée met en lumière de nombreuses trajectoires, de la Résistance jusqu'à la décolonisation de l'Algérie. Elle montrera l'influence de l'expérience résistante sur la posture de chaque individu par rapport aux enjeux impériaux, les multiples interprétations du républicanisme et des principes de la Résistance, ainsi que les différentes conceptions de la France et de l'entité impériale chez celles et ceux qui ont mis leur vie en péril pour la défense de la patrie quelques années auparavant.

2 – Les résistants, les résistantes et l'Empire. Principes, enjeux et perceptions

La France blessée, mais toujours debout, dit à ses fils : « Défendez-moi, ne me laissez pas mutiler, ni dans mon corps, ni dans mes membres. Nos territoires d'outre-mer sont issus de mon sang, défendez-les. »

- *Défense de la France*, 15 février 1942, n° 11

Lorsque les juges allemands lui avaient reproché d'avoir pris position contre leur armée bien que n'étant pas français, il répondit en citant en allemand la célèbre phrase de Goethe : « Tout homme a deux patries, la sienne et la France. » Quand il parlait de la France, il en parlait comme un amoureux. Il disait « ma France » et c'est par pur amour de sa patrie française, de ses belles traditions libérales et civilisées, de ses longues chaînes de vertus et de sagesse [...] qu'il a donné sa vie.

- Germaine Tillion au sujet de Boris Vildé,
*Combats de guerre et de paix*¹

Les deux dernières décennies de la III^e République ont consolidé l'idée d'une « France de cent millions d'habitants » s'étalant sur cinq continents dont les territoires coloniaux et métropolitains formaient désormais un espace national indivisible.² Cette conception a

¹ Tillion, *Combats de guerre et de paix*, 95.

² Le discours de Paul Reynaud, ministre des Colonies lors de l'exposition coloniale de 1931 à Vincennes, confirme cette vision. Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962* (Paris: La Table ronde, 1986 [1972]), 125.

été favorisée par un contact massif et sans précédent entre les populations coloniales et métropolitaines lors de la Première Guerre mondiale et par l'augmentation du peuplement européen des colonies dans les années 1920 et 1930.³ La crise économique du début des années 1930 a aussi intensifié les liens économiques qui unissaient les différentes parties de « la plus grande France », alors que le repli sur les possessions ultramarines devenait, conjoncture obligeait, le mot d'ordre en métropole.⁴ La France a également proposé à l'Allemagne, voisin menaçant, de s'allier à elle pour un grand projet de « mise en valeur » du continent africain. Ce projet d'Eurafrique, partenariat pour l'exploitation coloniale, ne verra finalement pas le jour avant la Deuxième Guerre mondiale en raison de l'absence du soutien d'Hitler.⁵ Délaissé avec l'entrée en guerre (mais éventuellement repris par les nazis), il sera réinvesti par l'État français après la Libération pour faire face aux deux nouvelles grandes puissances et pour contrecarrer les élans nationalistes au sein de l'Empire.⁶

Fidèle à l'héritage de 1789, acharnée à réaliser la souveraineté du peuple, la France était en même temps « devenue un empire sans empereur ni impératrice, une nation de citoyens, qui était en même temps un empire de sujets ».⁷ D'un côté, le rapport qu'entretenait la France avec ses colonies reposait sur la conviction que les Droits de l'Homme étaient applicables à tous et que, puisque c'est la Révolution qui a instauré ces principes, la III^e République, un siècle plus tard, se devait plus que jamais de s'en faire la

³ Tyler Stovall, « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 96-97 (2005): 72-74.

⁴ Samir Saul, « Les pouvoirs publics métropolitains face à la Dépression : La conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-Mer (1934-1935) », *French Colonial History* 12 (2011): 167-191.

⁵ Chantal Metzger, « Collaboration ou exploitation ? L'Empire colonial français au service de l'économie de guerre du Troisième Reich », *Relations internationales* 3, 107 (2001): 402.

⁶ Papa Dramé et Samir Saul, « Le projet d'Eurafrique en France (1946-1960). Quête de puissance ou atavisme colonial ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4, 216 (2004): 95-114.

⁷ Stovall, « Universalisme, différence et invisibilité », 69.

protectrice et l'instigatrice.⁸ De l'autre, après la Première Guerre mondiale, le mérite attribué aux services rendus à la métropole devenait le principal critère d'accès à la citoyenneté pour les populations coloniales, passant du droit acquis à la récompense offerte. Cette logique mise de l'avant en 1918 était aussi celle qui caractérisait le projet Blum-Viollette en 1936.⁹ Le discours antiraciste de la « colonisation altruiste »¹⁰ ne se transposait pas non plus en pratiques concrètes, puisque les administrateurs trouvaient de multiples moyens de solidifier les hiérarchies raciales et genrées tant au sein des colonies qu'en métropole¹¹, renforcées par la ségrégation raciale et l'inégalité causées par le peuplement européen accru des territoires coloniaux.¹² Également, en dépit des efforts récents de l'État (comme l'exposition universelle de 1931), l'Empire et les populations qui y vivaient demeuraient mal connus de la majorité des métropolitains et métropolitaines.

L'image de l'« indigène » assimilable, presque français sans pour autant être près de le devenir, délimitait encore plus clairement le fossé qui séparait le colonisé du citoyen, tout comme elle justifiait la nécessité de la *mission civilisatrice*.¹³ L'assimilation des élites coloniales à la nation française était, quant à elle, présentée comme une manifestation concrète de cette transformation : elle servait en partie à démontrer le caractère assimilable des indigènes tout en légitimant l'exclusion de la majorité qui ne satisfaisait pas les critères d'intégration.¹⁴

⁸ Stovall, *Transnational France*, 170 et Costantini, *Mission civilisatrice*, 86.

⁹ Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », 345 et 353.

¹⁰ *Ibid.*, 351.

¹¹ Trois excellentes études de cas en Cochinchine, en métropole et en Afrique de l'Ouest française sont analysées par Boittin, Firpo et Church dans leur article « Hierarchies of Race and Gender in the French Colonial Empire, 1914-1946 », 2011.

¹² Stovall, « Universalisme, différence et invisibilité », 74.

¹³ Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « Civiliser : l'invention de l'indigène (1918-1940) » dans Pascal Blanchard, dir., *Culture coloniale en France de la Révolution française à nos jours* (Paris: CNRS éditions, 2008), 213-215.

¹⁴ *Ibid.*, 214.

Cette vision s'incarnait parfaitement chez les socialistes qui condamnaient à la fois l'injustice et l'oppression inhérente au colonialisme, tout en admettant sa « nécessité provisoire liée aux impératifs du progrès humain »¹⁵. « L'échéance coloniale », comme la nommait Raoul Girardet, était, par conséquent, encore « rejetée dans un avenir aussi loin qu'imprécis. »¹⁶ Quant à elles, les voix discordantes qui s'étaient élevées en métropole contre l'entreprise coloniale de la III^e République dans les dernières décennies du XIX^e siècle s'étaient estompées peu à peu au tournant du siècle pour être marginalisées dans les années 1920-1930.¹⁷

Avec la défaite de la France et l'armistice de juin 1940, le rapport qu'ont entretenu les divers représentants de la France avec l'Empire a été sensiblement transformé. Vichy, d'abord, a sérieusement investi l'Empire puisque celui-ci représentait un outil de puissance et de légitimité ainsi qu'un espace d'implantation de sa Révolution nationale. Les colonies constituaient le seul espace où le régime pouvait évoluer en toute autonomie, loin de l'occupant en métropole.¹⁸ En plus du culte pétainiste, le régime mettait en avant une politique coloniale qu'Eric Jennings qualifie de « paroxysme [de la] conception essentialiste, primitiviste et paternaliste du colonisé »¹⁹. Les racines

¹⁵ Girardet, *L'idée coloniale en France*, 147

¹⁶ *Ibid.*, 298.

¹⁷ Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel, « Introduction générale. La formation d'une culture coloniale en France, du temps des colonies à celui des "guerres de mémoires" » dans Pascal Blanchard, dir., *Culture coloniale en France de la Révolution française à nos jours* (Paris: CNRS éditions, 2008), 30.

¹⁸ Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques. La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944* (Paris: Grasset, 2004), 10. Voir également Eric Jennings, « "Angleterre que veux-tu à Madagascar, terre française ?" La propagande vichyste, l'opinion publique et l'attaque anglaise sur Madagascar en 1942 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 246 (2012): 24-25.

¹⁹ Les exemples relevés par Jennings pour illustrer les tentatives d'instaurer le culte de Pétain sont très nombreux, voir Jennings, *Vichy sous les tropiques*, 203 et 305. L'historien précise qu'« À

idéologiques de la politique coloniale de Vichy puisaient dans le darwinisme social et l'ultranationalisme antidreyfusard du tournant du XX^e siècle. Elles émergeaient également des écrits racistes et radicalement conservateurs de l'entre-deux-guerres qui annonçaient une dégénérescence de la race en cas de mixité, puis de l'évincement des Blancs en Afrique.²⁰

La transposition de la Révolution nationale aux colonies posait un problème non négligeable. Certains administrateurs craignaient que l'application d'une politique fondée sur l'idée d'une renaissance ultranationaliste n'attise les éléments nationalistes dans certaines colonies (Indochine, Madagascar).²¹ Cherchant à assurer sa domination au sein des colonies, le régime de Vichy a doublé l'ordre colonial en imposant par exemple le travail forcé à Madagascar ou en retirant le suffrage universel masculin en Guadeloupe et en y implantant des mesures réactionnaires qui « rappela même à certains la période esclavagiste »²².

Vichy a cherché à évacuer tout vestige du républicanisme dans les colonies. À l'instar du blâme dirigé à l'endroit de la III^e République pour la débâcle en métropole, le régime accusait la III^e République post-1918 et du Front populaire en particulier d'avoir fait preuve de mollesse dans son entreprise coloniale. Cette conception était majoritairement approuvée par les colons et surtout par les administrateurs coloniaux qui critiquaient l'hypocrisie des principes républicains en territoire colonial et leur incompatibilité avec le

l'occasion de ces fastes [nombreuses célébrations et autres fêtes], le régime de Vichy dissémina outre-mer une image diversifiée et une multitude de thèmes, dont le travail, la famille et la patrie, en sus des cultes de la tradition, du sol et de Pétain lui-même. Ces cérémonies célébraient des traditions inventées ou, du moins, réinventées. Avec elles, le régime diffusait son auto-représentation à travers trois continents et construisait une nouvelle identité impériale » (305).

²⁰ Jennings présente plusieurs de ces ouvrages dans Jennings, *Vichy sous les tropiques*, 42-47.

²¹ *Ibid.*, 32-35.

²² *Ibid.*, 12.

colonialisme. Ces principes étant évacués, la politique coloniale n'avait plus à faire de compromis et pouvait se consacrer sans gêne à l'exploitation. Au sein des colonies où l'implantation du républicanisme n'était pas particulièrement marquée, le régime inventait un « épouvantail » qu'il érigeait pour justifier l'application d'une politique d'autant plus oppressive et inégalitaire.²³

La propagande vichyste à propos de l'Empire s'exprimait aussi en métropole : lors de ses nombreuses célébrations sous le signe du nationalisme, certaines comme la *Fête du serment de l'athlète* du 17 mai 1943 rassemblaient un grand nombre d'athlètes issus de la métropole et de l'Empire. À l'instar d'autres fêtes comme la *Quinzaine impériale* qui s'était déroulée un an plus tôt, elle promouvait une « allégorie fédératrice de la France nouvelle »²⁴ et y présentait en particulier une vision raciale du corps colonisé, sportif et musclé, qui vantait par le fait même « son ultime carte, l'Empire colonial. »²⁵ Vichy livrait ainsi une véritable guerre impériale à la France libre, puisque la puissance et la légitimité (gouvernementale) qu'offrait le ralliement des colonies constituaient des atouts auxquels aspirait aussi l'organisation formée autour du général de Gaulle.²⁶

Enfin, malgré son investissement politique de l'espace colonial, Vichy a plié dès 1940 face aux velléités allemandes quant à l'exploitation des ressources stratégiques de l'Empire français. Déjà interpellés par les ressources impériales françaises dans les années 1930 lors des discussions d'un projet d'Eurafrique, les nazis montraient un intérêt sans équivoque pour leur exploitation dès 1940. Cobalt, fer, phosphate, manganèse, plomb, antimoine, molybdène et autres produits stratégiques feront l'objet de réquisitions ou

²³ *Ibid.*, 13, 22-23, 41.

²⁴ Rémi Dalisson, « La propagande festive de Vichy. Mythes fondateurs, relecture nationaliste et contestation en France de 1940 à 1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 3, 207 (2002): 17-18.

²⁵ *Ibid.*, 17-18.

²⁶ Eric Jennings, *La France libre fut africaine* (Paris: Perrin, 2014), 11 et 21.

simplement de négociations entre les autorités allemandes et vichystes, ces dernières estimant qu'une collaboration avec l'axe était la seule possibilité.²⁷ L'ère Darlan ouvrait également une nouvelle période de collaboration économique : l'amiral préférait concéder aux Allemands les richesses des colonies plutôt que de les laisser à la disposition des Anglais et des gaullistes.²⁸

Pour De Gaulle, les considérations qui découlaient de l'Empire étaient nombreuses : la crainte incessante de perdre des territoires aux mains de l'ennemi comme des alliés, le fait que l'Empire représentait la seule assise de la légitimité gaullienne, la nécessité de rebâtir une relation similaire à celle qui unissait les colonies à la métropole, ou encore la gestion, la production et l'organisation des ressources issues des colonies. La guerre impériale qui se jouait contre Vichy accentuait l'importance de ces enjeux. S'ajoutait également la nécessité de se faire reconnaître comme chef des Français libres dans un premier temps, puis d'assurer la légitimité de son organisation en exil dans un second temps, deux défis considérables pour celui qui, au moment de l'armistice, était inconnu de la grande majorité des Français et Françaises. La France libre, puis Combattante, s'est engagée davantage dans la tradition républicaine au fur et à mesure que la guerre progressait.²⁹

Ces résistants et résistantes hors métropole ne démontraient pas, dans les premières années de guerre du moins, une volonté de réforme impériale. Au contraire, plusieurs

²⁷ Metzger, « Collaboration ou exploitation ? », 405-408.

²⁸ François Broche et Jean-François Muracciole, *Histoire de la Collaboration. 1940-1945* (Paris: Tallandier, 2017), 181.

²⁹ Une certaine frange de ses appuis envisage tout de même un régime différent du républicanisme, jugé faible, qui a mené à l'armistice. Les Larminat, Leclerc et Sicé, figures importantes de la France libre, font partie de ceux qui souhaitent conserver quelques mesures instaurées par Pétain, notamment l'idée d'une autorité centrale forte. Voir Jennings, *La France libre fut africaine*, 101.

pratiques de domination ont même été renforcées.³⁰ Il ne s'agit pas de réécrire l'excellent ouvrage de Jennings, pionnier sur plusieurs plans, mais de dégager ce qui liait le combat résistant, qu'il soit métropolitain ou hors métropole, à la vision de l'Empire qui en découlait.

Pour la Résistance intérieure enfin, l'Empire était, en particulier jusqu'à la moitié de l'année 1941, un sujet peu abordé par manque de proximité avec les enjeux immédiats qui requéraient son attention au début de la guerre, mais surtout par le peu d'informations de qualité qui lui parvenaient. Par la suite, bien qu'il y ait eu certaines recrudescences, le sujet demeurait abordé de manière ponctuelle seulement. Ce silence relatif n'empêchait pas le traitement de quelques enjeux impériaux majeurs, jalons essentiels pour suivre l'évolution du rapport à l'Empire. À travers la lecture d'articles divers touchant aux principes à la base du combat résistant, s'inquiétant des velléités de l'adversaire comme des Alliés en Afrique et en Asie, ou encore affichant une opposition à Vichy, il est possible de retracer les conceptions, les craintes et les espoirs que la Résistance entretenait par rapport à l'Empire et plus généralement les perspectives sur l'impérialisme qui s'en dégageaient.

Un élément de continuité transcendait toutefois la Résistance et Vichy : le paradigme impérial duquel les deux étaient issus. L'éducation française, l'« utopie d'une colonisation vraiment civilisatrice »³¹, la hiérarchie entre métropole et colonies, et même l'idée que celles et ceux qui n'avaient pas reçu la citoyenneté française à la naissance devaient la mériter, faisaient partie du bagage intellectuel des Français et Françaises à l'aube de l'année 1940.

³⁰ Travail forcé, productivité accrue par davantage de travail, censure et divers abus sont des pratiques renforcées par la France libre en Afrique. *Ibid.*, 222-227, 254.

³¹ Sibeud, « La gauche et l'Empire colonial avant 1945 », 351.

La politique coloniale française sous la III^e République avait été modelée en récupérant l'héritage humaniste des Lumières pour justifier une « colonisation altruiste » menée par une France bienfaitrice à qui incombait la mission de civiliser. Héritière d'un Empire colonial, la III^e République devait « défendre l'héritage colonial, affirmer sa légitimité, justifier son maintien, mais en même temps donner à son contenu idéologique une signification plus ample, mieux adaptée à l'évolution des faits et aux exigences de la conscience contemporaine » puisque, contrairement au régime qui l'avait précédée, elle se réclamait de principes humanistes à vocation universelle.³² L'enjeu était le même pour la Résistance.

Au même titre que ces traits nationaux communs sont essentiels à l'analyse du rapport à l'Empire et à l'impérialisme des résistants et résistantes, les principes qui guidaient le combat résistant le sont tout autant; leur analyse ouvre ce chapitre. L'étude des journaux résistants permet, quant à elle, de mettre en lumière plusieurs facettes du rapport qu'entretenaient leurs lectorats avec l'Empire. Du silence quasi généralisé sur les enjeux impériaux pendant la première année suivant l'armistice, où *L'Humanité* clandestine se présentait comme la seule véritable exception, au moment charnière de la signature des

³² Girardet, *L'idée coloniale en France*. Sur la « mission civilisatrice » et la démarche d'une colonisation française bienfaitrice et généreuse, voir également Sibeud, « La gauche et l'Empire colonial avant 1945 »; Costantini, *Mission civilisatrice*; Le Cour Grandmaison, *La République impériale*; Wilder, *The French-Imperial Nation-state*; Wilder, « Unthinking French history »; Boittin, Firpo et Church, « Hierarchies of Race and Gender »; Burbank et Cooper, « "Nouvelles" colonies et "vieux" empires »; Claire Marynowar, « Réformer l'Algérie. Des militants socialistes en "situation coloniale" dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique* 1, 13 (2011): 112-124; Emmanuelle Saada, « La République dans l'histoire coloniale » dans Robert Belot, dir. *Tous républicains ! Origine et modernité des valeurs républicaines* (Paris: Colin, 2011): 41-43; Claire Fredj et Marie-Albane de Suremain. « Un Prométhée colonial ? Encadrement et transformation des sociétés » dans Pierre Singaravélou, dir. *Les empires coloniaux: (XIX^e - XX^e siècle)* (Paris: Éditions Points, 2013); Stovall, « Universalisme, différence et invisibilité ».

accords Darlan-Kato sur l'Indochine en juillet 1941 et de ses suites, l'intérêt porté - ou non - à l'Empire pendant les premières années de guerre témoignait des différents contextes de résistance, comme il révélait un pan important du rapport à l'Empire de par la manière dont ces enjeux étaient traités.

L'impérialisme, comme système et comme idée, était lui aussi abordé. Par le biais de comparaisons avec les nazis et les alliés anglo-saxons, les journaux présentaient à la fois leurs craintes, un aperçu de leur projection dans le monde d'après-guerre et une réflexion sur leur propre action coloniale. Sans évacuer les différences qui résultaient du décalage des contextes de résistance, la prise en compte des expériences métropolitaines et hors métropole, gaullistes ou non, tend à montrer une importante convergence dans le rapport général à l'Empire et à l'impérialisme qui était véhiculé au lectorat.

Journaux de résistance publiés en métropole et hors métropole

Les journaux clandestins permettent d'accéder aux principes qui incitaient à l'engagement et qui guidaient le combat, à identifier les moments où la focale était mise davantage sur des enjeux liés directement ou indirectement à l'Empire, ainsi qu'à la manière dont on s'y intéressait. Il en allait de même avec les publications des Comités de Gaule, fermement gaullistes, qui ont émergé dans plusieurs dizaines de pays en soutien à la cause du Général et de la Résistance, tout comme avec le journal *La France libre* publié à Londres, dont le nom n'empêchait pas ses fondateurs d'être hostiles à De Gaule.

La sélection soumise à l'étude inclut plusieurs journaux clandestins à fort tirage et à large diffusion, les publications des Comités de Gaule du Chili et de l'Argentine qui se

distinguaient par leur importance³³ (celui d'Argentine publiait un bulletin imprimé en 20 000 exemplaires dès juillet 1940, un tirage qui ira jusqu'à 150 000 exemplaires pour les numéros suivants³⁴), puis l'édition londonienne de *La France libre* qui offrait une perspective londonienne et non gaulliste du combat résistant qui se jouait hors métropole. L'ensemble couvre de multiples contextes d'écriture, plusieurs allégeances et idéologies, et rejoint un lectorat important et varié. Leur lecture croisée permet de relever au sein des Français et Françaises en *posture de résistance* d'importantes tendances et un rapport partagé pour ce qui concerne l'Empire et l'impérialisme.³⁵

Ces publications permettent d'accéder à une matière concentrée issue de l'univers mental et de l'environnement intellectuel des résistants et résistantes. « Dans une période où la propagande joue un rôle aussi décisif, où les mots sont pendant longtemps les seules armes dont on dispose, les idées défendues par le journal prennent un relief peu commun »³⁶, rappelle l'historien Laurent Douzou. Pour les mouvements de résistance et en particulier ceux qui évoluaient dans la clandestinité, le journal s'imposait assez tôt comme le moyen de communication et de diffusion le plus efficace et s'impose ainsi comme un marqueur fiable de l'orientation du mouvement et des perceptions de ses dirigeants face aux différents enjeux.³⁷ Les fonctions de propagande, d'encouragement à

³³ Les comités chilien et argentins sont parmi les quelques comités qui publient un journal selon la recension du Bulletin du Comité argentin publié vers la moitié de l'année 1941, signe de leur organisation stable et développée. *Pour la France libre (Argentine)*, n° 7, 55.

³⁴ Bruno Leroux, « Albert Guérin dans la France libre » dans *Les Français libres et le monde*, Sylvain Cornil-Frerrot et Philippe Oulmont, dirs. (Paris: Nouveau monde, 2015), 154.

³⁵ L'introduction aux journaux clandestins est une reprise partielle et légèrement modifiée de leur présentation dans mon mémoire de maîtrise. Vincent Houle, *Par rapport au monde : la dimension internationale comme point de ralliement entre la Résistance intérieure et le général de Gaulle (1940-1944)* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2016).

³⁶ Douzou. *La désobéissance*, 265- 266.

³⁷ *Ibid.*, 266. Sur les fonctions de la presse clandestine, voir aussi Laurent Douzou, « Usages de la presse clandestine dans la Résistance française » dans Bruno Curatolo et François Marcot, dirs., *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance France-Belgique-Pologne 1940-1945* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2011), 134- 136 et Cécile Vast. « Presse

l'action et de recrutement doivent toutefois être prises en considération : les journaux de résistance étaient un médium bien particulier où s'exprimaient les cadres des mouvements et partis dans le but de *convaincre* et où les projets concrets étaient bien souvent délaissés au profit de l'argument et de l'information.

Les mouvements clandestins étaient issus de réalités bien distinctes, ne serait-ce qu'en raison de la différence notoire entre la zone Nord, occupée par les nazis, et la zone Sud, dite « libre », que dirigeait le régime de Vichy et qui sera par ailleurs occupée à partir de novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord. Le contexte de formation et de développement en zone occupée était évidemment affecté par la présence de 400 000-500 000 soldats allemands. L'opinion y était plus encline à lutter et la confrontation directe avec l'ennemi favorisait le recrutement au sein des mouvements.

En zone Sud, la résistance était davantage dirigée contre le régime de Vichy et le ravitaillement était au cœur des préoccupations. La composition sociale et idéologique des mouvements influençait également leurs priorités. Une orientation claire les définissait et des intérêts spécifiques guidaient leur évolution, ce qui leur permettait d'attirer un lectorat qui concordait et adhérait généralement au discours que chaque journal véhiculait. Les courants socialistes et communistes étaient, eux aussi, des forces politiques dominantes. En s'intégrant à des mouvements ou en se constituant en partis et en diffusant leurs propres organes de presse, ils participaient activement à la Résistance.

clandestine et documents internes des mouvements : lectures croisées » dans *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2014), 157-158.

Les publications sélectionnées sont *Combat* (puis *Résistance, journal de la Libération nationale*, également fondé par Henri Frenay avant *Combat*), *Franc-Tireur, Libération* [-Sud], *Libération* [-Nord]³⁸, *Le Populaire* et *Socialisme et liberté*, *Résistance - Bulletin officiel du Comité national de Salut public*, *L'Humanité*, *Défense de la France*, et *Témoignage chrétien (Cahiers et Courrier français)*. L'ensemble représentait la majeure partie du lectorat résistant en raison de leur tirage important et de leur large diffusion.

Malgré certaines similitudes et quelques étroits rapprochements entre les différents mouvements et partis, ils n'étaient pas toujours guidés par les mêmes priorités et n'appuyaient pas nécessairement les mêmes causes. Les journaux issus de partis clandestins comme *L'Humanité* s'antraient dans une tendance déjà affichée avant la guerre d'antiimpérialisme et ne critiquaient pas de manière franche l'Allemagne nazie qui avait signé un pacte de non-agression avec l'URSS. D'autres ont plutôt été créés de manière spontanée sous l'occupation : la critique virulente à l'endroit de l'occupant et dans plusieurs cas du régime de Vichy également alimentait une lutte d'emblée pensée comme nationale. Ces journaux témoignaient donc de la complexité de la Résistance par leurs tendances et leur idéologie variées.

Plus important mouvement non communiste de la zone Sud, *Combat* a publié le premier numéro de son journal homonyme de tendance démocrate-chrétienne en décembre 1941. Créée sous l'impulsion du capitaine Henri Frenay, cette organisation s'inscrivait dans une lignée de groupes de résistance fondés ou cofondés par Frenay, dont les *Petites ailes du Nord et du Pas-de-Calais*, qui a été scindé en deux. *Résistance*, journal publié en zone occupée à la suite de cette fragmentation, sera analysé pour les mois antérieurs à la genèse de *Combat*. Le *Combat* clandestin a ensuite produit 58 numéros dont le tirage

³⁸ À des fins de clarté, les appellations Libération-Sud ou Libération-Nord seront employées, même si les titres originaux des deux mouvements et de leurs publications, dans leurs versions raccourcies, sont « Libération ».

s'élevait à un certain point à plus de 300 000 exemplaires. L'indulgence des débuts à l'égard de Vichy (Frenay souhaitait un revirement des militaires illustres³⁹) qui s'est transposée en des rapprochements entre Frenay et Pierre Pucheu lors de deux rencontres en février 1942⁴⁰, s'est finalement dissipée au retour de Pierre Laval en avril 1942.⁴¹ L'indulgence exhibée par *Combat* et son fondateur à l'égard de Vichy a malgré tout permis au journal d'éviter de s'aliéner une partie de son lectorat qui a longtemps fait confiance au Maréchal.⁴² Le soutien apporté au général de Gaulle à partir d'août 1942 et la participation de *Combat* à la fondation des *Mouvements unis de Résistance* (MUR) en janvier 1943⁴³ n'ont pas empêché les relations entre Frenay et le Général d'être ponctuées de conflits en raison des aspirations politiques du capitaine. Ces rapports houleux ont eu leur lot d'incidences sur la ligne éditoriale du journal qui a tardé avant de se ranger derrière le Général.⁴⁴

Avec un tirage de 150 000 exemplaires en août 1944 pour la publication du 37^e numéro, *Le Franc-Tireur* était lui aussi un journal majeur en zone Sud.⁴⁵ Paru pour la première fois en décembre 1941, le journal du mouvement dirigé par Jean-Pierre Lévy se distinguait par son attachement profond à la République et à la démocratie, comme par son idéologie résolument de gauche, qui l'ont amené à s'opposer d'emblée à Pétain, à Laval et au régime de Vichy.⁴⁶ Très tôt en 1942, *Franc-Tireur* reconnaissait le général de Gaulle

³⁹ Daniel Cordier, *Jean Moulin. La République des catacombes* (Paris, Gallimard, 1999), 164.

⁴⁰ Robert Belot, *Henri Frenay : de la Résistance à l'Europe* (Paris: Seuil, 2003).

⁴¹ *Combat*, mai 1942, n° 1, 1.

⁴² Dominique Veillon, « Les résistants "non gaullistes" et le général de Gaulle à travers *Combat*, *Libération*, *Franc-Tireur* » dans *Presse, radio et histoire* (Paris: Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1989), 166.

⁴³ L'instance gaulliste qui rassemblait, au moment de sa fondation, les trois mouvements principaux en zone Sud (*Combat*, *Franc-Tireur*, et *Libération-Nord*).

⁴⁴ Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance : 1940-1945* (Paris: Perrin, 2013).

⁴⁵ Veillon. *Le Franc-Tireur*, 97, 107 et 118.

⁴⁶ Dominique Veillon, « *Franc-Tireur* », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006) et Veillon, *Le Franc-Tireur*, 71.

comme le « seul qualifié pour assurer avec le gouvernement provisoire, la pérennité de l'État »⁴⁷. « Gouvernement provisoire » était employé dans ce cas-ci sous le signe d'une anticipation quant à la transition prévisible entre la clandestinité et de véritables élections après la Libération.

Troisième mouvement fondateur des MUR avec Combat et Franc-Tireur, Libération-Sud s'inscrivait, à l'instar de Franc-Tireur et de Libération-Nord, dans une résistance plus « à gauche ». Attirés par les valeurs de démocratie et d'égalité sociale au cœur du mouvement fondé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie⁴⁸, d'ex-membres de la CGT et de nombreux socialistes de l'ancienne SFIO ont rejoint Libération-Sud.⁴⁹ Le journal a connu une forte expansion en zone Sud jusqu'à atteindre un tirage 200 000 exemplaires⁵⁰, et s'est avéré de ce fait un soutien important au général de Gaulle dès le printemps 1942.⁵¹

Alliant les militants non-communistes de la CGT et les syndicalistes chrétiens, rejoints par des socialistes issus de la SFIO, le mouvement Libération-Nord avait de ce fait une identité politique réelle », alors que « la dénomination même des principales instances du mouvement [était] empruntée à la terminologie du Parti socialiste »⁵². Animé par la défense d'idéaux démocratiques et de progrès social⁵³, le mouvement fondé par Christian Pineau, les syndicalistes chrétiens, les militants non-communistes de la CGT et d'autres

⁴⁷ *Le Franc-Tireur*, Mars 1942, n° 2, 1.

⁴⁸ Cécile Vast, « Libération-Sud », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁴⁹ Douzou. *La désobéissance*, 86 et 89.

⁵⁰ Tirage à la veille de la Libération. *Ibid.*, 165 et Laurent Douzou, « Libération-Sud », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁵¹ Douzou, *La désobéissance*, 293 et Cordier, 164.

⁵² Alya Aglan. *La Résistance sacrifiée. Histoire du mouvement « Libération-Nord »* (Paris: Flammarion, 2006 [1999]), 47-48 et 120.

⁵³ *Ibid.*, 119.

socialistes en décembre 1941, partageait une considérable proximité idéologique avec Libération-Sud, ce qui a mené à des pourparlers en vue de la fusion des deux mouvements pour faciliter la circulation des cadres entre les deux zones, tout en laissant les deux groupes évoluer et s'organiser distinctement.⁵⁴ Cette fusion a été envisagée, mais non réalisée. Le premier numéro du journal de Libération-Nord est paru en décembre 1940 même si la création du mouvement n'a été officialisée qu'un an plus tard par le comité directeur. Au total, 190 numéros sont parus, dont le tirage est passé de 7 exemplaires à 50 000 à la fin de l'occupation⁵⁵ et la diffusion s'étendant bien au-delà du cadre parisien original pour atteindre la majeure partie de la zone Nord.⁵⁶

Dès la seconde moitié des années 1930, la SFIO était tendue entre ses éléments pacifistes autour de Paul Faure, qui avait soutenu les accords de Munich, et ceux autour de Léon Blum. Le vote des pouvoirs spéciaux à Pétain a confirmé cette fracture, alors que les députés paul-fauristes les ont majoritairement appuyés, au contraire de la plupart de ceux liés à Blum. Paul Faure a lui-même rallié Vichy. Nommé au Conseil national, il a aussi été associé au journal collaborateur *L'Effort*. D'autres socialistes ayant voté les pleins pouvoirs ont été directement impliqués dans la collaboration, comme le directeur du quotidien collaborateur *La France socialiste* René Château.⁵⁷

⁵⁴ *Ibid.*, 197-198.

⁵⁵ Alya Aglan, « Libération-Nord », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁵⁶ Aglan, *La Résistance sacrifiée*, 123-132.

⁵⁷ Jean-Marie Guillon, « Socialistes », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006); Gilles Morin, « Socialisme », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

Malgré la dispersion des forces socialistes au sein de la Résistance intérieure⁵⁸, le Comité d'action socialiste (CAS) a agi en tant que véritable pilier socialiste à partir de 1941. D'abord établis en zone Nord et en zone Sud de manière distincte, les deux CAS ont fusionné en mars 1943 à la suite d'une longue période d'évolution en parallèle, reconstituant par le fait même la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).⁵⁹ La CAS disposait d'un organe de presse propre à chacune des deux zones : *Le Populaire*, journal socialiste créé en 1916 dont la parution s'est poursuivie clandestinement en zone Sud d'abord, puis *Socialisme et liberté* en zone Nord. Les deux journaux ont fusionné au début de l'année 1943 pour ne conserver que *Le Populaire*. Au sein du journal, plusieurs tendances se côtoyaient, mais il demeurait un canal de prédilection pour le programme SFIO soutenu par Léon Blum, activement impliqué à partir de sa prison de Riom.⁶⁰

Interdit en 1939, isolé à la suite du pacte germano-soviétique signé au courant de la même année, le Parti communiste (PCF) a très tôt été forcé à la clandestinité. *L'Humanité*, le journal du Parti, est paru illégalement d'octobre 1939 à août 1944 à la suite de l'échec des négociations des cadres parisiens avec Otto Abetz⁶¹ en vue de sa légalisation.⁶² Le PCF a suivi une trajectoire bien particulière par la suite : isolé de la communauté nationale et combattant la guerre impérialiste jusqu'à la moitié de l'année 1941, il a intégré les autres groupes de la résistance dans le combat prioritaire de la libération nationale après la rupture du pacte de non-agression germano-soviétique le 22 juin 1941. En tout ce sont

⁵⁸ Comme le révèlent les courants dont sont issus Libération-Nord et Sud, où le socialisme est prédominant, on retrouve des militants socialistes dans la plupart des mouvements de résistance. Marc Sadoun, *Les socialistes sous l'occupation. Résistance et collaboration* (Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982), 151 et 165. Notons les exceptions que constituent Combat et Franc-Tireur.

⁵⁹ Bruno Leroux, « Comité d'action socialiste », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁶⁰ *Ibid.*, 176-177

⁶¹ Représentant du Reich à Paris.

⁶² Denis Peschanski, « Parti communiste français », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

des centaines de numéros publiés jusqu'à 200 000 exemplaires qui paraissaient sur l'ensemble du territoire métropolitain pendant cette période.⁶³

Le courant chrétien, lui aussi bien présent parmi les troupes résistantes⁶⁴, misait sur le tirage le plus important de toute la presse clandestine. C'est à travers plus de 450 000 exemplaires et 47 numéros, principalement diffusés en zone Nord, que *Défense de la France* transmettait une lecture bien particulière des événements.⁶⁵ Créé en août 1941 par des étudiants bourgeois catholiques, et composé essentiellement d'étudiants et de fonctionnaires⁶⁶, le mouvement Défense de la France tenait d'abord à combattre seul et croyait au double jeu vichyste en raison de certaines affinités morales, position maintenue jusqu'à l'instauration du Service du travail obligatoire (STO) au tournant de l'année 1943. L'organisation s'est ensuite tournée vers Giraud, qui semblait, à ce moment, un légitime « compromis » entre le maréchalisme et le gaullisme, pour finalement reconnaître le général de Gaulle comme le chef de la Résistance vers la moitié de l'année 1943.⁶⁷

Enfin, Témoignage chrétien, autre pilier de la résistance chrétienne, ne s'est affilié à aucun courant considéré comme « politique » et s'est longtemps positionné uniquement en tant que défenseur spirituel de la France.⁶⁸ Initialement concentrée sur la zone Sud, la

⁶³ Sans compter les variantes régionales et les éditions spéciales. Cécile Vast. « L'Humanité », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁶⁴ Bédarida. *Les catholiques dans la guerre*, 118.

⁶⁵ Ce tirage imposant date du début de l'année 1944. Veillon, « Franc-Tireur », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

⁶⁶ *Ibid.*, 119-120.

⁶⁷ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949* (Paris: Seuil, 1995), 81-82 et 201-202.

⁶⁸ Renée Bédarida, « Témoignage chrétien », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

diffusion des *Cahiers du Témoignage chrétien* s'étendait à la zone Nord à partir de 1943. Une expansion significative s'est aussi opérée au niveau du tirage, qui est passé de 5 000 exemplaires pour le premier numéro paru en novembre 1941 à 60 000 en mai 1944.⁶⁹ Aux *Cahiers*, qui traitaient d'un thème spécifique à chaque numéro en un volume considérable de pages pour un contexte de clandestinité (de 20 à 60), s'ajoutait le *Courrier français du Témoignage chrétien* à partir de mai 1943, une publication au format plus commun de quelques pages seulement. Le premier numéro du *Courrier français* était tiré à 50 000 exemplaires et les publications subséquentes atteignaient plus de 200 000 exemplaires.⁷⁰ Malgré une légère évolution dans l'attitude de *Témoignage chrétien* qui encourageait, à partir de mai 1944, la lutte armée⁷¹, les principales armes préconisées par le mouvement demeuraient la spiritualité, la réflexion, les idées et les principes moraux.⁷²

Le panorama des Français et Françaises en résistance comprenait également les Comités de Gaulle du Chili et de l'Argentine qui faisaient partie des 56 comités fondés sur cinq continents⁷³ « dans le but de réunir tous les Français résidant au Chili [dans le premier cas] qui veulent travailler à la libération de la France du joug et de l'hégémonie allemande et à sa restauration dans son intégrité et son indépendance »⁷⁴. Jacques Soustelle écrivait que dès juin et juillet, les « comités de Gaulle », « comités des Français Libres », « associations France Quand Même » sont nés spontanément tout autour du globe et ont su s'imposer comme des atouts considérables pour rallier l'opinion publique de leur nation respective dans le combat contre Vichy.⁷⁵ Les comités chilien et argentin

⁶⁹ Renée Bédarida. *Les Armes de l'Esprit. Témoignage chrétien (1941-1944)* (Paris: Éditions ouvrières, 1977), 53-54.

⁷⁰ Bédarida, « Témoignage chrétien », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

⁷¹ Avec la publication du *Cahier* « *Exigences de la Libération* », mai 1944.

⁷² Bédarida, *Les Armes de l'Esprit*, 113.

⁷³ <http://www.france-libre.net/les-comites-de-la-france-libre-a-letranger/>, page consultée le 1^{er} août 2019.

⁷⁴ *Pour la France libre (Chili)*, n° 1, décembre 1940, 12.

⁷⁵ Jacques Soustelle, *Envers et contre tout, de Londres à Alger (1940-1962)* (Paris: Robert Laffont, 1947), 61.

comptaient parmi les plus importants et leurs journaux, intitulés dans les deux cas *Pour la France libre*, étaient aussi publiés en Français en plus de l'Espagnol. Ils proposaient des textes sur les enjeux du moment comme sur les fondements du combat. Au même titre que les journaux clandestins en métropole, leur but était d'informer, de convaincre et de recruter.

Depuis Londres, sans la contrainte de l'occupant ou de Vichy et sans les restrictions matérielles qui affectaient les publications résistantes métropolitaines, chaque numéro de *La France libre* offrait une centaine de pages sur divers sujets, souvent internationaux, parfois coloniaux, mais aussi d'autres textes qui s'appuyaient sur des philosophes et autres auteurs pour penser le présent. Les articles de quelques pages offraient une réflexion profonde et intéressante, plus détachée de l'action immédiate. Le cofondateur de la revue, André Labarthe, était un homme de gauche sympathisant des communistes avant la guerre, devenu résistant à Londres bien que plutôt hostile à de Gaulle.

Grâce à ces publications, il est possible d'accéder à l'univers mental d'une grande part de la Résistance, celle qui, hors des tractations qui occupaient les dirigeants, recevait le journal et, il est possible de le supposer, adhérait en partie ou en totalité aux idées qu'il contenait. Ces sources offrent un accès inestimable à l'information à laquelle les résistants et résistantes avaient accès et aux conceptions de la France, de l'Empire et du monde qui leur étaient transmises.

Principes universels portés par le flambeau de la France résistante

Au fondement même de l'engagement de presque tous ces résistants et résistantes en métropole comme hors de celle-ci se trouvait un attachement invariable aux principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité qui étaient eux-mêmes indissociables

d'une réelle justice. Leur vocation universelle, constitutive de l'humanisme résistant, a eu un impact déterminant sur la manière dont ces individus sont entrés en contact avec autrui, notamment avec les populations coloniales. La France résistante s'est approprié puis a transformé l'héritage de la *mission civilisatrice* et du jacobinisme et a adapté son discours aux nouveaux enjeux : les « combattants et combattantes de l'ombre » étaient ainsi appelés à agir comme des guides empreints d'humanisme, qui devaient libérer l'humanité de l'emprise nazie.⁷⁶ La France était perçue comme un pouvoir bienfaisant. La vocation universelle de la République était maintenue, voire affermie par la vigueur avec laquelle la Résistance affirmait sa vocation universelle. La Résistance comme la III^e République avant elle ne se détachait toutefois pas de son ancrage national ni des exclusions engendrées par son colonialisme.

Les principes qui soutenaient la Résistance ont déjà été abordés par l'historiographie : les travaux d'Alya Aglan, de H. R. Kedward, de François Marcot et de Cécile Vast notamment, ont mis en relief certains principes au cœur du combat.⁷⁷ Sans reproduire ici le travail accompli par l'historiographie, les principes, souvent évoqués dans les numéros initiaux de plusieurs journaux ou faisant l'objet d'éditoriaux complets dans une parution subséquente, peuvent - et doivent - être réinterprétés à travers le prisme de l'impérialisme. Égalité, humanisme et universalisme prennent alors un autre sens et complètent notre compréhension de leur rapport à l'Autre colonial.

La question républicaine, d'où émerge une bonne partie des principes au cœur de la Résistance qui se développe, ne se posait peu ou pas au lendemain de l'armistice. Certes, le général de Gaulle contestait le régime de Vichy dès son instauration, mais il critiquait

⁷⁶ Aglan, « La Résistance est-elle un humanisme ? ».

⁷⁷ *Ibid.*; Kedward. *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*; Marcot, « Réflexions sur les valeurs de la Résistance »; Vast. « Sur l'expérience de la Résistance ».

davantage l'armistice que la négation des principes républicains.⁷⁸ Le flambeau républicain n'était pas non plus systématiquement repris par les premiers résistants et les premières résistantes, dont la proximité initiale de certains avec Pétain et même Vichy ne doit pas être oubliée. En revanche, à partir du milieu de l'année 1941, la Résistance métropolitaine s'est imposée sur le terrain politique. La restauration républicaine devenait un enjeu prioritaire au même moment où la débâcle de 1940 tendait à être de plus en plus imputée au régime de la III^e République plutôt qu'à la République elle-même.⁷⁹ La mise en place d'un monde plus juste et plus égalitaire après la guerre s'imposait comme une mission centrale de la Résistance.⁸⁰

Ainsi, la devise républicaine, « jet[ée] aux orties » par le Maréchal, a été réaffirmée avec force dans le deuxième numéro de *Libération-Sud* en août 1941 :

LIBERTÉ, valeur centrale de notre culture, qui doit être autrement comprise et plus profondément pensée qu'elle ne l'était avant-guerre. ÉGALITÉ, égalité des hommes et des races, sans qu'aucune des doctrines d'asservissement ressuscitées par nos nouveaux « aryens » vienne renouer les plus monstrueuses traditions de l'esclavage. FRATERNITÉ, notre fraternité dont les pays unis sous le joug hitlérien ont appris à connaître la vraie valeur; fraternité avec les petites et grandes nations qui souffrent et combattent à nos côtés.⁸¹

Les repoussoirs vichystes et nazi étaient mobilisés pour définir les interprétations de ces principes par la Résistance. La liberté, thème central tout au long de la guerre, était souvent posée comme l'objectif ultime du combat. La libération s'annonçait triple : libération du territoire, libération de toutes les nations du joug nazi, et libération de

⁷⁸ Belot, « Mort et résurrection de la République », 63 et 70.

⁷⁹ *Ibid.*, 70 et 73.

⁸⁰ Stovall, *Transnational France*, 352.

⁸¹ *Libération-Sud*, Août 1941, n° 2, 2.

l'Homme de toutes formes d'oppression. Les interprétations de cette dernière formule variaient en partie selon l'idéologie chrétienne, communiste ou socialiste⁸² de celles et ceux qui la clamaient, mais le dessein humaniste les transcendait. Il est également à noter que le jeu de miroir avec la doctrine nazie comme avec le régime de Vichy a mené le mouvement d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie à prendre position précisément contre la conception d'une hiérarchie raciale prônée tant par Hitler que Pétain qui rejetait le principe d'égalité naturelle des Hommes, notamment par l'exclusion des juives et des juifs.⁸³ La condamnation du caractère racial de l'inégalité n'est pas unique à *Libération-Sud*. De la résistance en métropole aux Comités de Gaulle, on insistait sur le fait que « la devise LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, ne fait pas de distinction entre les hommes selon leur origine ni selon leur race »⁸⁴.

La tradition universaliste était bien ancrée dans le combat résistant. « Comme tout ce qui est français, écrivait le Comité de Gaulle chilien, la devise LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, avait un caractère si universel, si humain que tous les peuples la connaissaient et l'avaient adoptée comme le symbole d'un idéal à poursuivre, d'une perfection à atteindre. C'était la devise de leurs aspirations vers un état meilleur, vers un stade moral et social supérieur, vers une vie plus juste et plus heureuse. »⁸⁵. « Le génie français ne peut concevoir l'autarcie, car il ne respire que dans l'universel »⁸⁶, ajoutait le deuxième numéro des *Cahiers de la Libération* du mouvement Libération-Sud.

⁸² Par exemple, *Le Populaire* interprète justice et égalité à travers sa définition du socialisme : « Qu'est-ce que le Socialisme ? C'est la démocratie étendue aux rapports sociaux et organisée à l'échelle internationale. C'est l'introduction de la justice, ou de l'égalité véritable, dans la production et la répartition des richesses. » *Le Populaire*, z.s., Février 1943, n° 9, 1.

⁸³ Jean-Pierre Azéma, « Vichy. La République entre parenthèses » dans Robert Belot, éd. *Tous républicains ! Origine et modernité des valeurs républicaines* (Paris: Colin, 2011), 58.

⁸⁴ *Pour la France libre (Chili)*, n° 5, 25 juillet 1941.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Les Cahiers de Libération*, Décembre 1943, n° 2, 6.

La Résistance s'inscrivait ainsi dans une longue tradition d'universalisme à la française. La vocation universelle du modèle républicain inscrite dans la démarche révolutionnaire de 1789 attestait, explique l'historien Tyler Stovall,

[...] that the core revolutionary values of liberty, citizenship, and Enlightenment principles of reason are at the same time central components of French national identity and the province of humanity as a whole. In short, France is a nation that sees its civilization as both specifically grounded in the nation's history and equally a part of the heritage of all the peoples of the world.⁸⁷

Cette vocation universelle de la France révolutionnaire n'était certainement pas la première de son histoire. La « fille aînée de l'Église » qu'elle incarnait depuis plusieurs siècles, comme la langue française qui, à partir du XVII^e siècle, tendait à être perçue comme « la langue de l'humanité »⁸⁸, indiquait déjà une tradition universaliste.

La devise républicaine illustre la vocation universelle de la démarche de la France résistante, mais aussi la tension engendrée par son particularisme. Avec la Résistance, on constate l'appropriation de l'universel (le flambeau de la liberté et de l'égalité) par le national, puisque ces principes étaient incarnés par la France et, par extension, émanaient de celle-ci. À l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 1942, le Comité de Gaule du Chili écrivait que cet anniversaire avait un caractère hautement symbolique du fait que les mêmes principes animaient le combat résistant que celui des révolutionnaires : liberté, souveraineté nationale, justice et égalité. Au même titre que les révolutionnaires avaient proclamé les Droits de l'Homme (et non seulement des Français), les résistants combattaient pour la libération de l'Homme, conférant à nouveau à son action un caractère universel. La Résistance française était d'autant plus nécessaire qu'à

⁸⁷ Stovall. *Transnational France*, 3.

⁸⁸ Naomi Schor, « The Crisis of French Universalism », *Yale French Studies* 100 (2001): 44 et 46 et Stovall, *Transnational France*, 7.

l'Allemagne nazie devait se dresser la France, « origine, source et foyer des idées de Liberté et d'Égalité. »⁸⁹

Le comité chilien adoptait un discours répandu au sein des forces résistantes françaises, soit un discours qui replaçait le combat résistant dans la longue tradition républicaine et plus largement dans l'histoire d'une France humaniste. Un numéro de décembre 1941 de *La France libre* exprimait, par exemple, que la Marseillaise « n'est pas seulement un cri de révolte, de fierté et de foi dans la Nation, mais aussi qui est devenu l'hymne de toutes les consciences, de toutes les patries opprimées, tout au long du XIX^{ème} siècle. »⁹⁰ C'est de la France qu'ont émergé ces idées. La France qu'incarnait la Résistance ne pouvait réellement exister qu'en reprenant ce rôle de guide. L'interprétation française particulière des principes n'était pas, ni dans ce cas, ni ailleurs dans le discours résistant, remise en question : ces principes étaient *de facto* l'apanage de l'humanité tout entière.

Toute une partie du discours résistant valorisait donc le rôle qui incombait à la France issue des Lumières et de la Révolution de propager ces idées. « Plus nécessaire à l'humanité est la Résistance de l'Intelligence et du cœur français. Il ne suffit pas que les Français meurent pour eux-mêmes, il faut aussi qu'ils vivent pour les autres »⁹¹, pouvait-on lire dans les *Cahiers de la Libération*. L'armistice, l'inaction et l'abandon de sa devise républicaine en appuyant Vichy signifiait donc d'« abdique[r] en même temps son rôle de flambeau, sa tâche de prosélytisme, de diffusion d'idées et de propagation de principes qui est dans sa nature, qui fait sa grandeur, qui lui donne son rayonnement ! Autant dire qu'elle renonce à elle-même. »⁹². Embrasser la cause de la Patrie, c'était du même coup contribuer à ce rôle de guide hérité des siècles passés : « Patriotisme signifie, lisait-on

⁸⁹ *Pour la France libre (Chili)*, n° 9, juillet 1942, 2.

⁹⁰ *La France libre*, 15 décembre 1941, vol. 3, n° 14, 129-130.

⁹¹ *Les Cahiers de Libération*, Décembre 1943, n° 2, 6.

⁹² *Pour la France libre (Chili)*, n° 5, 25 juillet 1941, 12.

dans *Les Cahiers de la Libération*, que ce que les siècles et le monde ont donné à la France, elle seule est capable de le faire fructifier au profit de tous. La Patrie elle-même est ainsi nourrie d'Internationalisme. »⁹³ La France a un « rôle séculaire, [une] mission à l'avant garde de la pensée humaine. [L']abdication est impossible à la France des Droits de l'Homme. »⁹⁴

Alors qu'on cherchait à se distancer de la III^e République sur plusieurs plans, cause des maux de la patrie, la manière dont la France libre abordait l'Empire s'avérait, dans les mois qui ont suivi l'armistice, presque exclusivement placée sous le signe de la continuité. Les impératifs de guerre, notamment le caractère vital du recrutement pour contribuer à la force de travail, ont perpétué les abus envers les hommes comme les femmes au sein des colonies africaines.⁹⁵ Le discours était lui aussi marqué par la continuité. Les principes portés par les Français et les Françaises en résistance, leur humanisme et la vocation universelle de leur engagement ont reproduit le même rapport à l'Empire que sous le régime républicain précédent. Au même titre que les révolutionnaires de 1789, les résistants et les résistantes ont été confrontés dès le départ à la question de l'intégration de l'Autre dans son modèle universel. Contrairement à la monarchie qui n'avait pas à s'expliquer, contrairement à Vichy également qui doublait l'ordre colonial et rejetait la République pour instaurer un régime explicitement hiérarchique et raciste, les révolutionnaires avaient dû concilier leur universalisme avec des pratiques impériales peu différentes de celles du régime qu'elles et ils avaient renversé après la proclamation de la liberté et de l'égalité comme principes fondamentaux du nouveau système. La persistance des inégalités, notamment celles inhérentes aux possessions coloniales, avait alors été justifiée par la civilisation et le progrès rassemblés dans une action bienfaisante et éclairée. Un discours similaire a été reproduit dans l'argumentaire résistant.

⁹³ *Les Cahiers de Libération*, Décembre 1943, n° 2, 6.

⁹⁴ *Pour la France libre (Chili)*, n° 1, décembre 1940, 5.

⁹⁵ Jennings, *La France libre fut africaine*, 221-255.

Le rôle civilisateur de la France était ainsi louangé dans l'édition chilienne de *Pour la France libre*. La colonisation française était encensée pour la transformation positive qu'elle a engendrée chez les peuples conquis, les tirant de l'esclavage et leur permettant de progresser. Le journal militait pour que la France persiste dans ce rôle n'avait rien d'oppressif ou d'exploitant; au contraire, la France « éduque, élève et ennoblit » et l'adhésion massive de l'Empire à la cause gaulliste s'expliquait entre autres par le souhait que la présence française bienfaisante puisse perdurer.⁹⁶ L'œuvre de la France résistante sur ces « terres fécondées par l'or, le sang et le génie français, terres que nous avons soustraites à la barbarie, au désordre et à l'anarchie pour y faire régner la paix, l'ordre, la justice, le travail, la prospérité. Terres françaises, vraiment françaises, non pas par droit de conquête, mais du consentement unanime des 15 millions d'habitants qui les peuplent », s'inscrivait donc dans un continuum qui ne rompait pas avec la III^e République.⁹⁷ L'esprit de la déclaration, qui témoignait d'un « consentement unanime » dans l'accueil de la colonisation française, soulignait à nouveau que la Résistance n'envisageait aucunement la décolonisation.

Outre les résistants républicains, nous observons qu'autant les « vichysto-résistants », que les Larminat et autres Leclerc qui entrevoyaient une France hors du républicanisme, et que les communistes qui s'abstenaient généralement de commenter les enjeux impériaux après leur intégration au combat national et donc acquiesçaient temporairement par leur silence, s'inséraient dans cette trame universaliste du combat patriotique. Par exemple, dans son manifeste *Position des Français libres vis-à-vis des problèmes nationaux*⁹⁸ du 18 février 1941, le général de Larminat, Haut-Commissaire de l'Afrique française libre, prônait la restauration de la France dans sa grandeur et dans son

⁹⁶ *Pour la France libre*, n° 6, octobre 1941, 25.

⁹⁷ *Pour la France libre (Argentine)*, n° 4.

⁹⁸ <http://www.france-libre.net/position-francais-libres/>. Page consultée le 26 août 2019.

rôle international de combattant pour la paix et la justice sociale, relayant de ce fait l'idée récurrente du « guide » et de la vocation universelle du combat résistant.

Ces principes étaient au cœur de l'engagement résistant, surtout de la Résistance qu'on pourrait qualifier de « consolidée », une fois les dissensions initiales reléguées au second plan au profit de l'unité dans le combat. L'accent majeur mis sur l'héritage républicain, en particulier dans les dernières années de guerre, éclaire certes une partie de la Résistance, mais c'est davantage la vocation universelle de la mission française, guide empreint d'humanisme, comme les préjugés de la supériorité française par rapport aux indigènes qu'elle impliquait, qui en transcendait toutes les franges.

La résistance en sol métropolitain coupée de l'Empire

Au lendemain de l'armistice, les enjeux prioritaires des premières résistantes et des premiers résistants étaient dictés par la nécessité de s'organiser, de survivre et de développer réseaux et mouvements. Les premiers mois s'inscrivaient dans l'action quotidienne; les enjeux internationaux comme impériaux étaient quasiment absents des quelques pages qui parvenaient à être imprimées clandestinement. Celles-ci consacraient leur peu d'espace à la domination de l'occupant et du régime de Vichy sur le territoire français, aux ressources plus que limitées et à décrier l'apathie généralisée au sein la population. Il en allait ainsi des principales préoccupations résistantes tout au long de l'année 1940 et, dans une moindre mesure, de l'année 1941.⁹⁹

⁹⁹ *Libération-Nord*, 29 décembre 1940, n° 5, 1-2. *Le Franc-Tireur*, janvier 1942, n° 2, 3. *Libération-Sud*, juillet 1941, n° 1, 1. *Cahier du Témoignage chrétien*, « France, prends garde de perdre ton âme », novembre 1941, 1-2.

À cette conjoncture s'ajoutaient les frontières, physiques comme ressenties, tangibles dans tous les cas, qui se dressaient à l'armistice.¹⁰⁰ Des frontières se dessinaient en sol métropolitain, avec, notamment, la ligne de démarcation étudiée par Éric Alary et dont les différentes facettes font encore l'objet d'analyses approfondies par d'autres historiens et historiennes dans son sillage¹⁰¹, tout comme la zone côtière interdite récemment investie par Lars Hellwinkel¹⁰², mais de nouvelles frontières s'élevaient également entre l'Empire et la métropole. Les travaux de Sara Legrandjacques montrent la coupure importante qui s'est établie entre les étudiants indochinois et leurs familles restées dans la colonie française. Des communications aux circulations monétaires et humaines, tout échange devenait bien plus difficile, voire presque impossible en particulier dans les premières années suivant l'armistice. Il s'agissait d'une situation qui, rappelle Legrandjacques, n'était pas exclusive aux étudiants indochinois.¹⁰³

La coupure inter-impériale affectait aussi les combattants coloniaux situés en sol métropolitain au moment de l'armistice. Si la quasi-absence de travaux consacrés aux populations coloniales dans la Résistance intérieure et le maquis représente une des principales lacunes de l'historiographie, les recherches du colonel Maurice Rives offrent tout de même un certain éclairage sur leurs trajectoires. Rives estime que de « 30 à 40 000 combattants coloniaux ont été tués, blessés ou capturés par l'adversaire » à la fin du mois

¹⁰⁰ Un numéro entier des *Cahiers Sirice* paru en 2019 a été consacré à la question des frontières pendant la Deuxième Guerre mondiale en Europe comme en France. Benedetta Carnaghi, Vincent Houle et Guillaume Pollack, dirs., « Frontières. Circulations, vie quotidienne, illégalités. Introduction », *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019).

¹⁰¹ Éric Alary, *La ligne de démarcation* (Paris: Perrin, 2003); Diane Galbaud du Fort, « Lucie Chevalley-Sabatier. Un *Ausweis* providentiel », *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 31-54; Julien Bouchet, « Moulins-sur-Allier, approche sensible de la ligne de démarcation », *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 15-29.

¹⁰² Lars Hellwinkel, « Une frontière oubliée ? La zone côtière interdite en France occupée, 1941-1944 », *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 55-68.

¹⁰³ Sara Legrandjacques, « Déroutes étudiantes. Les étudiants indochinois en France, 1940-1945 », *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 69-83.

de juin 1940¹⁰⁴, dont 5 à 6 000 Indochinois.¹⁰⁵ Certains s'échappaient et survivaient dans la clandestinité, d'autres se cachait chez l'habitant, et une grande proportion d'entre eux était maintenue prisonniers par l'envahisseur.

D'abord tenus en captivité dans les camps en Allemagne, les soldats coloniaux ont été, dès l'automne 1940, retournés en France dans des camps nommés *Frontstalag*, puisque les Allemands craignaient que des maladies tropicales puissent se propager et que les prisonniers aient des relations avec les Aryennes.¹⁰⁶ De 69 000 Africains et Malgaches en 1940, environ 36 000 étaient encore détenus à la fin de l'année 1943.¹⁰⁷ Le mois de janvier 1943 représentait un tournant majeur dans la dynamique de la surveillance et de la captivité dans les *Fronstalag* : nécessitant la totalité de ses combattants au front, l'Allemagne ne pouvait plus déléguer ses soldats à la surveillance des camps et a demandé au gouvernement français de fournir les sentinelles requises, ce qui a été accepté sans délai par Vichy. Des Français blancs, pour plusieurs d'anciens prisonniers de guerre rendus à la vie civile par suite de négociations, ont ainsi, à leur tour, surveillé des populations coloniales captives en sol métropolitain, une situation d'un racisme aberrant qui a été décriée par l'adjudant-chef antillais Gernet à l'ambassadeur aux prisonniers Georges

¹⁰⁴ Maurice Rives était colonel, engagé volontaire en 1944 et militaire pendant les guerres indochinoises et algériennes. Il a publié après sa carrière militaire de nombreux travaux historiques sur les populations coloniales en France pendant la Deuxième Guerre mondiale. Maurice Rives, « Les tirailleurs africains et malgaches dans la Résistance », *Africultures* (2005), <http://africultures.com/les-tirailleurs-africains-et-malgaches-dans-la-resistance-3909/>.

¹⁰⁵ Maurice Rives, *Les Linh Tâp. Histoire des militaires indochinois au service de la France, 1859-1960* ([s. l.]: Lavauzelle, 1999), 105.

¹⁰⁶ Rives, « Les tirailleurs africains et malgaches » et Rives, *Les Linh tâp*, 105. Rives s'appuie sur une donnée issue des « Kolonial Truppen Angehörigen » [Personnels appartenant aux Troupes Coloniales].

¹⁰⁷ Armelle Mabon, « Les prisonniers de guerre coloniaux durant l'occupation en France », *Hommes et migrations* 1228 (2000): 16-17.

Scapini.¹⁰⁸ Les prisonniers coloniaux ont eu le soutien d'une petite partie de la population civile qui les a aidés à s'évader et à se nourrir suffisamment, mais le système en place n'en était pas moins raciste et violent.¹⁰⁹

Maurice Rives recense de son côté quelques milliers de militaires indochinois, africains et malgaches qui ont rejoint le combat résistant. Il semble que c'est davantage vers 1943 et 1944 qu'une véritable intégration au combat clandestin s'est avérée possible. Quelques-uns se sont joints aux réseaux de résistance du département dans lequel ils se trouvaient, mais l'essentiel a rejoint le maquis. Rives estime la présence de 2 à 3 000 Africains ou Malgaches dans le Vercors, le Cher et en Haute Garonne à l'été 1944, ainsi qu'à 3 000 Indochinois qui combattaient l'occupant dans L'Allier, en Dordogne, dans la Drôme, le Lot et la Meurthe-et-Moselle.¹¹⁰ Même s'il se trouvaient hors métropole, s'ajoutaient à ce nombre de 400 à 500 Indochinois qui ont intégré la France libre dès 1941.¹¹¹

L'entrée vraisemblablement tardive de la plupart des combattants coloniaux dans l'armée de l'ombre ainsi que le nombre, significatif, mais proportionnellement faible malgré tout en 1943-1944, contribuaient à l'absence de contact de la majorité résistante avec ce qui avait trait à l'Empire. Des parcours individuels retracés par Rives notent tout de même certaines rencontres, à l'instar du tirailleur guinéen Ba Adi Mamadou qui est entré en contact avec deux futurs membres du réseau *Ceux de la Résistance* à l'automne 1940.¹¹²

¹⁰⁸ Archive citée par Armelle Mabon dans Armelle Mabon, *Prisonniers de guerre « indigènes » : visages oubliés de la France occupée* (Paris: La Découverte, 2019 [2010]); Mabon, « Les prisonniers de guerre coloniaux », 26.

¹⁰⁹ Mabon, *Prisonniers de guerre « indigènes »*; Mabon, « Les prisonniers de guerre coloniaux ».

¹¹⁰ Rives, « Les tirailleurs africains et malgaches » et Rives, *Les Linh tấp*, 109-110.

¹¹¹ Rives, *Les Linh tấp*, 113.

¹¹² Rives, « Les tirailleurs africains et malgaches ».

De manière générale, c'est toutefois l'absence de contacts qui définissait les premières années de guerre. Un tel contact aurait-il permis aux résistants et résistantes en métropole d'entrevoir la perspective des combattants coloniaux et d'éveiller davantage leur sensibilité à l'égard des enjeux coloniaux et des populations qui en émanent ? Si l'hypothèse peut être émise, les expériences de Larminat et de Leclerc en Afrique française libre, relatées par Eric Jennings, tendent à montrer le contraire, alors que les deux généraux faisaient preuve de racisme dans leurs réflexions et leurs décisions envers les militaires issues des territoires coloniaux.¹¹³ Il en allait de même pour de nombreux cas de racisme dont étaient victimes les Africains au sein des Forces françaises libres.¹¹⁴

On aurait tort cependant d'affirmer qu'un silence total sur les enjeux coloniaux caractérisait les premiers mois de combat dans les feuilles clandestines. Les *Petites ailes de France*, premier journal fondé par Henri Frenay, faisait état de la progression allemande au Maroc qui menaçait autant d'un point de vue militaire pour les bases stratégiques qui pouvaient y être implantées, sur le plan économique avec les ressources minières que contenait son sol, que pour la propagande d'Hitler qui pourrait mener à l'annexion du Maroc en cas de victoire allemande.¹¹⁵

Le journal du réseau parisien Musée de l'Homme, *Résistance. Bulletin officiel du Comité national de Salut public*, informait quant à lui en mars 1941 que l'Assemblée laotienne avait proclamé « la volonté unanime du peuple laotien de demeurer uni sous la protection française. »¹¹⁶ Cette brève nouvelle faisait succéder à un intérêt plus substantiel envers

¹¹³ Jennings, *La France libre fut africaine*, 130 et 166. Leclerc écrit au général de Gaulle qu'une « troupe noire ne possède une réelle valeur que moyennant un Européen pour dix indigènes » (130) et tout indique que Larminat ne considère pas les populations issues des colonies pour les promotions militaires (166).

¹¹⁴ *Ibid.*, 166.

¹¹⁵ *Petites ailes de France*, 1^{er} juin 1941, n° 2, 7.

¹¹⁶ *Résistance. Bulletin officiel du Comité national de Salut public*, 1^{er} mars 1941, 1.

la situation militaire en Afrique française, où les Forces françaises libres du Tchad avaient conquis Libreville. On s'insurgeait également devant l'hypocrisie vichyste qui ne s'imposait pas devant la volonté de Goebbels de reconstituer « son » empire en Afrique au détriment des territoires français en plus d'accuser en retour de Gaulle de trahison « de soustraite à l'obédience [sic.] vichysoise » les morceaux de l'Empire, « un et indivisible »¹¹⁷. Outre ces quelques mentions, les *Liberté*, *Résistance*, *journal de la Libération nationale* et autres *Vérité* n'abordaient pas les enjeux impériaux dans leurs premiers mois de publication.

Le silence relatif des journaux clandestins, fruit de la conjoncture organisationnelle peu propice et de l'absence généralisée de contacts avec les populations issues des colonies comme de l'information de qualité au sujet de l'empire, caractérisait donc la première année de résistance en métropole. Une exception demeure toutefois, puisque les communistes, forcés à évoluer dans l'illégalité à partir de 1939, menaient un combat incessant contre l'impérialisme.

« À bas la guerre impérialiste ! »

Le combat résistant des communistes a suivi une trajectoire singulière, du moins jusqu'à leur ralliement au combat national après la rupture du pacte de non-agression germano-soviétique. Si leur clandestinité a débuté plusieurs mois avant l'armistice de juin 1940, il faut remonter au moins jusqu'à l'évolution du PCF dans les années 1920 et 1930 pour comprendre leur regard sur les enjeux impériaux. Dès la formation de la Section française de l'Internationale communiste (SFIC) en 1920, la question coloniale posait un problème.

¹¹⁷ *Résistance. Bulletin officiel du Comité national de Salut public*, 15 décembre 1940, 2.

Condition d'adhésion à la III^e Internationale, la lutte active contre le colonialisme a tout simplement été retirée des discussions ayant mené à la formation de la SFIC-PCF.

Le PCF intégrait malgré tout de manière progressive le caractère anticolonialiste du Komintern et s'engageait de multiples façons pour la cause au cours des années 1920, engagement qui n'était pas pour autant exempt de tensions. Comme le souligne l'historienne Emmanuelle Sibeud, en parrainant par exemple la création de l'Union intercoloniale et en venant en soutien aux « initiatives syndicales et politiques » des indigènes habitant en France, le PCF se trouvait à concilier, d'une part, les orientations du Komintern parfois changeantes, et, d'autre part, à perpétuer la démarche coloniale de l'État français qui souscrivait à une démarche d'encadrement des populations issues des colonies.¹¹⁸ Le PCF a tout de même dénoncé avec vigueur la répression française des opposants au mandat français en Syrie et la guerre du Rif (Maroc) au milieu des années 1920, lors d'une décennie où le Parti s'est davantage caractérisé par son anticolonialisme.¹¹⁹

En 1937, Maurice Thorez, secrétaire général du Parti depuis le début des années 1930, a opéré un changement de politique qui s'arrimait, encore une fois, au revirement du Komintern. La lutte des classes jusqu'alors privilégiée laissait place au front commun contre le fascisme, même s'il impliquait de faire alliance avec des partis « bourgeois »¹²⁰. L'appui aux mouvements nationalistes des peuples coloniaux était lui aussi relégué à un second plan : le soutien que leur accordait le PCF dans la seconde moitié des années 1930

¹¹⁸ Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », 347 et 349.

¹¹⁹ Alain Ruscio. *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, (Paris: La Découverte, 2019), 38.

¹²⁰ *Ibid.*, 350.

ne se faisait que dans la perspective de leur alliance avec la démocratie française pour créer le rempart le plus solide contre les fascismes européens.¹²¹

Le projet Blum-Viollette (1936) élaboré par le Front Populaire montrait, quant à lui, l'appui communiste au critère méritocratique d'accès à la citoyenneté. Le projet, qui proposait d'octroyer la citoyenneté à quelques catégories de musulmans algériens seulement, a créé d'importantes polémiques, notamment auprès des Français d'Algérie qui craignaient que leur rapport de force politique s'amenuise. Le projet Blum-Viollette n'a jamais été entériné; il s'est tout de même imposé comme *la* référence progressiste au cœur des premières tentatives métropolitaines de réforme des liens impériaux après la Deuxième Guerre mondiale. À la fin des années 1930, la gauche française, socialiste comme communiste, adhérait toujours à l'idée d'une responsabilité française en sol colonial, même si cela entraînait son lot de contradictions. L'Empire s'imposait en outre, à ses yeux, comme une protection nécessaire en cas de guerre.¹²²

L'interdiction de la presse communiste puis du PCF par le gouvernement Daladier en août et en septembre 1939 a poussé *L'Humanité* dans l'illégalité bien avant la défaite française et l'armistice de juin 1940. Dès septembre 1939, un message récurrent était promu par le journal : « À bas la guerre impérialiste ! ». Cette position était calquée sur celle de l'Internationale, marquée elle-même par une transition rapide de l'antifascisme à l'antiimpérialisme à la suite du traité de non-agression signé entre l'Allemagne et l'URSS en août.¹²³ Le journal forcé hâtivement dans la clandestinité rappelait que les bolcheviks avaient proclamé l'égalité et la souveraineté de toutes les nations et que cette proclamation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne revêtait pas du tout la

¹²¹ Girardet, *L'idée coloniale en France*, 140-142; 206.

¹²² Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », 354. Girardet offre une interprétation similaire, *Girardet, L'idée coloniale en France*, 143.

¹²³ Courtois. *Le PCF dans la guerre*, 53.

même signification que celle de la bourgeoisie, qui s'en servait principalement pour opposer les peuples, attiser la haine et profiter des divisions pour opprimer les travailleurs.¹²⁴ La logique internationaliste rejoignait l'antiimpérialisme, alors que l'affranchissement des peuples contre leurs oppresseurs était une étape nécessaire vers l'union des travailleurs. « *Vive l'union des peuples coloniaux et des travailleurs des pays impérialistes pour la lutte commune contre l'oppression impérialiste.* »¹²⁵, écrivait-on en italiques dans l'édition de décembre 1940. Le principe d'autodétermination des peuples, auquel s'adjoignait l'offensive contre la bourgeoisie, le capital et ses avatars, caractérisait la posture de *L'Humanité* jusqu'à la moitié de l'année 1941.

Les impérialistes à combattre étaient de deux ordres. Les fascistes d'abord, Hitler et Mussolini, dont le nouvel ordre européen envisagé impliquerait la subordination de la France en Europe¹²⁶, puis les « agents de la finance anglaise » qui « voudraient faire battre les Français pour la City et ils s'efforcent d'entraîner les peuples coloniaux dans la guerre. »¹²⁷ « Ni soldat de Churchill. Ni soldat de Hitler [...] À bas à la guerre impérialiste », lisait-on en réaction au fait qu'en Norvège, en Belgique, en France et en Syrie, de jeunes soldats tombent pour le compte des impérialistes anglo-français et franco-allemands.¹²⁸ La politique menée par Pétain comme celle de De Gaulle contribuaient au même double asservissement : celui qui assujettissait le peuple français pour le compte d'autres impérialistes et celui qui renforçait un système d'oppression à l'égard des travailleurs français comme ceux issus des colonies. Ni Vichy (Pétain, Doriot, Decaux, Darlan, même Marcel Gitton¹²⁹), ni De Gaulle n'étaient épargnés. Le journal déplorait entre autres l'aide apportée à l'impérialisme britannique par l'impérialisme américain pour la

¹²⁴ *L'Humanité*, z.n., 2 août 1940, n° 66, 1.

¹²⁵ *Ibid.*, décembre 1940, n° spécial, 2.

¹²⁶ *Ibid.*, 31 octobre 1940, n° 86, 2.

¹²⁷ *Ibid.*, 1^{er} juillet 1940, n° 58, 2

¹²⁸ *L'Humanité*, z.s., 8 juin 1941, n° 108, 1.

¹²⁹ *Ibid.*, 23 janvier 1941, n° 92, 2.

« reconquête » des colonies françaises, qui n'était en fait à ses yeux qu'une nouvelle occasion de sacrifier des soldats français pour le compte de l'un ou l'autre des camps impérialistes (Vichy à la solde de Berlin, de Gaulle à la solde de la *city* londonienne).

Se battre en se mettant à la solde de l'Allemagne ou de la *city* londonienne reproduisait, dans les faits, un monde où les travailleurs et les travailleuses étaient jetés en pâture pour maintenir un système oppressif à leur égard.¹³⁰ Face à ces menaces répétées à l'endroit des travailleurs français comme coloniaux, le PCF clandestin leur assurait son soutien et sa solidarité dans la lutte qui les opposait à tous les impérialistes en vue de leur libération.¹³¹ *L'Humanité* encourageait justement les peuples coloniaux à « profiter des difficultés que connaissent leurs oppresseurs pour se libérer »¹³², ce que certains feront pendant la guerre, en témoignent les organisations nationalistes qui ont émergé entre 1940 et 1945 et dont le « Manifeste du peuple algérien » du 10 février 1943 demeure l'une des matérialisations les plus marquantes.

La position affirmée de *L'Humanité* entre l'automne 1939 et la moitié de l'année 1941 en faveur de l'autodétermination des peuples et du renversement du joug impérialiste ne survivra toutefois pas à l'intégration des communistes dans le combat national. Les hésitations communistes des années 1920 et 1930, marquées par un décalage entre la radicalité des principes évoqués et la fidélité partielle à ceux-ci dans les actions posées, seront à nouveau à l'avant-plan dans l'appui communiste à différents projets de redéfinition de l'ensemble impérial de l'après-guerre. La trajectoire de *L'Humanité* pendant les années de guerre révélera ainsi des tensions entre l'alignement avec la III^e Internationale, la conjoncture internationale et les exigences proprement nationales.

¹³⁰ *Ibid.*, 29 mai 1941, n° 107, 1.

¹³¹ *L'Humanité*, z.n., 20 juin 1941, n° 118, 2.

¹³² *Ibid.*, 1^{er} juillet 1940, n° 58, 2.

L'intégrité de l'Empire menacée

Au milieu de l'année 1941, à la suite d'une série d'ententes depuis l'invasion japonaise de l'Indochine française l'année précédente, la signature des accords Darlan-Kato entre les gouvernements de Vichy et du Japon le 29 juillet, entérinaient la mainmise militaire du second sur la colonie indochinoise de la France. Ils permettaient au gouvernement nippon l'utilisation d'aérodromes dans le sud de la colonie en plus d'autoriser l'établissement de troupes militaires à l'échelle de son territoire : « Sous le titre menteur "Les Accords Franco-Nippons pour la défense en commun de l'Indochine", écrivait le journal *Résistance, journal de la libération nationale*, la France vient d'être informée que notre colonie d'Extrême-Orient était devenue une base stratégique. L'année dernière, par les accords du 30 Août, nous avons reconnu la prépondérance économique du Japon. Ce ne sont plus maintenant les marchands seulement qui ont accès à Hanoi et Saïgon, mais les soldats, les marins et les aviateurs du Mikado. »¹³³ Pour les résistants et résistantes en métropole comme hors de celle-ci, c'était un affront cinglant de la part de Vichy à l'intégrité du territoire de l'Empire et un tournant important de l'alignement du régime. Il s'agissait également d'un jalon déterminant pour l'ouverture de la Résistance métropolitaine aux enjeux impériaux : à partir de cette date, la presse clandestine a porté un intérêt accru, parfois périodique, mais toujours continu pour les sujets liés à l'Empire.

Les accords Darlan-Kato représentaient le premier moment où un enjeu impérial jouissait d'une attention étendue et significative au sein de la presse clandestine. La magnitude de l'événement rencontrait également une meilleure disposition des organisations résistantes métropolitaines pour réagir aux événements qui dépassaient l'horizon du

¹³³ *Résistance, journal de la Libération nationale*, Août 1941, n° 8, 2.

quotidien : à partir de 1941 et surtout 1942, plusieurs organisations résistantes étaient stables, leur survie était relativement acquise et cette assurance s'est traduite par une hausse considérable de la fréquence à laquelle la presse clandestine traitait des enjeux internationaux.¹³⁴ Les enjeux impériaux étaient aussi davantage traités et la signature des accords franco-nippons marquaient le premier jalon de cette transition vers un traitement accru des sujets liés à la défense de l'intégrité de l'Empire, à la méfiance face à l'impérialisme des alliés, ainsi qu'aux autres éditoriaux qui permettaient d'accéder à différents aspects du rapport plus général à l'impérialisme.

En sol métropolitain, outre *Résistance*, les journaux *Libération-nord* et *Libération-sud* étaient parmi les premiers à critiquer le Maréchal qui « livre, morceau par morceau, notre empire »¹³⁵. L'événement faisait marque : même si tous n'ont pas réagi dans les jours, voire les semaines qui ont suivi, les accords se sont imposés comme un symbole fort de la trahison vichyste envers la patrie et ont été utilisés comme référence jusqu'à la fin de l'année 1942.

C'était le cas pour *Socialisme et liberté*, précurseur du *Populaire* en zone Nord, qui, dans un long tableau à deux colonnes opposant « Le Maréchal a dit/Le Maréchal a fait », écrivait au cinquième point :

¹³⁴ Il y a une hausse considérable de la fréquence à laquelle la presse clandestine traitait des enjeux internationaux à partir du moment où la Résistance était en mesure de s'affirmer comme une entité politique nationale significative avec des objectifs nationaux concrets.

« L'international » revêtait lui-même un caractère particulier dans l'affirmation de la Résistance en tant que représentante politique légitime de la France, puisque la construction de cette identité était intimement liée au rapport de la France avec le reste du monde. Commencant à se concevoir comme l'État français, elle cherchait un sens à son action à l'international (sa grandeur, sa place, son rôle, etc.). Vincent Houle, *Par rapport au monde*.

¹³⁵ *Libération-Sud*, Août 1941, n° 2, 1. Voir également *Libération-Nord*, 27 juillet 1941, n° 34, 1.

[Colonne de gauche « Le Maréchal a dit »] « 5.- Je n'ai pas été moins soucieux de nos colonies que de la métropole. L'armistice sauvegarde le lien qui l'unit à elles (discours du 25 juin 1940).

[Colonne de droite, «le Maréchal a fait»] 5.- C'est en vertu de cette affirmation solennelle que l'Indo-Chine, une des plus belles colonies françaises, a été cédée au Japon pour servir de base d'agression contre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. »¹³⁶

Le journal du Comité d'action socialiste soulignait ainsi, à l'instar de la plupart des autres journaux résistants, la trahison conduite par le Maréchal. Pour *Socialisme et liberté*, la trahison ne se présentait pas comme une surprise; les signes annonçaient de telles manœuvres de la part de Vichy et le journal n'avait, en outre, jamais adhéré à la thèse du double jeu. En revanche, il est possible d'avancer qu'en présentant de manière directe et explicite l'opposition entre les dires de Pétain et ses actions antipatriotiques dont les accords Darlan-Kato étaient un exemple flagrant, *Socialiste et liberté*, comme les autres journaux qui adoptaient cet angle, espéraient convaincre une frange de « vichysto-résistants » qui accordaient encore le bénéfice du doute au Maréchal.¹³⁷

Pour la Résistance, encore marginale, qui cherchait à jouer un rôle de premier plan en métropole et qui tenait à ce que la France retrouve une place prépondérante sur la scène mondiale, la situation en Indochine portait atteinte à sa capacité à réaliser ces objectifs. Pour le journal *Résistance*, les accords franco-nippons consacraient la perte de la colonie. Qu'importe que le Japon ou l'Angleterre sorte victorieux de l'affrontement en Indochine, *Résistance* ne s'illusionnait pas sur l'éventuelle restitution de la colonie asiatique.¹³⁸

¹³⁶ *Socialisme et liberté*, Mars 1942, n° 3, 2.

¹³⁷ Sur les vichysto-résistants, voir Johanna Barasz, « De Vichy à la Résistance : les vichysto-résistants 1940-1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 242 (2011): 25-50.

¹³⁸ *Résistance, journal de la Libération nationale*, Août 1941, n° 8, 2.

Dépossédée du contrôle immédiat comme du sort de sa colonie, la France résistante ne sombrait pas pour autant dans le pessimisme. En réaction aux événements de la fin du mois de juillet 1941, *Résistance* consacrait la page frontispice du même numéro à appeler à l'union pour l'indépendance de la France. Une indépendance liée à la libération du territoire métropolitain, certes, « mais cette indépendance doit [également] s'étendre à toutes les parcelles du patrimoine national : il faut donc, pour assurer pleinement le salut du Pays, rétablir son intégrité. Pour un Français, il ne peut être question de sacrifier, de son consentement, ni le Nord, ni l'Alsace-Lorraine, ni la Syrie, ni l'Indochine, ni les portes de la méditerranée [sic.]. »¹³⁹

De cet extrait, retirons deux autres éléments. D'abord, l'utilisation des termes « parcelles du patrimoine national » pour désigner les colonies, une illustration qui renvoie à l'idée d'une possession, d'un bien reçu en héritage puis à léguer de la sorte. Elle rejoignait précisément ce qui se dégageait du journal chrétien *Défense de la France* qui s'inquiétait, à propos de l'Empire : « dans l'avenir pourrons-nous conserver ce que nos aïeux nous ont légué ? »¹⁴⁰. Puis, l'idée de la responsabilité qui incombait aux Français et Françaises en vue du rétablissement de l'intégrité territoriale métropolitaine comme impériale. Le message que transmettait *Résistance* à ses lecteurs perpétuait la vision hiérarchique de l'Empire où les colonies étaient à la charge de la métropole, et ce, malgré le décalage entre le potentiel de plusieurs armées coloniales contre la position amoindrie de la Résistance à ce moment. L'édition chilienne de *Pour la France libre* allait même jusqu'à renverser les rôles, présentant la métropole comme la libératrice des colonies menacées puisqu'à celle-ci seulement incombait la responsabilité de l'avenir de l'Empire qui se voyait menacé.¹⁴¹

¹³⁹ *Ibid.*, 1.

¹⁴⁰ *Défense de la France*, 15 février 1942, n° 11.

¹⁴¹ *Pour la France libre (Chili)*, n° 6, octobre 1941.

Combat en particulier se distinguait par son insistance sur la défense de l'intégrité territoriale. Cet enjeu l'interpelait avec régularité à la fin de l'année 1941 et tout au long de l'année 1942. L'Afrique du Nord, la Syrie et Madagascar étaient alors au centre des préoccupations du mouvement d'Henri Frenay qui dressait chaque fois des parallèles avec le cas indochinois.¹⁴² L'entièreté de la première page de l'édition de février était consacrée à un article sous le signe de l'inquiétude de voir Pétain livrer les bases en Afrique du Nord à l'ennemi comme il l'avait fait avec l'Indochine.¹⁴³ Intitulé avec ironie « Vichy défend l'Empire », le numéro de mai 1942 publié à la suite du lancement d'une opération britannique contre Madagascar, alors sous contrôle vichyste, et sans en avertir la France libre de De Gaulle, était tout aussi explicite, alors qu'il suggérait non sans ironie que Pétain défendait l'Empire contre les alliés pour l'offrir à l'ennemi et que les « munitions épargnées au Tonkin lors du 1er acte de l'agression japonaise, Vichy les emploie à Madagascar contre ceux qui veulent empêcher le second acte. »¹⁴⁴

L'événement servait la Résistance hors métropole également, alors que les journaux l'offraient comme un exemple supplémentaire de la trahison de Vichy entamée en Indochine il y a plusieurs mois. L'attention portée par la résistance hors métropole à la situation en Indochine était, contrairement à celle dans l'Hexagone, bien antérieure aux accords de juillet 1941. La déclaration du général de Gaulle du 26 février 1941 faisait déjà prendre conscience des tractations vichysto-japonaises et de la posture défavorable à la colonie française qu'adoptait le gouvernement Pétain. Tant le journal *Pour la France libre* chilien qu'argentin relataient que le Conseil de Défense de l'Empire mené par de Gaulle s'engageait fermement à ne tenir légitime, en aucun cas, les abandons de territoires de

¹⁴² *Combat*, Novembre 1942, n° 37, 2; *Combat*, Décembre 1941, n° 1, 2; *Combat*, Décembre 1942.

¹⁴³ *Ibid.*, Février 1942, n° 1, 1.

¹⁴⁴ *Ibid.*, Mai 1942, 1.

l'Empire par Vichy et qu'il entendait soutenir sans équivoques toute forme de résistance de la part de l'Indochine.¹⁴⁵ Une illustration qui représentait un immense drapeau français dominant une terre vaste avec comme seul message « SAUVONS L'EMPIRE ! » tapissait d'ailleurs une page entière de la même édition chilienne. Seul de Gaulle et son Conseil de Défense de l'Empire étaient en mesure de préserver le « patrimoine colonial », un message réitéré avec la même vigueur dans le numéro suivant.¹⁴⁶ Outre l'idée de « patrimoine colonial » qui rappelait le lexique employé par *Résistance*, les deux Comités de Gaulle, fidèles au Général, se servaient de la trahison opérée par Vichy pour le poser comme le défenseur de l'Empire.

L'hypocrisie de Vichy était donc largement critiquée dès le printemps 1941. Derrière son discours de protection de l'intégrité de l'Empire, Vichy conduisait tout droit au « démembrement de notre magnifique possession d'Extrême-Orient », un acte qui avait été entamé bien avant le pacte Darlan-Kato puisque Vichy laissait les Japonais s'introduire dans la colonie sans aucune opposition depuis plusieurs mois.¹⁴⁷ L'inaction de Vichy était un point sensible chez ces individus pour qui il importait de « faire quelque chose ». Les résistants et résistantes ne doutaient pas de la vitalité des forces de l'Empire puisque leurs contributions l'illustraient constamment; Vichy avait donc tort d'affirmer que toute résistance était impossible.

André Labarthe offrait la même lecture dans *La France libre*. Il affirmait que ce qui frappait le plus douloureusement les Français, c'était « la lutte pathétique, la capitulation sans lutte, ou l'opposition de l'une et de l'autre. »¹⁴⁸ L'impossibilité d'envisager l'inaction était

¹⁴⁵ *Pour la France libre (Chili)*, n° 3, mars-avril 1941; *Pour la France libre (Argentine)*, n° 6; *Bulletin radio-presse* du Comité de Gaulle argentin, n° 2, message du 26 février 1941.

¹⁴⁶ *Pour la France libre (Chili)*, n° 4, mai-juin 1941, 9-10.

¹⁴⁷ *Ibid.*, n° 3, mars-avril 1941, 11.

¹⁴⁸ *La France libre*, 15 août 1941, vol. 2, n° 10, 278.

l'un des facteurs déterminants derrière l'engagement résistant; le cas de la colonie indochinoise, victime de la passivité de Vichy, ne venait que renforcer la voie entreprise par ces femmes et ces hommes dont le combat était en partie fondé sur l'idée que la France n'avait aucune raison d'abandonner. Preuve que l'inaction ne devait pas être envisagée, elle ne pouvait mener qu'à de grandes tragédies comme celle de Syrie où les soldats français se sont battus contre les alliés, et comme celle d'Indochine livrée sans opposition aux Japonais.¹⁴⁹

Fin juillet 1941, les accords Darlan-Kato se présentaient donc comme un enjeu majeur lié à l'Empire et les groupes de résistance en France métropolitaine n'hésitaient pas à critiquer de manière virulente l'antipatriotisme du Maréchal à cet égard. L'information généralement lacunaire en provenance de l'Empire en raison des difficultés de liaison n'empêchait pas de récupérer l'événement pour servir le combat clandestin et encourager l'adhésion à la Résistance. Avec les journaux d'Henri Frenay en tête de file, la défense de l'intégrité du « patrimoine national » ralliait la majorité des journaux résistants.

***L'Humanité* intègre le combat national**

La trajectoire suivie par *L'Humanité* sur la même période mérite de s'y attarder. Le cas de l'Indochine, confrontée à l'impérialisme nippon, préoccupait beaucoup. Reprenant une déclaration du PCF, le journal rapportait l'assassinat de 6 000 Annamites par les troupes françaises commandées par Decaux à la suite de soulèvement populaires au sein de la colonie. *L'Humanité* et le PCF critiquaient l'ignominie du régime qui non seulement n'hésitait pas à livrer l'Indochine à l'ennemi, mais qui réprimait en outre les revendications d'indépendance du peuple annamite. Le journal ne manquait pas de souligner, dans cet

¹⁴⁹ *La France libre*, 15 août 1941, vol. 2, n° 10, 278.

affrontement en territoire indochinois, la résistance de la Chine face à l'impérialisme japonais.¹⁵⁰

Bien avant l'importance qu'aura l'enjeu indochinois dans le reste de la presse clandestine, *L'Humanité* traitait non seulement le sujet, mais déconstruisait aussi l'action antipatriotique de Vichy dont la véritable nature s'affichait de plus en plus. L'antipatriotisme décrié par *L'Humanité* à travers le cas indochinois ne s'exprimait pas de la même façon que dans les autres journaux. En décembre 1940, il ne s'agissait pas d'une trahison à l'égard du territoire (ou du « patrimoine ») national selon les communistes, mais bien des humains. À travers la logique internationaliste et antiimpérialiste qui caractérisait alors son combat, « le Parti Communiste français appelle les soldats utilisés par le gouvernement de Vichy pour massacrer les populations annamites à *fraterniser* avec les masses populaires d'Indo-Chine. Ils ont les uns et les autres le même ennemi : *l'impérialisme*. »¹⁵¹ En se battant contre les populations annamites, les soldats français étaient des agents du maintien de l'oppression impériale; on les invitait ainsi à désobéir aux traîtres qui les commandaient pour renverser un double-joug, le leur et celui des peuples colonisés.

La guerre que menait le PCF contre l'impérialisme s'est transformée de manière drastique quand, le 22 juin 1941, l'Allemagne a envahi l'URSS.¹⁵² Moscou a immédiatement adopté une posture de défense du territoire national et a encouragé les divers partis communistes dont les espaces nationaux étaient aussi menacés par Hitler de faire de même.¹⁵³ En quelques semaines, les pages de *L'Humanité* passaient des éditoriaux qui

¹⁵⁰ *L'Humanité*, z.n., décembre 1940, n° spécial 2.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Pour une couverture complète de la trajectoire communiste pendant la guerre, voir Courtois, *Le PCF dans la guerre*.

¹⁵³ *Ibid.*, 83-84 et 207.

clamaient que « la "reconquête" des colonies, c'est la France jetée à nouveau dans la guerre au profit des impérialismes rivaux »¹⁵⁴, à l'appel à « l'union des gaullistes, des communistes et de tous les patriotes dans le FRONT NATIONAL DE L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE »¹⁵⁵ et attaquaient sans retenue Hitler et le fascisme. Ce changement radical dans la stratégie communiste a permis l'ouverture d'une phase de rapprochement avec le reste de la Résistance, transition encouragée avec encore plus d'insistance en novembre et décembre 1942, alors que Moscou espérait que l'association des partis communistes aux résistances nationales permettrait une meilleure coordination des efforts à l'Ouest et inciterait les Anglo-Américains à se lancer dans une guerre active dans cette partie de l'Europe.¹⁵⁶

Puisque l'ennemi immédiat passait de l'impérialisme à Hitler et que l'enjeu indochinois occupait *L'Humanité* bien avant les accords Darlan-Kato, on pourrait s'attendre à un traitement important de la situation coloniale aux mois de juillet et août 1941. Or, le journal communiste offrait une couverture très timide dans la foulée des accords franco-japonnais. Il rapportait que l'Allemagne exigeait le contrôle des ports de Sète, Oran, Alger et Bizerte, « sous prétexte, naturellement, de protéger l'Afrique comme le Japon protège l'Indochine »¹⁵⁷, mais malgré la fréquence plus importante des publications de *L'Humanité* que celle des autres journaux clandestins, le sujet n'a pas été traité davantage dans l'immédiat. Sans nécessairement aborder l'Indochine de manière spécifique, *L'Humanité* a tout de même adopté un discours anti-collaboration militaire sous l'ère Darlan qui se déclinait dans presque chacun des numéros de l'année 1941 et du début de l'année 1942, en particulier dans l'édition de zone Sud.

¹⁵⁴ *L'Humanité*, z.s., 29 mai 1941, n° 107, 1.

¹⁵⁵ *L'Humanité*, z.n., 20 juillet 1941, n° 22, 2.

¹⁵⁶ Courtois, *Le PCF dans la guerre*, 298; Peschanski, « Parti communiste français », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

¹⁵⁷ *L'Humanité*, z.n., 7 août 1941, n° 123, 1.

À l'instar des autres mouvements de résistance, *L'Humanité* a repris l'enjeu indochinois comme référence quelques mois plus tard lorsque d'autres territoires coloniaux ont été menacés par les velléités allemandes. Il défendait notamment les possessions françaises d'Afrique contre la collaboration de Vichy et d'Hitler dans le sillage des rencontres entre Pétain et Goering à Saint-Florentin au début du mois de décembre 1941.¹⁵⁸ Autour de la contestation militaire britannique contre Vichy à Madagascar en mai 1942, il réitérait l'alignement sans équivoques de l'Empire française avec les forces de l'Axe sous l'égide de Vichy. La dislocation de l'Empire dont les accords Darlan-Kato ont été un des épisodes les plus dramatiques se répétait au Moyen-Orient : au même titre que l'Indochine avait été récupérée stratégiquement par le Japon pour mieux lancer son agression contre les alliés dans le Pacifique, *L'Humanité* avertissait que la Syrie menaçait de passer aux Allemands et servir de base contre les Anglais dans la région.¹⁵⁹

Les critiques formulées par les communistes marquaient ici une évolution : le PCF accusait Pétain et son entourage de trahir l'intégrité de l'Empire en des termes territoriaux plutôt qu'humains. L'antipatriotisme vichyste décrié s'arrimait donc avec l'angle favorisé par le reste de la Résistance depuis la signature des accords Darlan-Kato. L'adhésion à la critique de l'antipatriotisme territorial de Vichy représentait une preuve de la volonté du PCF d'intégrer le combat national à partir de la deuxième moitié de l'année 1941, volonté d'autant plus marquée que l'intégration au combat national s'effectuait malgré la traditionnelle position antiimpérialiste du Parti communiste.

¹⁵⁸ *L'Humanité*, z.s., 7 décembre 1941, n° 126, 1.

¹⁵⁹ *L'Humanité*, z.n., 8 mai 1942, n° 161, 1.

L'Empire, terrain d'affrontements armés

La seconde moitié de l'année 1942 a laissé place à une autre transformation dans l'intérêt porté à la scène coloniale. Une des premières manifestations a été la référence récurrente au territoire nord-africain et aux troupes coloniales en termes purement stratégiques ou militaires. Le caractère militaire de l'Empire a été mis de l'avant dès la victoire à Bir Hakeim (Libye italienne) et s'est vu renforcé avec le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre.

La victoire des forces françaises libres à Bir Hakeim en mai et juin 1942 a été identifiée par certains journaux clandestins comme un jalon important de la participation française à l'effort allié. Les slogans tels « C'est toute la presse alliée qui consacre ses articles de tête, ses gros titres à la France et qui profite du fait d'armes pour rappeler à tous que la France est toujours la France »¹⁶⁰ et « Gloire aux héros de Bir-Hacheim et de leur général, patriote alsacien !! »¹⁶¹, ont été l'apanage de quelques journaux, même si le retentissement de l'événement était limité dans l'immédiat. Ce silence relatif semblait être attribuable à une information faible en amont : *L'Humanité* témoignait d'un communiqué allemand du 12 juin comme seule source informant sur la participation de soldats français aux côtés des Anglais contre l'Axe en Libye.¹⁶²

Malgré un écho relativement faible au moment des événements dans la presse clandestine, la transition qui s'est opérée dans la façon de se représenter l'Empire doit être soulignée. *Libération-Sud* insistait sur le fait que ce sont « nos frères

¹⁶⁰ *Libération-Sud*, 24 juin 1942, n° 14, 1-2.

¹⁶¹ *L'Humanité*, z.s., 18 juin 1942, n° 142, 1.

¹⁶² *Ibid.*, 18 juin 1942, n° 142, 1.

combattants [qui] ont écrit glorieusement à Bir Hakeim le prélude de notre triomphe commun »¹⁶³. La formule verbalisait le sentiment de reconnaissance à l'égard des « frères » de la 1^{ère} brigade française libre, qui était composée en bonne partie de soldats africains, mais qu'on désignait plus loin comme étant des « combattants français »¹⁶⁴. Ces combattants étaient ainsi présentés comme l'incarnation de la France fidèle à elle-même qui se ralliait à travers le combat. C'était encore le caractère militaire de ces populations coloniales que *Combat* soulignait à l'occasion du premier anniversaire de la victoire à Bir Hakeim en célébrant l'héroïsme des troupes françaises libres.¹⁶⁵

La réduction de l'individu colonisé à cette seule dimension - les populations coloniales n'étaient pas mentionnées autrement dans la presse clandestine - s'observait périodiquement dès lors. En novembre 1942, dans la foulée de l'opération majeure *Torch* (débarquement allié en Afrique du Nord), on acclamait les « 60.000 Français [qui] se battent actuellement aux côtés des Nations Unies [...] sous les ordres du Général de Gaulle »¹⁶⁶ bien qu'il ait été décidé que les Français libres n'interviendraient pas lors du débarquement, tout comme on applaudit « les troupes françaises [qui,] aux côtés des armées alliées libèrent le dernier morceau de notre Empire Africain »¹⁶⁷ dans la bataille de Tunisie en mai 1943. L'implication active des troupes dirigées par la France libre, allant de la 1^{ère} brigade française libre à l'armée d'Afrique, permettait donc aux populations françaises comme coloniales qui se battaient en sol africain (dont la distinction dans le discours résistant n'était parfois pas soulignée) d'apparaître dans la presse clandestine métropolitaine. Mais ces mentions, comme nous l'avons indiqué, se résumaient à la dimension militaire. Les populations en sol africain n'avaient pas droit au même degré

¹⁶³ *Libération-Sud*, 24 juin 1942, n° 14, 1-2.

¹⁶⁴ *Ibid.*, 24 juin 1942, n° 14, 1-2.

¹⁶⁵ *Combat*, 15 mai 1943, n° 44, 1.

¹⁶⁶ *Le Franc-Tireur*, 20 novembre 1942, n° 13, 3.

¹⁶⁷ *Combat*, 15 mai 1943, n° 44, 1.

d'intérêt que celles de la métropole, un intérêt omniprésent et sensible aux difficultés quotidiennes (rations, ressources, déplacements de populations et autres).

La faible reconnaissance par la presse clandestine du rôle joué par les populations coloniales s'expliquait aussi par l'émergence d'un discours qui se constituait peu à peu au cours de la guerre d'une libération qui venait de l'intérieur.¹⁶⁸ « Notre liberté, écrivait *Franc-tireur*, nous avons à la reconquérir sur l'ennemi qui voulait nous imposer la domination de ses soudards, nous faire travailler à son profit, nous réduire au rôle indigne de domestiques ou d'esclaves. [...] Nous proclamons ici que *la France ne sera refaite que par les Français*. [...] Souvenons-nous que personne ne gagnera la guerre pour nous. Nous devons, nous aussi, combattre. »¹⁶⁹ La Résistance métropolitaine conciliait difficilement la reconnaissance de l'effort colonial avec son propre rôle dans la libération du territoire, puisque cela impliquerait, d'une part, d'affaiblir l'appel à l'engagement martelé dans les journaux comme une nécessité vitale si les immenses ressources humaines et matérielles de l'Empire étaient mobilisées, et d'autre part, même si cela ne peut que demeurer du domaine de l'hypothèse, de devoir déléguer une partie du mérite.

La reconnaissance de l'effort colonial par les journaux de résistance hors métropole n'était pas plus étoffée. Il ne se trouvait pas, au sein des publications étudiées, de mention de reconnaissance à l'égard des populations coloniales dans l'effort de guerre. L'Empire lui-même (comme entité et non pour les individus qui le composaient) était salué pour sa solidité¹⁷⁰, comme la Nouvelle-Calédonie était remerciée pour avoir servi de base

¹⁶⁸ Luc Capdevila. « La construction du mythe résistancialiste : identité nationale et représentations de soi à la Libération (Bretagne, 1944/1945) » dans Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard, dirs., *La Résistance et les Français* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 1995), 345-357.

¹⁶⁹ *Le Franc-Tireur*, 20 mars 1943, n° 16, 4. *Combat* tient un discours similaire dans un article intitulé « Au temps de l'épreuve » dans l'édition de janvier 1943.

¹⁷⁰ *La France libre*, 15 août 1941, vol. 2, n° 10, 280.

essentielle dans la lutte alliée contre le Japon dans le Pacifique.¹⁷¹ Il demeurait que cet Empire était plus souvent présenté, dans les publications des Comités de Gaulle, comme une force maintenue dans l'attente et soumise au général de Gaulle, le véritable libérateur.¹⁷²

L'absence de reconnaissance des populations coloniales dans le combat par les journaux de résistance publiés hors métropole ne peut étonner; elle allait de pair avec la reconnaissance tout aussi dérisoire des individus issus des colonies dans l'Ordre de la Libération. Jennings dénombre à ce titre 16 originaires d'Afrique subsaharienne sur 1038 décorés lors de la première nomination en novembre 1940 malgré l'imposition d'un quota par région, alors que l'écrasante majorité des 140 sélectionnés pour la région étaient des Européens s'y trouvant à ce moment-là, une tendance qui se poursuivra même lors de nominations subséquentes dans les années 1950.¹⁷³ Jennings et Kristen Childers relatent également le cas d'un télégramme du gouverneur de la Guadeloupe Maurice Bertaut adressé au ministre des Colonies Giacobbi, le premier demandant au second la réponse à fournir à un groupe de dissidents qui demandaient à voir reconnaître leurs efforts par l'affiliation au CNR. La réponse du ministre était sans équivoque : seuls ceux et celles ayant résisté à l'occupant, joint le maquis ou ayant participé à la Libération pouvaient être admis comme véritables résistants, traçant ainsi une distinction claire en faveur du combat en métropole. Giacobbi et Bertaut se montraient aussi hautement réticents à offrir une telle reconnaissance du CNR à des groupes dans les colonies « et spécialement

¹⁷¹ Bulletin d'information de la France libre de l'Uruguay, 16 mai 1942. Ce numéro précis du bulletin uruguayen est conservé parmi les bulletins Radio-Presses du Comité argentin aux Musées de l'Ordre de la Libération à Paris.

¹⁷² *Pour la France libre (Chili)*, n° 1, décembre 1940, 13, *Pour la France libre (Chili)*, n° 6, octobre 1941, 25, *Pour la France libre (Argentine)*, n° 2, août 1940.

¹⁷³ Jennings, *La France libre fut africaine*, 273.

aux Antilles ou dans les Indes » par crainte que celle-ci n'encourage à terme des revendications politiques « antifrançaises ». ¹⁷⁴

Outre les individus qui provenaient des territoires colonisés, le sol des colonies lui-même était l'objet de considérations stratégique-militaires. De nombreux éditoriaux dans les publications résistantes hors métropole ont très tôt reconnu la valeur géostratégique des possessions françaises à travers le monde et ont signalé avec insistance les convoitises hitlériennes. ¹⁷⁵ L'Afrique française du Nord (AFN) était au cœur de l'enjeu. L'AFN était le théâtre d'opérations alliées d'envergure à partir de la fin de l'année 1942 et elle est devenue, de ce fait, un sujet important dans les journaux résistants. Le débarquement allié en AFN le 8 novembre, au cours duquel la France libre, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont percé le nord du Maroc et de l'Algérie a immédiatement été interprété comme un moment charnière de la guerre. Son annonce radiophonique, relayée par toute la presse clandestine, a rejoint un large auditoire en sol métropolitain. ¹⁷⁶

Les opérations qui se déroulaient en AFN étaient, aux yeux de la Résistance, les signes annonciateurs d'une victoire certaine. La libération des territoires coloniaux de la rive sud de la Méditerranée augurait la libération métropolitaine à venir. Des témoignages rapportaient la joie et l'espoir qu'avait suscité l'annonce radiophonique du débarquement en Afrique du Nord, un rare événement positif en plus de deux ans, précurseur de la délivrance prochaine. ¹⁷⁷ L'espoir était partagé par *Franc-Tireur* qui titrait sa page

¹⁷⁴ Eric Jennings, « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 68 (2000): 70; Kristen Stromberg Childers, *Seeking imperialism's embrace: national identity, decolonization, and assimilation in the French Caribbean* (Oxford UK : New York, NY: Oxford University Press, 2016), 50.

¹⁷⁵ *Pour la France libre (Argentine)*, n° 5, 10-12; *Pour la France libre (Argentine)*, n° 7, 20-21; *La France libre*, 15 août 1941, vol. 2, n° 10, 280; *La France libre*, 15 janvier 1942, vol. 3, n° 15, 185-186.

¹⁷⁶ *Le Populaire*, z.s., Novembre 1942, n° 7, 3.

¹⁷⁷ *Ibid.*, Novembre 1942, n° 7, 3. Voir également *Ibid.*, Mai 1943, n° 12, 4.

frontispice de novembre 1942 « La victoire est tout fait certaine ». On clamait « Rommel en déroute, l’Afrika-Korps écrasé, les divisions italiennes anéanties [et] coup de tonnerre – cent cinquante mille soldats américains amenés à bon port. [...] Quelle immense allégresse chez tous les peuples qui couvent leur rage sous le joug allemand ! »¹⁷⁸. Les succès accumulés en AFN dans les deux derniers mois de l'année 1942 alimentaient l'espérance née avec le débarquement et la Résistance prédisait la Libération au cours de l'année 1943. *Combat* estimait qu'enfin les forces françaises libres pourraient bénéficier d'une base stratégique enviable en vue de libérer la métropole.¹⁷⁹ L'optimisme engendré par les affrontements en sol colonial était sans précédent et n'a pas dérogé puisque suivait, quelques mois plus tard, la libération totale du « dernier morceau de notre Empire Africain », la Tunisie, en mai 1943.¹⁸⁰

Avec Bir Hakeim puis le débarquement allié en AFN, le domaine colonial gagnait en importance dans les journaux résistants. L'effort militaire des populations coloniales a été souligné, bien qu'amalgamé parfois dans une formule généralisante qui applaudissait les « combattants français ». L'année 1942 a tout de même été marquée par les premiers signes d'intérêts de la presse clandestine pour les individus issus des colonies qui combattaient pour la cause française sur les territoires de l'Empire. C'étaient toutefois les territoires eux-mêmes, davantage que les humains qui s'y trouvent, qui accaparaient le plus d'attention puisque l'AFN devenait au début du mois de novembre le théâtre militaire le plus important à l'Ouest.

¹⁷⁸ *Le Franc-Tireur*, 20 novembre 1942, n° 13, 3.

¹⁷⁹ *Combat*, Janvier 1943, n° 39, 1.

¹⁸⁰ *Ibid.*, 15 mai 1943, n° 44, 1. Voir également *Libération-Nord*, 8 juin 1943, n° 132, 3; *Libération-Sud*, 1^{er} juin 1943, 2; *L'Humanité*, z.n., 15 mai 1943, 2; *L'Humanité*, z.n., 21 mai 1943, n° 222, 1; *L'Humanité*, z.n., 1^{er} juin 1943, 1.

L'Afrique du Nord, terrain d'affrontements politiques

L'AFN était en outre devenu, à la même période, le terrain d'affrontements politiques déterminants pour la représentation de la France. Tel le théâtre militaire qu'elles représentaient à partir de la moitié de l'année 1942, les colonies françaises qui bordaient le sud de la Méditerranée et la ville d'Alger en particulier étaient constamment citées dans les journaux clandestins comme les espaces où se jouaient la partie politique entre Vichy et la France résistante, puis entre Giraud et De Gaulle.

Eric Jennings a habilement montré, dans *Vichy sous les tropiques*, l'ampleur de l'investissement de l'espace impérial par Vichy.¹⁸¹ Le régime a développé une politique coloniale extrémiste autour de la figure de Pétain; il y voyait une avenue salutaire pour asseoir sa légitimité, consolider sa révolution nationale, et ultimement comme le seul espace où il demeurerait aux commandes. L'Empire s'est imposé dès l'armistice comme un enjeu majeur pour Vichy comme pour la France libre, qui y menait ce que Jennings qualifie de véritable « guerre impériale »¹⁸². L'impact symbolique des premiers ralliements coloniaux à la France libre à la fin de l'été 1940 surpassait leur ampleur numérique. Mais un peu plus de deux ans plus tard, Vichy avait perdu l'entièreté du contrôle des colonies africaines; en août 1943, seule l'Indochine demeurait dans son giron.¹⁸³

Le contrôle en Afrique, passé de Vichy à la France libre, s'est avéré un argument essentiel pour la reconnaissance de l'organisation gaulliste comme représentante légitime de la France à la fin de l'année 1942. Les gouvernements alliés, qui faisaient alors preuve

¹⁸¹ Dans le sillage de Jennings, l'historien Pierre-Éric Fageol étudie le cas réunionnais. Pierre-Éric Fageol, « La révolution nationale et l'exaltation impériale à la réunion durant la période de Vichy (1940-1942) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 246 (2012): 41-62.

¹⁸² Jennings, *Vichy sous les tropiques*, 274.

¹⁸³ *Ibid.*, 12.

d'ambiguïté sur ce point, ont été sommés de cesser toute communication avec Vichy en Afrique du Nord et de reconnaître, enfin, que la France était dévouée à De Gaulle, en France métropolitaine comme en Afrique française. L'administration civile et militaire de l'Afrique française devait revenir au Comité national français.¹⁸⁴ Dans une adresse de la Résistance française aux gouvernements américain et britannique cosignée par *Combat*, *Franc-Tireur*, *Libération*, le Mouvement ouvrier français (groupant l'ex-C.G.T. et les Syndicats chrétiens), le CAS, le Parti Radical, le Parti Démocrate Populaire et l'Union Fédérative républicaine, les organisations exigeaient que de Gaulle prenne les commandes en Afrique du Nord.¹⁸⁵ De Gaulle lui-même insistait sur la légitimité qu'il retirait du soutien des colonies qui l'avaient rallié et les journaux résistants mettaient ce message de l'avant à plusieurs occasions.¹⁸⁶

Une seconde bataille politique se jouait en AFN entre le général Giraud et le général de Gaulle. Après sa légendaire évasion de sa prison de Königstein en avril 1942, une frange résistante qui sympathisait avec les valeurs portées par Vichy, mais qui était déçue de l'évolution du gouvernement du maréchal Pétain voyait en Giraud un compromis entre le gaullisme et le pétainisme.¹⁸⁷ Certains étaient également attirés par l'« apolitisme » de la démarche giraudiste qui affirmait se concentrer uniquement sur la Libération du territoire et qui de ce fait contrastait, aux yeux des résistants et résistantes qui l'appuyaient, avec

¹⁸⁴ *Le Populaire*, z.s., Novembre 1942, n° 7, 2.

¹⁸⁵ *Ibid.*, Novembre 1942, n° 7, 4.

¹⁸⁶ Par exemple, l'allocution de De Gaulle retranscrite par *Libération-Sud* appelle à l'unité de toutes les forces dont dispose la métropole, son empire en tête, en attendant que « la Patrie tout entière [soit en mesure] de se remettre debout pour chasser et châtier l'ennemi ». *Libération-Sud*, 10 janvier 1943, n° 21. Sur la légitimité que procure l'adhésion des colonies à De Gaulle, voir Jennings, *La France libre fut africaine*, 50-51.

¹⁸⁷ Johanna Barasz, « L'hypothèque giraudiste » dans *De Gaulle chef de guerre. De l'Appel de Londres à la libération de Paris 1940-1944* (Paris: Plon/Fondation Charles de Gaulle, 2008), 243-244 et 247-248. Voir également Robert Belot, *La Résistance sans De Gaulle : politique et gaullisme de guerre* (Paris: Fayard, 2006), 130, 385 et 410.

les spéculations récurrentes sur les ambitions politiques autoritaires de De Gaulle (que ses partisans tentaient de manière tout aussi récurrente de contredire).

Au tournant de l'année 1943, le portrait a évolué. En quelques semaines, le débarquement allié en AFN et l'assassinat de l'amiral Darlan à Alger qui agissait en tant qu'interlocuteur du régime de Vichy avec les Américains, ne laissaient que Giraud et de Gaulle comme options véritables pour représenter la France auprès des Alliés en AFN. Giraud, plus que jamais à l'avant-scène, voyait ses liens étroits avec le régime de Vichy exposés par la Résistance. En rétrospective de l'année 1942 qui venait de se conclure, *Combat* déplorait que les réticences de Giraud envers De Gaulle et surtout le maintien de l'administration vichyste fassent ombrage aux succès à Bir-Hakeim. Le journal implorait Giraud de rompre ses relations avec les cadres de Vichy. Appelant à l'unité derrière De Gaulle, *Combat* réitérait qu'« il ne faut pas qu'il y ait deux armées françaises, l'une se battant au nom du plus pur honneur, l'autre au nom de la pire équivoque. »¹⁸⁸ L'entourage vichyste du général Giraud incitait la plupart des groupes de résistance à la méfiance. Marcel Peyrouton, ancien ministre sous Vichy et nommé Gouverneur général de l'Algérie par Giraud, engendrait particulièrement les oppositions.¹⁸⁹ Face à ce malaise, *Combat* estimait « que ses erreurs et ses variations politiques ne peuvent le désigner pour défendre l'ensemble des intérêts français et représenter les aspirations nationales, [et donc qu'il] n'est pas qualifié pour parler au nom du pays ». ¹⁹⁰ C'était d'ailleurs de Gaulle et non Giraud qui avait voulu rétablir le décret Crémieux le 21 octobre 1943, abrogé par Vichy en 1940, ce qui redonnait la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie.

C'est donc le général de Gaulle qui, aux yeux d'une bonne partie de la Résistance métropolitaine, devait mener l'ensemble des forces françaises, tant en métropole qu'à

¹⁸⁸ *Combat*, Janvier 1943, n° 39.

¹⁸⁹ *Libération-Nord*, 6 juillet 1943, n° 136, 1.

¹⁹⁰ *Combat*, 15 avril 1943, n° 43, 1.

l'extérieur de celle-ci. L'équivoque du leadership en Afrique du Nord a persisté dans la première moitié de l'année 1943 et faisait obstacle à la convergence et la coordination des forces françaises dans la région.¹⁹¹ Pendant cette période, l'AFN et Alger étaient les lieux des discussions entre les deux généraux, rencontres qui ont été relatées à de très nombreuses reprises dans les journaux résistants qui suivaient ce dossier avec attention.¹⁹² La conclusion de l'accord de Gaulle-Giraud qui a fondé le CFLN en juin 1943 à Alger a aussi été soulignée avec intérêt.¹⁹³ L'AFN s'est ainsi retrouvée à l'avant-plan dans les journaux clandestins à partir de la moitié de l'année 1942 non seulement en tant que théâtre militaire, mais en raison également de l'enjeu crucial de la représentativité politique qui y était associé. Elle était dépeinte comme le terrain des discussions de la France résistante avec les Alliés pour éliminer l'interlocuteur vichyste puis, après l'assassinat de Darlan, comme le terrain de l'affrontement Giraud-de Gaulle à la tête de la France qui résiste.

La méfiance à l'égard de l'impérialisme des Alliés

En plus du rapport de la Résistance à l'Empire matériel, territorial et humain tel qu'il a été analysé jusqu'ici, les journaux permettent aussi au rapport de la Résistance à l'impérialisme comme système et comme idée. La Résistance tendait, entre autres, à distinguer ses propres actions de celles (réelles ou appréhendées) de ses alliés et de qualifier celles-ci d'impérialistes. La recherche du contrôle militaire et économique, qui était davantage la marque des Anglo-Saxons que celle que la France résistante souhaitait mettre de l'avant à l'avenir, permettait à la Résistance de distinguer l'impérialisme économique et plus généralement l'impérialisme à l'anglo-saxonne de son propre colonialisme et de distinguer ainsi son colonialisme du système qu'elle décriait.

¹⁹¹ *Le Populaire*, z.s., mai 1943, n° 12, 2.

¹⁹² Par exemple, *L'Humanité*, z.n., 1^{er} avril 1943, n° 211, 2 et *Le Populaire*, z.s., Mai 1943, n° 12.

¹⁹³ *Libération-Nord*, 1^{er} juin 1943, n° 131, 2.

La méfiance face aux prétentions impérialistes des Alliés s'est maintenue tout au long de la guerre. L'importance capitale, voire existentielle des colonies pour la survie de la France (métropolitaine comme de *la plus grande France*) ajoutait sans aucun doute à l'anxiété liée à la perte du contrôle des territoires de l'Empire et à la perspective de ne pas être en mesure le récupérer. Dès août 1941, *Résistance* témoignait de son inquiétude d'une dépossession impériale qui pouvait survenir tant aux mains de l'Axe que de nos alliés.¹⁹⁴

C'était aussi le cas avec Madagascar. À la suite de l'attaque de la Grande-Bretagne sur la possession française, de Gaulle a failli rompre avec le gouvernement britannique, lui qui veillait de près à la position géopolitique de la France et qui n'avait pas été consulté au préalable. Loin de susciter la même colère dans les journaux résistants, le sujet a tout de même été traité par *Combat* qui suggérait que l'offensive britannique permettait d'éviter que Madagascar subisse le même sort que l'Indochine où le régime de Vichy semblait concéder de manière graduelle la colonie au Japon.¹⁹⁵ Le lien entre les deux cas et la remarque sur la liquidation de l'Empire par Vichy ont aussi été établis par *L'Humanité*. Le journal communiste complétait toutefois en précisant que « même si les Anglais, appuyés par les Américains, ont débarqué à Madagascar pour la maintenir parmi les Alliés, ils ont promis de la redonner à la France dès que la guerre sera terminée »¹⁹⁶. Malgré l'emploi d'un ton plutôt neutre, la remarque a tout de même été formulée; elle répondait à une inquiétude bien réelle pour la souveraineté française à Madagascar une fois les hostilités terminées.

¹⁹⁴ *Résistance, journal de la Libération nationale*, Août 1941, n° 8, 2.

¹⁹⁵ *Combat*, mai 1942, 1.

¹⁹⁶ *L'Humanité*, z.n., 8 mai 1942, n° 161, 1-2.

Cette compétition impériale rejaillissait positivement sur le général de Gaulle. Plusieurs de ses déclarations étaient reprises dans les différents journaux clandestins, dont certaines où il posait sans détour que l'objectif de la France était la restauration de son intégrité territoriale, autant la métropole que son Empire.¹⁹⁷ La posture de défenseur de l'Empire lui collait bien. La Résistance reconnaissait avec gratitude le fait qu'il tenait tête à Vichy comme aux prétentions anglo-saxonnes sur les possessions françaises.

Depuis longtemps déjà, écrivait *Combat*, la France a l'impression pénible que nos Alliés qui connaissent notre faiblesse cherchent à en profiter parfois. Nous savons l'énergie que le Général de Gaulle a dû déployer pour que la Syrie reconquise reste sous administration française. [...] Et c'est parce que la France reconnaît dans le Général DE GAULLE son meilleur défenseur non seulement contre l'ennemi, mais encore vis à vis [sic.] de nos Alliés que son attachement à son égard grandit chaque jour.¹⁹⁸

De Mers-el Kébir à Dakar, puis de Madagascar à l'Afrique du Nord où « les Américains ont pu croire qu'ils trouveraient en Afrique du Nord des serviteurs dociles », « jamais de Gaulle n'a laissé passer une occasion de manifester par des paroles et par des actes L'INDÉPENDANCE TOTALE qu'il a su garder dans cette œuvre sacrée : la conservation du patrimoine séculaire de la France »¹⁹⁹.

¹⁹⁷ La défense de l'Empire était par exemple au cœur d'une de ses déclarations qu'ont publié plusieurs journaux dans les semaines suivant l'opération britannique à Madagascar. « Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est pour nous à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français, et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. » *Le Franc-Tireur*, Juin 1942, n° 8, 3. La déclaration est aussi publiée dans *Libération-Sud*, 3 juin 1942, n° 13, *Libération-Nord*, 12 juin 1942, n° spécial, 1-2 et *Combat*, juin 1942, n°11, 1.

¹⁹⁸ *Combat*, 15 novembre 1943, n° 51, 3.

¹⁹⁹ *Défense de la France*, 5 juillet 1943, n° 35, 1-2.

La présence dominante des gauches au sein de la Résistance n'était pas étrangère à la formulation de ces craintes. À ce titre, la proposition de programme commun par le Parti socialiste clandestin dans la foulée de l'unification de la Résistance au sein du Conseil national de la Résistance (CNR) est révélatrice. Le projet publié dans *Le Populaire* posait la répartition des richesses au centre de ses préoccupations pour éviter le « désordre » économique d'avant-guerre. L'accumulation des richesses par la minorité devait être limitée et la production adaptée « aux besoins de tous ». Ainsi seulement pourront être évitées les conséquences néfastes des impérialismes économiques sur les travailleurs, en temps de guerre comme en temps de paix.²⁰⁰ Bien que moins porté au socialisme, *Combat* partageait ces craintes. Au lendemain du débarquement de Normandie et à un moment où la victoire ne faisait plus aucun doute, le journal s'inquiétait de l'implantation des impérialismes économiques qui n'aiderait en rien l'espérance de la paix mondiale.²⁰¹

Les inquiétudes en lien avec l'impérialisme économique doivent être mises en perspective avec la constante préoccupation française quant à son rôle dans le monde d'après-guerre. Les questionnements fréquents sur la place de la France, sur le maintien de son statut de grande puissance et sur sa capacité d'influencer la scène internationale l'ont mené à rejeter, dans la plupart des projets formulés et accessibles à travers la presse clandestine, un monde dominé par les grandes puissances.²⁰²

En critiquant les empires économiques qui semblaient se dessiner et dont la France risquait fort de ne pas en faire partie, la Résistance tentait de court-circuiter ce modèle international où la France se trouverait désavantagée. L'inquiétude par rapport aux desseins des alliés s'exprimait à demi-mot : les enjeux étaient sensibles en raison des liens conflictuels, mais nécessaires entre De Gaulle et ses homologues, et les tractations se

²⁰⁰ *Le Populaire*, z.s., Juin 1943, n° 13, 2.

²⁰¹ *Combat*, Juillet 1944, n° 58, 2.

²⁰² Par exemple, *Combat*, Juillet 1944, n° 58, 2.

faisaient de manière assez discrète. Elle se manifestait néanmoins tout au long de la guerre dans les journaux résistants, et était récupérée pour positionner de Gaulle comme défenseur de l'Empire comme pour établir une certaine conception de l'ordre mondial d'après-guerre libéré des impérialismes (économiques) néfastes pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

L'impérialisme à travers le miroir nazi

La rhétorique antiimpérialiste qui présentait la France comme bienfaitrice et libératrice par opposition à action conquérante et oppressive des nazis reprenait avec d'autant plus d'ardeur le jeu de miroir qui présentait l'impérialisme économique comme contre-exemple à la démarche française. L'impérialisme, associé à la violence tyrannique du pangermanisme nazi²⁰³, était un terme extrêmement négatif. S'y opposer était l'une des luttes principales au cœur du combat résistant. Le recouvrement des libertés et des droits fondamentaux sur le territoire français devait s'étendre ensuite au reste du monde grâce à l'effort concerté de la France résistante et des Nations-Unies contre le fascisme.²⁰⁴

Un article publié dans le *Cahier du Témoignage chrétien* de juillet 1944 développait cette comparaison en citant longuement le texte « Note conjointe » de l'écrivain Charles Péguy (1914). Péguy y opposait la France, représentante éminente, voire unique de la « race chevaleresque » et l'Allemagne, représentante « éminente » et peut-être la seule de la « race de domination ». Péguy encensait ensuite l'œuvre émancipatrice de la colonisation française, propageant les libertés depuis Napoléon, alors que l'Allemagne ne serait à jamais condamnée qu'à propager la violence et la domination. Véritable « système de liberté », l'Empire français bénéficiait aux peuples qui l'accueillaient alors que ceux qui le

²⁰³ *La France libre*, 17 juillet 1941, vol. 2, n° 9.

²⁰⁴ *Le Populaire*, z.s., Mai 1943, n° 12, 3.

refusaient ne pouvaient que s'infliger un retard presque insurmontable sur le plan des libertés. Même si les Français ne sont pas toujours « de bons maîtres », leur race leur évite à tout le moins d'être « de mauvais dominateurs. »²⁰⁵

De ce texte, deux éléments doivent être soulignés. *Témoignage chrétien* avançait d'abord que la propension allemande à la domination et à l'impérialisme, et, à l'inverse, le caractère libre et libérateur des Français, étaient *naturels*. Leur « race » respective présentait ces caractéristiques intrinsèques. Malgré quelques écarts avoués, la France n'avait pas, au contraire de l'Allemagne, de prétention naturelle à la domination ni à l'empire. En outre, l'extrait publié dans les *Cahiers* encourageait l'adoption d'un changement de perspective à travers le vocabulaire. Pour la France, l'Empire n'était qu'un avatar de la propagation des libertés, avatar essentiel de surcroît, puisque l'histoire montrait que les territoires séparés de la métropole peinaient à retrouver ces libertés. L'adéquation entre l'Empire colonial français et l'apport des libertés permettait aussi de réconcilier la connotation négative que Péguy accordait au terme « empire » avec son emploi dans le discours résistant et gaulliste. Le « salut de l'empire » et la « défense de l'intégrité de l'empire » demeuraient ainsi synonymes de la part bienfaitrice de l'action française hors de l'Hexagone.

Devant les exigences qu'imposait la conjoncture, la France devait répondre de ses actes et être à la hauteur de sa tradition historique. « Il serait, ajoutait *Témoignage chrétien*, lamentable de ne tirer d'un si beau texte qu'une raison de plus d'être béatement chauvin. Il faut que nous méritions que ce texte nous soit appliqué. Il faut avouer que ce texte n'est pas vrai inconditionnellement. [...] Allons plus loin : avouons que nous avons démerité; nous prouverons que, demain, nous pouvons rejouer le rôle de libérateurs du monde que

²⁰⁵ *Cahiers du Témoignage chrétien*, Juillet 1944, n° 28-29, *Espoir de la France*, 12-13.

Péguy voyait dans la mission de son pays »²⁰⁶, rappelant du même coup la portée universelle au cœur de la démarche de la France qu'incarnait la Résistance.

Conclusion

Jusqu'à la signature des accords Darlan-Kato le 29 juillet 1941 et à plus forte raison jusqu'en 1942, la résistance intérieure traitait très peu des enjeux impériaux dans ses publications. La conjoncture y était peu favorable : les réseaux et les mouvements devaient s'organiser et se développer tout en faisant face à la surveillance constante des autorités allemandes et vichystes, les ressources matérielles étaient rares, les contacts avec les populations issues des colonies relevaient de l'exception et surtout, l'information qui parvenait aux groupes résistants était lacunaire et peu fiable, même dans le dernier droit de la guerre. À l'Assemblée consultative d'Alger, le 14 janvier 1944, André Mercier du PCF soulignait à ce titre que la France avait été largement privée de nouvelles en provenance de l'Empire depuis la défaite. Il souhait à cet égard que les délégués de la France d'outre-mer communiquent plus fréquemment des nouvelles concernant l'Empire sur les ondes radiophoniques de la métropole.²⁰⁷

Mais une évolution encouragée par quelques événements charnières, des organisations résistance mieux développées et plus stables, ainsi que par la capacité de la Résistance à se projeter au-delà de l'action quotidienne s'est traduite par un intérêt accru accordé aux enjeux impériaux dans les journaux de résistance. La situation militaire, les trahisons de Vichy et les menaces de dépossessions coloniales aux mains des ennemis comme des alliés en ponctuaient les pages à partir de la moitié de l'année 1941. Le cas communiste

²⁰⁶ *Cahiers du Témoignage chrétien*, Juillet 1944, n° 28-29, *Espoir de la France*, 12-13.

²⁰⁷ Séance du 14 janvier 1944. *Journal officiel de la République française. Débats de l'Assemblée consultative provisoire*.

différait initialement de cette trame puisque le PCF, déclaré illégal dès 1939, s'en est pris dès lors à la « guerre impérialiste ». Les communistes ont toutefois rejoint le reste de la résistance nationale après la rupture du pacte germano-soviétique et le discours de *L'Humanité* par rapport à l'Empire et à l'impérialisme rejoignait en plusieurs points celui des autres publications résistantes.

La résistance hors métropole se trouvait dans une situation bien différente. L'assise coloniale de la légitimité gaullienne liait de manière intime le Conseil de défense de l'Empire puis la France libre à la trajectoire des colonies africaines. Les résistants et résistantes hors métropole, dans le giron gaulliste ou non, jouissaient par ailleurs d'une information de meilleure qualité, d'une perspective différente sur le conflit mondial qui ne se résumait pas dans les premiers temps à l'action quotidienne, ainsi que dans plusieurs cas d'une proximité humaine et matérielle avec les colonies françaises et leurs populations plus importante que celles de la Résistance métropolitaine. Les journaux résistants publiés à Londres, au Chili ou en Argentine reflétaient ce décalage puisqu'ils se sont intéressés beaucoup plus hâtivement aux enjeux liés à l'Empire en plus de davantage reconnaître de manière explicite l'importance capitale de l'Empire dans la libération française.

Ces distinctions, auxquelles s'ajoutaient les clivages idéologiques, confessionnels, gaullistes/non-gaullistes, républicains/non-républicains, zone Sud/zone Nord, n'empêchent pas de dégager les grandes lignes du rapport à l'Empire et à l'impérialisme des résistants et résistantes transmises à travers les journaux des divers mouvements et partis. Sans former un groupe monolithique, les différentes franges résistantes tendaient à converger vers une conception commune. L'Empire français servait d'abord les intérêts immédiats de la guerre (besoin des ressources humaines et matérielles de l'Empire, légitimité du général de Gaulle et de la Résistance comme représentante de la France fidèle à ses grandes idées, importance géostratégique, nécessité économique) comme de

la propagande (accusations dirigées contre Vichy et Pétain, incitation à l'action pour sauver l'Empire). Se révélaient également les mêmes craintes de voir l'Empire morcelé, distribué aux Allemands et aux Japonais par Vichy ou accaparés par les alliés anglo-saxons. Mais surtout, les journaux résistants témoignaient d'une vision partagée de l'impérialisme, néfaste, violent, conquérant. Face à l'impérialisme économique et à l'impérialisme nazi qui agissaient comme repoussoirs, ils opposaient l'œuvre coloniale française qui, malgré quelques écueils, était positive et bienfaitrice. La France s'estimait responsable de ses colonies et malgré la reconnaissance ponctuelle de l'effort considérable fourni par les colonies, démonstrations répétées de la force et des ressources dont elles disposaient, la hiérarchie métropole-colonies ne s'en trouvait pas questionnée.

Qu'un rapport commun à l'Empire émerge au sein des résistants malgré les clivages et quelques exceptions souligne l'importance fondamentale d'une force profonde : pour la plupart assez jeunes, ils étaient presque tous issus du même univers mental forgé pendant l'âge d'or de la *mission civilisatrice* de l'entre-deux-guerres. Pour la plupart des métropolitains et métropolitaines, l'Empire était abstrait et lointain et leurs populations mal connues. L'éducation nationale française leur a en outre présenté un paradigme où *la plus grande France* était bienfaitrice envers les populations coloniales et que celles et ceux qui n'avaient pas reçu la citoyenneté française à la naissance devaient la mériter. La France était supérieure et plus « mature » que ses colonies, un statut qui l'obligeait, par humanisme, à prendre en charge les territoires et les populations dont elle avait la responsabilité. Mais, paradigme ou non, la France en guerre avait besoin de son Empire. L'idée que la France impériale était différente des autres puissances était une justification.

Ce rapport commun doit enfin être lié aux principes au cœur du combat résistant qui s'affirmaient au fil de la guerre comme un des liens de l'unité. La restauration républicaine, majoritairement souhaitée, s'avérait un point de rassemblement important.

Au-delà des principes républicains, c'était véritablement la vocation universelle du combat résistant et, par extension, de la France, qui transcendait les divers groupes. Ce caractère universel, héritage partagé par l'ensemble de la Résistance et perpétué par elle, a exercé une influence déterminante sur son rapport à l'Empire et à l'impérialisme. Force est de constater que l'expérience de l'oppression et de la soumission, vécue à divers degrés par l'ensemble des résistants et résistantes, ne change pas, pendant les années de guerre du moins, leur conception de la situation coloniale française. Aucune identification avec les populations coloniales n'est observée autre que celle de *L'Humanité* qui liait l'expérience de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs dans leur lutte contre les impérialistes qui les oppressaient.²⁰⁸

Les conclusions avancées jusqu'à présent sont tirées des informations auxquelles le lectorat des journaux de résistance avait accès. Ces journaux constituaient l'univers mental des individus en posture de résistance, dont ils reflétaient les perceptions autant qu'ils les influençaient. Il s'agit donc d'un niveau d'analyse très particulier qui doit être jumelé à celui des dirigeants et autres cadres d'organisations résistantes qui sera traité dans le chapitre à venir. La complémentarité de ces deux perspectives permet de broser un portrait fiable du rapport de la Résistance à l'Empire et à l'impérialisme, de sa continuité et de ses ruptures avec la période d'avant-guerre, ainsi que de la conception de l'Empire qui se dégagait de la planification impériale d'après-guerre.

²⁰⁸ *L'Humanité*, z.n., 20 juin 1941, n° 118, 2.

3 – La France, l'Empire et la « République impériale ». Projets et conceptions de l'entité impériale pour l'après-guerre, 1942-1945

En entrevue avec l'historienne Odile Rudelle en 1979, Claude Bourdet déclarait que personne n'a réfléchi aux problèmes impériaux pendant la guerre, bien qu'en rétrospective il aurait été nécessaire de s'y consacrer.¹ Une lecture étendue des documents produits par des instances importantes de la Résistance comme le CGE et le CNR, des publications d'un mouvement comme l'OCM et des comptes rendus des discussions de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger de novembre 1943 et de janvier et mai 1944 en particulier révèle pourtant le contraire.

Bien que l'attention peu fréquente consacrée aux enjeux impériaux indiquait que ceux-ci ne faisaient pas partie des priorités principales de la Résistance de manière générale pendant la guerre, les différents projets ébauchés témoignaient d'un réel souci accordé à la redéfinition des liens entre la métropole et l'Empire. La conférence de Brazzaville (janvier 1944) illustre également l'importance de ces enjeux face à de nouvelles considérations, dans une période où les colonies revendiquaient davantage d'autonomie, où les résistants et résistantes étaient confrontés à la responsabilité de gouverner et d'établir un nouveau cadre constitutionnel, et où la scène mondiale en complète transformation établissait de nouveaux impératifs pour la France.

¹ Interview de Claude Bourdet, 5 avril 1979, 11. Fonds Odile Rudelle. L'historienne Odile Rudelle a mené une série d'interviews concernant la guerre d'Algérie auprès de 32 témoins civils ou militaires qui l'ont vécu en tant que décideur ou observateur. Ces interviews ont été réalisées entre 1977 et 1984 et sont déposées à la Fondation nationale des sciences politiques.

Des projets ont ainsi été élaborés par les cadres, responsables et autres têtes dirigeantes d'organisations clandestines dès mai 1942, suivis d'une transition au tournant de l'année 1943 lorsque le vent semblait tourner en faveur des Alliés et qui exigeait de la Résistance intérieure, de la France libre, de même que du CNR à partir de mai 1943 d'anticiper la sortie de guerre sur le plan constitutionnel. Ce tournant correspondait également avec la création de nombreuses instances pour consolider l'unification politique autour de De Gaulle et pour affirmer la légitimité de la Résistance comme « contre-État clandestin »². Les réflexions concernant l'avenir de l'entité impériale se sont enfin intensifiées dans les mois qui ont entouré la Libération.

Les 19 projets constitutionnels produits au sein la Résistance intérieure, de la France libre et au lendemain immédiat de la Libération que Jean-Éric Callon a présenté dans son ouvrage *Les projets constitutionnels de la Résistance*³ illustrent bien cette évolution chronologique. À l'exception d'un manifeste rédigé par les huit parlementaires du Rhône qui ont soutenu le maintien du régime républicain entre les mains du Maréchal Pétain en juillet 1940, les 18 autres projets présentés par Callon ont été rédigés entre 1942 et 1945.⁴ Du lot, aucun n'a émané du Parti communiste. Le PCF clandestin a contribué de manière importante à certains projets, notamment aux deux Assemblées constituantes, mais

² Parmi les nombreuses instances implantées entre avril 1942 et novembre 1943, Aglan souligne le Bureau d'information et de presse (avril 1942), le Comité général d'études (juillets 1942), le Conseil national de la Résistance (mai 1943), l'Armée secrète (fin 1942) ainsi que le Comité français de la Libération nationale (juin 1943). Alya Aglan, « Les résistances en Europe ou les États-Nations à l'épreuve » dans *1937-1947. La guerre-monde*, Alya Aglan et Robert Frank, dirs. (Paris: Gallimard, 2015), 1198-1200.

³ Jean-Éric Callon, *Les projets constitutionnels de la Résistance* (Paris: La Documentation française, 1998).

⁴ D'autres projets constitutionnels ont été imaginés comme certains de ceux qui seront discutés dans ce chapitre (l'auteur cite d'autres en exemple à la page 203). De ceux présentés par Callon, quatre ont été rédigés en 1942 (celui de l'OCM a été initialement rédigé en 1942), un entre 1942-43, quatre en 1943, un entre 1943-44, cinq en 1944, un entre 1943-45 et deux en 1945. *Ibid.*

Callon explique l'absence d'un projet exclusivement communiste en raison de la logique révolutionnaire du PCF qui cadrerait mal avec une constitution étatique-nationale inspirée d'une « démocratie traditionnelle. »⁵

Des 19 projets présentés par Callon, dix sont issus de la Résistance intérieure (dont deux, ceux de l'OCM et du CGE, seront approfondis dans ce chapitre), sept de la France libre et deux post-Libération. À part les projets de l'OCM et du CGE, seul celui de *Défense de la France* est issu de la Résistance intérieure et traite minimalement de la question des colonies en proposant d'octroyer une nationalité d'Empire aux populations coloniales qui leur confèreraient des droits civils mais non politiques.⁶ Deux projets issus de la France libre, soit ceux d'André Hauriou et de A. B. Lavergne abordaient également la question (celui de Lavergne proposait notamment d'octroyer aux populations coloniales un cinquième d'une seconde assemblée consacrée aux intérêts territoriaux⁷). Les deux projets post-Libération traitaient aussi des enjeux liés à l'Empire.⁸

Ce chapitre est consacré à cinq des projets imaginés par la Résistance et aux multiples projections qui s'en dégagent. Il tente de montrer, à travers la somme et l'évolution des réflexions, la manière dont les cadres et les responsables de la Résistance entrevoyaient la redéfinition des liens avec les colonies après la guerre. Non seulement les idées développées sont intéressantes en elles-mêmes puisqu'elles mettent en lumière l'étendue des avenues politiques et constitutionnelles envisagées, mais elles révèlent

⁵ *Ibid.*, 9.

⁶ Projet constitutionnel de *Défense de la France* (1944) publié dans *Ibid.*, 65.

⁷ *Ibid.*, 198-99.

⁸ *Ibid.*

également de nouvelles conceptions de ce que signifiaient la République, la France et l'Empire pour la Résistance.⁹

Cinq espaces de réflexion seront donc étudiés¹⁰, tous intimement liés à des instances fédératrices de la Résistance ou d'une large part de celle-ci, à l'exception de l'OCM qui ne s'exprimait qu'en son nom. Ces cinq espaces correspondent également à cinq moments successifs : un premier projet d'envergure, concret et complet de réforme impériale élaboré par l'OCM en 1942; un second développé par le CGE en 1943; les discussions au sein des séances de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger à la fin de l'année 1943 et au début de l'année 1944 consacrées aux enjeux impériaux¹¹; le « moment » Brazzaville, tant la Conférence que les discussions au sein des instances résistantes dans les mois qui l'ont suivi dans la première moitié de l'année 1944; puis la conception impériale mise de l'avant par le CNR dans les mois qui ont entouré la Libération et la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

L'approche chronologique souligne l'évolution dans le rapport à l'Empire et à l'impérialisme, non pas du premier au cinquième espace de réflexion étudié, mais plutôt entre certaines conceptions coloniales avant la Deuxième Guerre mondiale et celles

⁹ Pour une couverture étendue des idées politiques et sociales de la Résistance, voir Henri Michel et Mirkine-Guetzévitch, *Les idées politiques et sociales de la Résistance. (Documents clandestins - 1940-1944)* (Paris: Presses universitaires de France, 2020).

¹⁰ Sans nécessairement avoir la même cohérence interne que la plupart des espaces soumis à l'analyse dans ce chapitre, d'autres espaces auraient pu être étudiés comme la revue *Renaissances, revue de la pensée politique française* qui, à partir de novembre 1943, publie de nombreux textes sur des sujets internationaux et coloniaux de résistants et de Français libres comme P.-O. Lapie, P.-E. Viard et Henri Laurentie, et dont le comité de rédaction était composé entre autres de René Capitant, Louis Joxe et Jacques Soustelle. Cette revue peut être consultée en microfiches à la Bibliothèque nationale de France.

¹¹ Séances des 10 novembre 1943, 13-14 janvier 1944 et 5 mai 1944. *Journal officiel de la République française. Débats de l'Assemblée consultative provisoire.*

développées pendant la Résistance. L'analyse expose quelques éléments de divergence, notamment sur le modèle impérial à adopter, mais révèle surtout une conception élargie et partagée de l'entité impériale projetée par les résistants et résistantes à partir de 1942.

L'analyse de ces projets s'apprécie davantage en regard des idées d'avant-guerre pour l'Empire ainsi que de certaines particularités de la politique vichyste. Vichy avait entre autres tourné dos à la politique d'assimilation. Jennings a montré que le régime pétainiste avait révoqué l'enseignement républicain à Madagascar pour le remplacer par un programme d'endoctrinement. En plus d'inculquer aux Malgaches les fondements de la Révolution nationale, les objectifs du changement de politique étaient d'obtenir une force de travail (agricole et industrielle) accrue et immédiate en plus de contraindre les autochtones à la vie rurale dans l'optique de maintenir la division entre eux et les Européens.¹² En Indochine, Vichy avait également souhaité l'implantation d'une structure fédéraliste regroupant les cinq provinces de la colonie. La structure vichyste pour l'Indochine ne prétendait pas rassembler des entités égales et libres de leur choix (contrairement à certains projets de fédération imaginés par la Résistance qui seront analysés dans ce chapitre). Résolument placées sous l'égide de Vichy, les provinces représentaient un pouvoir de proximité qui permettait d'implanter avec plus d'efficacité l'idéologie traditionaliste de la Révolution nationale.¹³ Malgré ce qui les distinguait de la politique vichyste pour l'Indochine, le maintien de la hiérarchie demeurait un critère fondamental à l'ensemble des projets résistants de fédération ou de restructuration de l'Empire.

¹² Jennings, *Vichy sous les tropiques*, 88-89.

¹³ *Ibid.*, 237-248.

Les Cahiers de l'OCM (1942-1943), « la République de France sera une République impériale »

« C'est à l'âge de trois ans que la Résistance a atteint sa majorité. Entendons par là que c'est alors que le temps des groupes de résistance à l'action dispersée fit sa place à une organisation coordonnée. L'arrivée à sa majorité de la Résistance a été l'aboutissement d'une évolution interne à laquelle elle a beaucoup gagné sans rien perdre. »¹⁴ La production des *Cahiers. Études pour une révolution française* par l'OCM à partir du milieu de l'année 1942 coïncidait avec l'affirmation de la Résistance en tant que représentante politique légitime de la France et de sa capacité à s'imposer graduellement comme contre-État clandestin. L'atteinte de la « majorité » se manifestait autant dans l'inscription de son action à l'international (sa grandeur, sa place, son rôle, etc.) que dans une coordination qui correspondait de plus en plus à celle d'un État français : coordination de l'action, de l'organisation, de la doctrine, des politiques. Elle s'incarnait également dans la disposition de la Résistance à se fixer des horizons d'attente, pour reprendre le terme de Koselleck¹⁵, dépassant ceux de sa propre organisation de survivance et même le cadre national. Elle permettait de ce fait à la Résistance d'intégrer de nouvelles temporalités, dont celle de la France.

Au cours de l'année 1942, la Résistance s'est mise à penser l'après-guerre de manière très concrète. La Libération, progressivement plus tangible, mais toujours inscrite dans un horizon indéterminé, n'était désormais plus la limite temporelle presque exclusive de la

¹⁴ Organisation civile et militaire (OCM), *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, Octobre 1943, 4^e fascicule, p. VII.

¹⁵ Reinhart Koselleck, *Futures Past: on the Semantics of Historical Time* (New York: Columbia University Press, 2004).

projection.¹⁶ Cherchant à accroître, puis à consolider, la légitimité de sa démarche de représenter la France, la Résistance devait planifier l'après-guerre.

L'Organisation civile et militaire était assurément l'une des premières à y avoir réfléchi d'une manière aussi structurée, détaillée et approfondie. Menée par Maxime Blocq-Mascart, l'OCM puisait dans les milieux bourgeois (industriels, ingénieurs, commerçants, avocats, architectes, universitaires hauts fonctionnaires et officiers de réserve), comme le retrace l'historien Guillaume Piketty.¹⁷ De juin 1942 à octobre 1943, le mouvement a publié quatre fascicules substantiels de 160 à 240 pages chacun, tous tirés à près de 3 000 exemplaires. En plus de Blocq-Mascart, certains acteurs importants ont contribué aux réflexions et à la rédaction des *Cahiers*¹⁸, tels Jacques Debû-Bridel et le futur ministre des Finances Aimé Lepercq.¹⁹ Les *Cahiers* étaient lu autant par la Résistance intérieure que celle installée à Londres²⁰.

L'OCM y abordait quelques enjeux liés à la Résistance - le premier fascicule traitait par exemple des forces en présence et du pétainisme -, mais exposait surtout les doctrines mises de l'avant par l'organisation. Réformes constitutionnelles, minorités nationales, éducation, institutions de santé publique, tout comme les politiques économiques, sociales, industrielles et agricoles, étaient tour à tour discutées en profondeur. S'y ajoutait la rédaction d'un préambule à la future constitution.

¹⁶ Sur les temporalités de la Résistance, voir Aglan, *Le temps de la Résistance*.

¹⁷ Guillaume Piketty, « Organisation civile et militaire », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

¹⁸ Titre complet : *Les Cahiers. Études pour une révolution française*.

¹⁹ Piketty, « Organisation civile et militaire », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

²⁰ *Ibid.*

La nouvelle constitution en question permet d'accéder à une vision élargie de ce que signifiait la République française pour certains contemporains. La constitution telle qu'imaginée par l'OCM se démarquait sur un point particulier par rapport aux idées principales mises de l'avant sous la III^e République : « la République de France sera une République impériale en ce sens qu'elle comprendra les colonies dans un régime unique et une administration unique, et que c'est dans son ensemble, Métropole et territoire d'outre-mer, qu'elle sera "une et indivisible". »²¹

En proposant une intégration complète de l'Empire dans la République, elle détachait la République française de l'exclusivité métropolitaine, et plus généralement le système républicain de son association à un cadre étatique-national. Le projet accentuait ainsi une transition qui s'était partiellement amorcée sous la III^e République qui concernait la définition des ensembles politiques, territoriaux, sociaux et administratifs : ceux-ci étaient, dès la III^e République, progressivement pensés en dehors du cadre traditionnel étatique-national et du binôme métropole/possessions coloniales, comme le montre l'anthropologue Gary Wilder, dans son ouvrage *The French Imperial Nation-state* consacré aux années 1920 et 1930. Celui-ci soutient que les colonies étaient une partie importante de l'idée d'une « plus grande France » qui se consolidait dans l'entre-deux-guerres. La conception élargie de l'entité impériale française s'appuyait sur la réalité empirique d'un ensemble impérial de plus en plus lié sur les plans administratif, économique, démographique et culturel et reflétait un idéal construit sur fond de « crise de légitimité républicaine et coloniale » et de repli colonial forcé en raison de la crise économique dans les dernières années de la III^e République.²²

²¹ *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, n° 1, 84.

²² Devant cette constatation, Wilder propose de se détacher du paradigme national pour mieux aborder l'histoire impériale française et véritablement accéder à la manière dont certains contemporains se représentaient l'entité impériale. « France's parliamentary republic was articulated with its administrative empire to compose an expanded and disjointed political

La proposition de l'OCM s'imposait donc comme une idée originale à ce stade de la guerre, qui témoignait d'un processus de transformation de l'entité formée par la métropole française et ses colonies dans les décennies précédentes ayant mené à une intégration tellement étroite des différentes parties qu'il semblait logique pour le mouvement de concrétiser constitutionnellement le fait qu'il ne s'agissait plus de la France et de son Empire, mais bien « que la France est devenue un empire »²³. Ce changement de paradigme ne s'était certes pas opéré chez tous les contemporains, ni même auprès de la majorité, mais l'étude des projets impériaux et constitutionnels, celui de l'OCM en premier lieu, illustre l'éclatement des catégories traditionnelles qu'impliquaient certaines conceptions en cours à l'époque.

De manière concrète, concevoir la République française comme une « République impériale une et indivisible » impliquait de repenser l'organisation territoriale. Le premier fascicule des *Cahiers* suggérait une nouvelle division territoriale en quelques régions déterminées en fonction de leurs besoins et de leurs affinités. L'imposition d'une réorganisation territoriale qui toucherait la métropole était pour le moins une idée osée : elle signifierait pour les plus de 40 millions de métropolitains non seulement l'abandon des départements, délimitation ancrée dans les mentalités et élément d'identification depuis la Révolution, mais elle reconfigurerait de manière considérable ces divisions. Le fascicule se gardait toutefois d'explicitier la disposition envisagée. L'esprit jacobin à l'origine de la structure départementale de la France serait aussi contrarié, puisque l'OCM critiquait « la centralisation à outrance » qui faisait voter l'ensemble de la France sur des enjeux régionaux qui ne les concernaient point.²⁴ Le projet de constitution de l'OCM

formation that must be analyzed in its own right », soutient-il. Wilder, *The French Imperial Nation-state*, 26-29.

²³ *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, n° 1, 125.

²⁴ *Ibid.*, 89.

impliquait donc une véritable redéfinition des bases de la nation, une réorganisation de la France métropolitaine et une République tendue entre ses principes constitutifs et son opposition au jacobinisme.

Il ressortait des quatre fascicules le besoin impératif de prendre du recul par rapport aux Républiques précédentes et de la III^e en particulier, puisqu'une des principales faiblesses des Républiques jusque-là était, affirmait l'OCM, l'incapacité à protéger les principes fondamentaux du républicanisme. Les constitutions passées ne précisait pas la manière dont le « grand et noble principe de la liberté individuelle », posé tout en haut de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, était garanti. Loin de se contenter de « formules lapidaires », la nouvelle constitution devra réaliser les principes posés par la Déclaration et défendre adéquatement la liberté, l'égalité et la fraternité, qui s'étaient, soutenait le mouvement, visiblement érodées au cours des 150 années précédentes²⁵.

Derrière la volonté affichée de mieux les garantir se trouvaient pourtant des dispositions largement réactionnaires concernant la représentation démocratique des populations coloniales. En incluant les colonies dans la République, le processus démocratique devait aussi être repensé. L'OCM proposait que l'Assemblée législative centrale (le Sénat) soit exclusivement politique et que le pouvoir démocratique s'exprime principalement au sein des « chambres régionales » de chacune des nouvelles régions métropolitaines. On compterait également une chambre régionale par colonie pour les territoires étendus, les groupes de populations suffisamment denses et les endroits dont l'activité économique était assez importante. Les colonies qui ne convenaient pas à ces critères seraient rassemblées dans une fédération les regroupant. Concernant l'exercice de leurs pouvoirs

²⁵ *Ibid.*, 71.

politiques, « les indigènes seraient représentés à ces assemblées suivant des lois particulières et fixées d'après l'évolution de chaque colonie. »²⁶

Étendre la République impliquait également, en théorie, de faire de même pour la citoyenneté et les droits politiques. Si la nouvelle mouture de citoyenneté s'appliquait à l'ensemble de la République impériale et que ses membres portaient le titre de « citoyen de France » les droits étaient mis à mal par la disposition de la représentation coloniale « d'après l'évolution de chaque colonie. » Le « degré d'évolution » contrevenait au principe d'égalité républicaine fondamental au projet et en illustrait un des aspects réactionnaires, voire racistes. L'OCM indiquait en outre que la réalisation de la République impériale impliquait d'introduire progressivement les « indigènes » en son sein, toujours par groupes minoritaires.²⁷

Partha Chatterjee écrivait que « the most reliable definition of an imperial practice remains that of the privilege to declare the exception to the norm »²⁸. La nouvelle mouture de la République impériale semblait reconduire les caractéristiques de « l'exception coloniale » décrite par Chatterjee, alors que l'horizon d'attente pour une véritable intégration demeurait indéfini. Eric Jennings appuie également cette lecture : se référant à la possibilité pour les « indigènes » d'AEF et du Cameroun d'obtenir la citoyenneté à partir de la décision du comité national du 3 mars 1943, Jennings soutient que cette « nouvelle catégorie de "notable évolué" s'ajoute à d'autres statuts et rangs coloniaux spéciaux; la colonie fonctionne sur le principe de l'exception, elle en est forgée. »²⁹ Le projet de République fédérale de l'OCM reprenait ainsi une formulation d'apparence progressiste, mais qui n'était pas sans rappeler la politique inspirée d'un

²⁶ *Ibid.*, 91.

²⁷ *Ibid.*, 126

²⁸ Chatterjee, *The Black Hole of Empire*, 337.

²⁹ Jennings, *La France libre fut africaine*, 111.

objectif déjà établi dans les années 1920 avec la promotion de « notables évolués » au rang de cadres dans les colonies. Il reproduirait en outre l'horizon d'attente indéfini pour l'atteinte d'une véritable égalité, celle qui effacerait la relation impériale et la hiérarchie métropole-colonies.

La question de l'altérité dans la République représentait un point sensible pour l'OCM et pour son dirigeant en particulier. Maxime Blocq-Mascart avait, entre autres, inspiré un chapitre du fascicule sur les minorités nationales qui avait été fortement critiqué et qui avait préalablement fait l'objet d'importantes réserves à l'intérieur du mouvement. Le « problème juif » identifié tel quel par Blocq-Mascart reprenait le terme employé par les nazis, celui d'un « problème juif » qui leur avait inspiré divers plans comme le *plan Madagascar*.³⁰ Annonçant une lecture du « problème juif » effectuée « avec un grand souci d'objectivité »³¹, il offrait un exposé empreint d'antisémitisme et de xénophobie de plus d'une soixantaine de pages.

Blocq-Mascart identifiait plusieurs causes au « problème juif » qu'il appliquait aussi en bonne partie au cas des populations coloniales : comme Vichy, il soulignait, entre autres, la faible natalité française blanche qui nécessitait une main-d'œuvre étrangère trop importante et regrettait que les Juifs en particulier n'abandonnent jamais vraiment leurs particularismes.³² L'assimilation souhaitée par Blocq-Mascart, ancrée dans l'universalisme républicain, impliquait justement la renonciation des particularismes culturels³³, ce qui semblait particulièrement poser problème dans le cas des Juifs selon le dirigeant de l'OCM. La solution qu'il proposait impliquait par conséquent de limiter de

³⁰ Discuté dès la deuxième moitié des années 1930 et surtout autour de la défaite française de juin 1940, le *plan Madagascar* visait la liquidation des biens juifs en Europe et l'expulsion des juifs d'Europe de l'Ouest dans un immense ghetto surveillé par des SS dans la colonie française.

³¹ *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, n° 1, 126.

³² *Ibid.*, 177.

³³ Schor, « The Crisis of French Universalism », 50-52.

manière considérable l'« apport constant d'éléments étrangers »³⁴ et plus spécifiquement l'immigration juive.³⁵ La position imposée par Blocq-Mascart affectera longtemps la réputation de l'OCM et, comme Piketty le souligne, ce segment n'apparaissait plus dans la réédition des *Cahiers* en 1945.³⁶

Pour Blocq-Mascart, il existait aussi en France d'autres minorités que la minorité juive, phénomène attendu pour une métropole attrayante auprès des « indigènes » qui souhaitent y poursuivre leur parcours académique. Riche et relativement peu peuplée, la France représentait en outre une « terre d'asile » pour de nombreux groupes confrontés à différents troubles au sein de l'Empire. Comme les Juifs, ces groupes minoritaires représentaient un enjeu pour l'homme à la tête de l'OCM. Qu'ils soient chrétiens (Russes, Polonais, Italiens, Espagnols) ou pratiquant des religions « primitives d'Afrique » ou l'Islam, ces « petits noyaux de particularistes » menaçaient l'universalisme républicain en s'assimilant trop lentement, voire pas du tout³⁷. Blocq-Mascart recommandait plusieurs solutions à l'assimilation précaire comme l'adoption d'un « statut des minorités » puis l'admission de jeunes chrétiens pour pallier au déséquilibre démographique entre Français et Françaises et s'assurer ainsi de la compatibilité religieuse en vue de leur union avec les Françaises. Les travailleurs étrangers devraient en outre « être éparpillés à travers le pays. »³⁸

La question des minorités, justifiée par la même référence au péril qu'elle posait au républicanisme, s'appliquait aussi aux populations coloniales. Blocq-Mascart distinguait les « coloniaux » agissants comme main-d'œuvre pour pallier à une carence

³⁴ *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, n° 1, 140.

³⁵ *Ibid.*, 176-177.

³⁶ Piketty, « Organisation civile et militaire », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

³⁷ *Les Cahiers. Études pour une révolution française*, n° 1, 176.

³⁸ *Ibid.*, 180.

métropolitaine qui, lui semblait-il, se mêlaient très mal à la nation française, puis les « individus arrivés à un niveau intellectuel qui les attire vers les universités et les ressources de la Métropole » envers lesquels il se montrait plus indulgent puisque leur présence en métropole ne présentait « aucun inconvénient pour la nation. »³⁹ Dans le cas du « problème juif » comme celui implicitement désigné comme « problème des minorités », il apparaît que Blocq-Mascart utilisait l'argument de la protection des particularismes de ces minorités et leur trop grand nombre en métropole pour expliquer l'hypothétique difficulté qu'avait la France à les assimiler. Le projet de l'OCM d'étendre la République à l'ensemble de l'entité impériale revêtait donc une forme d'impérialisme rappelant celle du développement de l'éducation républicaine sous Jules Ferry. Il s'inscrivait dans la *mission civilisatrice* républicaine, certes, et permettait en plus à la France d'assimiler les éléments non-républicains d'abord en sol colonial. Cette méthode créait une ceinture protégeant sa métropole des éléments qui pouvaient potentiellement perturber son caractère républicain en recevant trop d'éléments non-assimilés (et difficile à assimiler) simultanément.

Dès 1942, l'affirmation des principes défendus par la Résistance s'était ainsi transposée à un des premiers projets de redéfinition de la relation impériale : l'OCM envisageait la future constitution de la République impériale « une et indivisible » avec, à sa base, la réitération ferme des principes républicains. La conception de l'entité impériale véhiculée par l'OCM marquait une évolution importante par rapport aux conceptions d'avant-guerre. Elle s'affirmait comme un des premiers projets constitutionnels résistants qui détachaient la République de son ancrage étatique-national pour la penser dans un espace bien plus étendu. Par la suite, des réflexions au sein des plus hautes instances de la Résistance et de la France libre poursuivront cette dissociation dans leurs propres propositions de reconfiguration de l'entité impériale. En revanche, le projet de l'OCM n'exercera pas une grande influence sur les Constitutions de 1946 et de 1958 et aucun des

³⁹ *Ibid.*, 180-181.

membres de l'organisation ne prendra part à l'Assemblée constituante.⁴⁰ Les idées portées par Blocq-Mascart et l'OCM obtiendront toutefois un appui important d'organisations fédéralistes en France dans la deuxième moitié des années 1950 (chapitre 6).

Le CGE, un ensemble impérial uni à défaut d'être unitaire

Au printemps 1943, un autre cahier d'une rare profondeur paraissait clandestinement. Le *Comité général d'études de la France combattante* a publié d'amples réflexions sur la situation du moment comme celle à venir, développant sa perspective sur le républicanisme, les Républiques et les principes qui devront guider la France dans l'après-guerre. Le CGE a été créé en juillet 1942 sous l'impulsion de François de Menthon, résistant catholique et rattaché à Combat, qui s'est rapidement adjoint d'autres hommes appelés à occuper (ou à continuer à occuper) des rôles importants dans la vie politique française, dont Paul Bastid (professeur à la faculté de droit de Lyon et ancien ministre du Commerce sous le Front populaire), Robert Lacoste (membre de la Fédération des fonctionnaires et conseiller général en Dordogne) et Alexandre Parodi (auditeur au Conseil d'État en 1940).⁴¹ Le groupe a été rejoint par des hommes comme Pierre-Henri Teitgen, René Courtin et Michel Debré qui tiendra un rôle de premier plan dans l'organisation, puis par Marc Bloch qui agira en tant que rédacteur en chef des *Cahiers politiques*.⁴²

D'emblée, le CGE était chargé de préparer l'après-guerre, en réfléchissant aux différentes mesures à adopter et aux projets de réformes (constitutionnelle, économique, politique

⁴⁰ Callon, *Les projets constitutionnels de la Résistance*, 80.

⁴¹ Callon, *Les projets constitutionnels de la Résistance*, 52-53.

⁴² Diane de Bellescize, « Comité général d'études », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006); *Ibid.*, 21.

et sociale) à mettre de l'avant. Un an après sa création en tant que comité d'études, le CGE était devenu « un véritable Conseil d'État clandestin »⁴³, consacré à établir l'administration nécessaire pour assurer le rétablissement de l'État après la Libération. L'organisme faisait toutefois face à d'importantes critiques, rapporte Muracciole, autant de la part des mouvements de zone Sud qui s'inquiétait de l'influence que Londres pouvait y exercer, des communistes, absents du Comité, que de personnalités comme Bourdet et Frenay qui y voyaient les prémises d'une formation démocrate-chrétienne.⁴⁴

Les idées que le CGE développait à travers ses *Cahiers politiques* étaient pensées, lues et discutées par les responsables et les administrateurs de la Résistance intérieure comme de la France combattante.⁴⁵ Il était envisagé de traiter de trois volets dans chacune des publications, un premier consacré à discuter de l'idéologie de la prochaine République, un deuxième plus technique qui dessinerait la future constitution et l'organisation étatique dans l'essentiel des domaines (économique, social, politique extérieure, etc.), puis un troisième qui présenterait l'orientation des pays anglo-saxons.⁴⁶

Républicaine, la prochaine constitution devrait être fondée sur les notions de liberté, de justice, et plus généralement des valeurs républicaines et démocratiques de la Résistance.⁴⁷ La vision du CGE se réclamait de la Révolution, qui avait édifié en bases de la nation « le citoyen libre et l'État souverain »⁴⁸ : elle cherchait à retrouver ce républicanisme originel et à le protéger dans une nouvelle mouture. La III^e République

⁴³ De Bellescize, « Comité général d'études », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

⁴⁴ Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France* (Paris: Presses Universitaires de France, 2020), 108.

⁴⁵ De Bellescize, « Comité général d'études », *Dictionnaire historique de la Résistance*.

⁴⁶ *Cahiers politiques*, n° 1.

⁴⁷ *Ibid.*, n° 4, 1; *Ibid.*, n° 1, 4.

⁴⁸ *Ibid.*, n° 3, 5-6.

était, quant à elle, citée abondamment en contre-exemple. Ses faiblesses, intrigues et mœurs politiques étaient constamment critiquées. À ce régime accusé de « lâcheté », d'« incapacit[é] », de « forfaitur[e] des hommes » et de « dégénérescence ignominieuse »⁴⁹, le CGE apposait une République renouvelée et profondément transformée comme solution.⁵⁰

Mais à l'instar de l'OCM, le CGE rompait avec tout de la III^e République sauf l'œuvre coloniale, qu'il exaltait. La vision du CGE positionnait, comme le faisaient les journaux clandestins, le non-respect de l'intégrité de l'Empire par Vichy comme le repoussoir en matière coloniale :

La République est demeurée inébranlable tant qu'elle a conservé le patriotisme pour thème fondamental de son idéologie. Après 1870, la génération de Gambetta s'est donné comme tâche essentielle le relèvement moral et matériel du pays, l'exaltation de sa dignité et de son indépendance, le développement de son patrimoine intellectuel, la stimulation de son esprit d'initiative dans la Métropole et au-dehors. La Troisième République a réussi à fonder un immense empire colonial et à reconquérir l'Alsace-Lorraine. Pourquoi les Français de 1940 se sont-ils montrés inférieurs à leurs aînés ?⁵¹

La logique résistante derrière le maintien de l'Empire, telle que verbalisée par le CGE, découlait de cette association entre patriotes et républicains, « redevenus synonymes [...] comme sous la Première République »⁵² et définis par leurs idées de défense nationale, de développement, de dignité et d'indépendance. Les idées de défense nationale, de relèvement moral et matériel et d'indépendance associées à Gambetta et

⁴⁹ *Ibid.*, n° 1, 2-4.

⁵⁰ *Ibid.*, 2.

⁵¹ *Ibid.*, 7

⁵² *Ibid.*, 5.

ses contemporains faisaient, quant à elles, une allusion directe à la guerre franco-prussienne de 1870 et aux débuts de la III^e République guidée par un retour aux sources du républicanisme français. La référence à cette III^e République de la génération de Gambetta, marquée par l'accroissement considérable de l'Empire colonial dans les dernières décennies du XIX^e siècle, inscrivaient par le fait même la démarche du CGE et de la Résistance dans un héritage glorieux de grandeur nationale basée sur le colonialisme.

La célébration de l'Empire, bien plus qu'une démonstration de patriotisme républicain, servait de réponse à des enjeux pragmatiques capitaux appréhendés par l'administration résistante, à commencer par la menace de l'impérialisme financier américain. La force économique et démographique de l'ensemble formé par la France et ses colonies permettrait à la France de ne pas dépendre des prêts financiers des États-Unis et ainsi d'éviter de devenir la porte d'entrée européenne de l'impérialisme américain.⁵³

L'entité impériale répondait également au besoin d'équilibre en Europe, que garantirait la France soutenue par son Empire : « l'union étroite de la fédération européenne et de l'Empire français apparaît ainsi comme la condition même de l'établissement, en Europe, d'un ordre social affranchi de la domination d'une ploutocratie. »⁵⁴ Minée sur les plans démographique et économique, la métropole reposait sur l'Empire (le CGE pensait les deux parties de manière plus distincte que l'OCM et sa « République impériale ») pour occuper en Europe un rôle convenant à sa mission et sa stature. Par extension, une place prépondérante occupée par la France en Europe offrirait un équilibre mondial nécessaire et même la garantie de la paix. Une entité impériale française forte et unie assurerait enfin à l'Europe l'indépendance économique sans conduire à « l'exploitation pure et simple de l'Afrique. »⁵⁵ L'entité impériale formée de la métropole française et des colonies

⁵³ *Ibid.*, n° 5, 8.

⁵⁴ *Ibid.*, 10.

⁵⁵ *Ibid.*

serait ainsi garante de l'équilibre mondial, de la paix, de l'indépendance européenne et protégerait l'Afrique de l'exploitation systématique.

Le CGE souhaitait à terme que l'union entre la métropole et les colonies évolue en une fédération impériale. Même si le CGE souhaitait contrevenir aux particularismes en réinvestissant l'esprit jacobin qui animait les révolutionnaires, il estimait que son application inflexible s'avérait mal adaptée à l'immense diversité des différentes parties. Il proposait dès lors de maintenir l'Empire basé sur la volonté de ses membres pour assurer la paix dans l'ensemble, puis d'établir une fédération impériale française comportant des paramètres variables pour chaque cas particulier.⁵⁶ Le CGE puisait sa confiance en une fédération dans l'appui indéfectible des colonies envers l'union qu'elles formaient avec la métropole; à preuve, aucune d'entre elles n'a cherché à profiter de l'impuissance française des années de guerre pour se distancer de la France.⁵⁷ Le CGE affirmait qu'elles avaient réalisé qu'il était dans leur intérêt de demeurer liées à la France, mais pour plusieurs, la domination allemande n'avait rien d'attrayant. Il suffisait désormais seulement de trouver la formule adéquate.

En retour du soutien colonial, la « France d'Europe »⁵⁸ - terme qui sous-entendait la volonté théorique d'étendre la France républicaine à l'ensemble impérial - devait se montrer responsable et assumer sa mission de guide auprès de ses colonies. Par égard aux avantages que procurait l'outre-mer à la métropole, le CGE affirmait que « la France n'est aujourd'hui qu'une partie, fût-elle directrice, d'un ensemble qui la dépasse ».⁵⁹ Au sein de l'ensemble, la métropole servait de nation-guide pour mener les peuples

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

coloniaux « vers une vie personnelle toujours plus active et plus riche »⁶⁰. La fédération impériale assurerait ainsi sur le continent européen la place qui revenait à la France malgré ses pertes démographiques.⁶¹ Le rôle des populations colonisées était limité à l'avantage démographique et économique qu'elles procuraient à la métropole. Bien que métropole et colonies aient été pensées comme constituants d'un même ensemble, les problèmes concrets identifiés par l'organisation comme les solutions suggérées concernaient presque exclusivement la première.

Malgré l'inclusion abstraite des colonies dans la planification générale d'après-guerre, le CGE s'intéressait en priorité aux enjeux métropolitains. L'ambiguïté demeurait quant à la configuration concrète de l'ensemble impérial imaginé, tant sur le plan constitutionnel, qu'en ce qui concerne les rôles et la place occupée par chacune des parties. Le CGE s'efforçait de repenser l'ensemble d'une manière plus unie, à défaut d'être unitaire, et un certain modèle fédéral semblait convenir à l'attachement encore marqué à la distinction métropole/Empire de l'organisation malgré l'évocation discrète d'une République « une et indivisible » étendue à l'espace impérial. À l'instar de l'OCM, le CGE prônait donc à sa façon l'assimilation des populations d'outre-mer dans la République, sans véritablement le faire. Les populations coloniales demeuraient assujetties plutôt que des citoyens et citoyennes.

Les enjeux impériaux au cœur de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger au tournant de 1944

L'Assemblée consultative provisoire, qui rassemblait plusieurs dizaines de députés à Alger de novembre 1943 jusqu'à son déplacement au palais du Luxembourg après la dernière

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

séance en sol algérien de juillet 1944, agissait comme assemblée parlementaire, même si le pouvoir législatif résidait plutôt entre les mains du CFLN. L'Assemblée consultative provisoire visait à intégrer le parlementarisme à la démarche résistante et à donner une voix officielle aux divers mouvements pour consolider l'unité de la Résistance derrière le Général de Gaulle.⁶²

L'étude des débats à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger permet un aperçu sur les enjeux du moment lors de l'une ou de plusieurs des 64 séances.⁶³ Du lot, les questions coloniales ont occupé une part importante de trois de ces séances⁶⁴ et ont été évoquées brièvement lors d'une poignée d'autres. Les débats à l'Assemblée reflétaient les divergences quant à la forme à donner à l'entité impériale au tournant de l'année 1944, mais ils confirmaient surtout l'accord sur les principes fondamentaux qui devaient guider sa consolidation et la conception spatiale étendue de la France impériale d'après-guerre.

Pour introduire leurs interventions, plusieurs députés de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger marquaient d'entrée de jeu leur reconnaissance à l'égard de l'Empire.⁶⁵ Le soutien des colonies était à juste titre souligné, alors que chacun était bien conscient que, pour la France, 40 millions d'habitants ne suffisaient plus à la défendre. Les députés assuraient aux colonies, en gage de l'effort fourni pendant la guerre, mais aussi celui à fournir pour la reconstruction de la France, de leur prêter assistance pour la suite. Leurs paroles témoignaient d'un rapport paternaliste, alors que la « récompense » promise aux

⁶² Callon, *Les projets constitutionnels de la Résistance*, 236.

⁶³ Jacques Cantier, « Assemblée consultative provisoire », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁶⁴ Séances des 10 novembre 1943, 13-14 janvier 1944 et 5 mai 1944. *Journal officiel de la République française. Débats de l'Assemblée consultative provisoire*.

⁶⁵ Par exemple, les propos de Pierre-Olivier Lapie en ouverture lors de la séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

« fils d'Outre-Mer » était deux fois réitérée.⁶⁶ L'effort consenti par les populations coloniales, comme le besoin de ressources matérielles et humaines plus grand que ce que la métropole elle-même pouvait fournir, incitait les députés à discuter d'une reconfiguration profonde des liens qui unissaient l'entité impériale.

L'objectif, tel qu'exprimé par Pierre-Olivier Lapie, socialiste et rapporteur général de la Commission de la France d'outre-mer (qui fut également le gouverneur du Tchad pour la France libre et bras droit de Félix Éboué), était explicite : il s'agissait dorénavant d'accorder la priorité à « l'élévation du monde indigène selon sa propre pente, mais en montant. » Il poursuivait :

Pendant fort longtemps, les nations colonisatrices ont considéré les civilisations indigènes comme barbares, arriérées. Elles ont estimé que la leur était meilleure. [...] Je vous proposerai au contraire ceci. La France reconnaît l'égalité profonde des hommes, quelle que soit leur race, quelle que soit leur couleur. (Applaudissements.) [...] Mais au lieu de plaquer nos vieilles civilisations sur les civilisations primitives, nous voulons amener les sociétés indigènes par palliers [sic.] montants, vers l'état de peuple libre.⁶⁷

L'intervention de Lapie en était marquée, à l'image des dernières décennies de colonialisme, d'une part par le sentiment de responsabilité métropolitaine, d'autre part par la stratégie coloniale de ne pas fixer dans le temps l'atteinte d'un « stade civilisationnel » égal à celui de la population métropolitaine. Le but était de maintenir le rapport de domination.

Même si ce mouvement de reconfiguration des liens impériaux s'inscrivait dans une tendance mondiale importante qui favorisait les regroupements, Lapie cherchait à

⁶⁶ Séances des 10 novembre 1943 et 13 janvier 1944. *Ibid.*

⁶⁷ Séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

s'éloigner des formats adoptés par les autres ensembles, du moins sur le plan lexical. La réflexion ainsi étayée du rapporteur général de la Commission de la France d'outre-mer témoignait de l'esprit de nouveauté de cette transformation impériale, ancrée dans une vision impériale qui se voulait progressiste. Le terme d'« Empire », qui avait longtemps été synonyme de puissance et de prestige (et qui l'était encore dans une large mesure), devenait peu à peu chargé négativement, car associé au rapport de domination d'un peuple (ou d'un État) sur d'autres. Trop associé à l'URSS, le terme de « Confédération » était écarté, tout comme celui de « Communauté » dont l'équivalent anglais *commonwealth* référait à la formule particulière adoptée par les Britanniques. Le terme d'« Union » a été brièvement évoqué, sans être discuté davantage. C'est celui de « Fédération », « mot libre, mot français »⁶⁸ qui a été adopté pour sa référence au 14 juillet 1790, fête de la Fédération. René Pleven, alors commissaire aux Colonies et à quelques jours de présider la Conférence de Brazzaville, a aussi participé au débat. Soulignant à son tour la grande « unité spirituelle » atteinte grâce à un siècle de « présence » française auprès des colonies. Il admettait par conséquent sa préférence pour le mot « présence », qui se dissociait du caractère dominateur de l'entreprise coloniale française, qu'il définissait plutôt comme « humaine », « chrétienne » et marqué par « l'absence de tout préjugé de race. »⁶⁹

Pour conserver l'entité impériale française après la guerre, le rapport de domination devait être neutralisé, du moins en apparence. L'égalité, la fraternité, le progrès, devaient devenir les mots d'ordre de cette nouvelle entente, tout comme la liberté qu'impliquait le terme révolutionnaire de « fédération » que Lapie préférait. Sa proposition était soutenue par Marcel Poimboeuf, représentant syndicaliste chrétien, pour qui la possession d'un Empire ne l'empêchait pas de distancer à son tour la France de l'impérialisme, terme associé au rapport de domination conspué. L'idée de fédération

⁶⁸ Séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

⁶⁹ Séance du 14 janvier 1944. *Ibid.*

développée par Lapie tendait à son avis vers une « réelle fraternité » qui tiendrait quand même compte des « différences [...] entre les hommes »⁷⁰ - reprenant du même coup l'idée de différenciation souvent évoquée pour établir des mesures distinctes selon les cas coloniaux.

La notion de fédération semblait convenir à tous les critères. Lapie soutenait qu'elle répondait à la fidélité coloniale par l'octroi de libertés et par une consolidation des liens, qu'il souhaitait neufs, souples et solides pour garantir la meilleure politique d'« élévation » des populations coloniales⁷¹. Il n'y avait aucune raison de craindre la séparation éventuelle des populations coloniales malgré leurs nouvelles libertés et leur « élévation », puisque les liens ainsi raffermis créeraient un attachement encore plus fort entre les peuples composant la Fédération. Lapie, Pleven et ceux qui les soutenaient pouvaient en outre s'appuyer sur une déclaration des représentants de la France d'outre-mer, lue par Albert Darnal de la Guyane lors d'une des toutes premières séances de l'Assemblée. « Désormais, exprimait Darnal, il n'y aura plus qu'une France. Nous qui voulons bâtir une Patrie nouvelle nous bannissons ce mot d'Empire. Au nom de tous ceux qui vivent au-delà des mers et chantent la Marseillaise, je vous le demande, ne parlez que de la France. Appelez-nous la France d'Outre-Mer. Marquez dans les mots comme dans les actes, l'indivisibilité de la patrie. »⁷² Le renouveau, la solidité des liens, l'attachement à la France, étaient tous évoqués par Darnal. Ils confirmaient la validité de l'orientation coloniale donnée par une partie de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger.

Lors de sa prise de parole, Lapie a élaboré un peu les paramètres de la Fédération envisagée. La toute première précision concernait le maintien du rapport de force de la métropole qui « tien[drait] le Gouvernail, heureuse de voir les mains des autres se poser

⁷⁰ Séance du 14 janvier 1944. *Ibid.*

⁷¹ Séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

⁷² Séance du 10 novembre 1943. *Ibid.*

à côté de la sienne à la barre du navire; je dis bien à côté et non au-dessus. » La Fédération française imaginée par la Commission de la France d'Outre-Mer inclurait la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et l'Algérie. Elle compterait également les Antilles et la Guyane, « pays que la Révolution française a libéré d'un esclavage importé » (le moteur de la libération de l'esclavage n'est ici que métropolitain); les deux protectorats, Tunisie et Maroc, pourront aussi intégrer la Fédération française; puis seront incluses l'Afrique occidentale, l'Afrique équatoriale, le Cameroun, Saint-Pierre et Miquelon, les Établissements de l'Inde, l'Océanie française, Madagascar et l'Indochine.

Quant à la structure, la France serait présente à la fois comme inspiratrice, directrice et arbitre. Elle occuperait ainsi une place prépondérante et dominante que lui réserverait son rôle de guide. La Commission de la France d'outre-mer prévoyait en outre le maintien de deux parlements, un métropolitain et un fédéral/impérial/intercolonial (l'allocution de Lapie laissait le choix du terme ouvert aux discussions), au même titre qu'il y aurait deux constitutions : la séparation serait maintenue. La question de la citoyenneté a enfin été abordée de manière très superficielle, avec comme seule conclusion la possible création d'une forme de citoyenneté d'Empire⁷³, réitérant le refus d'accorder la citoyenneté française.

L'idée fédérale était toutefois contestée par certains, comme le délégué Jean Bourgoin qui estimait qu'il ne fallait pas établir une structure avant d'avoir assuré l'établissement de fondements solides. Il s'opposait à toute Fédération française ou autre organisme similaire, trop loin de la réalité sur le terrain à son avis. Bourgoin priorisait plutôt d'élargir d'abord les libertés démocratiques pour favoriser progressivement une meilleure représentation des populations autochtones. Il insistait aussi sur la nécessité de

⁷³ Séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

moderniser l'économie « primitive »⁷⁴ des populations coloniales en les menant peu à peu vers une économie agricole puis industrielle. L'enseignement devrait aussi constituer une priorité. Chaque territoire n'ayant pas les mêmes conditions, leur développement devait respecter les particularités locales et surtout, leurs limites. Malgré le rejet de l'adoption d'une forme fédérale dans l'immédiat par Bourgoïn, les objectifs du délégué demeuraient les mêmes : il ne remettait pas en question l'intérêt de faire « progresser » les populations coloniales, une évolution guidée par la France et, à l'instar des autres projets discutés à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, non inscrite dans le temps.

Un rapport intitulé « L'économie française de demain » et proposant un autre projet impérial a été adressé au CFLN et plus particulièrement au Commissariat d'État aux relations avec l'Assemblée et aux études a également été discuté à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger. Le rapport a été produit en France en septembre 1943 reçu par les différentes instances à Alger le 15 février 1944. Bien que le CFLN l'ait obtenu, le rapport semble avoir été diffusé de manière très limitée et n'est pas mentionné de manière officielle par le Commissaire d'État André Philip à l'Assemblée lors des séances suivant la réception du rapport les 29 février et 2 mars⁷⁵. Dans le rapport en question, les besoins économiques criants étaient invoqués pour justifier une consolidation pressante de l'ensemble impérial face aux puissants blocs en formation à l'échelle mondiale. Cette nouvelle échelle présenterait à la France ses plus gros défis dans l'avenir et le rapport appelait à une réorganisation administrative et géographique de l'entité impériale française pour s'y préparer.

Le document insistait d'abord sur l'industrialisation de l'Afrique. Le continent, en particulier l'Afrique du Nord, recelait de ressources sous-exploitées qui auraient été

⁷⁴ Séance du 13 janvier 1944. *Ibid.*

⁷⁵ La tentative de trouver une réaction aux idées les plus osées qu'il mettait de l'avant s'est avérée vaine.

nécessaires pour l'effort de guerre français.⁷⁶ Il évoquait en outre les modèles soviétiques et américains, dont la protection était assurée par l'éloignement des théâtres d'affrontements militaires de leurs zones industrielles essentielles, ainsi que celui de la Grande-Bretagne qui avait décentralisé une part significative de son économie en faisant bon usage de son empire. La solution proposée était de s'inspirer de ces modèles pour, d'une part, éloigner stratégiquement les ressources vitales de la France des frontières où risquaient d'avoir lieu d'autres conflits, et, d'autre part, répartir les ressources humaines, matérielles et industrielles dans l'Empire.⁷⁷

Le projet suggérait également une des propositions les plus radicales de toutes les avenues discutées pour les reconfigurations d'après-guerre et bien qu'il ait été vraisemblablement peu diffusé, il mettait en lumière l'étendue des reconfigurations imaginées pour l'avenir de la France et de son Empire. En se basant sur la constatation que les grands ensembles tendaient déjà à s'implanter avant 1940, mais qu'ils représenteraient l'entité géopolitique et économique incontournable de l'échiquier mondial d'après-guerre, le rapport pressait l'Assemblée et le CFLN de considérer jusqu'à déplacer la future capitale de l'entité impériale à Alger, Tombouctou ou Brazzaville, alors que Paris serait relégué au statut de « relais européen ». Une telle proposition forçait une reconfiguration sans précédent (et possiblement inégalée pendant la Deuxième Guerre mondiale en France) de la conception spatiale du futur ensemble impérial.⁷⁸

⁷⁶ Ce constat d'échec inspirera par ailleurs Eirik Labonne, ambassadeur à Moscou de 1940 à 1941, puis Résident général au Maroc de 1946 à 1957, un projet de développement massif de l'industrie nord-africaine à des fins militaires d'abord dans le contexte de guerre froide à la fin de la décennie 1940, pour faire « d'une région minière et agricole de l'Afrique du Nord [un] Oural d'une France étendue. » Samir Saul, *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)* (Genève: Librairie Droz, 2016), 54.

⁷⁷ « L'économie française de demain Étude provenant de France, datant du 15 septembre 1943, reçue à Alger par le Commissariat d'État aux Relations avec l'Assemblée et aux Études du CFLN le 15 février 1944. Archives du CFLN 72AJ/243 Dossier 3 « Études économiques mars-mai 1944 » (consulté en ligne).

⁷⁸ *Ibid.*

Au tournant de l'année 1944 donc, les députés de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger semblaient s'entendre sur les principes fondamentaux à la redéfinition de la relation impériale (égalité, liberté, fraternité, progrès), comme sur le rôle prédominant de guide que la métropole serait appelée à jouer. L'idée d'une fédération impériale esquissée par Pierre-Olivier Lapie était certes contestée par certains sur la forme, mais l'objectif de « faire progresser » sans horizon défini qui l'animait était partagé par l'ensemble.

Brazzaville et sa réception dans certaines instances résistantes

Le début de l'année 1944 était marqué par la volonté de réfléchir aux enjeux coloniaux de l'après-guerre; alors que les questions coloniales étaient discutées à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, la Conférence de Brazzaville se préparait. La Conférence de Brazzaville, qui a eu lieu du 30 janvier au 8 février 1944, abordait l'Empire avec un « esprit réformateur significatif » sans pour autant s'avérer l'instigatrice d'un éventuel processus de décolonisation.⁷⁹ Définitivement tournées vers l'après-guerre, les réflexions issues de Brazzaville exposaient quelques ruptures nettes (rejet du travail forcé, abolition de l'indigénat), tout en s'inscrivant dans la continuité de l'esprit impérialiste humaniste qui guidait l'entreprise coloniale française depuis plusieurs décennies.

La Conférence de Brazzaville a été abondamment traitée. Les forces en présence et autres enjeux propres au « moment » Brazzaville ont fait l'objet de nombreuses analyses historiques. Les débats historiographiques sont aussi bien documentés, entre l'interprétation aux ascendants téléologiques d'un « acte premier de la décolonisation »

⁷⁹ Jennings, *La France libre fut africaine*, 15; Jean-François Muracciole, « La conférence de Brazzaville et la décolonisation : le mythe et la réalité », *Espoir* 152 (2017), 5.

et celle d'un « monument d'immobilisme et de conservatisme »⁸⁰, ou encore les débats qui entourent l'interprétation de la Conférence comme un moyen pour faire face aux ambitions américaines, analyse réfutée par certains.⁸¹

Le traitement de la Conférence de Brazzaville s'attardera à certaines idées centrales en lien avec la redéfinition de la relation coloniale qui y ont été discutées, mais il portera aussi sur son interprétation immédiate dans les milieux résistants, un angle nécessaire pour cette étude puisque les milieux résistants étaient, somme toute, faiblement représentés à la Conférence elle-même. La Conférence (à laquelle n'a pris part aucun membre africain) rassemblait plusieurs administrateurs coloniaux dont les expériences demeuraient dans l'ensemble plutôt éloignées de celles vécues par les résistants et résistantes et les quelques Français et Françaises libres qui sont le point focal de notre étude, malgré la présence d'un René Pleven (Commissaire aux colonies et Président de la Conférence), du président de l'Assemblée consultative provisoire Félix Gouin qui y a fait un discours à l'ouverture, puis d'une délégation de l'Assemblée consultative provisoire (sans voix délibérative)⁸². Les conclusions de Brazzaville ont toutefois été discutées tant

⁸⁰ Muracciole, « La conférence de Brazzaville », 5.

⁸¹ L'historien Claude Lévy soulignait que des représentants français, dont René Massigli, s'inquiétaient des potentielles velléités américaines à Dakar et en Nouvelle-Calédonie principalement, où les États-Unis pourraient potentiellement mettre en place une politique de *trusteeship*, soit de contrôle par l'ONU de territoires jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure de déterminer leur statut. Sans minimiser le « défi américain », d'autres intervenants au colloque sur Brazzaville ont ajouté à l'intervention de Lévy que les craintes étaient davantage basées sur des appréhensions que des informations confirmées en France à l'époque et que leur importance n'est pas déterminante dans les orientations de la Conférence de Brazzaville. Voir Institut Charles de Gaulle et IHTP, *Brazzaville (janvier-février 1944)* (Paris: Fondation Charles de Gaulle, 1988), 67-69. Concernant le projet de *trusteeship* sur l'Indochine en particulier, voir Frédéric Turpin, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine : 1940-1956* (Paris: Les Indes savantes, 2005), 71.

⁸² Outre Félix Gouin, la délégation de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger était composée d'Ernest Bissagnet - délégué de la Résistance extra-métropolitaine, d'Albert Gazier - délégué de la CGT, de Pierre Guillery - délégué du Cameroun, de Jean Mistral - délégué de la Résistance, de Jules Moch - ancien ministre et délégué parlementaire, de Marcel Poimboeuf - délégué des

au sein de l'Assemblée provisoire d'Alger que dans d'autres instances résistantes, telles le CNR et les MUR. La circulation comme la réception de ces idées importent davantage que la Conférence elle-même pour la présente analyse.

Certaines idées phares de l'impérialisme préconisé à Brazzaville requièrent tout de même de s'y attarder, à commencer par l'entrelacement du paternalisme et de la responsabilité métropolitaine à l'égard des colonies. La tenue de la Conférence de Brazzaville, signifiait Pleven dans son discours inaugural, était un témoignage de foi envers la mission (civilisatrice) de la France sur le continent africain, une démonstration de la responsabilité qu'assumait la France envers les peuples qu'elle avait colonisés.⁸³ Félix Gouin poussait, quant à lui, la métaphore parentale pour qualifier le lien entre la France et les populations coloniales en soulignant que les métropolitains avaient « le sentiment très vif d'un devoir accru et renforcé vis-à-vis de nos colonies, de ces créations de notre chair et de notre sang »⁸⁴. À la France de les défendre et de les accompagner dans leur croissance. Le rôle de guide qui incombait à la France n'était pas entièrement désintéressé pour Gouin, puisque le jour où les populations coloniales atteindraient « la majorité », ils seraient considérablement redevables envers la France. Il rejoignait ainsi de De Gaulle qui statuait lors de son propre discours d'ouverture que la puissance impériale française entendait continuer à « diriger les soixante millions d'hommes qui se trouvent associés au sort de ses quarante-deux millions d'enfants ».⁸⁵

Syndicats Chrétiens à l'Assemblée consultative provisoire, de Marc Rucart - ancien ministre et délégué parlementaire, puis d'Henri Seignon - délégué de l'Afrique Équatoriale Française.

⁸³ Pleven, discours inaugural, 30 janvier 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 8.

⁸⁴ Gouin, discours inaugural, 30 janvier 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 25

⁸⁵ De Gaulle, discours inaugural, 30 janvier 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 29.

L'influence de la *mission civilisatrice* demeurait bien présente à Brazzaville, alors que le caractère généreux et progressiste de la colonisation française qui œuvrait « à l'évolution des peuples jeunes et primitifs » était régulièrement souligné, à l'instar des administrateurs coloniaux présents à la conférence qui l'avaient affirmé à l'unanimité⁸⁶. Opposée au nazisme, la France résistante ne pouvait incarner l'oppression et la domination. Sa démarche était placée sous le signe de l'émancipation.

Les mesures en matière sociale, scolaire, économique, matérielle et autres qui ont été évoquées pendant la conférence s'inscrivaient dans un horizon temporel indéfini, à l'instar de toutes les autres projections liées au « progrès » colonial dessinées par la France libre ou la Résistance jusqu'alors : « Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes », affirmait De Gaulle.⁸⁷ Pleven n'évoquait pas non plus d'horizon temporel dans son exposé sur l'« évolution » des populations coloniales.

Nous lisons de temps à autre que cette guerre doit se terminer par ce qu'on appelle un affranchissement des peuples coloniaux. Dans la grande France coloniale, il n'y a ni peuples à affranchir ni discriminations raciales à abolir. Il y a des populations qui sentent Français et qui veulent prendre et à qui la France veut donner une part de plus en plus large dans la vie et les institutions démocratiques de la communauté française. Il y a des populations que nous entendons conduire, étape par étape, à la personnalité, pour les plus mûres aux franchises politiques, mais qui n'entendent connaître d'autre indépendance que l'indépendance de la France.

⁸⁶ Avant-propos, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 9; *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 25-26 et 100.

⁸⁷ De Gaulle, discours inaugural, 30 janvier 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 30.

À Brazzaville, nul ne contestait la volonté de rétention des colonies abordée par Pleven. Les débats se situaient davantage sur la forme que devrait adopter l'entité en vue d'en faire une union plus liée que jamais. L'idée d'une seule constitution a été émise par Jacques Delmas⁸⁸ pour que l'Empire, ce soit « la France continentale et la France d'outre-mer, non pas associées mais unies, la France une et indivisible organisée sous la forme d'une IV^e République. [Ainsi], la France d'outre-mer, morceau de l'Empire français, n'a pas à avoir de Constitution; sa Constitution sera celle de la France. »⁸⁹ La vision de Delmas traduisait une conception élargie des significations de « République » et de « France », en associant l'outre-mer à l'idée de France.

La réflexion de Delmas n'a pas été développée davantage à Brazzaville que la forme abstraite qu'il a suggérée. La Conférence a plutôt été le terrain d'affrontement entre deux idées phares de l'époque, le fédéralisme et l'assimilationnisme. L'enjeu a été maintes fois traité dans l'historiographie et ne sera pas couvert en détail dans la présente recherche. Malgré le soutien d'acteurs éminents en Pleven, Laurentie et Félix Éboué, l'idée fédérale n'a été que peu discutée à Brazzaville, au profit de l'assimilation défendue surtout par les cadres coloniaux, la droite et les communistes.⁹⁰ Mais, comme souligne Jean-François Muracciole, l'objectif dans les deux cas était de réformer l'Empire pour assurer son

⁸⁸ Jacques (Chaban-)Delmas avait intégré l'inspection des Finances fin 1941 puis agit comme délégué militaire en zone Nord à la suite du départ de Louis Mangin pour Alger. Il occupera également, dès mai 1944, les rôles de général de brigade et d'adjoint militaire à Alexandre Parodi. Compagnon de la Libération, Delmas sera également Ministre des Transports et des Travaux publics (1954-1955), ministre de la Défense nationale (1957-1958) et président de l'Assemblée nationale (1958-1962) après la Libération. Christine Levisse-Touzé, « Jacques Chaban-Delmas », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

⁸⁹ Jacques Delmas, Administrateur en chef, Rapporteur de l'AEF, Procès-verbal de la séance du 6 février 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 77.

⁹⁰ Muracciole, « La conférence de Brazzaville », 5.

maintien.⁹¹ Les réformes discutées tendaient toutefois au conservatisme, avance Jennings, alors qu'elles envisageaient une Afrique rurale, élitiste et axée sur le « progrès » de la « race ».⁹²

Compte tenu de la portée et de l'importance d'une conférence comme celle de Brazzaville, plusieurs instances résistantes et l'Assemblée consultative provisoire d'Alger se sont prononcées sur la Conférence et ses conclusions. La simple tenue de la Conférence de Brazzaville a suscité une ébullition des réflexions sur les enjeux coloniaux. Le Président de l'Assemblée Félix Gouin, dans son discours d'ouverture à Brazzaville le 30 janvier 1944, rappelait que l'Assemblée consultative provisoire venait de consacrer trois séances à ces questions.⁹³

L'événement a aussi suscité maintes discussions *a posteriori*. Henri Seignon, un des membres de la délégation de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger à la Conférence de Brazzaville, revenait avec insistance sur un des fondements de la politique « indigène » de la France tels qu'établis dans la capitale congolaise, à savoir l'amélioration de la condition des populations dans l'Empire, avec l'accent mis sur les plans économiques et sociaux. La métropole profiterait en retour du standard de vie plus élevé, de l'intensification des cultures et de la santé des populations coloniales puisque ces conditions fourniront des débouchés commerciaux et industriels. Seignon considérait la France comme une nation de 100 millions d'habitants, où « les territoires d'outre-mer ne sont que le prolongement du sol national »⁹⁴. Cette expression radicale de la redéfinition des paramètres étatiques, nationaux et impériaux circulait ainsi tant auprès des

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Jennnigs, *La France libre fut africaine*, 259.

⁹³ Gouin, discours inaugural, 30 janvier 1944, *La Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944*, publié par le Ministère des Colonies en 1945, 24.

⁹⁴ Séance du 15 mars 1944. *Journal officiel de la République française. Débats de l'Assemblée consultative provisoire.*

administrateurs coloniaux rassemblés à Brazzaville qu'au sein de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger.

Le potentiel économique et industriel des colonies faisait aussi l'objet d'un segment des conclusions du rapport sur le développement du commerce extérieur présenté aux *États généraux de la Renaissance française* organisés par le CNR en juillet 1945. On signalait qu'une exploitation pure et simple des ressources de l'Empire était à éviter puisqu'elle ne permettait pas un rendement optimal dans la durée. Un développement industriel considérable s'imposait, tout comme des améliorations techniques en matière agricole ainsi qu'une amélioration importante des transports dans l'Empire. Seuls de tels développements permettraient à la France de maintenir son aval dans un monde organisé autour du libre-échange comme cela semblait de plus en plus s'imposer.⁹⁵ Les populations coloniales retireraient certainement des bénéfices de cette politique, était-il argumenté, soit de voir leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie s'améliorer, mais ces effets demeuraient dans les faits subordonnés aux enjeux géostratégiques et de mobilisation des ressources impériales pour assurer à la métropole une puissance plus importante qu'avec ses seuls éléments.

La *Revue de documentation des MUR*⁹⁶ du 9 mars 1944 (n° 8) a, à son tour, élaboré sur plusieurs aspects de l'orientation de la politique coloniale discutée à Brazzaville, soulignant d'emblée les responsabilités qui incombent au CFLN et qui lui imposent de

⁹⁵ Conseil National de la Résistance. « Conclusions du rapport sur le développement [sic.] du commerce extérieur », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*, 19. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

⁹⁶ La *Revue de documentation des MUR* a d'abord été publiée par le service de presse des MUR, soit le Centre d'information et de documentation (CID), puis par l'Agence d'information et de documentation à partir d'avril 1944 après la fusion du CID avec le Bulletin d'information et de propagande (BIP). Elle traitait des problèmes de fond reliés à la guerre et à la préparation de l'après-guerre.

préparer à la fois le retour à la démocratie et les réformes de l'Empire. Les MUR réitéraient l'importance de resserrer dès maintenant les liens entre les populations coloniales et métropolitaines, mais aussi de mettre sur pied une politique coloniale tournée vers l'avenir; la Conférence de Brazzaville a contribué à cette réalisation.

Si les ruptures induites par la Conférence ont certainement été exagérées par les contemporains comme par une partie de l'historiographie, elle marque tout de même une évolution lexicale similaire à celle qu'il est possible d'observer dans les séances de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger de janvier 1944 pour décrire le rapport de la France métropolitaine à ses colonies. La *Revue de documentation des MUR* insistait sur le fait que la conférence de l'Afrique française était parfois nommée « Conférence impériale » à tort⁹⁷. Les MUR cherchaient-ils à dissocier la Conférence du terme « impérial » en raison de sa connotation de plus en plus négative ? Il est certain qu'à partir des premières réflexions de la Résistance sur l'après-guerre exposées dans le chapitre précédent, on assistait à une remise en question du lexique impérial et une utilisation hésitante de quelques termes, par exemple chez certains interlocuteurs à la Conférence de Brazzaville. Si les MUR corrigeaient l'utilisation impropre du terme « impérial » pour désigner la Conférence, Jacques Delmas notait, tout en haut d'un document préparatoire du gouvernement général de l'AEF pour Brazzaville, qu'« à elle seule, la substitution du titre "politique impériale" à l'expression traditionnelle "politique coloniale" indique la nécessité de remanier la distribution de l'édifice actuel en sorte que les habitants de la France d'Outre-Mer puissent y circuler autrement qu'avec la connivence des huissiers du Ministre. »⁹⁸

⁹⁷ *Revue de documentation des MUR*, 9 mars 1944, n° 8.

⁹⁸ Jacques Delmas, *Contribution à une doctrine de politique coloniale*, Conférence africaine, Gouvernement Général de l'A.E.F. Fonds René Pleven 560AP/29.

La *Revue de documentation des MUR* revenait, entre autres, sur les orientations envisagées pour le « développement » de l'Afrique. Elle s'inscrivait en concordance avec celles-ci, qui, espérait-on, feraient passer les « sociétés agricoles indigènes » à la prospérité. Puis, au fur et à mesure que l'accroissement démographique au sein des différentes colonies, on estimait qu'une différenciation s'opérerait entre des artisans et ouvriers destinés aux travaux manuels et des individus « mieux doués » qui pourraient prendre en charge le commerce et l'industrie. Cette seule perspective prouvait, selon la revue, que la politique coloniale française visait à émanciper le paysan et non à la maintenir dans sa condition.⁹⁹

En ce qui concerne l'industrie, les MUR prônaient une décentralisation industrielle au profit des territoires coloniaux pour « donner à ces derniers la conscience qu'ils jouent un rôle actif dans l'association impériale, et qu'ils se hissent à un niveau d'égalité économique avec la Métropole. » Il ne s'agissait pas de prétendre à une véritable égalité, mais seulement de gérer les apparences. L'Afrique (maladroitement désignée comme un « pays » dans la revue) ne pouvait toutefois y arriver seule. La France devait offrir ses méthodes et ses ressources pour y développer suffisamment l'industrie.¹⁰⁰ La revue soulignait en outre l'importance d'amener les populations coloniales à être en mesure de gérer leur propre territoire et de veiller à leur intégration progressive dans la communauté française. Elle rapportait notamment les interventions de quelques orateurs à la Conférence qui souhaitaient que les populations coloniales accèdent davantage à des fonctions politiques importantes, et que chaque proposition suggérait de procéder par étapes avant d'obtenir toutes les prérogatives du citoyen.

⁹⁹ *Revue de documentation des MUR*, 9 mars 1944, n° 8.

¹⁰⁰ *Ibid.*

La *Revue* concluait que la France continuait d'exister en tant que puissance coloniale. Elle interprétait enfin la tenue de la Conférence de l'Afrique française comme un signe tangible qu'une continuité coloniale pouvait être assurée avec la « mission civilisatrice de la Troisième République »¹⁰¹. Pour les MUR enfin, l'Empire était indissociable de la puissance française. Ayant démontré sa capacité à conserver son Empire et affiché sa volonté de le réformer, la France pouvait justifier sa présence au sein des discussions de paix et sa participation dans la gestion des affaires mondiales.¹⁰²

Le CNR vers l'après-guerre

Les instances résistantes ont continué d'étudier les enjeux impériaux dans les mois qui ont suivi la Libération. Dans le dernier droit vers la fin de la guerre en Europe, la position des résistants comme meneurs de la France d'après-guerre s'était cimentée. Les questions constitutionnelles et impériales qui incombaient aux nouveaux dirigeants ont fait l'objet de plusieurs interventions à la fin de l'année 1944 et au courant de l'année 1945, notamment au sein du *Conseil national de la Résistance*.

Formé en mai 1943 par Jean Moulin pour coordonner les mouvements de la Résistance intérieure, le CNR fédérait autour de la France libre de De Gaulle une large part des forces idéologiques et politiques des mouvements, partis et confédérations syndicales en résistance. Le pluralisme de ses composants et le caractère démocratique de son travail sont d'ailleurs les principales raisons de la légitimité et de la solidité de l'organisation, tout comme des facteurs « d'accélération de la nationalisation de la Résistance »¹⁰³, soutien Claire Andrieu. Les rassemblements et les rapports du CNR offrent des « instantanés »

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Claire Andrieu, « Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante », *Histoire@Politique* 3, 24 (2014): 7.

d'une conception résistante largement partagée. Les membres de l'organisation étaient issus des mouvements de Résistance les plus importants, de deux syndicats majeurs en la CGT et la CFTC, ainsi que des principaux partis politiques d'avant-guerre. De la droite conservatrice et catholique aux communistes, en passant par les démocrates-chrétiens et les socialistes, les grands courants idéologiques et politiques de la Résistance y étaient représentés.

Au rassemblement du CNR au Vélodrome d'hiver le 7 octobre 1944, l'allocution de Jacques Debu-Bridel offrait des perspectives intéressantes sur les lignes directrices de la France de l'avenir. Membre de l'organisation en tant que représentant de la formation catholique de droite la *Fédération républicaine*, Debu-Bridel a consacré son discours à revendiquer l'égalité absolue des citoyens, un des fondements français tirés entre autres de ses traditions chrétiennes, mais mis à mal au cours des années précédentes.¹⁰⁴ L'égalité des hommes revendiquée par Voltaire, Montesquieu et Diderot, qu'importe leur race, devait désormais s'appliquer aux populations coloniales. Pour être réellement fidèle à l'œuvre colonisatrice qu'elle prétendait accomplir, la France devait toujours agir « au nom de la civilisation, c'est-à-dire en répudiant tout essai d'exploitation de l'homme par l'homme. L'égalité seule sera le ciment de l'empire français. » C'est pour l'égalité, condition nécessaire d'un véritable respect de la dignité humaine, que les résistants et les résistants ont combattu le fascisme. Cette égalité devait être appliquée sans aucune exception.¹⁰⁵

L'œuvre colonisatrice demeurait de ce fait justifiable en vertu des desseins humanistes de l'entreprise coloniale française, diamétralement opposée à l'impérialisme tyrannique

¹⁰⁴ Jacques Debu-Bridel, « Égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ». *Conseil National de la Résistance. Rassemblement du 7 octobre 1944 au Vélodrome d'hiver*, Archives Blocq-Mascart 72AJ/2912.

¹⁰⁵ *Ibid.*

des nazis. Debu-Bridel évoquait l'atteinte d'une paix sociale dès le moment où tous les hommes cesseraient d'être perçus comme une ressource pouvant être exploitée. Extrapolée au domaine colonial, l'exploitation des possessions françaises ne pouvait plus définir le rapport entre la métropole et les colonies. Si le discours de Debu-Bridel était empreint d'urgence pour développer l'éducation et pour générer les conditions structurelles permettant l'accès le plus rapide à l'égalité des chances, sur le plan strictement colonial, l'empressement laissait place à une politique « par étapes », à l'instar de la majorité des plans qui favorisaient l'accession progressive à la citoyenneté française et aux responsabilités politiques.

Du point de vue lexical, Debu-Bridel définissait en outre la France comme une « Nation impériale ». Il semblait de ce fait suggérer une conception de plus en plus commune au milieu des années 1940 (comme cette étude l'a montré) d'une nation étendue à l'entité impériale, dépassant le cadre hexagonal. Le terme de « frère » remplaçait en outre celui de « fils » dans son discours lorsqu'il désignait l'individu issu des colonies, comme le choix de nommer les populations des colonies françaises les « Français d'Afrique », les « Français d'Asie » et les « Français d'Océanie ». Sous-entendait-il au passage l'octroi d'une citoyenneté française (puisqu'une citoyenneté d'Empire contreviendrait au principe d'égalité absolue) ? Cet élément n'a pas été développé, bien que le sujet ait suscité d'importants débats en métropole dans les années qui ont précédé et demeurera contesté pour quelques années encore. C'était d'ailleurs le cas du Général de Gaulle qui, dans son discours à Constantine en décembre 1943, annonçait une importante résolution à l'égard de l'Algérie en « [attribuant] immédiatement à plusieurs dizaines de milliers de musulmans leurs droits entiers de citoyens [et en augmentant] la proportion des Français musulmans dans les diverses assemblées qui traitent des intérêts locaux. »¹⁰⁶ Si ces résolutions répondaient à une « obligation » d'évolution de la posture française à l'égard

¹⁰⁶ Charles de Gaulle, *Discours et messages* (Paris: Plon, 1970 [1946]), 353-54.

des musulmans d'Algérie, elles ne faisaient que poursuivre, en réalité, la politique de désignation de « notables évolués » d'après-Première Guerre mondiale.

Quelques mois plus tard, lors des « États généraux de la renaissance française » organisés par le CNR au Palais de Chaillot, a été proclamé le devoir de la future constitution de réitérer, à l'instar des déclarations de 1789 et de 1793, l'égalité des droits entre tous les êtres humains. La proclamation défendait aussi le « droit des nations à l'indépendance » et insistait sur « le devoir de solidarité envers tous les peuples épris de liberté »¹⁰⁷. Le CNR annonçait ainsi son soutien envers tous les peuples aux aspirations de souveraineté et d'indépendance analogues à celles de la Résistance.

Le CNR faisait particulièrement preuve de reconnaissance envers le soutien armé des populations coloniales pendant la guerre. Il soulignait par exemple sa solidarité envers les Tunisiens et les Marocains et affirmait dans la foulée qu'il reconnaissait le malaise induit par la promotion de seulement quelques « notables évolués » et le soutien de leurs seuls intérêts économiques (en plus de ceux des colons français) dans les colonies nord-africaines. Cette politique, si elle devait continuer, menacerait non seulement les nouveaux liens de fraternité créés entre les métropolitains, les Tunisiens et les Marocains dans le combat, mais aussi l'adhésion massive à l'alternative fasciste. Avec les efforts consentis dans la guerre, que le CNR soulignait d'entrée de jeu, les populations de l'Afrique du Nord avaient pleinement mérité des droits. La confiance envers la métropole

¹⁰⁷ Conseil National de la Résistance. « Proclamation et serment des États généraux de la renaissance française », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

devait être rétablie le plus tôt possible et le premier moyen pour y arriver était d'avoir à cœur les intérêts de l'ensemble de la population, pas seulement de ses élites.¹⁰⁸

Cette perspective marquait évolution notable dans le rapport au colonialisme : l'exploitation coloniale, contraire aux principes républicains comme aux désirs des populations tunisiennes et marocaines, devait cesser. Le CNR annonçait faire preuve d'ouverture en statuant un tel changement de culture. Or, au même titre que l'accès à la citoyenneté après la Première Guerre mondiale et de la logique du projet Blum-Viollette de 1936, les services rendus à la métropole demeurerait la justification de la récompense offerte.

Derrière l'élan humaniste se trouvaient des motifs de puissance, puisque le CNR convenait que la France ne pourrait assurer son rang de puissance mondiale si elle devait être limitée à sa métropole.¹⁰⁹ Il devenait donc nécessaire d'« accorder aux problèmes d'outre-mer un intérêt qui ne soit pas seulement périodique, empreint de curiosité, de bienveillance paternelle » puisque la puissance française dépendait plus que jamais de son Empire. Sur le plan stratégique-militaire, l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale montrait également que sa sécurité passait par l'ensemble de ses positions stratégiques comme des populations de son Empire qui lui assurait un bassin démographique considérablement plus important que celui disponible en métropole. Après tout, « la libération de la France, de Paris, par des armées françaises, est partie du Tchad, au cœur de l'Afrique. »¹¹⁰

¹⁰⁸ Conseil National de la Résistance. « Résolution relative à la Tunisie et au Maroc », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

¹⁰⁹ Conseil National de la Résistance. « Conclusions du Rapport Économique relatif à la France d'Outre-Mer », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

¹¹⁰ *Ibid.*

L'ensemble de la publication des États généraux offre une fenêtre sur la conception de l'entité formée par la France et les colonies en juillet 1945. Après la « Proclamation » suivait un document intitulé « Résolution relative à la Défense de la République et de la Démocratie » dans lequel était énumérée une série de mesures à prédominance sociale spécifiant « que toutes ces réformes humaines soient appliquées dans les pays de protectorat et les territoires d'Outre-Mer qui composent avec la métropole la grande communauté française. »¹¹¹ Le terme de « communauté française » rejeté par le député de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger Pierre-Olivier Lapie en janvier 1944 sous prétexte qu'il traduisait littéralement le « commonwealth » britannique était favorisé par le CNR à la mi-1945. Le terme était employé à plusieurs reprises dans les divers documents qui constituaient le rapport des États généraux. L'utilisation de « communauté française » dans les documents du CNR renvoyait tout de même à l'idée d'une entité impériale où la métropole conservait l'aval sur ses protectorats et territoires d'outre-mer et moins à la forme du Commonwealth en 1945 (une entente entre membres égaux qui avaient prêté allégeance à la Couronne sans pour autant être chapeautés par elle). La métropole devait consolider les liens l'unissant aux colonies pour faire front aux défis internationaux de la décolonisation et des blocs de puissance. Les États généraux exigeaient le développement portuaire, commercial et industriel des colonies ainsi que la mise sur pied urgente d'une réglementation du travail pour les populations coloniales. La conception d'une France étendue, plus forte sur les plans industriels et démographiques grâce à son Empire, justifiait ici la redéfinition de l'entité en une « communauté française ».

Si Jacques Debu-Bridel désignait la France comme une « nation impériale », les « Conclusions du Rapport politique relatif à la France d'outre-mer » indiquaient très

¹¹¹ Conseil National de la Résistance. « Résolution relative à la Défense de la République et de la Démocratie », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

clairement que « la France républicaine, tant continentale que d'outre-mer, forme un tout indivisible dans le domaine politique, économique et social. » Le CNR promulguait ainsi, et de manière franche, une vision largement étendue de la France comme de la République. Il recommandait que les populations coloniales bénéficient des mêmes droits politiques que les citoyens français. Dans la foulée, l'indigénat serait aboli.

L'application de cette mesure résulterait tout de même en une différenciation de deux catégories de citoyens à travers la « Communauté », les citoyens et les citoyens à statuts. Ces derniers, déterminés en fonction de leur « degré d'évolution », n'obtiendraient pas systématiquement la totalité des droits dans l'immédiat. Le CNR signalait toutefois que la France devrait se consacrer d'urgence au développement de ces citoyens à statut pour qu'ils puissent accéder au plein exercice de leurs droits politiques. La différenciation ainsi déterminée ne semblait pas contrevenir au principe d'égalité maintes fois statué. Encore une fois, les critères d'atteinte des objectifs d'évolution nécessaire à la réalisation d'« un grand pays moderne de 110 millions d'hommes libres et égaux »¹¹² n'étaient pas définis et l'horizon temporel dans lequel cette évolution s'inscrivait demeurait à déterminer. Le CNR reproduisait encore une fois la culture de différenciation coloniale qui caractérisait les pratiques impériales de la III^e République.

Les positions du CNR rejoignaient sur les principes les résolutions adoptées par le *Mouvement de libération nationale* (MLN) dans son projet de programme lors de son congrès du 23 au 27 janvier 1945. Regroupant les *Mouvements unis de la Résistance* et des mouvements de zone Nord, tels Défense de la France, Résistance et Lorraine. « Le Mouvement de libération nationale, c'est d'abord et avant tout la Résistance qui continue », pouvait-on lire en guise de toute première phrase de l'introduction au projet

¹¹² Conseil National de la Résistance. « Conclusions du Rapport Politique relatif à la France d'Outre-Mer », *États généraux de la renaissance française des 10, 11, 12, 13, 14 juillet 1945. Proclamation et serment du Palais de Chaillot*. Fonds Charles Tillon, Boîte CT 3 (Dossier 4).

de programme. Si le programme du MLN penchait davantage vers une forme fédérale, il promouvait néanmoins « l'établissement d'une communauté impériale française qui substitue aux rapports Métropole Colonies, des rapports évolutifs à tendance fédérative » (résolution n° 72), « l'accession progressive des territoires d'Outre-Mer à une majorité politique, économique, culturelle et sociale dans le respect des personnes privées et morales » (résolution n° 73), et « la mise en valeur rationnelle de ces territoires en vue du bien commun et en fonction d'un plan fédéral » (résolution n° 76).¹¹³ Le MLN comme le CNR mettait de l'avant la notion de communauté impériale française et la redéfinition des rapports entre les différentes parties qu'elle impliquait, l'augmentation et la mise en commun des ressources des différents territoires, puis le caractère progressif et temporellement indéterminé de l'accession à la « majorité », donc à l'égalité politique, des populations coloniales. Dans les mois qui suivent la Libération jusqu'à la moitié de l'année 1945, ces éléments se retrouvaient au cœur du projet des dirigeants résistants et allaient former les bases des rapports coloniaux pour l'immédiat après-guerre.

Conclusion

Les projets impériaux discutés entre 1942 et 1945 par d'importantes instances résistantes montrent qu'il y avait hésitation sur le modèle impérial à adopter et sur la manière de transformer les liens impériaux dans le but de les maintenir. Mais c'étaient bien davantage les lieux communs, nombreux, qui s'imposaient et qui accordaient les différentes idées. Il y avait une concordance concernant les principes fondamentaux qui devaient s'appliquer aux territoires coloniaux, soit ceux portés par la Résistance.

¹¹³ *Projet d'un programme M.L.N. présenté par M. Jurgensen, Mouvement de Libération Nationale, Congrès du MLN 23-27 janvier 1945, Fonds Geneviève Delmas, F delta 848/1/5.*

Les démarches de chacun s'inscrivaient également dans une certaine continuité avec la politique de la III^e République sur le plan impérial, alors même que la Résistance cherchait à s'en distancer sur à peu près tous les autres plans. Les avenues envisagées par les hauts responsables de la Résistance entre 1942 et 1945 appuyaient majoritairement les arguments de l'œuvre de civilisation et de responsabilité de la France à l'égard des populations colonisées et la longue durée dans laquelle s'inscriraient le développement des territoires coloniaux et l'« évolution » les populations de l'Empire. Elles rencontraient en outre et les impératifs de puissance qui s'imposaient dans un monde disputé par deux superpuissances et les craintes liées à une pression internationale pour mettre fin aux empires conventionnels, justifiant dans tous les cas la consolidation de l'entité coloniale. Toutes ces interventions se positionnaient enfin de la même façon sur les questions raciales, qui invitait à quelques justifications dans le cadre d'une République à portée universelle et d'un combat résistant humaniste.

L'élément fédérateur le plus remarquable était possiblement la tentative de repenser la somme des différentes parties de l'Empire en un ensemble plus uni et plus consolidé que jamais, en bonne partie motivé par des considérations stratégiques (politiques, industrielles et économiques). Des projets comme celui du CGE se montraient plus conservateurs dans leur remise en question des catégories traditionnelles métropole-colonies, mais d'autres avenues témoignaient au contraire d'une disposition à reconsidérer ce que signifiait « République », « France » et « Empire ». Là se situait la principale évolution par rapport à l'avant-guerre : un projet comme celui de l'OCM, première esquisse majeure de reconfiguration de l'entité impériale par une organisation résistante, marque bien, dès 1942, la transformation des conceptions par rapport à ces entités. À partir de ce moment et jusqu'en 1945, les projets se sont consolidés, se sont précisés et se sont (parfois) accordés, mais ils n'ont pas fondamentalement changé.

Les projets fédéraux conçus par l'OCM, le CGE ou par Lapie à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger doivent tout de même être considérés en regard de la structure fédérale imaginée par Vichy pour l'Indochine. Si les projets issus de la Résistance s'inscrivaient jusqu'à un certain point dans une politique républicaine tendant vers l'égalité, ils cherchaient tout de même à consolider la hiérarchie métropole/colonies au même titre que la fédération indochinoise de Vichy. Ils situaient tous l'atteinte d'une véritable égalité dans un horizon temporel indéfini.

4 – Ruptures et continuités à la sortie de guerre

La Résistance a rêvé d'une nouvelle société française, qu'elle a élaborée patiemment pendant les années de guerre. La Constitution en développement, qui allait inaugurer la nouvelle République, devait concrétiser les espoirs de renouveau. L'esprit de la Résistance, porté vers la gauche, comptait également s'approprier la vie politique d'après-guerre, mais malgré l'unité façonnée dans le combat, les années suivant la Libération ont été marquées par des tensions. La Résistance a eu un impact certain sur la société française d'après-guerre, mais l'optimisme d'une rénovation profonde s'est rapidement buté aux réalités. Caractérisé par les dissensions et les déceptions, l'héritage résistant n'a pu être consolidé au sein d'un même front dans la seconde moitié des années 1940. Associée à Vichy, la droite était, quant à elle, largement évincée du corps politique après la Libération.

Les enjeux impériaux n'apparaissent pas, à ce moment, comme des priorités. L'Union française a certes été mise en place, mais de manière générale la nouvelle classe politique se consacrait bien davantage aux enjeux métropolitains qu'impériaux.¹ À la continuité qui s'établissait entre la III^e République, la Résistance et l'immédiat après-guerre quant aux questions impériales, ne s'opposaient que quelques voix françaises dissidentes.

Trois anciens résistants en particulier, forts de leur expérience clandestine et parfois au gré de nouvelles rencontres une fois la liberté revenue, ont pris la parole pour remettre

¹ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441; Martin Thomas, « France's North African Crisis, 1945-1955: Cold War and Colonial Imperatives » *History* 92,2 (2007): 210; Andrew Shennan, *Rethinking France: Plans for Renewal 1940-46* (Oxford: Oxford University Press, 1989), 144.

en question l'impérialisme de la France comme des autres nations. Claude Bourdet, intellectuel engagé à gauche, a voulu déconstruire l'éducation française colonialiste; Albert Camus, bien au fait de la situation algérienne et lui aussi situé à gauche, a fait écho aux voix s'élevant au sein de la colonie française et a critiqué abondamment l'impérialisme des puissances mondiales; enfin, André Mandouze, chrétien proche des communistes, a réalisé la similitude entre le sens qu'il conférait à son combat résistant et les revendications des populations coloniales lors de son arrivée à la Faculté des Lettres d'Alger en janvier 1946.

Les trois hommes incarnaient des formes de réappropriations de l'héritage résistant dont ils se servaient comme point de référence pour aborder les enjeux impériaux. Ils illustraient que, malgré le peu d'attention généralement portée aux voix coloniales immédiatement après la guerre, celles-ci trouvaient tout de même un certain écho chez d'anciens résistants qui traçaient des liens entre leur propre expérience et celles des populations coloniales. C'est autour de ces anciens résistants qu'il est possible de révéler les premiers éléments de continuité entre l'expérience de la Résistance et le rapport à l'Empire et à l'impérialisme à l'échelle individuelle.

Le champ politique se dessine

Fiers de leur courage moral, ivres d'une liberté intérieure conquise dans l'oppression, riches d'une fraternité tissée dans la lutte, les résistants rêvent à la Libération de transposer dans la vie politique française les leçons durement méditées dans la clandestinité. Souhaitant abolir les clivages périmés qui dressent la droite contre la gauche, les chrétiens contre les athées, le travail contre le capital, ils espèrent fonder une

République moderne, morale et juste, prolongeant l'unité nationale réalisée dans le combat clandestin.²

Ainsi l'historien Olivier Wieviorka dresse-t-il le portrait de la situation en France à l'issue de la guerre. L'« ivresse » n'a pourtant duré qu'un temps et les différentes organisations clandestines, dont certaines ont tenté de s'unifier, n'ont pas su persister après 1945.

Le MLN, qui avait apposé en guise d'en-tête de son projet de programme en janvier 1945 que la fédération de mouvements clandestins était « d'abord et avant tout la Résistance qui continue »³, n'a pas réussi à rassembler autour d'une même cause les organisations qu'il regroupait une fois la guerre terminée. La consolidation de différents camps plutôt qu'un seul découlait également du refus du général de Gaulle de rassembler une formation politique résistante en raison de l'hétérogénéité des forces clandestines qui serait selon lui une source de querelles inévitables et contraire à l'esprit démocratique de la République.⁴ L'aspiration d'un héritage unifié de la Résistance dans la vie politique d'après-guerre sous l'égide de De Gaulle ne devenait ainsi plus possible, malgré l'association de certains groupes comme le MRP au gaullisme.

L'éclatement a mené, d'un côté, à la fondation du MRP par les démocrates-chrétiens, une formation centriste qui souhaitaient maintenir l'élément chrétien au sein de la future république et qui scindait les forces résistantes pour la vie politique d'après-guerre en se dissociant des intentions du MLN, et de l'autre, à la tentative de fonder un front unifié de la Résistance, une expérimentation d'emblée mise à mal par les hésitations d'importants mouvements de zone Nord (Libération et l'OCM en tête).⁵

² Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière*, 9-10.

³ Congrès du MLN 23-27 janvier 1945. Projet de programme. Fonds Geneviève Delmas. Notice F delta 848/l/5.

⁴ Belot, « Mort et résurrection de la République », 76-77.

⁵ Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière*, 9-27; Wieviorka, *Histoire de la Résistance*, 471.

Le MRP a d'emblée joui d'un statut important et a su conserver sa prééminence pour une grande partie de la IV^e République. L'intention de la formation démocrate-chrétienne d'assurer l'héritage chrétien à la sortie de guerre aurait logiquement dû conduire à l'adhésion des chrétiens au parti. Or, si certains ont décidé de s'y rallier, une partie significative d'entre eux a suivi d'autres allégeances, un éloignement accentué par la dérive à droite du MRP.⁶ Certains protestants comme Gaston Defferre et André Philip (ce dernier dénonçait avec vigueur le caractère confessionnel du MRP⁷) ont rejoint la SFIO. Plusieurs autres se sont plutôt inscrits dans une mouvance « chrétienne progressiste ».

Le terme employé pour désigner la mouvance « chrétienne progressiste » provient spécifiquement de « l'Union des chrétiens progressistes », formation politique catholique de gauche qu'André Mandouze a contribué à fonder en 1947, mais les rapprochements entre le christianisme et la gauche ont résulté en un ensemble bien plus vaste d'initiatives. Les années de guerre avaient permis l'émergence d'une « mission ouvrière » où hommes de foi et ouvriers se sont investis côte à côte dans les luttes syndicales à la suite de leur rapprochement dans des expériences communes pendant la guerre, notamment au sein du maquis et sous le STO. À la source de ce lien avec la gauche et les communistes en particulier se trouvait « un dialogue philosophique entre marxisme et christianisme »⁸ alors que les deux familles partageaient un idéal communautaire puisé chez Marx et Thomas d'Aquin ou primait la solidarité.⁹ Le marxisme, précisent Noëlline Castagnez et

⁶ Noëlline Castagnez et Gilles Morin, « Le parti issu de la Résistance » dans *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours* (Paris: Seuil, 2012), 30.

⁷ François Lafon, « André Philip et la crise du socialisme français après la Libération » dans *André Philip, socialiste, patriote, chrétien. Colloque « Redécouvrir André Philip » tenu à l'Assemblée nationale les 13 et 14 mars 2005* (Paris: Comité pour l'histoire économique et Financière de la France, 2005), 263.

⁸ Castagnez et Morin, « Le parti issu de la Résistance », 34.

⁹ *Ibid.*

Gilles Morin, « [fournissait] au catholicisme social les outils d'analyse qui lui font défaut pour comprendre la société industrielle et en faire la critique ». ¹⁰

Face au MRP, le MLN a formé un autre parti majeur issu de la Résistance, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), positionnée à gauche. Il regroupait Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur, Résistance et Défense de la France, puis comptait sur le ralliement de Libération et l'OCM à partir de juin 1945. Le MLN faisait toutefois face à de vives oppositions à l'interne entre les membres liés aux communistes et les membres travaillistes.¹¹ Ni l'UDSR, ni les travaillistes n'ont réussi à fédérer les forces socialistes dispersées. La SFIO a bénéficié de ces échecs et s'est imposée comme la seule organisation en mesure de rallier les socialistes face à l'impératif d'opposer un bloc socialiste au PCF après la Libération. La SFIO post-Libération ne comportait toutefois qu'une minorité de ses membres d'avant-guerre, puisque le courant pacifiste avait été évacué en raison de son ralliement à Vichy.¹²

Malgré ces divisions initiales, le panorama politique au milieu de l'année 1945 générait encore de l'optimisme par rapport à l'avènement du projet politique qu'une frange importante de la Résistance portait. La droite était, de manière générale, évacuée du champ politique et aux côtés de l'UDSR et du MRP se trouvaient donc des formations traditionnelles comme la SFIO, le PCF et les Radicaux (eux aussi généralement portés à gauche à la sortie de guerre et liés à la Résistance). Il était encore permis d'espérer que l'humanisme de la Résistance, qui se manifestait, entre autres, dans son projet politique à tendance socialiste, se concrétise et serve de fondation à la République rénovée :

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière*, 26-27.

¹² Gilles Morin, « Socialisme », sous la direction de François Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris: Robert Laffont, 2006).

seulement à ce moment se réaliserait la « véritable Libération »¹³. La Résistance s'était battue pour la liberté de tous et devait achever son combat en s'opposant au retour d'un monde capitaliste, oppressif et exploitant. Le projet résistant ainsi énoncé posait d'une manière affirmée l'engagement en faveur de la « libération de tous les liens de vassalité »¹⁴ et contre « la raison d'État et les puissances d'argent ».¹⁵

Les élections du 21 octobre 1945 pour la formation de l'Assemblée constituante ont finalement entériné la préséance des démocrates-chrétiens et de la gauche. Le MRP, la SFIO et le PCF ont chacun récolté entre 135 et 148 sièges sur les 586 disponibles et ont largement supplanté la droite, qui avait dominé l'ensemble de la III^e République, sauf pendant le Front populaire. Le renouvellement politique se traduisait également par un remplacement presque complet des gens élus : 465 des 586 n'avaient pas siégé avant la guerre et ont obtenu leur premier mandat.

L'échec du projet résistant ?

Après les élections à la Constituante sous le signe de l'optimisme, les années 1945-1947 ont cependant confirmé l'échec d'une part importante du projet résistant qui souhaitait remodeler la France en faisant opposition aux partis traditionnels qui avaient mené le pays à la ruine. L'héritage résistant lui-même s'est scindé davantage au fil des mois, tiraillé par les clivages amicaux, mémoriels, organisationnels. L'identité résistante qui s'était construite dans le combat a été revendiquée par plusieurs camps qui en retenaient chacun quelque chose de différent.

¹³ Vistel, *Héritage spirituel de la Résistance*, 25.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Teitgen, *Faites entrer le témoin suivant*, 527.

Si le MRP et l'UDSR étaient bel et bien enracinés dans la clandestinité, ils ont été confrontés après la guerre aux réalités politiques liées à leurs aspirations respectives. Ainsi, des résistants devenus des figures démocrates-chrétiennes majeures comme Georges Bidault, François de Menthon, Maurice Schumann et Pierre-Henri Teitgen, ont dû concéder quelques-unes de leurs aspirations sociales à la base plus conservatrice de leur électorat, ralliée faute de parti solide à droite. Après le retour de De Gaulle dans l'arène politique en avril 1947 pour fonder le Rassemblement du peuple français (RPF), le MRP, bien implanté, mais incapable de s'imposer comme le principal chef de file au début de la IV^e République, a souffert de cette nouvelle concurrence. Il a réussi malgré tout à demeurer l'un des deux partis principaux avec la SFIO pour la majeure partie de la IV^e République.¹⁶

De son côté, l'UDSR, à laquelle s'étaient joints d'anciens résistants comme René Pleven, François Mitterrand ou Eugène Claudius-Petit, a dû tenter, faute de soutien, de se lier au Parti radical en 1946 malgré l'association étroite des radicaux à la débâcle française de la fin des années 1930.¹⁷ L'UDSR a propulsé quelques carrières politiques notoires, mais sans jamais arriver à s'imposer comme un parti de tête.

Enfin, entre 1946, la SFIO de Guy Mollet s'est repliée sur son propre appareil. La SFIO avait refusé la proposition de listes uniques du PCF pour les élections municipales et s'était un temps liée au MLN pour les élections à la Constituante sous l'impulsion de certains de ses

¹⁶ Stovall, *Transnational France*, 373.

¹⁷ *Ibid.*, 368; Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière*, 31-32; Wieviorka, *Histoire de la Résistance*, 470.

dirigeants (Defferre, Philip, Daniel Mayer), mais les résultats en deçà des attentes, dont quelques défaites face aux communistes, ont mis fin à l'association.¹⁸

Dans la seconde moitié des années 1940, les anciens résistants et anciennes résistantes ont dû admettre l'échec de leur volonté de refondre le paysage politique français. Dès le moment où l'Assemblée travaillait à formuler une nouvelle Constitution, le portrait politique ressemblait bien davantage aux luttes de partis comme sous la III^e République dénigrée qu'à l'idéal révolutionnaire de la Résistance. En outre, l'héritage de la Résistance, contesté, débattu, interprété de multiples manières, s'est soldé en rupture drastique pour plusieurs groupes clandestins.

La constante impérialiste

La tentative infructueuse de transformer la Résistance en parti et le fait que la majorité des groupes de résistance n'aient pas persisté de manière unifiée après la Deuxième Guerre mondiale n'ont pas pour autant abouti à un fractionnement aussi marqué des points de vue par rapport à l'Empire. La sortie de guerre n'a pas brisé la volonté pratiquement unanime de maintenir l'entité impériale qui s'était manifestée au sein de la Résistance : l'Empire était un gage de puissance, les populations coloniales ont été fidèles à la France et leur soutien s'est avéré essentiel pendant la guerre. Par conséquent, le consensus en métropole penchait vers une association renforcée, basée sur de nouvelles fondations.

¹⁸ Noëlline Castagnez, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la IV^e République* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2004), 109; Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance*, 392-93.

Les questions impériales étaient toutefois secondaires au lendemain de la Libération. Outre les discussions entourant les paramètres de la nouvelle Union française qui devait inaugurer une entité impériale basée l'investissement métropolitain, la collaboration et un nouvel équilibre des pouvoirs politiques¹⁹, le sujet était généralement peu populaire et toujours à la traîne d'une méconnaissance répandue des réalités coloniales et d'un intérêt distant de la part de la population comme de la classe politique. Les enjeux intérieurs occupaient l'essentiel des considérations métropolitaines, même à gauche où l'attention était surtout portée aux défis que posaient l'accès au pouvoir.²⁰ Seuls quelques individus au sein des partis (comme Marius Moutet et Pierre-Olivier Lapie à la SFIO et Paul-Émile Viard au MRP) se sont occupés de ces questions et ont par conséquent mené l'essentiel des discussions et des débats entourant la réforme impériale.²¹

Certains ténors au sein des colonies comme Léopold Sedar Senghor (Sénégal) et Aimé Césaire (Martinique) ont tenté de profiter le plus possible de l'ouverture à gauche au lendemain de la Libération pour garantir une meilleure représentation des populations coloniales et engendrer des changements importants pour leur condition générale. La fenêtre s'est toutefois refermée rapidement, alors que, dès l'été 1946 après l'échec de la première Assemblée constituante, la voix des citoyens blancs au sein de l'Union pesait à nouveau bien plus que celle des citoyens non blancs dans l'élaboration des politiques liées à l'entité impériale. Les socialistes et les communistes ont été déclassés par le MRP aux élections de mai 1946 et les démocrates-chrétiens faisaient généralement abstraction des revendications des populations coloniales pour davantage d'autonomie. Cette voie du MRP était appuyée par les électeurs blancs au sein des territoires d'outre-mer.²²

¹⁹ Thomas, « France's North African Crisis, 1945-1955 », 210.

²⁰ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441.

²¹ Shennan, *Rethinking France*, 144-46.

²² Childers, *Seeking imperialism's embrace*, 61-62.

Les manifestations nationalistes et leur répression par les forces françaises à Sétif, Guelma et Kherrata en Algérie le 8 mai 1945 qui ont fait entre quelques milliers et quelques dizaines de milliers de victimes (les estimations varient), puis la répression de l'insurrection à Madagascar qui a débuté en 1947 et dont les victimes s'élevaient possiblement à plus d'une centaine de milliers de morts, étaient, quant à elles, considérablement minimisées et ne trouvaient que peu d'écho en France.²³ L'enlisement des affrontements politiques et militaires en l'Indochine recevait le même traitement. Malgré tout, la mise en place d'une nouvelle Constitution, la redéfinition du lien impérial qu'elle impliquait et la distribution des pouvoirs entre les métropolitains et les populations d'outre-mer a généré son lot d'attention et a forcé chaque camp à se positionner par rapport à ces questions.

Le MRP a dicté en bonne partie l'orientation officielle prise par la France et comme le parti démocrate-chrétien, la gauche n'a pas cherché à décoloniser. La gauche avançait qu'une indépendance étatique ne garantirait aucunement aux populations coloniales l'indépendance « réelle » : séparées de la France, les colonies succomberaient au joug d'une autre puissance, intérieure ou extérieure. La gauche française soutenait avoir à cœur l'émancipation des populations coloniales, mais estimait qu'il leur serait favorable de demeurer dans le giron français.²⁴ L'idée d'une présence française bénéfique aux populations coloniales était répandue tant à gauche qu'à droite. Partant d'une telle position, la décolonisation, nécessairement mauvaise, n'était pas envisageable.

²³ À l'exception, par exemple, d'une intervention à l'Assemblée comme celle de l'ancien résistant Paul Tubert qui avait été envoyé en Algérie par de Gaulle pour produire un rapport sur les massacres à Sétif. Voir Paul Tubert. « L'Algérie vivra française et heureuse », publication de l'intervention du 10 juillet 1943 [sic., 1945] à l'Assemblée consultative, Éditions Charlot, Alger, 1946.

²⁴ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 437-38.

Le consensus à gauche était de consolider les liens unissant la métropole à ses colonies, tout en favorisant l'émancipation (personnelle et non collective) des populations coloniales en exportant d'une manière plus convaincante les principes républicains de liberté et d'égalité que la droite ne l'avait fait avant la Deuxième Guerre mondiale.²⁵ La compréhension des partis de gauche des réalités coloniales ne pouvait toutefois qu'être biaisée par un de leurs canaux d'informations principaux, soit les antennes de leurs partis installées au sein des différentes colonies dont les membres tendaient à discréditer les soulèvements populaires et les mouvements de revendication au profit du statu quo.²⁶

Dans les années qui ont suivi la Libération, le PCF a notamment rejeté l'anticolonialisme de principe qu'il avait prôné pendant une bonne partie de l'entre-deux-guerres. Le rempart français s'avérait, clamait-il, la meilleure défense des populations coloniales contre le fascisme²⁷ puis contre l'impérialisme américain où régnaient l'argent et le racisme à l'égard des Noirs.²⁸ Ces menaces justifiaient de délaisser l'anticolonialisme dans l'immédiat, relégué à la théorie, et de maintenir le contact bienfaiteur et protecteur de la République française et de sa démocratie.²⁹ Les mots d'ordre, unité et assimilation, qui serviraient de fondation à l'édification d'une « France de 100 millions d'habitants » véritablement démocratique, définissaient l'attitude du PCF (comme celle de la majeure partie de la gauche et de la droite).³⁰

²⁵ Evans, *The Memory of Resistance*, 33-35.

²⁶ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 438.

²⁷ Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945) ».

²⁸ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 437.

²⁹ Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire* 94, 2 (2007): 218.

³⁰ Evans, *The Memory of Resistance*, 33-35; Thénault, « La gauche et la décolonisation », 437; Shennan, *Rethinking France*, 164.

La réponse de *L'Humanité* à la répression des émeutes en Algérie a été plutôt tiède. Le journal reconnaissait la gravité de la situation, mais réduisait les revendications des manifestants et manifestantes à un mécontentement par rapport aux excès de certains grands colons et fonctionnaires vichystes qui auraient causé la famine qui sévissait alors dans la colonie.³¹ Toujours ancré dans une logique de menace de récupération fasciste de la colonie nord-africaine, *L'Humanité* accusait des éléments fascistes et de la droite vichyste de soutenir les provocateurs en Algérie pour ultimement mettre à mal la démocratie au sein de la colonie, voire d'appuyer sa séparation.³²

Même s'il ne représentait pas exclusivement les intérêts du PCF, *L'Humanité* témoignait d'un intérêt certain envers les enjeux coloniaux, en particulier en ce qui concernait la situation militaire en Indochine. Le journal dénonçait, entre autres, les velléités japonaises soutenues par Vichy au sein de la colonie et rapportait que le général de Gaulle prendrait tous les moyens à sa disposition pour conserver l'intégrité de l'Empire, garant de la puissance française sur la scène internationale. Les communistes signifiaient par le fait même leur intention ferme de protéger la colonie contre toute forme d'impérialisme qui la menacerait et assuraient qu'il en était de même pour le Général. C'était de la responsabilité de la France, convenait *L'Humanité*, d'administrer ces territoires et de veiller à l'émancipation des populations en leur sein.³³ La France devait s'impliquer activement dans la guerre contre le Japon en Indochine et ainsi l'aider à se libérer des autres impérialismes qui seraient à la fois néfastes pour l'Indochine et la France.³⁴

³¹ Albert Camus et Jacqueline Lévi-Valensi, *Camus à Combat : éditoriaux et articles d'Albert Camus, 1944-1947* (Paris: Gallimard, 2002), 549.

³² Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois », 220-22.

³³ *L'Humanité*, 30 août 1944, 2. On retrouve le même discours dans l'édition du 17-18 septembre 1944, par exemple.

³⁴ *Ibid.*, 25 octobre 1944.

De nombreux parallèles ont été établis entre la situation indochinoise et la Résistance française dans les pages de *L'Humanité*. Le 15 mars 1945, le journal rapportait que de Gaulle « rappelle que peu à peu la Résistance s'organise en Indochine comme elle s'était dressée dans la métropole. »³⁵ Il exposait également un rapport du Bureau politique du PCF sur les événements en Indochine marqué par l'association de l'expérience des communistes avec celle du peuple annamite. Le choix des termes et la présentation de la situation insinuaient la proximité des expériences : le Bureau politique faisait état de la « proclamation de la République à Hanoi par le gouvernement provisoire du Viet Minh, instauré avec l'appui du peuple et des forces militaires annamites », situation fort semblable à celle vécue en France, ainsi que « la proclamation de la déchéance de l'empereur Bao-Daï, traître parce que collaborateur des Japonais et de Tran Trong Trim, chef du pseudo-"gouvernement de l'Indochine" pour le compte du militarisme nippon »³⁶, comme l'a été le gouvernement de Pétain auquel la Résistance n'a, pour l'essentiel, accordé aucune légitimité malgré quelques hésitations initiales chez certains.

Fort de ces parallèles tracés entre les situations indochinoise (annamite) et de la Résistance française, le rapport du Bureau politique se positionnait fermement sur les objectifs de la relation entre la France et ses colonies, du moins sur le plan des principes. Il soutenait que seul le développement de relations amicales fondées sur le respect de l'égalité et de la liberté des peuples pourrait assurer la meilleure issue possible pour l'Indochine comme pour la France, qui seraient ainsi moins vulnérables aux velléités des autres impérialismes. En ce sens, le Bureau politique regrettait que le gouvernement français ait déjà commencé à reculer par rapport à l'objectif d'émancipation qu'il avait lui-même énoncé en octobre 1944.³⁷ Cette déclaration de principe à un mois des élections à la (première) Constituante dénotait une appréhension certaine face à la menace

³⁵ *Ibid.*, 15 mars 1945.

³⁶ *Ibid.*, 21 septembre 1945.

³⁷ *Ibid.*

d'impérialismes étrangers en Indochine et justifiait ainsi la nécessité impérieuse pour la France d'assurer le lien l'unissant à sa colonie asiatique en plus de réitérer le rôle d'accompagnateur que la métropole devait continuer d'y jouer. Elle n'engageait toutefois pas la France, à l'instar de la position plus générale adoptée à gauche, à assurer l'autonomie, même éventuelle, de ses colonies; ce n'était aucunement l'objectif.

Une proposition de loi constitutionnelle déposée par le groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale constituante a réitéré l'appui à ces principes. Puisant sa référence dans la lutte pour la libération de la Résistance française, le texte indiquait que « le peuple français sait, par l'expérience de sa lutte libératrice victorieuse, que la force pure ne confère ni le droit, ni le pouvoir réel de maintenir les peuples assujettis. »³⁸ Ainsi, le projet souhaitait que le gouvernement proclame fermement qu'il entendait appliquer aux populations d'outre-mer les principes démocratiques pour lesquels la Résistance s'était battue. Les communistes persistaient toutefois dans une démarche d'accompagnement des colonies en souhaitant un développement rapide, mais s'abstenaient d'inscrire leur émancipation dans un horizon temporel défini.³⁹ Les termes d'autodétermination et d'indépendance n'ont pas non plus été prononcés. La libération des populations coloniales ne se ferait pas par l'indépendance tant que la menace fasciste pèserait. Elle se ferait plutôt auprès de la France, qui les accompagnerait à maturité, vers la démocratie.⁴⁰ Ce projet de loi avait par ailleurs été appuyé par le Parti communiste algérien (PCA).⁴¹

³⁸ « Pour une Constitution démocratique ». Texte intégral de la proposition de loi constitutionnelle déposée par le groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale constituante. Éditions « Liberté », Alger, 1946.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois », 218.

⁴¹ Préface d'Alice Sportisse. « Pour une Constitution démocratique ». Texte intégral de la proposition de loi constitutionnelle déposée par le groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale constituante. Éditions « Liberté », Alger, 1946.

La nouvelle société imaginée par *L'Humanité* impliquait, pour les territoires d'outre-mer, une politique basée sur leur développement économique dirigé par chacun des territoires, mais supervisés par la France.⁴² À ce titre, en août 1946, André Marty a publié un important dossier de plusieurs numéros sur le colonialisme. À peine un an après « la guerre gigantesque menée par les peuples du monde entier pour le droit à l'existence nationale, contre le fascisme hitlérien et ses satellites, cette forme la plus féroce et la plus bestiale de l'impérialisme », Marty relevait que les peuples colonisés s'approprièrent à leur tour la question de leur libération. Les communistes français devaient donc impérativement examiner à nouveau cet enjeu. L'URSS pourrait leur servir d'exemple puisqu'y vivaient « plus de cent peuples libres et égaux en droit »⁴³ et fournissait la preuve que la solution aux enjeux nationaux et coloniaux et passait par l'implantation du socialisme.

Chose certaine, le système colonial ne pouvait plus subsister selon les communistes. L'exploitation des « choses, bêtes et gens » par les différents impérialismes maintenait les colonies dans la misère et la faim. Marty renvoyait également à la doctrine précisée en 1920 par Lénine et Staline qui stipulait qu'une domination extérieure empêchait le développement économique et social des colonies et que l'amélioration de la situation des populations coloniales, accompagnées de leur participation au plan économique de l'ensemble serait grandement favorable à toutes les parties impliquées. Pour ces raisons, les communistes soutenaient l'action des populations coloniales contre leurs oppresseurs.

⁴² *L'Humanité*, 25 octobre 1944.

⁴³ *Ibid.*, 11 août 1946.

Si les systèmes coloniaux fondés sur la domination devaient être abolis, la France devait tout de même honorer sa mission émancipatrice auprès des populations sous sa tutelle en les accompagnant jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de se gouverner elles-mêmes.⁴⁴ Marty précisait que les communistes n'étaient pas pour autant « *toujours et partout pour le droit à la séparation*. La question de la *reconnaissance du droit à la séparation*, ne doit pas être confondue avec *l'utilité de la séparation dans telle ou telle condition*. [...] tout dépend de fixer si la séparation aide ou non *et les peuples assujettis et la classe ouvrière de la métropole*. »⁴⁵ Les communistes composaient avec leur crainte (crainte par ailleurs généralisée en France) de livrer les peuples coloniaux à d'autres impérialismes et celle de maintenir un lien privilégié et les avantages industriels, commerciaux et intellectuels associés sans que ce lien découle d'un rapport de domination. Le Bureau politique recommandait donc la signature « à égalité » des accords entre la France et le Gouvernement de la République du Vietnam et soutenait le projet de constitution de l'Union française qui n'était pas fondé sur la domination.⁴⁶

Lors de son Congrès en octobre 1944, la SFIO réitérait elle aussi la nécessaire émancipation des populations coloniales, mais via l'accompagnement d'une France socialiste et démocratique fidèle à la *mission civilisatrice* de la République.⁴⁷ Puis, à son 37^e Congrès l'année suivante (du 11 au 15 août 1945), le groupe tenait à rappeler les motions adoptées aux assemblées de 1936, 1937 et 1938 et y réitérait son appui, autant pour la forme que pour le fond.⁴⁸ L'on se félicitait notamment que c'était à la SFIO que les enjeux coloniaux nord-africains ont été soulevés en premier, retirant au passage tout le mérite revenant aux populations coloniales qui ont engendré ces initiatives. Le Congrès reconnaissait tout de même que même si les réformes initiées par le Front populaire ont

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*, 18 août 1946. En italiques dans le texte.

⁴⁶ *Ibid.* En italiques dans le texte.

⁴⁷ Evans, *The Memory of Resistance*, 33-35.

⁴⁸ 37^e Congrès national du Parti socialiste, 11 au 15 août 1945 - *Rapports*.

amélioré les conditions des populations nord-africaines, elles étaient insuffisantes et des réformes beaucoup plus profondes devaient être entamées. Les politiques coloniales passées avaient donné trop peu de résultats concrets en matière de développement social et économique, les objectifs ont été sans cesse repoussés dans le temps, et l'impatience des populations coloniales à cet égard plaçait la France nouvellement libérée dans une position d'urgence pour éviter de perdre leur confiance pour de bon.

En date du mois d'août 1945, les dispositions préconisées pour l'immédiat par le Congrès s'appuyaient sur celles adoptées par le Parti depuis 1936 : « Dans l'ordre administratif : Suppression des délégations financières et subsidiairement leur profonde réforme (élection au suffrage universel). Dans l'ordre juridique : Abolition de tout l'arsenal des lois et décrets d'exception. Dans l'ordre politique : Vote du projet Blum-Violette »⁴⁹. Celles-ci marquaient une importante continuité entre la conception de la relation coloniale du moment et celle d'avant-guerre au sein de la SFIO.

La référence constante aux bienfaits engendrés par le Front populaire s'imposait en outre pour redonner confiance aux militants socialistes envers une SFIO grandement entachée par l'appui d'une majorité socialiste aux pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. La SFIO avait d'ailleurs procédé à une auto-épuration radicale (surtout pour les dirigeants du Parti, moins pour les organisations locales) en vue de sa reconstitution et le vote d'appui le 10 juillet 1940 était le premier critère d'éviction, rappelle Castagnez.⁵⁰ L'historienne fait également part d'un « complexe d'infériorité » (ces termes sont tirés du *Bulletin intérieur de documentation et d'études* d'octobre 1943) qui a mené le parti à affirmer sans équivoques son patriotisme et sa transformation morale.⁵¹ Les références de la SFIO post-épuration au « progressisme » du Front populaire en matière coloniale se comprend donc

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Castagnez, *Socialistes en République*, 32-39.

⁵¹ *Ibid.*, 32-35.

d'autant mieux à la lumière de la volonté d'affirmer de manière franche son patriotisme, non seulement par la défense, à l'instar de l'ensemble de la Résistance, de l'intégrité de l'Empire, mais aussi de la *mission civilisatrice* qu'elle avait menée lorsqu'elle était au pouvoir dans les années 1930 .

Ainsi, en continuité avec la politique coloniale d'avant-guerre, les répressions des soulèvements algériens puis malgaches, peu contestées par la gauche française, étaient justifiées par la nécessité de rétablir l'ordre pour pouvoir réformer. L'amalgame entre réforme et répression a toutefois instauré un profond malaise au sein de la gauche qui, face aux violences perpétrées en sol colonial, était forcée de reconsidérer le caractère positif de la mission française auprès des populations d'outre-mer.⁵² Si les dénonciations de la politique coloniale de la France se sont amplifiées en métropole au tournant des années 1950 face à la situation indochinoise et plus tard par rapport à l'Algérie, peu de Français et de Françaises remettaient véritablement en question l'impérialisme de la France à ce moment.⁵³ Même sans parler d'un anticolonialisme franc, dont ne se réclamaient alors que quelques libertaires et trotskistes, seuls quelques individus critiquaient l'impérialisme français.⁵⁴ Du nombre, on comptait André Mandouze et Robert Barrat à *Témoignage chrétien*, Claude Bourdet, Albert Camus à *Combat* et Jean-Paul-Sartre aux *Temps modernes*.

Claude Bourdet

Intellectuel résolument engagé pour le pacifisme et la gauche socialiste non stalinienne dans les années 1940 et 1950, Claude Bourdet est particulièrement connu pour son

⁵² Thénault, « La gauche et la décolonisation », 443.

⁵³ *Ibid.*, 446.

⁵⁴ *Ibid.*

anticolonialisme face à l'enjeu algérien. Son cheminement vers l'anticolonialisme s'est toutefois fait de manière progressive. La trajectoire de Bourdet en ce sens s'inscrivait dans un long parcours ponctué de rencontres et d'expériences charnières qui ont germé et l'ont mené à un anticolonialisme radical et militant.

Né en 1909 d'une famille de la bourgeoisie intellectuelle de gauche parisienne et provinciale⁵⁵, Bourdet a été chargé de mission au sein du ministère de l'Économie nationale sous le Front populaire de 1936 à 1939. Démobilisé en août 1940, il est entré en Résistance presque immédiatement, au tout début de la trentaine. Rapidement, Bourdet a été appelé à occuper des rôles-clés dans cette résistance qui cherchait à s'établir. Début 1941, il a coordonné une organisation liée à Henri Frenay, le Mouvement de libération nationale, d'abord comme chef pour les Alpes-Maritimes puis en tant qu'adjoint de l'action politique à Lyon. Bourdet a par la suite participé au développement des *Petites ailes* et de *Vérité* puis, lors de leur évolution vers le mouvement Combat à l'automne 1941, il est devenu le directeur du journal du même nom.

Les responsabilités de Bourdet dans la Résistance ont été considérables. Rouage central du plus important mouvement non communiste de la zone Sud, il a contribué à la fondation des MUR en 1943, puis a représenté Combat au CNR. Lorsque Frenay a quitté la France de manière définitive en juin 1943, Bourdet l'a aussi remplacé à la tête du mouvement. Arrêté par la Gestapo le 25 mars 1944, emprisonné à Fresnes, torturé, déporté à Buchenwald, Bourdet est revenu en France en avril 1945. Il s'est impliqué à nouveau dès son retour, alors qu'il a agi en tant que vice-président de l'Assemblée consultative de juillet à août 1945 en plus d'avoir été chargé de coordonner les mouvements de résistance fondateurs de l'UDSR.

⁵⁵ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 28.

La Résistance a rapidement fait sentir son influence sur le parcours de Bourdet après la Libération. À l'instar de nombreux camarades résistants, il avait une voie tracée vers la carrière politique pour mettre sur pied une nouvelle République issue de la Résistance. Or, Bourdet a interprété les années de guerre d'une manière différente. Il se définissait désormais comme un « contestataire » : « La Résistance a fait de nous tous des contestataires dans tous les sens du terme, vis-à-vis des hommes, comme du système social. »⁵⁶ Bourdet est demeuré considérablement engagé politiquement après 1945, mais il se trouvait bien plus fréquemment en opposition qu'en accord avec les gouvernements successifs sur les enjeux qui lui étaient les plus chers.

Dans ce parcours d'un intellectuel de gauche engagé et prolifique, la part de l'expérience clandestine comme facteur d'évolution par rapport aux enjeux coloniaux demeure à établir. Comment cet intellectuel, plutôt imperméable aux enjeux coloniaux dans les années 1930, a-t-il adopté une posture anticolonialiste dès le milieu des années 1940 ? Quels ont été les facteurs d'évolution de sa pensée et à quel degré la Résistance a-t-elle contribué à ce cheminement intellectuel ? Bourdet a laissé de très nombreuses traces écrites. Celles qui sont contemporaines des événements s'avèrent explicites quant à la position de Bourdet par rapport à l'impérialisme et offrent des instantanés de sa vision à des moments précis dans le temps qui témoignent en particulier de son évolution rapide dans l'immédiat après-guerre. Les autres, publiées dans les décennies qui ont suivi, sont riches en introspection. L'étude de l'ensemble permet de bâtir sur le travail entamé par Olivier Wieviorka dans *Nous entrerons dans la carrière* et d'inclure la part de la Résistance dans l'évolution d'un intellectuel de gauche principalement étudié pour son opposition stricte à la politique algérienne de la France dans les années 1950.

⁵⁶ *Ibid.*

L'éducation nationale, vectrice du mythe de l'Empire égalitaire universel

Dans *L'Afrique du Nord et nous* (1973), Bourdet se remémorait que le projet Blum-Violette lui semblait en 1936 parfaitement approprié pour l'Algérie.⁵⁷ Sa connaissance des réalités coloniales dans les années 1930 était alors largement déficiente et sa perception de l'Empire était modelée par une éducation française envers laquelle il se montrait particulièrement critique avec quelques décennies de recul.

Je confondais dans une même sympathie les féodaux arabes, le commandant de Bournazel, le père de Foucauld, etc. Les Marocains me paraissaient « plus nobles » que les Algériens. Je croyais qu'il y avait en Afrique du Nord des Arabes, d'une part, des Berbères, de l'autre. [...] Toute ma formation de jeune Français mystifié par un siècle, au moins, d'histoire truquée, ne me permettait pas d'aller au-delà de simples vœux de réforme sociale en cette matière.⁵⁸

Bourdet estimait que sa vision n'était alors rien de moins qu'entachée par l'éducation française qui reproduisait le mythe de l'Empire égalitaire universel, un mythe qui avait su persister précisément en raison de l'attitude universaliste de la France qui veut que ce qui émane d'elle soit valable pour tous les Hommes. L'éducation française avait appris aux jeunes, pendant plus d'un siècle et demi, que la France, généreuse, avait diffusé la liberté et l'égalité.

Jusque dans l'immédiat après-guerre donc, Bourdet, comme la grande majorité de ses concitoyens, était persuadé « qu'il n'y avait pas de différence fondamentale entre les droits des "indigènes" et ceux des Français. »⁵⁹ Le mythe de l'Empire égalitaire universel

⁵⁷ Claude Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous » dans *L'Afrique* (Saint-Cloud: Burin, 1973), 21.

⁵⁸ *Ibid.*, 21-22.

⁵⁹ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 449.

admettait que les principes de la République dépassaient le territoire métropolitain français. Cette inclusion des populations coloniales n'était restreinte par aucune considération de race et chaque citoyenne, chaque citoyen était égal aux autres. Or, si Bourdet concédait qu'à la période révolutionnaire le mythe était à ce moment une réalité politique⁶⁰, les politiques coloniales françaises subséquentes tout comme l'éducation nationale ont maintenu le mythe pour masquer une réalité tout autre.

Remontant aux origines de ce mythe, l'intellectuel considérait que l'Empire égalitaire universel de la période révolutionnaire était issu de « la fusion de l'égalitarisme républicain avec le centralisme hérité de la monarchie capétienne. »⁶¹ Bourdet se montrait critique du centralisme qui a ensuite caractérisé l'ensemble de l'histoire coloniale française postrévolutionnaire, qui a cherché à imposer les façons de faire françaises au détriment des institutions et des politiques locales. Il opposait le centralisme français au caractère décentralisé de la colonisation britannique, du système des protectorats et même de l'Empire romain qui tendait à préserver les coutumes des différentes régions sous son contrôle. Bourdet ne remettait toutefois pas en question la portée universelle de la République : il estimait que les révolutionnaires, qui étaient des admirateurs de l'antiquité romaine, avaient vu juste en ce qui concernait « l'aspect universel et non-raciste de l'empire romain »⁶² dont ils avaient bien fait de s'inspirer. Il s'agissait par conséquent de critiquer le mythe de l'Empire égalitaire universel et les écueils entraînés par une centralisation trop prononcée plutôt que de discuter de la portée universelle de l'égalité républicaine en soi.

Dans les années 1930, Bourdet n'était tout simplement pas disposé à entendre une conception différente du système colonial. Pourtant, il était très proche de Louis

⁶⁰ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 23.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

Massignon, ami de la famille, devenu plus tard parrain de l'un de ses fils, et décrit par Bourdet comme un « chrétien incomparable et ami de l'Islam. »⁶³ Son « maître à penser », ainsi que Bourdet le désignait, l'avait initié, dès le milieu des années 1930, aux abus de la colonisation et au caractère « égoïste », voir « absurde », de la relation coloniale. Massignon s'inscrivait dans une logique chrétienne, éthique davantage que politique. Le sens du devoir et du respect de l'Autre le rendait, du point de vue de Bourdet quelques décennies plus tard, « tout à fait lucide ».⁶⁴ Déjà, Massignon soulignait le cynisme derrière les ruptures de parole répétées de la France à l'égard des peuples coloniaux. Mais pour Bourdet, même au contact de Massignon, il refusait d'admettre que les peuples au sein des colonies pouvaient rêver d'autre chose que d'être français. L'iniquité entre la métropole et les colonies ne lui apparaissaient pas comme un enjeu colonial, mais plutôt comme un enjeu social.⁶⁵ Même s'il n'était pas totalement réticent aux idées de Massignon (et de Jean Rous, Robert Jean Longuet ou Marceau Pivert), il avait de son propre aveu assez peu compris la portée des enjeux.⁶⁶ Il demeurait imprégné de l'attitude paternaliste de la gauche française qui se tenait responsable du progrès matériel et humain des populations coloniales. Son état d'esprit, que partageaient bon nombre de ses camarades idéologiques, était campé dans l'hypothèse qu'un simple renouvellement socialiste après le Front populaire, ou encore un nouveau Front populaire, apporterait les réformes libérales nécessaires au bonheur des populations coloniales. Si le projet Blum-Viollette n'avait pas été « saboté par la droite et le parti radical », il aurait été une réussite majeure en ce sens.⁶⁷

⁶³ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 446.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

L'enjeu indochinois, déclencheur chez Bourdet

D'une part, les accords Hô-Sainteny parafés en mars 1946 (Sainteny était un ancien résistant et Compagnon de la Libération) qui reconnaissaient un État libre du Vietnam au sein de l'Empire français, d'autre part, la conférence de Fontainebleau de juin à septembre de la même année, où le Viet Minh d'Hô Chi Minh et le gouvernement provisoire dirigé par Georges Bidault ont tenté en vain d'en déterminer les modalités d'application, ont été les catalyseurs de l'évolution de Bourdet par rapport aux enjeux impériaux. Mais ce déclenchement s'est fait avec un décalage de quelques mois.

Travaillant à l'hebdomadaire éphémère *Octobre* (septembre - décembre 1946) qu'il avait fondé avec Henri Frenay après leur départ de l'UDSR⁶⁸, Bourdet y réitérait régulièrement son attachement à l'Empire égalitaire universel et sa croyance en les droits de la France en Indochine. En revanche, pour la première fois, Bourdet réfléchissait aux problèmes de la colonisation, notamment aux contradictions entre les éléments présentés comme bienfaiteurs de la politique coloniale française et de la violence de son application, qu'elle soit sur le terrain ou par des accords foncièrement inégaux comme celui de mars 1946 entre la France et l'Indochine. L'intellectuel se souvenait par ailleurs avoir appris la signature des accords Hô-Sainteny avec « délivrance » puisque leur signature par Ho Chi Minh lui permettait de concilier sa croyance dans l'empire égalitaire et dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.⁶⁹ Bourdet démontrait à ce moment un attachement fort, presque imperturbable, à l'impérialisme français pour lequel il trouvait chaque fois une justification et rationalisait, voire évacuait ses pratiques violentes.

⁶⁸ Robert Belot, « La résistance française non communiste et l'image de l'URSS : Henri Frenay et le mouvement Combat » dans *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957* (Paris: Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2008), 283.

⁶⁹ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 30.

Sa croyance en l'Empire égalitaire universel, encore bien ancré chez lui à la fin de l'année 1946, n'a été véritablement mise à mal qu'en 1947 avec le début de la guerre d'Indochine. C'était moins la guerre elle-même que le sens qu'elle conférait aux idées qui avaient germé dans son esprit depuis les années 1930, mais surtout grâce au regard rétrospectif qu'il posait sur la Résistance.⁷⁰ « Rien, pendant toute la Résistance, ne m'a ouvert les yeux »⁷¹, avouait-il, mais ce qu'il y avait défendu a acquis une nouvelle signification face aux événements qui se produisaient au Vietnam et ceux-ci lui ont « enfin ouvert les yeux ».⁷² Les idéaux qu'il a promus pendant sa résistance lui ont permis d'aborder différemment la situation indochinoise : il comprenait que les idées pour lesquels lui et ses camarades s'étaient battus hier revêtaient la même signification pour d'autres peuples aujourd'hui, même lorsque brandies contre la France.⁷³ Le renversement de position était limpide : « Les rôles étaient changés. C'était la même Résistance, mais de l'autre côté ! »⁷⁴. L'adéquation entre les deux combats était établie.

Bourdet se montrait solidaire envers tous les peuples sous le joug d'une puissance impérialiste, même si cet impérialisme s'imposait de manière indirecte. Il se montrait tout aussi critique envers les deux superpuissances impérialistes et les autres puissances qui tenaient à conserver leur contrôle sur d'autres peuples autrement que par la possession d'une colonie. Qu'importe que la domination s'opère par un étau politique, économique ou même par l'exigence de porter assistance à la métropole, le même phénomène colonial et classiste se reproduisait. Les rapports coloniaux et de classe étaient ici

⁷⁰ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

⁷¹ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 446.

⁷² Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle; Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 30.

⁷³ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 446.

⁷⁴ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

intimement liés, puisque chaque fois la classe dirigeante se voyait renforcée par le soutien de la métropole, au détriment de la population générale.⁷⁵

Une position marginale

Le changement qui s'est opéré chez Bourdet était peu commun à ce moment. De manière générale, la presse tendait à relater partiellement ou à rebours, voire à ignorer, des événements tels que les émeutes et la répression de Sétif, Guelma et Kherrata du 8 mai 1945 en Algérie, ou l'attaque commandée par le général Valluy sur Haïphong le 23 novembre 1946. Les représailles du Viet Minh sur Hanoi un mois plus tard, identifiées comme le début de la guerre d'Indochine, ont été dénoncées par le gouvernement français comme une attaque injustifiée, une véritable trahison, en taisant bien sûr l'assaut de Valluy.⁷⁶ Bourdet déplorait à ce titre le manque désolant d'information disponible sur ces événements à l'époque, alors qu'outre quelques spécialistes, la population en général était tenue dans l'ignorance.⁷⁷ C'était précisément le caractère mensonger de la politique coloniale de la France, du discours colonial en décalage par rapport aux pratiques oppressives, jusqu'à l'occultation systématique et systématique, de l'emploi de la force militaire pour réprimer les mobilisations populaires, qui indignaient le plus Bourdet.⁷⁸ Il honnissait l'hypocrisie des dirigeants français qui se cachaient derrière des principes humanistes ou même la Charte de l'Atlantique⁷⁹ pour infantiliser les populations coloniales sans jamais hésiter à utiliser la force pour maintenir l'ordre colonial.

⁷⁵ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 29.

⁷⁶ *Ibid.*, 31.

⁷⁷ Bourdet, *Mes batailles* (Ozoir-la-Ferrière : In Fine, 1993), 25-26.

⁷⁸ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 33.

⁷⁹ *Ibid.*

Outre l'éphémère *Octobre* qu'il a mené avec Frenay, Bourdet affirmait que seuls *L'Humanité* et *Témoignage chrétien* dénonçaient la responsabilité française dans quelques-uns des événements violents qui ont eu lieu dans les territoires coloniaux. Tout en soulignant la lucidité d'*Octobre*, Bourdet relativisait la posture du journal à la toute fin de l'année 1946. Il admettait avec un certain recul que les dénonciations du journal auraient pu être énoncées avant plus de vigueur, mais il demeurait difficile pour les journalistes de bien s'informer sur la situation en Indochine à la fin de l'année 1946.⁸⁰ La ténacité du mythe de l'Empire égalitaire universel combiné au manque d'intérêt porté par la population métropolitaine aux événements au sein des territoires coloniaux⁸¹ se joignait ainsi au lot des facteurs expliquant l'ignorance métropolitaine et le refus généralisé de questionner les pratiques coloniales françaises.⁸² Ajoutons possiblement la crainte des socialistes et d'une bonne partie de la gauche de se faire taxer de traîtres, en plus de soutenir une position dommageable d'un point de vue électoraliste.

Albert Camus

Les trajectoires résistantes de Bourdet et de Camus étaient liées par *Combat*, mais leur parcours comme leurs postures par rapport à l'Empire français divergeaient largement. Né en 1913 en Algérie d'une famille de pieds-noirs (côté paternel descendant de colons français établis près d'Alger au début de la colonisation et descendance maternelle espagnole), Albert Camus a grandi à Alger dans des conditions très modestes. Jeune adulte, il a évolué au milieu des années 1930 dans un premier temps au sein des cercles libéraux et intellectuels de la bourgeoisie coloniale de sa première épouse. Divorcé après un an, il s'est ensuite retrouvé dans les milieux artistiques et de gauche. Camus a adhéré au Parti communiste algérien en 1935, duquel il a été exclu en 1937 parce qu'il s'opposait

⁸⁰ *Ibid.*, 25-26.

⁸¹ Bourdet, *L'aventure incertaine*, 419.

⁸² Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 32.

à certaines lignes directrices du Parti. Homme de gauche, il s'est tout de même distancé des communistes et évitera presque pour le reste de sa vie de commenter son passage au sein du Parti. Il se rangera par la suite davantage du côté de la SFIO.

Camus a agi en tant que rédacteur en chef d'*Alger Républicain* à la fin des années 1930, journal créé par Pascal Pia, qu'il retrouvera à *Combat* quelques années plus tard. Camus y a, entre autres, publié une série de textes en juin 1939, *Misère de la Kabylie*, dans laquelle il exposait les conséquences négatives du régime colonial et la pauvreté dans laquelle les Algériens étaient maintenus. L'enquête était commandée par Pia et s'avérait un projet important pour le tandem qui cherchait à répondre au portrait pittoresque et touristique des régions algériennes tracé par d'autres journaux, notamment *L'Écho d'Alger*, et destiné aux habitants d'Alger, « dont la méconnaissance à l'égard du reste de l'Algérie était proverbiale »⁸³. La publication de *Misère de la Kabylie* n'a toutefois pas obtenu d'écho significatif en métropole au moment de sa publication, mais les textes seront lus et commentés davantage après la Deuxième Guerre mondiale.⁸⁴

En raison d'une tuberculose contractée dans les années 1930, Camus n'a pas été mobilisé pour la Deuxième Guerre mondiale. Arrivé à Paris au début de l'année 1940, il a tenté, au gré de quelques contacts dont Pia, certains projets journalistiques qui ont été de courte durée. Il est ensuite retourné à Alger, puis à Oran avec sa nouvelle épouse au début de l'année 1941, où il a été accueilli par sa belle-famille au sein d'un environnement social campé à gauche et qui s'opposait à Vichy. De retour en France au milieu de l'année 1942 sans sa femme, Camus s'est concentré sur l'écriture, partiellement isolé, jusqu'à ce que

⁸³ Albert Camus, Jacqueline Lévi-Valensi et André Abbou, *Fragments d'un combat (1938-1940), tome 1* (Paris: Gallimard, 1978), 267.

⁸⁴ Edward J. Hughes, « "Le prélude d'une sorte de fin de l'histoire": Underpinning assimilation in Camus's "Chroniques algériennes" », *L'Esprit création* 47, 1 (2007): 8.

Pia, par l'intermédiaire de Bourdet, l'amène à la rédaction de *Combat* à partir de 1943⁸⁵ où il deviendra rédacteur en chef après l'arrestation de Claude Bourdet et jusqu'à son retour de ce dernier à la tête du journal en juin 1947.

La période de Camus à *Combat*, riche de plusieurs textes engagés dans l'immédiat après-guerre, n'est souvent mentionnée qu'en seulement quelques lignes dans l'imposante couverture biographique à son sujet, principalement consacrée à l'angle algérien. Très peu d'ouvrages au sein de cette historiographie se sont attardés au passage de Camus à *Combat* comme objet d'étude en lui-même et encore moins nombreux sont ceux qui ont offert une analyse approfondie du contenu de ses textes. Seules quelques exceptions se manifestent ici et là, par exemple Gary Wilder trace quelques grands traits à propos de la pensée de Camus de 1944-1947 dans *Freedom Times*⁸⁶, Edward J. Hughes traite de certains éléments liés à l'Algérie⁸⁷, et bien sûr Jacqueline Lévi-Valensi qui a largement bonifié la lecture des textes de Camus à *Combat* dans son introduction du tome des *Cahiers Albert Camus* consacré à la période.⁸⁸ Les années passées à *Combat* ont pourtant permis à Camus de faire évoluer son rapport à l'impérialisme français en regard de l'esprit de renouveau mis de l'avant par la Résistance et des principes qu'il privilégiait désormais au-delà de toute autre considération. Ses éditoriaux lui ont aussi donné l'occasion de réfléchir à l'impérialisme d'une manière plus extensive. Ne se limitant pas à la relation franco-algérienne, ni même de la France avec le reste de ses colonies, il exposait une conception affirmée et profonde des enjeux impériaux dans le monde, axée sur la justice et la fin des servitudes.

⁸⁵ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

⁸⁶ Wilder, *Freedom time*, 77-81.

⁸⁷ Hughes, « "Le prélude d'une sorte de fin de l'histoire" ».

⁸⁸ Camus, Lévi-Valensi et Abbou, *Fragments d'un combat (1938-1940)*.

Dans les mois qui ont suivi la Libération, d'août à décembre 1944, Camus se consacrait corps et âme au journal.⁸⁹ La période était marquée par « l'espoir exaltant de voir se construire et triompher un état d'esprit révolutionnaire, capable de redonner à la France sa grandeur et d'établir une véritable démocratie, fondée sur la justice, la vérité, la liberté. »⁹⁰ L'espoir, le renouveau, l'optimisme de construire une société et un monde sur de nouvelles fondations, habitaient les premiers éditoriaux de Camus dans le *Combat* nouvellement libre.

À la suite de l'arrestation de Bourdet en mars 1944, Albert Camus et Pascal Pia avaient repris le journal et avaient assuré quelques responsabilités supplémentaires au sein du mouvement. Jusqu'en 1947, *Combat* était leur journal. Celui-ci se portait particulièrement bien. Bourdet relatait qu'au moment de son retour en France en avril 1945, le journal avait réussi à s'imposer comme un quotidien important dans le paysage français.⁹¹ Des frictions entre le tandem Camus-Pia et Henri Frenay, toujours lié à *Combat* sans y être actif, ont eu pour conséquence indirecte de tenir Bourdet, proche de Frenay, à distance des activités du journal lui aussi après son retour en France. Lorsque Frenay, attaqué par les communistes pour ses actions en tant que ministre des Prisonniers et Déportés, avait demandé au journal de répondre à l'agression, Camus et Pia avaient refusé puisque « leur » *Combat* se gardait de s'attacher à un parti politique ou au gouvernement.⁹²

Des dissensions politiques entre les actionnaires ont eu raison de cette première période libre de *Combat*. Certains, comme Albert Ollivier, soutenaient la nouvelle action du général de Gaulle alors que d'autres, Camus, Jean Bloch-Michel et Jacqueline Bernard, y

⁸⁹ Camus et Lévi-Valensi, *Camus à Combat*, 67-68.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Bourdet, *Mes batailles* (Ozoir-la-Ferrière: In Fine, 1993), 21.

⁹² *Ibid.*, 21-23.

étaient « nettement hostiles ».⁹³ Le 2 juin 1947, la quasi-totalité des actionnaires a remis leurs parts à Bourdet et Frenay.⁹⁴ Bourdet ainsi repris la charge du journal.

La justice et la liberté comme clés des enjeux coloniaux

Si Bourdet soulignait la présence d'une « certaine hauteur de vue »⁹⁵ à *Combat* pendant les années Camus-Pia, c'était en grande partie en raison du regard camusien sur le monde, qui accordait davantage d'importance à certains principes éthiques qu'aux événements politiques du moment.⁹⁶ Dès septembre 1944, Camus exposait sa conception d'une société libre et juste, les deux principes moraux supérieurs sur lesquels il souhaitait que la France repose après la guerre. Il s'agissait pour celle-ci de trouver l'équilibre entre la justice et la liberté, là où d'autres pays ont échoué en faisant prévaloir l'une sur l'autre, ou l'inverse. Tâche ardue, avouait-il, puisque « la liberté pour chacun, c'est aussi la liberté du banquier ou de l'ambitieux : voilà l'injustice restaurée. La justice pour tous, c'est la soumission de la personnalité au bien collectif. Comme parler alors de liberté absolue ? »⁹⁷

Concrètement, Camus souhaitait abolir les privilèges d'une classe à laquelle la masse serait subordonnée. Une forme d'état social, qui offrirait des chances égales à chacun des individus, devait être instauré. Celui-ci ne devrait toutefois pas s'implanter au détriment des libertés individuelles et de la dignité de la personne humaine. Liberté sur le plan

⁹³ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

⁹⁴ Camus et Lévi-Valensi, *Camus à Combat*, 95.

⁹⁵ Bourdet, *Mes batailles*, 21-23.

⁹⁶ Jane Hiddleston, *Decolonising the intellectual: politics, culture, and humanism at the end of the French empire* (Liverpool: Liverpool University Press, 2014), 19-20.

⁹⁷ « Justice et Liberté », 8 septembre 1944. Camus et Lévi-Valensi, *Camus à Combat*, 177-78.

politique, justice en matière économique.⁹⁸ Il reprenait ainsi une conception directement issue d'une partie importante, tendant vers la gauche socialiste non communiste, de la Résistance. La France nouvelle et plus largement le monde nouveau imaginés par Camus correspondaient dans ses grands traits à l'idéal véhiculé par plusieurs camarades de l'ombre.

Entre la justice et la liberté, Camus favorisait la recherche d'un équilibre et si la France faisait preuve d'une certaine hauteur, elle pouvait s'en porter garante. Camus estimait que la France, centrale dans l'Europe d'après-guerre divisée et convoitée pour ses richesses par deux empires sans commune mesure jusqu'alors⁹⁹, avait la responsabilité de projeter cet équilibre à l'échelle mondiale. Coincée entre l'empire soviétique et l'empire américain, la France devait résister à pencher davantage vers l'un ou l'autre modèle, ce qui l'aurait menée à favoriser un des deux principes au détriment de l'autre.¹⁰⁰ La recherche d'équilibre ne pouvait se faire qu'en sol français, puisque « le destin de la France est inséparable de la paix, parce qu'il est inséparable du monde [et que] la paix du monde dépend en grande partie de la promptitude avec laquelle l'esprit européen trouvera la conciliation entre la justice et la liberté. »¹⁰¹

Le regard de Camus sur les enjeux coloniaux à la sortie de guerre s'est consolidé précisément autour de ces quelques considérations : l'espoir hérité de la Résistance de construire une société française renouée, un esprit de renouveau défini par la recherche de justice et de liberté, ainsi que l'équilibre mondial à atteindre et le rôle de la France dans celui-ci.

⁹⁸ 1^{er} octobre 1944. *Ibid.*, 222-23.

⁹⁹ 17 août 1945. *Ibid.*, 577.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ 17 août 1945. *Ibid.*, 577-78.

Camus appelait d'abord à une meilleure reconnaissance de l'effort colonial. La méconnaissance généralisée de l'effort militaire des gens d'Afrique du Nord dans le combat pour la Libération suscitait un grand malaise chez les militaires algériens, musulmans comme français, de ne pas rencontrer un accueil à la hauteur de leurs réalisations, voire que celles-ci soient carrément ignorées ou incomprises en métropole. Pourtant, ces troupes avaient fourni un effort gigantesque lors des deux guerres mondiales pour appuyer la France. Les Algériens, soutenait Camus, estimaient que la France leur était redevable. Aux yeux de Camus, le parallèle avec la Résistance française était indéniable et la seule expérience de la Résistance devrait susciter chez ses militants et militantes une immense reconnaissance de l'effort fourni par les Algériens et les Algériennes pour la libération de la France. « La Résistance a aujourd'hui l'expérience du courage et du sacrifice. Elle sait les reconnaître là où ils sont. Et nous pouvons témoigner que, s'il est un lieu où ils ont toujours été, c'est dans cette armée d'Afrique dont aucun Français ne doit ignorer le visage. »¹⁰²

Camus soulignait l'effort de reconnaissance de la contribution des populations coloniales pendant la Deuxième Guerre mondiale qu'a fait Plevin, ministre des Colonies, dans les semaines qui ont suivi la Libération, mais cet événement suffisamment exceptionnel pour être remarqué trahissait une méconnaissance prononcée ou pire, une indifférence, par rapport à l'Empire au sein de la population métropolitaine qui s'avérait « proprement consternant[e] »¹⁰³, une ignorance qui persistait toujours un an plus tard.¹⁰⁴ Au moins, observait-il, la France était tellement minée en Europe qu'elle devait impérativement

¹⁰² 28 novembre 1944. *Ibid.*, 358-59.

¹⁰³ 13 octobre 1944. *Ibid.*, 250-53.

¹⁰⁴ 13-14 mai 1945. « Crise en Algérie ». *Ibid.*, 500.

s'intéresser davantage à son Empire si elle souhaitait conserver une certaine puissance à l'échelle mondiale.¹⁰⁵

Camus a également commenté les objectifs énoncés par Plevin au milieu de l'année 1944. Le ministre des colonies souhaitait s'attarder à la « conquête des cœurs »¹⁰⁶, qui ne se réaliserait que si la France assumait ses responsabilités à l'égard des populations coloniales. Reprenant un thème favorisé autour de la Conférence de Brazzaville, Plevin souhaitait donner aux colonies « le maximum de personnalité politique. »¹⁰⁷ Camus ne s'y opposait pas. Il entrevoyait toutefois le problème considérable que rencontrerait une telle approche lorsque la population concernée ne serait pas presque exclusivement composée d'« indigènes » comme c'était le cas en Afrique du Nord et particulièrement en Algérie, où la population française s'était largement associée à Vichy en bonne partie contre l'affranchissement des populations musulmanes.

Or, le gouvernement provisoire (puis celui de la République à venir) devrait impérativement raisonner avec cette population française réticente pour faire valoir ses réformes. L'appui des populations coloniales en dépendait, puisque celui-ci ne viendrait « qu'à partir du moment où nous les aurons convaincues que leurs intérêts sont les nôtres et que nous n'avons pas deux politiques, l'une qui donnerait la justice au peuple de France et l'autre qui consacrerait l'injustice à l'égard de l'Empire. »¹⁰⁸ Camus comptait, bien évidemment, sur le fait que le gouvernement français issu de la Résistance ait véritablement l'intention d'étendre la justice et la liberté à l'Empire en premier lieu.

¹⁰⁵ 13 octobre 1944. *Ibid.*, 250-53.

¹⁰⁶ Ces propos sont rapportés par Camus dans son article du 13 octobre 1944. *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

Camus faisait preuve d'une compréhension plus complète et surtout plus lucide par rapport à certains enjeux précis liés à l'Algérie que celui affiché, du moins publiquement, par Pleven et par la majorité de la classe politique. Pour lui, la responsabilité de la France était moins de prendre en charge la totalité des responsabilités liées à un quelconque « progrès » de l'Algérie, mais plutôt de fonder sa politique algérienne sur l'idée de justice. Dans ce cas-ci, le gouvernement devait considérer la posture de la population française d'Algérie et, surtout, son rapport de force au sein de la colonie, obstacle majeur à une véritable justice qui était une condition nécessaire du renouveau espéré.

La politique française en Indochine divergeait des principes souhaités par Camus

La posture du gouvernement provisoire de De Gaulle par rapport à l'Indochine inquiétait également Camus. S'il ne cachait pas l'immense espoir qu'avait suscité le discours prononcé par le général de Gaulle le 15 février 1945 à l'occasion de la fête annamite du Têt (fête du premier jour de l'année), qui déclarait vouloir faire du développement de l'Union indochinoise une priorité, Camus ajoutait que les expériences passées ne permettaient pas de se convaincre de l'éventuelle application d'une telle politique. Non seulement la France était loin d'avoir toujours démontré de la bienveillance envers ses colonies,¹⁰⁹ elle ne pourrait aller de l'avant que si elle reconnaissait ses torts. En Indochine en particulier le bilan était assombri par le commerce de l'opium et l'oppression de la population. Pour reconstruire sur de nouvelles bases les relations avec l'Indochine comme avec l'ensemble de ses colonies, le message envoyé par la métropole devait rompre avec les tractations et la violence sans aucune équivoque.¹¹⁰

¹⁰⁹ 17 février 1945. Camus et Lévi-Valensi, *Ibid.*, 449-50.

¹¹⁰ 17 février 1945. Lévi-Valensi indique en note de bas de page qu'elle estime que l'article est probablement de Camus, puisqu'il y a un renvoi explicite et une citation à un autre de ses éditoriaux, mais « Camus n'est pas un spécialiste de l'Indochine - ce sera le colonel Bernard qui

Le 24 mars 1945, Paul Marie Joseph Giacobbi, ministre des Colonies de septembre 1944 à octobre 1945, annonçait à la radio française les intentions du gouvernement provisoire quant au statut de l'Indochine en prévision de sa libération de l'emprise japonaise. Suivant l'impulsion de Giacobbi, l'Indochine serait transformée en fédération indochinoise et jouirait d'une liberté propre au sein d'une Union française qu'elle formerait avec la France et les autres membres de la communauté impériale. *Combat* rapportait grâce à des informations obtenues au préalable concernant le discours de Giacobbi, que la fédération indochinoise aurait un gouvernement fédéral, présidé par le Gouverneur général et dont les députés seraient choisis parmi les Indochinois comme parmi les Français résidant en Indochine. Ces politiques, avançait le gouvernement, marqueraient en même temps qu'elles engendreraient le progrès social, culturel, politique et administratif.

Réagissant à chaud, *Combat* encensait le gouvernement français qui avait compris qu'il était nécessaire de se détacher complètement des anciennes pratiques coloniales oppressives et de démontrer que leur libération des envahisseurs japonais signifierait du même coup l'accès à une liberté encore plus grande. Le journal félicitait la décision qui s'inscrivait en ligne directe avec les recommandations de Brazzaville, « preuve de plus que la première force de la France réside dans ses pouvoirs d'émancipation. »¹¹¹

Quelques jours plus tard, Camus tenait toutefois à modérer l'appui du journal au projet de Giacobbi. Après une étude plus attentive, *Combat* ne pouvait passer sous silence la « timidité » du renouveau de la politique coloniale en Indochine qui maintenait la primauté du militaire, les pouvoirs « sans limites » du gouverneur général et de

fera paraître plusieurs articles essentiels sur ce problème -, mais les questions coloniales, et les rapports de nation à peuple et à État l'intéressent ». *Ibid.*

¹¹¹ *Combat*, 25 mars 1945.

nombreuses imprécisions quant au processus de scrutin pour l'éventuelle tenue d'élections. Camus continuait d'affirmer qu'un véritable renouveau pouvait se produire, mais seulement si les réformes étaient « totales ».¹¹²

La nuance de Camus était fondée sur son inflexion quant au principe de justice, car l'injustice ne pouvait être en aucun cas un compromis pour la politique coloniale française. Il se montrait critique de beaucoup de dirigeants qui accordaient la priorité aux impératifs de l'État français plutôt qu'au principe de justice, d'autant plus que la perception de la France dans le monde dépendait du respect (ou du non-respect) de celui-ci.¹¹³ La France avait besoin, certes, du poids et de la puissance que lui conférait son Empire, mais la relation impériale devait impérativement changer pour se conformer à une justice qui lui faisait grand défaut. L'entité impériale française ne pourrait perdurer qu'en se fondant sur une justice sans équivoques : face aux pressions provenant des autres nations, qui sauraient profiter de chacun des faux-pas de la France envers ses colonies (alors qu'une relation basée sur la justice deviendrait difficilement condamnable), puis face aux revendications des populations coloniales, dans ce cas-ci indochinoise, qui pourrait vouloir demeurer liée à la France si elle était « la première à lui donner en même temps la démocratie et la liberté. »¹¹⁴ Les réformes en Indochine devaient en outre s'inscrire dans une politique d'émancipation franche et non comme une récompense octroyée¹¹⁵, tel que la politique coloniale de la France tendait à le concevoir depuis la Première Guerre mondiale.

Au même moment où le gouvernement français annonçait ses intentions concernant l'Indochine, la *United Press* publiait une dépêche américaine qui informait que les milieux

¹¹² 29 mars 1945. Camus et Lévi-Valensi, *Camus à Combat*, 466.

¹¹³ 29 mars 1945. *Ibid.*, 467.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

officiels de Washington ne comptaient pas fournir des armes aux forces de la résistance en Indochine, malgré la demande de De Gaulle. Camus tenait aussi à réagir à cette nouvelle, qu'il percevait comme un abandon du peuple américain pour des motifs fantasques : « La fortune des nations n'a qu'un temps, les luttes des hommes sont éphémères. Mais ce qui ne l'est pas, c'est leur solidarité devant la souffrance et l'injustice. »¹¹⁶ Évoquant les conflits franco-américains qui ont parfois nui à l'approvisionnement de la Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale, Camus rappelait qu'hier encore les Français ressentaient une immense solitude qui aurait facilement pu se transformer en désespoir, n'eût été des secours qu'ils ont finalement reçus. Des secours similaires devaient à nouveau être apportés à la résistance dans la colonie d'Extrême-Orient, puisque « le dernier péché en ce monde est de désespérer le courage. »¹¹⁷

Camus, critique de l'impérialisme

La fin de l'année 1944 et le début de l'année 1945, période d'exaltation et d'optimisme face à l'opportunité de renouveau, ont encouragé Camus à énoncer les principes qui lui étaient le plus chers pour la posture qu'il souhaitait voir la France adopter. Déçu de la gestion des enjeux liés à l'Empire, il a adressé des critiques de plus en plus franches envers la politique coloniale française dès la moitié de l'année 1945.

La situation au Levant, par exemple, où de Gaulle a ordonné le bombardement de Damas le 29 mai pour réprimer des soulèvements populaires pour l'indépendance (et malgré la reconnaissance officielle de la souveraineté syrienne l'année précédente), excédait Camus. L'enjeu, il en était conscient, dépassait largement les soulèvements populaires à

¹¹⁶ 29 mars 1945. *Ibid.*, 468.

¹¹⁷ *Ibid.*

Damas : il concernait plutôt la mainmise sur les riches champs pétrolifères que se disputaient la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Camus appelait à un changement drastique de paradigme, où l'Occident cesserait de concevoir le Moyen-Orient comme un terrain à se disputer et se répartir et il souhaitait que la France y mène plutôt une politique émancipatrice.¹¹⁸ La France devait donner l'exemple et ainsi servir autant le principe de justice et l'intérêt de l'État, puisque la promesse d'indépendance faite à Beyrouth et à Damas, jamais tenue, représente une des principales trahisons invoquées pour expulser la France de la région.¹¹⁹ Si elle arrivait à montrer son caractère émancipateur, la France pourrait, en contrepartie, établir des ententes qui lui serait profitables tout en permettant l'indépendance éventuelle des États concernés au Levant.¹²⁰ Mais, désillusionné et pessimiste envers la politique menée par le général de Gaulle, il concluait que les autorités françaises démontraient depuis un an qu'elles n'avaient pas opéré de véritable renouveau, qu'elles persistaient dans leur hypocrisie, avouant les fautes passées seulement pour maintenir autrement son rapport de domination.¹²¹

Le problème, identifiait Camus, ne résidait pas seulement dans l'impérialisme politique des nations puissantes, mais dans les conditions plus larges qui maintenaient les populations colonisées dans une relation dépendante. Ainsi, les puissances économiques qui cherchaient à remplacer la servitude politique par la servitude économique étaient tout aussi fautives qu'une France sans politique émancipatrice. En août 1945, il pourfendait l'hypocrisie du « monde de San Francisco », tel que les puissances l'ont façonné entre avril et juin lors de la conférence qui a mené à la signature de la Charte des

¹¹⁸ 31 mai 1945. *Ibid.*, 542-43.

¹¹⁹ 1^{er} juin 1945. *Ibid.*, 544-45.

¹²⁰ 31 mai 1945. *Ibid.*, 542-43.

¹²¹ 1^{er} juin 1945. *Ibid.*, 545.

Nations unies. La France avait tout à craindre des États-Unis d'abord, alors que le *Washington Times Herald* déclarait que les Américains n'avaient aucun intérêt à rendre leurs colonies pays européens, ciblant explicitement Hong Kong, l'Indochine et les Indes néerlandaises. Sous couvert d'une fausse vertu émancipatrice, les États-Unis (ainsi que certaines des puissances réunies à San Francisco) cherchaient à imposer à la France, à la Hollande et à la Grande-Bretagne de se séparer politiquement de certaines de leurs colonies pour pouvoir s'y imposer avec leur force économique. Or, la liberté des populations colonisées, avançait Camus, ne pouvait être atteinte sans potentiel économique.

Les colonies européennes de l'Orient n'ont d'autre choix, dans le monde de San Francisco, qu'entre la tutelle politique de l'Europe ou la tutelle économique des États-Unis. Il se peut que la mauvaise humeur, les graves erreurs du système européen de la colonisation poussent les peuples orientaux à préférer momentanément la seconde de ces servitudes. Mais il reconnaîtront bien vite qu'elle entraîne la première à sa suite. Et dans tous les cas, il n'est pas possible, dans le monde qu'on nous propose, d'accepter en partage les satisfactions de l'idéalisme pendant que d'autres se réservent les avantages plus concrets du réalisme.¹²²

Hostile à de telles ambitions impérialistes de la part des États-Unis notamment, la seule solution passerait par la mise en place d'un ordre international véritablement égalitaire au sein duquel les richesses seraient bien réparties. Tant que les conditions économiques ne seraient pas adéquates, aucune justice ne serait possible.

Il ne s'agissait pas pour Camus de contester le droit du peuple indochinois à disposer de lui-même, ce qui aurait été contraire à son discours depuis la Libération, mais plutôt de soulever qu'en l'absence des conditions politiques et économiques nécessaires,

¹²² 15 août 1945. *Ibid.*, 574-76.

l'éventuelle indépendance politique des populations d'Orient ne s'accompagnerait pas d'un affranchissement économique. Camus insistait donc sur la nécessité de changer de paradigme pour que les populations colonisées obtiennent une réelle justice et une réelle liberté, un paradigme basé sur le principe d'égalité de l'ordre international. Critique de la servitude coloniale et insistant sur la nécessité d'adopter des politiques émancipatrices tant sur les plans politiques qu'économiques, sa proposition n'en contenait pas moins quelques ambiguïtés. Camus demeurait évasif quant à l'horizon temporel dans lequel devait s'inscrire ce changement de paradigme, tout en suggérant implicitement, à défaut d'une alternative, de maintenir l'Empire colonial français sous une forme ou une autre comme véhicule d'émancipation d'ici là.

Avant même la tenue de la Conférence de San Francisco, Camus se montrait déjà très critique envers les puissances qui devaient former le noyau des futures Nations unies. Il appréhendait, en février 1945, l'hypocrisie de la démocratie internationale en voie de constitution alors même les cinq principales puissances disposeront d'un veto, reconduction directe des impérialismes d'hier.¹²³ Les impérialismes ainsi confortés iraient à l'encontre d'une véritable société internationale égalitaire et juste, disposant à nouveau de la puissance économique et politique. Ils menaceraient à nouveau les petites et moyennes nations de leur joug, tout comme le monde du spectre de la guerre selon leur « appétit » du moment.¹²⁴ Le terme d'impérialisme portait ainsi une charge extrêmement négative, car contraire à ses idéaux de paix.

¹²³ 17 février 1945. *Ibid.*, 450.

¹²⁴ 8 août 1945. *Ibid.*, 570-71.

Sur l'Algérie

Camus a effectué un voyage de trois semaines en Algérie, de la mi-avril 1945 au début du mois de mai, qui lui a servi d'inspiration pour la rédaction d'une série d'articles parus quelques semaines plus tard dans l'optique de mieux faire connaître les réalités nord-africaines en Métropole.¹²⁵ Ces articles sont pratiquement les seuls de la période *Combat* de Camus à avoir été traités d'une manière plus approfondie dans l'historiographie, notamment par Edward J. Hughes. La séquence des événements (les articles ont été publiés après les répressions violentes à Sétif et à Guelma le 8 mai 1945, alors qu'il n'en possédait que des informations partielles puisque son retour en France les précédait de peu) ainsi que les propos de Camus au sujet des révoltes et du 8 mai, prudents, mais tout de même exceptionnels en France à ce moment, ont été bien exposés par Hughes et Lévi-Valensi. Sa série d'articles permet tout de même d'aborder ici quelques traces complémentaires de son rapport à l'impérialisme pendant la période et d'accéder à quelques parallèles qu'il a tracés avec l'expérience résistante sur lesquels Hughes et Lévi-Valensi n'ont pas mis l'accent.

Camus tenait entre autres à revisiter les fautes de la colonisation française en Algérie, en particulier celle de n'avoir tenu promesse quant à l'octroi progressif de la citoyenneté française.¹²⁶ Le projet Blum-Viollette de 1936, qui n'avait rien de révolutionnaire, avait malgré tout été rejeté, sans oublier l'hostilité marquée des colons français en sol algérien. Plus d'un an après l'ordonnance du gouvernement provisoire du 7 mars 1944 qui reprenait dans ses grandes lignes le projet Blum-Viollette, Camus concluait que l'ignorance et le refus de réellement fonder la relation avec les colonies sur de nouvelles

¹²⁵ 13-14 mai 1945. « Crise en Algérie ». *Ibid.*, 497-98.

¹²⁶ 18 mai 1945. « Les indigènes nord-africains se sont éloignés d'une démocratie dont ils se voyaient indéfiniment écarté ». *Ibid.*, 514-15.

bases indiquaient un décalage d'au moins vingt ans de la politique coloniale française par rapport à l'évolution des demandes.¹²⁷

Camus résumait les nombreux facteurs qui ont contribué à transformer la situation en Algérie depuis les années 1930 : la défaite de 1940 et la perte de prestige qu'elle a entraînée, les rencontres entre les Arabes et d'autres nations que celle de la France à la suite du débarquement en Afrique du Nord en 1942 auprès de qui ils pouvaient désormais se comparer, l'influence de la fédération panarabe, la misère dans laquelle vit une partie trop importante de la population musulmane... Mais surtout, il ne fallait pas négliger le poids des désillusions répétées et des déceptions accumulées face aux nombreuses promesses non tenues, principalement en ce qui avait trait à l'exercice démocratique maintes fois miné.¹²⁸

L'ensemble de ces promesses non tenues ont pratiquement éteint l'espoir chez les populations colonisées, qui, à l'avenir, ne seraient plus dupes. Pour l'Algérie comme pour l'attitude générale de la France envers ses colonies, Camus n'y voyait qu'une solution, soit celle d'une transformation radicale et immédiate des fondements de la politique coloniale française. Le problème se posait simplement, selon lui,

il faut un jour choisir. La France devait dire clairement si elle considérait l'Algérie comme une terre conquise dont les sujets, privés de tous droits et gratifiés de quelques devoirs supplémentaires, devaient vivre dans notre dépendance absolue, ou si elle attribuait à ses principes

¹²⁷ *Ibid.*, 517-18.

¹²⁸ 18 mai 1945. « Les indigènes nord-africains se sont éloignés d'une démocratie dont ils se voyaient indéfiniment écarté ». *Ibid.* Ajoutons à cette analyse l'émergence ou la recrudescence de mouvements nationalistes dans le monde arabe au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Au Maroc, par exemple, l'administration coloniale était passée sous contrôle vichyste, mais le sultan s'est montré fidèle à la France libre en lui fournissant des dizaines de milliers de soldats, générant une importante contestation de la part des nationalistes.

démocratiques une valeur assez universelle pour qu'elle pût les étendre aux populations dont elle avait la charge.¹²⁹

La France avait ainsi l'occasion de prouver l'universalisme de ses principes, sans quoi elle démontrait son refus d'abroger l'exception coloniale qui subsistait jusqu'alors. Camus dénonçait la politique coloniale française sans toutefois souhaiter la séparation de l'Algérie. Même s'il admettait que les principes démocratiques devaient s'appliquer aux colonies (il désignait par ailleurs à quelques reprises la population algérienne comme un « peuple » même s'il n'employait pas le terme de « nation »), Camus croyait toujours que l'Algérie se portait mieux avec une France bienfaisante et éventuellement juste auprès d'elle à l'instar de la position dominante à gauche.

La tâche s'annonçait aussi immense qu'urgente pour « conquérir l'Algérie une deuxième fois. »¹³⁰ Les répressions de Sétif, Guelma et Kherrata l'avaient convaincu que « le temps des impérialismes occidentaux est passé »¹³¹, que sans la libération des peuples opprimés, les nations impérialistes n'engendreront que la haine. Il faut souligner l'emploi, à nouveau, du terme « impérialisme » pour désigner non seulement les puissances étrangères, mais aussi la France. Chez Camus, l'usage d'« impérialisme » était directement lié au pessimisme, voire au dégoût face aux actes violents et oppressifs des puissances envers d'autres nations, alors qu'il lui préférait bien plus souvent, pendant les quelques mois qui ont suivi la Libération, le terme de « politique coloniale » lorsqu'il appelait à un changement de paradigme et qu'il exprimait un certain optimisme quant à une évolution de l'attitude française. L'impérialisme reproché à la France témoignait donc

¹²⁹ *Ibid.*, 515.

¹³⁰ 18 mai 1945. « Les indigènes nord-africains se sont éloignés d'une démocratie dont ils se voyaient indéfiniment écarté ». *Ibid.*, 497-98.

¹³¹ 23 mai 1945. « C'est la justice qui sauvera l'Algérie de la haine ». *Ibid.*, 530-31.

d'une marque d'impatience, de frustration et de déception qui ont remplacé l'espérance lors des premiers mois de l'existence libre de *Combat*.¹³²

Lévi-Valensi insiste sur le caractère isolé de la protestation de Camus à l'époque. Elle mobilise à titre d'exemple un reportage du *Figaro* qui endossait plutôt les actes de répression en Algérie et qui citait le préfet de Constantine qui « "bouillonne", d'"indignation contre la sauvagerie des indigènes." » Le commentaire du *Figaro* découlait des préjugés des Français de métropole et d'Algérie par rapport aux musulmans algériens, perçus comme inférieurs, que Camus cherchait à déconstruire. Or, les Français avaient autant à apprendre des Arabes que l'inverse. Les préjugés et l'ignorance étaient d'autant plus dommageables qu'ils étaient aux fondements de la politique coloniale et de son application par les dirigeants sur place.¹³³

Camus désespérait aussi du fait que ses compatriotes métropolitains, qui venaient de faire l'expérience de l'oppression et de la confiscation de la liberté, ne réalisaient pas la dynamique de domination qui continuait d'exister entre les métropolitains et les populations colonisées. La Résistance avait pourtant pour mission de libérer l'Homme de toute forme d'oppression : le moment était venu de mener la révolution tant souhaitée jusqu'au bout. Pour éviter d'engendrer autant de haine au sein de son Empire que ce qu'elle venait de ressentir à l'égard de ses bourreaux, la France devait faire peuples colonisés ses égaux.¹³⁴ Il puisait ainsi de manière explicite dans les expériences encore vives de la Résistance et du recouvrement récent de la liberté pour soutenir l'évolution qu'il sommat aux Français et aux Françaises d'entreprendre. Comme pour Bourdet, le parallèle était limpide.

¹³² *Ibid.*

¹³³ 18 mai 1945. « Les indigènes nord-africains se sont éloignés d'une démocratie dont ils se voyaient indéfiniment écarté ». *Ibid.*, 514.

¹³⁴ 23 mai 1945. « C'est la justice qui sauvera l'Algérie de la haine ». *Ibid.*, 531-32.

La fin de Camus à Combat

Fin 1945, Camus a quitté le journal, dont la ligne éditoriale ne concordait plus avec ses propres positions.¹³⁵ Il y a tout de même publié quelques textes dans la seconde moitié des années 1940, dont un le 10 mai 1947 écrit en réaction à la répression massive des Malgaches par l'armée française tout en faisant écho à celle des Algériens en mai 1945 et qui dressait d'importants parallèles entre la violence de la France et celle des nazis.

L'article critiquait le racisme de la France qui se manifestait dans ses politiques coloniales, ses actes de répressions et plus généralement dans sa conception du monde qui hiérarchisait les peuples. Les résistants et les résistantes avaient pourtant combattu cette même violation face aux nazis puisqu'ils considéraient tous les Européens « égaux en droit et en dignité. »¹³⁶ Ne rien faire aurait été d'accepter la hiérarchie nazie qui plaçait la race aryenne au-dessus des autres. Ainsi, d'accepter sans opposition les multiples violations au principe d'égalité qu'entraînait la domination coloniale, dont la violence armée qui s'exprimait à Madagascar ou qui s'était exprimée en Algérie n'en étaient que deux des manifestations, équivalait à admettre la supériorité de la race française. Qu'importe tout ce qui sépare les Français et les Françaises des populations coloniales, leur humanité commune devrait suffire à justifier l'application sans équivoques de l'égalité. Cet appel de Camus tenait donc à révéler les « signes d'un racisme qui déshonore tant de pays déjà et dont il faudrait au moins préserver [la France] »¹³⁷. Il reprendra la plume au journal en quelques rares occasions jusqu'à la fin des années 1940 pour dénoncer à nouveau les violences impérialistes. Camus trouvera enfin une nouvelle

¹³⁵ *Ibid.*, 88-89.

¹³⁶ 10 mai 1947. « La contagion ». *Ibid.*, 672-73.

¹³⁷ *Ibid.*

plateforme régulière à *L'Express* en 1955-1956 où il s'exprimera abondamment au sujet de l'Algérie.

André Mandouze

André Mandouze, à l'instar de Claude Bourdet, a livré des témoignages marqués par l'introspection et la réflexivité. Transparent quant à son parcours intellectuel, Mandouze n'a pas hésité à signifier son ignorance et son désintéressement par rapport aux enjeux coloniaux jusqu'à une évolution drastique de sa posture par rapport à l'impérialisme au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. La trajectoire d'André Mandouze a basculé dès son arrivée en Algérie. Si la transition initiale de son rapport à l'impérialisme n'a pas été directement induite par sa résistance, mais bien lorsqu'il a été confronté aux réalités algériennes, il y faisait tout de même référence à l'occasion dans les années 1944-1947, puisqu'il lui était nécessaire, en tant qu'intellectuel, d'enchaîner ses nouveaux engagements avec ceux, antérieurs, en Résistance et idéologiquement à gauche.¹³⁸ Mandouze faisant sens de chacun de ses engagements les plus importants en liant ses valeurs religieuses, sa résistance et sa défense de la cause algérienne autour de la même croyance en l'égalité de tous les humains, en la démocratie découlant de cette égalité, ainsi qu'en la défense du plus faible.¹³⁹

Né en 1916 d'une famille catholique, le jeune André Mandouze a suivi une éducation laïque, mais s'est trouvé en contact étroit avec les Jeunesses étudiantes chrétiennes au lycée puis avec Saint-Augustin lors de son passage à l'ENS rue d'Ulm. Sa période estudiantine, et particulièrement sa « rencontre » avec Saint-Augustin, auquel il consacrera une partie importante de sa vie intellectuelle et spirituelle, l'a mené à un

¹³⁸ André Mandouze, *Mémoires d'outre-siècle* (Paris: V. Hamy, 1998), 175-76.

¹³⁹ Evans, *The Memory of Resistance*, 45.

engagement catholique de gauche, une foi chrétienne humaniste qu'il inscrivait dans une lutte plus large pour la liberté et l'égalité. Mandouze a également été en contact avec certaines critiques de l'exploitation coloniale dans les années 1930, notamment celles formulées par un confrère catholique, Joseph Folliet, qui dénonçait le travail forcé dans les colonies.¹⁴⁰ La démarche de Folliet n'impliquait toutefois pas le démantèlement du système colonial.¹⁴¹

Démobilisé après la défaite, Mandouze, 24 ans, a trouvé un poste d'enseignant de lycée, tout en agissant dans la clandestinité dans les environs de Lyon. Là-bas, dans l'épicentre d'une résistance catholique et œcuménique, il s'est battu contre la Révolution nationale et pour une République de gauche. Auprès du père Chaillet, il a rédigé des articles pour *Témoignage chrétien* dès le printemps 1942 puis en est devenu le rédacteur en chef quelques mois plus tard. Ses textes prônaient une révolution spirituelle et sociale, portée par une Résistance unifiée, qui s'attaquait aux rapports de classes.¹⁴²

Mandouze a aussi combattu la « lâcheté », l'« ignorance » et les « égarements » de ceux qu'il désignait ironiquement comme les « chefs spirituels » qui ont failli coûter aux chrétiens toute crédibilité morale, n'eût été, avançait-il, des chrétiens qui faisaient partie de la CGT. Partageant plusieurs affinités avec les communistes, son sentiment à leur égard s'est renforcé pendant la Résistance. La « main tendue » aux chrétiens par Maurice Thorez en 1936 pour faire front contre la menace fasciste avait été accueillie par Mandouze un peu plus tard, dans la clandestinité. La ligne éditoriale de *Témoignage chrétien* en était un des principaux témoins, avec des éditoriaux de Mandouze tels que « Mort aux bourgeois », « Pour un christianisme dans la rue », « Vive la Russie

¹⁴⁰ Joseph Folliet, *Le travail forcé aux colonies*, (Paris: Éditions du Cerf, 1934).

¹⁴¹ Evans, *The Memory of Resistance*, 45.

¹⁴² André Mandouze, Olivier Aurenche, Martine Sevegrand et Stéphane Hessel, *Un chrétien dans son siècle : de résistance en résistances* (Paris: Karthala, 2007), 20-21.

soviétique » (ce dernier titre reprenait une déclaration du général de Gaulle à Moscou)¹⁴³. Il ne pouvait ainsi concevoir que les liens fraternels forgés entre les communistes et les chrétiens dans la clandestinité ne puisse être abandonnés.

Mais la sortie de guerre, marquée par les déchirures et par le retour des partis, a eu raison de ses espoirs d'unité. En revanche, une frange identifiée comme « chrétienne-progressiste » initiée par Mandouze s'est distinguée par son engagement à gauche et avec la gauche, notamment dans le combat anticolonial à partir de 1947. La « main tendue » en retour par Mandouze le mènera également, sur le plan individuel, à s'entourer de gens de gauche et de communistes, autant en Algérie dans la deuxième moitié des années 1940, que dans son combat anticolonialiste et pour la paix. L'unité souhaitée, mais non réalisée a tout de même eu des répercussions tangibles et durables en particulier dans la lutte anticoloniale.

Des principes défendus pendant la Résistance, aux rencontres en Algérie

Mandouze rejoignait en bonne partie Camus sur les principes fondamentaux de la révolution sociale à mener. Son idéal révolutionnaire passait d'abord, à l'instar de celle souhaitée par Camus, par la recherche d'une véritable justice qui mettrait fin aux inégalités de condition; par la liberté qui marquerait la fin des servitudes; puis en faisant usage de la raison pour établir un système de mise en valeur des ressources qui bénéficierait à tous. Ces trois idéaux, justice, liberté et raison, avaient « une valeur universelle » selon Mandouze, et la France, dans un élan d'unité et d'élévation morale, pourrait « reprendre son rôle missionnaire dans le monde. »¹⁴⁴ Une telle révolution serait

¹⁴³ *Ibid.*, 21.

¹⁴⁴ André Mandouze, « La révolution nécessaire », *Courrier français du Témoignage chrétien*, n° 11, juillet 1944.

le seul aboutissement possible qui conférerait un sens aux millions de morts. Elle instaurerait la justice sociale et engendrerait la fraternité des peuples et des Hommes, conditions nécessaires à la paix.¹⁴⁵

Après la Libération, Mandouze a poursuivi sa carrière en enseignement. Il s'est vu offrir un poste à la Faculté des lettres d'Alger et y a débuté en janvier 1946. De son propre aveu, il ne connaissait rien de l'Algérie.¹⁴⁶ Dès son arrivée à Alger, par jeu de relations, il a développé des contacts dans des cercles marxistes. Lors d'une soirée passée avec des amis et leurs amis marxistes le 20 janvier, Mandouze avait été fort surpris de leur critique du nationalisme algérien, arguant que celui de Messali Hadj comme de Fehrat Abbas ne réfèrent pas au cadre marxiste de la « nation en formation ».¹⁴⁷ Sa proximité intellectuelle et de cœur avec la gauche l'a donc introduit aux enjeux nationalistes algériens dès ses premiers jours dans la capitale, mais il était conscient que quelques semaines à Alger ne seraient guère suffisantes pour saisir la profondeur de la question nationale et des groupes militants.

Le contact avec les Européens d'Algérie a été encore plus saisissant. Mandouze s'avouait totalement renversé de constater qu'au sein de ce pays pourtant libéré du nazisme et du vichysme depuis près de deux ans, persistait encore un fidèle attachement au Maréchal.¹⁴⁸ Désenchanté, il prenait la mesure de l'importante scission entre la « France de France et la « France d'Algérie ».¹⁴⁹ Mandouze a rapidement été confronté aux mêmes préjugés par rapport à la population non française en Algérie que ceux décriés par Albert Camus. Dans un long article publié dans l'hebdomadaire *Les lettres françaises* en août

¹⁴⁵ André Mandouze, « Révolution ? ». *Témoignage chrétien*, n° 39, 23 février 1945.

¹⁴⁶ Mandouze, *Mémoires d'outre-siècle*, 159.

¹⁴⁷ *Ibid.*, 164-66.

¹⁴⁸ *Ibid.*, 169.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 164-66.

1947, au propos contestataire et original dans le paysage médiatique et politique de l'époque, il relatait une conversation au sujet d'un plan de sécurité sociale en Afrique du Nord avec un ingénieur qui légitimait l'absence d'un tel plan au sein de la colonie : « Que voulez-vous, tout ça, c'est à cause des indigènes. Ce serait trop compliqué et ils sont trop nombreux. Ça coûterait très cher et tout l'avantage serait pour eux. Ici, voyez-vous, - comme d'ailleurs dans toutes les colonies, ce serait très bien s'il n'y avait pas tous ces parasites... ». Mandouze était furieux, abasourdi que de tels propos puissent être tenus dans un territoire où malgré la présence d'un million de colons, ceux-ci demeuraient largement minoritaires. Il constatait que pour ces colons : « "l'Afrique serait un beau pays s'il n'y avait pas... les Africains." Comment voulez-vous, après cela, qu'il n'y ait pas beaucoup d'indigènes qui pensent : "L'Afrique serait un beau pays s'il n'y avait... *que* les Africains " ». ¹⁵⁰

Cette situation illustre sans ambiguïté l'échec des aspects « bienfaiteurs » de l'entreprise coloniale française qui, après 117 ans, n'avait toujours pas assuré aux populations coloniales une forme de sécurité sociale, quel qu'en soit le nom, et qu'une énième tentative en ce sens rencontrait un manque évident de volonté. Elle reflétait par le fait même la réussite sans équivoque de la volonté métropolitaine de maintenir la distinction entre colonisateur et colonisé. Elle traduisait enfin la conception véritable que le colonisateur se faisait des territoires coloniaux : ces sols appartenaient à la France. Par conséquent, toute volonté d'indépendance impliquait de retirer au colonisateur « son » territoire. Pour Mandouze, il n'y avait aucun doute : si 117 ans de politique coloniale française avaient mené à ce constat, aucune réforme du système ne pourrait bénéficier aux populations colonisées. Seule la fin du système colonial français devait être envisagée.

¹⁵⁰ André Mandouze, « Comme l'Afrique serait belle si... », *Les lettres françaises*, 27 août 1947, n° 171.

Mandouze prend la parole pour s'attaquer au système colonial

Dans un texte d'une vingtaine de pages intitulé « Impossibilités algériennes ou Le mythe des trois départements » publié en juillet 1947 dans la revue *Esprit*, Mandouze avançait qu'il était absurde de faire confiance aux paroles de politiciens venus en visite officielle en Algérie quelques jours plutôt que d'écouter celle d'Algériens, ou même la sienne, lui qui habitait en Algérie depuis un an et demi. Il y décrivait également de nombreux exemples de racisme des Français à l'égard des Algériens, des situations qui le révoltaient d'autant plus qu'il venait de combattre longuement l'antisémitisme.¹⁵¹

Le parallèle avec le combat que venait de mener la Résistance française était plus qu'évident. Le racisme et les préjugés qui en découlaient se trouvaient à la base du système d'exploitation coloniale, notamment à travers l'opposition aux réformes de la part des colons qui estimaient qu'ils devaient en retirer les principaux bénéfices puisqu'ils auraient été les principaux agents du développement de la colonie. Mandouze conspuait ces colons réfractaires qui méprisaient la main-d'œuvre arabe qu'ils avaient pourtant exploitée en perpétuant les pratiques « rétrogrades » de leurs ancêtres « conquérants » implantés dans la colonie depuis plusieurs générations. Cherchant à déconstruire les arguments colonialistes, il poussait encore davantage le rapprochement avec la Deuxième Guerre mondiale en ajoutant « N'allez pas après cela vous étonner que d'aucuns veuillent secouer le joug. [...] Les décorations récoltées à une guerre précédente n'ont jamais été des raisons suffisantes de perdre la suivante. La génération triomphante en 18 a préparé 39. »¹⁵²

¹⁵¹ André Mandouze, « Impossibilités algériennes ou Le mythe des trois départements », *Esprit*, juillet 1947.

¹⁵² *Ibid.*

Les deux articles, celui des *Lettres françaises* comme celui d'*Esprit*, émergeaient d'un moment marqué par les discussions autour du statut de l'Algérie, un débat que Mandouze décrivait comme « le suprême effort des colonialistes pour sauver un bastion depuis longtemps condamné »¹⁵³. Le système colonial ne pourrait pas survivre, toutefois, du moment que la population métropolitaine serait moins ignare des réalités coloniales, dûment occultées par le pouvoir politique pour conserver l'image d'une France apportant la liberté et le progrès aux peuples sous sa tutelle.¹⁵⁴ Mandouze cherchait à déboulonner le mythe d'une colonisation généreuse et progressiste en Algérie. Il décortiquait en outre, dans un tableau substantiel publié dans les *Lettres françaises*, le « complexe colonialiste » en adjoignant à chaque étape du développement du complexe colonialiste ses implications concrètes et ses sous-entendus. Il y exposait, entre autres, l'asymétrie de la relation, de son caractère exploiteur jusqu'au paternalisme de la responsabilité de faire « progresser » les populations colonisées qui incombait supposément au colonisateur.

Mandouze s'attaquait ainsi au système lui-même, plutôt qu'uniquement aux colons. « Pour être à la fois juste et efficace, *il faut dénoncer non seulement des individus, mais un système, et plus encore un complexe sociologique qu'un complexe psychologique.* Autrement dit, c'est l'institution elle-même qui me semble pécher par la base, ou, plus exactement, l'absence hypocrite d'institutions justes. »¹⁵⁵ Il dénonçait également l'argument colonialiste paternaliste omniprésent à l'époque, qui tendait à souligner les réalisations du colonisateur et à indiquer que sans lui, la situation serait bien pire. Certes, signalait-il, les infrastructures comme les hôpitaux, les routes et les chemins de fer étaient dignes de mention, mais les Français n'avaient pas suffisamment cherché à favoriser le développement de la population, se cachant derrière des préjugés racistes et réduisant les Arabes au travail manuel mis à la disposition des colons. Encore une fois, la

¹⁵³ André Mandouze, « Comme l'Afrique serait belle si... », *Les lettres françaises*, 27 août 1947, n° 171.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

responsabilité était collective avant d'être individuelle : la colonisation de l'Algérie s'inscrivait dans une mission qui ne tenait pas véritablement à accompagner la population autochtone.

Il n'était pas davantage question pour Mandouze que la France ne demeure en sol algérien forte d'une nouvelle et plus sincère volonté. L'intellectuel prenait soin d'inscrire le départ de la France dans un horizon d'attente extrêmement court, le plus tôt, le mieux. Peut-être que ce départ coïnciderait avec l'arrivée d'une autre forme de domination, mais Mandouze estimait qu'un tel argument s'avérerait hypocrite et justifiait « un état qui n'est plus défendable ».¹⁵⁶ Ainsi, sept ans avant l'explosion de la Toussaint de 1954 et le début de la guerre d'Algérie, Mandouze critiquait le colonialisme et ses conséquences en Algérie et vilipendait l'attitude empreinte d'ignorance et de préjugés racistes des Français et des Françaises. Il espérait engendrer, avec ces remarques, une prise de conscience et susciter un changement radical dans la conception métropolitaine des enjeux coloniaux, en particulier ceux liés à l'Algérie.

À l'été 1947, Mandouze s'engageait aussi pour le respect de l'Islam, un élément qui faisait débat autour de ceux liés au statut de l'Algérie. À l'instar de l'engagement de Claude Bourdet dans les enjeux coloniaux de l'immédiat après-guerre, l'impulsion lui venait de Louis Massignon, en particulier de la valeur, aux yeux de Mandouze, du *Comité Chrétien pour l'entente France-Islam* créé par celui-ci. La question religieuse était, à l'instar de ses autres engagements, une des lentilles à travers lesquelles Mandouze abordait la situation algérienne. Le journal *Alger-Républicain* lui avait d'ailleurs offert de s'adresser aux chrétiens quelques jours avant le vote sur le statut de l'Algérie et il en avait profité pour détailler brièvement « les faits scandaleux que le chrétien ne saurait accepter :

¹⁵⁶ André Mandouze, « Impossibilités algériennes ou Le mythe des trois départements », *Esprit*, juillet 1947.

1°) Le capitalisme (qui) fait du prolétaire un matériel d'exploitation alors qu'il mérite respect et amour.

2°) Le paternalisme (qui) fait de l'ouvrier et du fellah un perpétuel assisté alors qu'il a droit à la justice et la liberté.

3°) Le racisme (qui) fait de l'autochtone un être de seconde zone alors que n'existe pour les disciples de l'Évangile qu'une seule race de fils égaux d'un même Dieu.

4°) Le colonialisme (qui) fait du pays prétendu « protégé » un champ d'expériences plein de profits pour une poignée de privilégiés, souverains absolus de l'économie locale, alors que toute possibilité de progrès social ou politique des masses est systématiquement enrayée.¹⁵⁷

Le premier point rejoignait les positions de gauche qu'il avait défendues avant et pendant la guerre, et les trois autres résumaient avec clarté les principaux problèmes de l'impérialisme français, un système prétendument généreux, mais en réalité empreint de préjugés racistes et paternalistes qui maintenait les populations colonisées dans un état amoindri. C'était parce que le système permettait les débordements individuels et collectifs et laissait place à la consolidation de préjugés racistes que Mandouze cherchait à s'attaquer d'abord et avant tout au système, moins aux individus. Mais, s'il déresponsabilisait (dans une certaine mesure) le peuple français sans pour autant l'excuser, il lui confiait le rôle, essentiel, de mettre fin à ce système.¹⁵⁸

¹⁵⁷ Mandouze, *Mémoires d'outre-siècle*, 183-84.

¹⁵⁸ André Mandouze, « Comme l'Afrique serait belle si... », *Les lettres françaises*, 27 août 1947, n° 171.

Conclusion

Comme André Mandouze qui a découvert en Algérie la persistance de « tout ce contre quoi il s'était battu pendant la Deuxième Guerre mondiale »¹⁵⁹, associant par le fait même l'anticolonialisme à la résistance au nazisme, Bourdet et Camus ont puisé dans leur expérience récente de la Résistance pour façonner leur conception de l'impérialisme. Si les éléments déclencheurs chez Bourdet et Mandouze sont survenus *a posteriori*, leur passé résistant s'est imposé comme la posture de référence et leur a offert une perspective particulière dans leur lecture des enjeux impériaux. Camus avait, quant à lui, développé sa conception du renouveau français après la Libération pendant la Résistance, qu'il souhaitait baser sur l'équilibre entre justice et liberté. Ces principes chéris pendant la clandestinité comme son rapport intime aux réalités algériennes avant la guerre ont ensuite guidé sa compréhension (et sa critique) des impérialismes français et étrangers. Leurs prises de paroles étaient cependant des actes peu communs.

Pour la période 1944-1947, force est de constater que l'héritage résistant, décousu, scindé entre les camps politiques, n'a pas su parachever le véritable renouveau qui avait été rêvé dans le combat. Face aux nombreuses ruptures advenues, une constante demeurait : la volonté de maintenir le lien impérial. Les partis politiques principaux au début de la IV^e République avaient tous une ascendance résistante et, pour eux, l'Empire était un gage de puissance et les populations coloniales avaient fait preuve de leur fidélité envers la France pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ces éléments suffisaient à justifier la consolidation du lien impérial, transformé, mais tout aussi ferme, et à prioriser des enjeux plus pressants en métropole.

¹⁵⁹ Evans, *The Memory of Resistance*, 46.

Le déraillement des négociations avec Ho Chi Minh (par ailleurs ami du couple Aubrac) va toutefois confronter les élites métropolitaines au refus. Les populations coloniales douteront en outre plus que jamais de la sensibilité de la France à leurs demandes. Mais, à l'image de l'immédiat après-guerre, seules quelques personnalités de la Résistance prendront parole pour s'opposer à la politique coloniale française en Indochine.

5 – L'engagement moral, intellectuel, politique et militaire en Indochine au prisme de la Résistance.

Hormis quelques brefs moments autour des défaites militaires, Diên Biên Phu en tête (1954)¹, la guerre d'Indochine n'a jamais préoccupé outre mesure la population métropolitaine.² Le portrait général, tracé à larges traits, se résumerait par une majorité qui ne s'y intéressait que très peu, voire pas du tout, malgré une couverture continue, même si limitée, de l'évolution de la situation en Extrême-Orient dans la presse. Les sondages analysés par l'historien Alain Ruscio sur l'ensemble de la période de la guerre d'Indochine traduisaient une absence marquée d'intérêt pour la question, comme pour la plupart des enjeux coloniaux ou extra-métropolitains qui n'affectaient que peu ou pas le quotidien des Français et Françaises en métropole.³ L'Indochine, au contraire de l'Algérie par exemple, n'avait enfin jamais été « ressentie par l'opinion comme ayant un lien quelconque avec les intérêts profonds de la nation française. »⁴

¹ Yvan Cadeau, *Diên biên phu : 13 mars-7 mai 1954* (Paris: Tallandier, 2013); Yvan Cadeau, *La guerre d'Indochine : de l'Indochine française aux adieux à Saïgon, 1940-1956* (Paris: Tallandier, 2015).

² Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441; Alain Ruscio, *La guerre française d'Indochine : 1945-1954* (Bruxelles: Éditions Complexe, 1992); Alain Ruscio, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 29 (1991): 35-45.

³ Ruscio, « L'opinion française et la guerre d'Indochine ».

⁴ Ruscio, *La guerre française d'Indochine*, 93-97. Ruscio informe en outre d'une enquête nationale effectuée par L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) fin 1949 (enquête citée dans Charles-Robert Ageron, *Les chemins de la décolonisation de l'Empire français (1936-1956)* (Paris: Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS, 1986) qui révélait que « 52% se déclarent sans honte indifférents à ce qui se passe outre-mer, 53% des Français ne peuvent fournir une définition correcte de l'Union française, 19% enfin, se révèlent incapables de citer le moindre territoire de cette Union. » Cette enquête est également relatée par Sylvie Thénault, dans Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441.

Les arguments en faveur de la persistance de la colonisation circulaient avec la même conviction que par les années précédentes : le rôle décisif joué par les colonies pour la victoire contre l'Allemagne était encensé et on insistait sur la nécessité vitale de conserver l'Empire pour redresser la France et assurer sa place de grande puissance.⁵ L'Indochine, « perle de l'Empire », devait enfin avoir une place de choix au sein de la nouvelle structure impériale établie au lendemain de la Libération, l'Union française. Son avenir dans le giron français se voyait toutefois menacé dès mars 1945, alors que les Japonais ont soumis l'administration coloniale française et ont soutenu les mouvements d'indépendance dans la région.

Différents groupes idéologiques et politiques ont été impliqués dans le conflit. L'étude de l'évolution de leur position met en lumière la configuration des principales forces issues de la Résistance par rapport à l'enjeu indochinois, mais c'est véritablement l'analyse des engagements individuels qui permet d'accéder à la part de l'expérience de la Résistance dans l'engagement moral, intellectuel, politique ou militaire des anciens résistants et anciennes résistantes envers l'Indochine. Quelles continuités est-il possible d'établir entre l'engagement résistant et celui dans la guerre d'Indochine ? De quelles manières la résistance au nazisme et à Vichy a-t-elle influencé les motifs de l'engagement de ces individus quelques années plus tard face à la crise, puis la guerre d'Indochine ?

Un regard rapide sur les positions des principaux partis en place s'impose en premier lieu. La rupture du tripartisme MRP-PCF-SFIO en 1947, puis l'intensification de l'anticommunisme à l'échelle nationale et internationale autour de la victoire de Mao en

⁵ Thomas Vaisset, « Maintenir et défendre la France libre aux antipodes » dans *Les Français libres et le monde*, Sylvain Cornil-Frerrot et Philippe Oulmont, dirs. (Paris: Nouveau Monde, 2015); Turpin, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine*; Sabine Rousseau, *La colombe et le napalm : des Chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975* (Paris: CNRS éditions, 2002), 3-7.

1949 ont eu des répercussions majeures dans le positionnement de chacune des familles politiques par rapport aux revendications vietnamiennes. Même au sein des groupes, certaines franges étaient clivées : l'aile révolutionnaire de la SFIO représentée par Marceau Pivert divergeait de son parti sur la question, tout comme les chrétiens de gauche offraient une interprétation assumée du conflit, contrairement à la plus haute instance catholique qui, depuis Rome, tardait à s'avancer.

Seront analysés pour la diversité de leurs engagements et de leurs motivations les parcours d'André Mandouze, de Claude Bourdet, de Jacques Duclos (second du PCF après Maurice Thorez) et de Brigitte Friang (correspondante de guerre auprès des parachutistes en Indochine), complétés par ceux de Marceau Pivert (personnalité centrale de la frange révolutionnaire de la SFIO), d'Elisabeth Sevier (infirmière en Indochine), de Valérie André (médecin et pilote d'hélicoptère en Extrême-Orient) et de Juliette Lafeychine-Gaubry (officier et directrice générale des foyers d'Indochine). À travers leurs trajectoires, il est possible d'accéder avec nuances aux nombreuses et diverses influences de l'expérience résistante dans l'approche du conflit entre la France et l'Indochine. Pour certains, la cause du Vietminh se comparait à celle de la Résistance et leur engagement prenait la forme d'une extension de leur combat clandestin; d'autres y voyaient plutôt une continuité dans leur engagement patriotique pour la défense de l'intégrité du territoire et de l'Empire.

Les groupes politiques se positionnent

Malgré l'absence d'intérêt général envers la situation indochinoise, la classe politique a été grandement impliquée. L'évolution des oppositions comme des soutiens aux revendications indochinoises à la fin des années 1940 a été marquée par l'influence gaulliste. Puisqu'au RPF, la *grandeur* était un thème central, au sein des autres partis,

notamment au MRP qui menait la coalition tripartite MRP-PCF-SFIO, on ne pouvait se permettre de laisser entrevoir une quelconque souplesse par rapport à l'Indochine, au risque d'être accusé, à l'instar des politiques vichystes honteuses, de liquider l'Empire.

Mais le principal facteur d'influence sur le positionnement des différents groupes par rapport à l'Indochine en cette fin de décennie 1940 demeurait l'enjeu communiste. À l'interne, le tripartisme a été rompu en 1947 et le PCF a été exclu du gouvernement à la suite des grandes grèves à caractère révolutionnaire encouragées par le parti à travers la CGT et alignées avec la posture du Kominform. À l'extérieur, l'opposition entre les mondes soviétique et américain s'amplifiait à chaque instant et la victoire de Mao en 1949 cimentait les craintes d'une avancée importante du communisme autour du globe.

Au lendemain de la Libération, le PCF avait pourtant rejeté son anticolonialisme de principe. Le parti clamait, au même titre que les autres groupes politiques, que la France agissait comme le meilleur rempart des populations coloniales contre l'impérialisme économique et le racisme des États-Unis.⁶ Les communistes, fort influents au lendemain de la Libération, soutenaient désormais qu'une France démocratique portée par les communistes pourrait servir de guide aux colonies.⁷ Or, son exclusion du gouvernement en mai 1947 et la ligne antiimpérialiste du Kominform établie lors de sa première réunion en septembre de la même année ont incité le PCF à soutenir l'indépendance de l'Indochine.⁸

⁶ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 438.

⁷ Ruscio, *La guerre française d'Indochine*, 51; Voir aussi Alain Ruscio, *Les communistes français et la guerre d'Indochine : 1944-1954* (Paris: Harmattan, 1985).

⁸ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 8.

À la SFIO, on semblait généralement accepter l'indépendance de l'Indochine dans le cadre de l'Union française au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale⁹, un appui timide comme le rappelle le vote SFIO en appui aux crédits militaires jusqu'en 1951, soit pour toute la période où elle se trouvait en position de participer aux gouvernements. Puis, passée dans l'opposition, elle s'est abstenue sur la question en 1952 pour finalement les contester.¹⁰ Sa présence dans l'alliance tripartite puis au sein de la troisième force auprès du MRP ne l'a pas empêchée de critiquer, bien que timidement¹¹, la fin des négociations avec le Vietminh et le retour de Bao Daï. En revanche, en réaction à la victoire de Mao (1949) qui faisait entrer la guerre d'Indochine dans une logique de guerre froide, le secrétaire général Guy Mollet a insisté sur la nécessité pour la France d'endiguer le bolchevisme en demeurant en Indochine, une position que tenaient aussi les hautes instances du MRP et du RPF.¹² Outre les positions des deux forces politiques principales à gauche, un courant de gauche non communiste, qui s'opposait vivement à la guerre d'Indochine et porté par Sartre et Bourdet, a émergé autour de *Franc-Tireur, Combat* et *Les Temps Modernes*.¹³

De son côté, le MRP prônait assurément la ligne coloniale la plus dure parmi les trois camps du tripartisme. Impliqués dans les sphères décisionnelles tout au long de la crise de 1946 à 1954, les démocrates-chrétiens menés par Georges Bidault ne pouvaient concevoir un Vietnam indépendant et se sont montrés intransigeants lors des négociations à Fontainebleau en juillet et août 1946. Le gouvernement français a

⁹ Parmi les quelques exceptions, on comptait celle de Marius Moutet, ministre SFIO de la France d'Outre-Mer et un des 80 parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain, lequel prônait sous la Constituante une conception centralisatrice de l'Union qui proscrivait l'indépendance des États associés. *Ibid.*, 9-10.

¹⁰ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441-42.

¹¹ Jacques Dalloz, « L'opposition du M.R.P. à la guerre d'Indochine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 3, 43 (1996): 109.

¹² *Ibid.*; Turpin, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine*, 409-11.

¹³ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 8.

également procédé à l'ouverture parallèle d'une deuxième conférence à Dalat pour établir le statut de la future Fédération indochinoise, signalant la mauvaise foi française dans les négociations à Fontainebleau. Bidault n'envisageait en fait des réformes que dans le cadre d'une Fédération indochinoise sous contrôle français. Le Vietminh s'est retiré de la conférence de Fontainebleau à la suite de cet affront. La responsabilité de la guerre d'Indochine ne revenait certainement pas à une seule formation politique, mais le MRP a assurément été le parti le plus impliqué.¹⁴

Le 23 novembre 1946, trois navires français ont bombardé Haïphong. La réponse du Vietminh est survenue en décembre alors qu'Hô Chi Minh a commandé une offensive pour reprendre Hanoi des mains des Français. À la suite de cet acte qualifié d'agression, le gouvernement français a refusé toute négociation subséquente. L'amiral d'Argenlieu, nommé haut-commissaire dans le Pacifique en juillet 1941 puis en Indochine à partir de 1945¹⁵, ainsi que Marius Moutet étaient autant en cause.¹⁶ Puis, en juin 1948, Émile Bollaert, ancien remplaçant de Jean Moulin comme délégué général du CFLN auprès du CNR et désormais Haut-commissaire de France en Indochine en remplacement de d'Argenlieu, signait les accords d'Along avec l'ex-empereur Bao Daï qui octroyaient l'indépendance au Vietnam, alors même qu'elle avait été refusée (et continuait de l'être) à Hô Chi Minh. Les accords de juin 1948 et ceux de mars 1949 par la suite faisaient du Vietnam un membre associé de l'Union française. Ces accords n'étaient toutefois pas entérinés par le Vietminh dont l'influence ne cessait de s'accroître au Tonkin.¹⁷

¹⁴ Dalloz, « L'opposition du M.R.P. à la guerre d'Indochine », 106.

¹⁵ Pour une analyse complète des facteurs ayant menés à sa nomination ainsi que les réactions qui ont suivi, voir Thomas Vaisset, « Une défense sous influence. L'amiral Thierry d'Argenlieu et la dépendance de la France libre à l'égard des alliés dans les territoires français du Pacifique (1940-1942) », *Revue historique des armées* 257 (2009): 101-121.

¹⁶ Ruscio, *La guerre française d'Indochine*, 88-89; Cadeau, *La guerre d'Indochine*.

¹⁷ Pour une analyse approfondie du caractère national de la lutte au sein de la colonie indochinoise, voir le travail de Hugues Tertrais, « L'émergence de la guerre civile dans le conflit d'Indochine (1945-1954) », *Relations internationales* 1, 105 (2001): 45-58.

Avec la réinstallation de Bao Dai (1949), dont la personnalité déplaisait, des dissensions internes au MRP ont commencé à se faire sentir. L'année 1949 correspondait également aux révélations dans *Témoignage chrétien* des actes de torture perpétrés par l'armée française. Des députés du MRP, dont le démocrate-chrétien de l'aile gauche du parti (puis gaulliste de gauche) Charles d'Aragon¹⁸, ont dès lors quitté le parti et exprimé leurs dissensions en public, puis ont demandé la réouverture des négociations avec le Vietminh et la tenue d'élections supervisée par un comité international.¹⁹ Les contestations à l'intérieur du parti démocrate-chrétien se déroulaient aussi au sein des milieux chrétiens en général. Autour d'*Esprit* et de *Témoignage chrétien* notamment, les critiques étaient largement étayées.

La protestation chrétienne autour d'*Esprit* et de *Témoignage chrétien*

La posture désintéressée de la plupart des chrétiens français et chrétiennes françaises face à l'Indochine ressemblait à celle de la majeure partie de la population métropolitaine.²⁰ Une minorité chrétienne de gauche se détachait toutefois du lot et, en adéquation avec les premières idées que ces « chrétiens progressistes » avaient formulées à l'issue de la guerre, s'opposait à l'entreprise coloniale en Indochine.

Face aux enjeux indochinois, la protestation chrétienne émanait principalement de deux foyers, soit autour de la revue *Esprit* et du journal *Témoignage chrétien*, héritiers de la Résistance (entièrement pour *Témoignage chrétien* et en partie pour *Esprit* qui a été

¹⁸ Charles d'Aragon et Guillaume Piketty, *La résistance sans héroïsme* (Genève: Éditions du Tricorne, 2001).

¹⁹ Dalloz, « L'opposition du M.R.P. à la guerre d'Indochine », 109-10.

²⁰ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 8.

fondé avant la guerre en 1932). Des liens étroits avec les catholiques vietnamiens qui représentaient la deuxième communauté en importance en Asie après celle établie en Chine, tissés depuis les contacts de missionnaires français dans la région depuis le XVII^e siècle, ont également sensibilisé ces chrétiens et chrétiennes à l'enjeu indochinois dès le départ.²¹ En l'absence d'une prise de position claire des autorités catholiques à Rome qui ne sont sorties de l'attentisme qu'après la guerre d'Indochine à la toute fin de l'année 1954 pour soutenir le droit à l'émancipation politique des peuples coloniaux, les chrétiens français et chrétiennes françaises étaient davantage libres de procéder à leur propre analyse. Ainsi, dans certains cas, le soutien de plus de 40 000 catholiques vietnamiens et vietnamiennes manifesté à l'égard de la République démocratique du Vietnam d'Hô Chi Minh à l'automne 1945 les a convaincus d'adopter une position de solidarité envers leurs coreligionnaires.²²

L'influence d'*Esprit* et de *Témoignage chrétien* s'est avérée considérable pour la frange chrétienne française minoritaire qui soutenait, à divers degrés, la cause annamite. Critique de la gestion de l'Empire colonial au milieu des années 1930, *Esprit* remettait déjà en question l'exploitation coloniale et envisageait de manière précoce l'indépendance de certaines colonies. *Témoignage chrétien* a, quant à lui, acquis une grande légitimité grâce à sa résistance spirituelle et sa lutte radicale contre le nazisme et l'oppression.

Sabine Rousseau souligne avec justesse que les deux publications ont d'abord marqué plusieurs hésitations entre 1945 et 1947, qu'elle attribue au manque considérable d'informations fiables, puis à la difficulté de mesurer l'ampleur des aspects militaires et politiques de la gestion du cas indochinois par le gouvernement français. Dans un premier temps donc, des parallèles étaient dressés entre la Résistance française et celle en

²¹ *Ibid.*, 13-14.

²² *Ibid.*, 16-17.

Indochine face aux Japonais pour inciter la métropole à s'intéresser ainsi qu'à soutenir la cause militaire de l'Indochine : « Là-bas aussi [en Indochine] une Résistance se dresse, sœur de la Résistance métropolitaine. Et là-bas aussi des gens meurent pour que le mot de "liberté" continue de signifier quelque chose. »²³ *Témoignage chrétien* insistait en outre sur le caractère positif de la colonisation française en Extrême-Orient. Sans la France, aucun ensemble cohérent n'y aurait été possible, puisque c'est suivant l'impulsion française que se sont unis la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge et le Laos dans une structure fédérale profitable au groupe. La France avait également le mérite d'avoir su développer des relations « cordiales » entre les autochtones et Français dans la colonie et étendu progressivement les pouvoirs de certains locaux, des réalisations advenues seulement parce que « l'idée de racisme [est] étrangère » à la France.²⁴ *Témoignage chrétien* posait par conséquent l'intervention française comme garante de l'harmonie en Indochine.

Au début de l'année 1946, l'espoir d'une entente avec Hô Chi Minh était bien présent. Devenu rédacteur en chef adjoint de *Témoignage chrétien* après la Libération, Robert Barrat tenait à rassurer le lectorat que les revendications du Viet-nam consistaient à faire reconnaître l'indépendance politique d'un gouvernement annamite (Annam, Tonkin, Est de la Cochinchine), sans pour autant chercher à évacuer la France de la région. La France était ainsi en Indochine pour y rester. Si ce scénario plaisait à Barrat, celui-ci mettait néanmoins en doute la capacité des Annamites à se gouverner eux-mêmes, un problème « capital » dans l'éventualité où les autorités annamites décidaient soudainement de revendiquer l'indépendance complète puisque sans la tutelle française, le gouvernement annamite, immature, permettrait au communisme de s'imposer davantage dans la région. Robert Barrat exprimait ici une double crainte fort commune en métropole, celle de la mainmise d'un impérialisme étranger si la France délaissait ses colonies, et dans le cas

²³ *Témoignage chrétien*, n° 43, 23 mars 1945.

²⁴ *Ibid.*

particulier de l'Indochine, celle d'une prise de contrôle communiste. Son analyse reposait de surcroît sur un paternalisme bien ancré en métropole qui doutait des capacités des populations colonisées de s'administrer elles-mêmes. Barrat démontrait au moins une confiance inébranlable en l'avenir spirituel de la colonie, alors que l'indépendance permettrait le développement d'un épiscopat annamite qui diffuserait une spiritualité catholique dénuée de son ancrage gréco-latin et qui tendrait davantage, de ce fait, vers l'universel²⁵

Jusqu'au début de l'année 1947, Sabine Rousseau relève que le terme « guerre » pour désigner la situation indochinoise n'apparaît pas. Ceux de « troubles », de « bataille », de « conflit » et même de « paix » lui étaient préférés.²⁶ C'est toutefois face à la violence du bombardement d'Haiphong par la Marine française et de la réplique du Viet Minh, respectivement le 23 novembre et le 19 décembre 1946, que le lexique a changé : *Témoignage chrétien* faisait usage du terme de guerre et *Esprit* allait même jusqu'à parler de « guerre coloniale ».²⁷ Cela correspondait plus généralement à la transition des deux publications et de leur lectorat sur la période. Dès 1945, ces cercles exprimaient une certaine ambivalence face à la politique coloniale française. Ils y apportaient leur soutien assorti de la condition de baser la politique coloniale sur des principes humanistes et sur la *mission civilisatrice*, mais exprimaient d'autre part leur solidarité envers leurs coreligionnaires indépendantistes dans la colonie asiatique. Toutefois, l'espoir suscité par l'anticipation des discussions entre le gouvernement français et Hô Chi Minh a laissé place à l'amertume après la cessation des discussions entre les deux parties. À la suite de cet épisode, Robert Barrat a critiqué avec vigueur son gouvernement et l'incarnation de la colonisation inflexible en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu.²⁸

²⁵ *Ibid.*, n° 92, 1^{er} mars 1946.

²⁶ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 19.

²⁷ *Ibid.*, 19-20.

²⁸ *Ibid.*, 19-23.

Malgré leurs convergences, Rousseau note tout de même une différence importante entre *Esprit* et *Témoignage chrétien*. En 1949, un article d'*Esprit* « ose se demander si "l'évangélisation n'est pas une sorte de colonisation spirituelle" et propose un changement de mentalité des missionnaires qui ne seraient plus alliés du militaire et du colon, mais qui formeraient, dans un esprit nouveau, une élite chrétienne autochtone »²⁹. *Esprit* rejetait le mythe de la *mission civilisatrice* française. Ce pas, *Témoignage chrétien* ne l'avait pas encore fait. Au même moment, l'œuvre civilisatrice de la France et sa responsabilité d'amener les populations coloniales à l'émancipation étaient encore préconisées par *Témoignage chrétien* qui favorisait, depuis 1945, une décolonisation progressive octroyée par la métropole.³⁰ La *mission civilisatrice* et la responsabilité française à l'égard des populations sous sa tutelle se trouvaient encore au cœur du discours colonialiste du journal en 1947.³¹ À la fin de l'année 1950, *Témoignage chrétien* refusait toujours l'indépendance de l'Indochine. La France avait trop donné à la population indochinoise pour l'« abandonner » si près de l'avoir guidé avec succès à l'émancipation et à la liberté. La menace communiste planait plus que jamais sur l'Extrême-Orient et le retrait de la France de la région signifiait que la population annamite se retrouverait sous le joug de la Chine ou de l'URSS. Le journal souhaitait toutefois à ce que les négociations avec Hô Chi Minh soient reprises puisque l'objectif n'était pas de retenir l'Indochine, seulement de s'assurer de remettre « l'Indochine à personne d'autre qu'aux Indochinois. »³²

²⁹ *Ibid.*, 28.

³⁰ « C'est à la France qu'il incombe de faire accéder à l'indépendance et au gouvernement autonome les territoires de l'Union indochinoise dont elle a mis en valeur le sol par son œuvre colonisatrice et prépare l'émancipation des peuples par l'instruction et le progrès social. » *Témoignage chrétien*, n° 64, 17 août 1945.

³¹ *Ibid.*, n° 143, 28 mars 1947.

³² *Ibid.*, n° 334, 1^{er} décembre 1950.

Mais *Témoignage chrétien*, outre sa croyance soutenue en la responsabilité du peuple colonisateur envers le peuple colonisé, rejetait quand même en bloc la violence de l'action militaire française. Un article paru le 29 juillet 1949 a révolté un lectorat bien plus large que celui de *Témoignage chrétien* et s'est imposé comme référence. De retour d'un long voyage dans la colonie, Jacques Chegaray a relaté trois événements distincts de torture à l'égard des prisonniers de l'armée française. Le texte a d'abord été présenté comme simple témoignage, mais la magnitude des révélations s'est rapidement fait sentir. Dans les deux semaines qui ont suivi, autant à *Témoignage chrétien* qu'au sein d'autres publications chrétiennes ou non, l'article a eu l'effet d'un électrochoc puisque les révélations des actes de torture introduisaient une autre dimension morale qui évoquait bien sûr les tortures subies aux mains des nazis quelques années plus tôt.³³ En réaction au texte de son collègue Chegaray, Paul Mus déclarait qu'il s'agit du « plus grand appel qui, depuis la Libération, ait été fait à notre conscience. »³⁴ Même en 1952, *L'Humanité* continuait à faire référence aux actes de tortures révélés par *Témoignage chrétien*. La publication communiste se montrait dégoûtée qu'après avoir subi la torture de la Gestapo, après que la presse a révélé que des supplices du même ordre étaient imposés au Viet-Minh par l'armée française, les Français continuaient, quelques années plus tard, à pratiquer les mêmes actes de violence en Indochine, bafouant toute dignité humaine dont le pays se targuait il y a peu d'en être le principal défenseur.³⁵

Dans la deuxième moitié des années 1940, *Esprit* et *Témoignage chrétien* ont ainsi largement contribué à informer leur lectorat respectif (et même au-delà) et les inciter à refuser l'orientation de la politique coloniale en Indochine. Puis, de 1949-1950 à 1954,

³³ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 36.

³⁴ *Témoignage chrétien*, 12 août 1949, cité dans *Ibid.*, 35.

³⁵ *L'Humanité*, 1^{er} août 1952.

leur engagement s'est poursuivi en ce sens et Diên Biên Phu confirmait aux yeux des militants et militantes la légitimité de leur position.³⁶

André Mandouze contre le colonialisme en Indochine

Sans être autant engagé qu'*Esprit*, que *Témoignage chrétien* ou que d'autres coreligionnaires à la même période envers l'Indochine, André Mandouze continuait tout de même de faire partie des chrétiens et des chrétiennes progressistes regroupés dans la lutte anticoloniale plus générale. Dès son arrivée en Algérie, Mandouze s'est rapproché des cercles communistes et anticolonialistes et son environnement social et intellectuel s'est renforcé en ce sens dans les années qui ont suivi. La situation en Algérie le préoccupait hautement et l'impérialisme français en sol algérien continuait d'alimenter son engagement. Bien qu'il en fût sa priorité, le combat de Mandouze dans la seconde moitié des années 1940 ne se limitait pas à l'Afrique du Nord. Il militait plus largement pour la paix et contre le colonialisme, refusant jusqu'à user du terme d'« Union française », une institution qu'il jugeait trop paternaliste, et ses prises de parole pendant la période s'appliquaient plus largement à l'anticolonialisme, dont au cas de l'Indochine.³⁷

Au Congrès mondial des intellectuels pour la paix à Wrocław en Pologne en août 1948, un sommet commandé par la nécessité de lutter contre la tension croissante entre les deux superpuissances atomiques, Mandouze a souhaité interpeler les intellectuels venus y discuter de paix pour qu'ils condamnent également le colonialisme.³⁸ L'opposition à la guerre ne pouvait pas faire abstraction du colonialisme selon lui, en raison de la violence

³⁶ Rousseau, *La colombe et le napalm*, 111.

³⁷ Evans, *The Memory of Resistance*, 44-47.; René Gallissot, « André Mandouze » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article141349>), page consultée le 28 septembre 2020.

³⁸ Le discours a été publié deux ans plus tard dans *Consciencias algériennes* en décembre 1950, une revue largement influencée par les positions de Mandouze, son directeur.

des massacres qu'il engendre et des êtres dont il abuse. Mais Mandouze réclamait que le Congrès condamne aussi le système lui-même, dont les principes fondamentaux sont oppressifs et violents derrière leur générosité hypocrite.³⁹ Son attaque contre les principes du colonialisme (non limitée à la violence physique qui en était une manifestation ponctuelle) et sa critique, comme celle développée par Bourdet, du voile de mensonges qui soutenait ce système en le présentant comme bienfaiteur, était une position radicale pour l'époque.

Mandouze y discutait également les motifs pour lesquels la France en particulier devait mettre fin au colonialisme, à commencer par le racisme évident d'un système basé sur la subordination d'un peuple à un autre. La hiérarchisation de l'espèce humaine qui se trouvait au cœur du colonialisme précédait donc les théories d'Hitler de plusieurs siècles et les perpétuait au-delà de la Deuxième Guerre mondiale, avançait-il. Depuis la Libération, les territoires coloniaux, éloignés de la métropole et des enjeux l'occupant au quotidien, pouvaient ainsi servir de « terre d'émigration pour des idéologies périmées » où était employée une violence qu'« aucune métropole ne pourrait supporter. »⁴⁰ La référence au racisme hitlérien, idéologie déshumanisante au possible, ne pouvait être plus limpide. Pour Mandouze, entretenir la colonisation revenait à perpétuer un système au sommet duquel les blancs trônaient et qui ne valait par conséquent pas mieux que le nazisme. Il ajoutait :

Spéculant sur la misère des peuples dont on nie les besoins pour justifier qu'on les exploite et dont on nie les capacités pour contester qu'ils aient des droits, le colonialisme ressortit au conservatisme social le plus rétrograde et au paternalisme le plus hypocrite. Expression de la volonté de puissance d'une

³⁹ « Déclaration algérienne au congrès mondial des intellectuels pour la paix à Wrocław, août 1948 », publié dans *Consciennes algériennes*, n° 1, décembre 1950. Cité dans Mandouze, *Un chrétien dans son siècle*, 98-100.

⁴⁰ *Ibid.*

classe possédante sur une classe exploitée, le colonialisme est en quelque sorte un capitalisme à visage provocant et triomphant, triomphant des victimes de ces guerres dont le capitalisme a périodiquement besoin pour être.⁴¹

La lentille communiste lui permettait aussi d'aborder le colonialisme comme un enjeu de classe, où une classe possédante profitait d'une classe exploitée. Ce système d'exploitation se maintenait sous un couvert paternaliste hypocrite qui diminuait les capacités des populations assujetties pour justifier leur prise en main.

Mandouze adressait également l'argument impérialiste de la responsabilité française de faire « progresser » les colonies avant de leur octroyer davantage d'autonomie (ou même l'indépendance). La justification du colonialisme ne pouvait, dans le cadre d'une démarche qui aurait été sincèrement émancipatrice, que se conclure par la fin de la tutelle. Or, l'entreprise coloniale française a failli à faire « progresser » les populations dont elle avait pris la charge puisque leur promotion aurait signalé la fin du système. L'horizon d'attente indéfini des nouvelles promesses françaises à l'égard des populations de son Empire ne pouvait plus être toléré. Mandouze déconstruisait ainsi cette logique impérialiste qui résultait dans le maintien perpétuel des populations coloniales dans leur position de dépendance, d'autant plus que l'entreprise coloniale de la III^e République a maintes fois démontré que, sitôt l'objectif initial, mesuré en termes de « progrès », en venait presque à être atteint, les critères étaient modifiés pour faire subsister indéfiniment la relation coloniale. La fin de la colonisation ne pouvait plus dépendre de critères définis par la métropole dans une démarche soi-disant humaniste.⁴²

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

Concluant son allocution, Mandouze se montrait impératif sur les actions à poser. Pour les intellectuels rassemblés à Wroclaw, il s'agissait d'abord d'admettre que les guerres coloniales étaient aussi violentes que les guerres entre nations, puis de réclamer que les guerres coloniales soient considérées suivant les principes de droit des autres guerres. Mandouze implorait ainsi les intellectuels d'accorder la même importance, la même urgence aux guerres coloniales que celles pour lesquels ils étaient réunis en Pologne. Sans le démantèlement du système colonial, les massacres que les nations impérialistes perpétrèrent auprès des populations coloniales ne faisaient qu'assurer la continuité du four crématoire d'Auschwitz comme celle des violences coloniales antérieures.⁴³

Jacques Duclos et le PCF : au-delà du Kominform et de la politique nationale, la Résistance ?

Aucun autre individu, à part possiblement Maurice Thorez, n'a été aussi représentatif du Parti communiste français que Jacques Duclos.⁴⁴ Pendant la Résistance en particulier, alors que Maurice Thorez était réfugié en Russie, c'était Duclos, accompagné de Benoît Frachon, qui a assumé les plus hautes responsabilités dans les rangs communistes en France. Né en 1896 dans les Hautes-Pyrénées, Jacques Duclos a mené une vie marquée par l'engagement. Les obstacles engendrés par ses origines modestes (père charpentier, mère couturière) l'ont incité à lutter contre la grande difficulté rencontrée par les classes populaires pour accéder à la culture et, conséquemment, à des sphères sociales plus élevées.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Plusieurs éléments biographiques sont tirés du Maitron. Stéphane Courtois et Jean Maitron, « Jacques Duclos » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article23160>) page consultée le 1^{er} octobre 2020.

Mobilisé en 1915, il a été fait prisonnier en Allemagne en avril 1917 où il a rencontré des Russes qui venaient de vivre la Révolution de février 1917. Après la guerre, il a adhéré au nouveau Parti communiste à la suite du congrès de Tours en décembre 1920. Duclos s'est impliqué activement au Parti pendant les années suivantes, perdant une première élection en 1924, mais remportant la seconde d'une manière décisive en mars 1926. Fortement engagé dans les activités communistes en France et en Europe, il a également agi comme l'un des principaux éditorialistes de *L'Humanité* au milieu des années 1930, un journal qu'il retrouvera pendant la Résistance alors qu'il assumera le rôle principal à la rédaction. Fidèle aux directives de l'URSS et de l'Internationale communiste, Duclos a appliqué dès septembre 1939 le mot d'ordre initial de lutte antifasciste et de défense nationale, puis de lutte contre la « guerre impérialiste » qui tapissait les pages de *L'Humanité* nouvellement clandestine.

Duclos a été le meneur de la lutte communiste pendant la Résistance. Il a également assuré à ses camarades des positions stratégiques dans les instances décisionnelles et gouvernementales qui ont été formées pour préparer l'après-guerre, comme Charles Tillon et François Billoux, qui ont été tous les deux ministres dans le gouvernement provisoire de De Gaulle à l'automne 1944. Après le retour de Maurice Thorez en France en novembre 1944, Duclos a repris son rôle de second au PCF. Son influence sur la société française n'en était pas moindre, au contraire. Duclos a été une voix prédominante dans la vie politique d'après-guerre, à l'Assemblée comme au sein des rangs communistes sur la scène internationale. L'optimisme des premiers mois d'après-guerre a laissé place à des prises de positions de plus en plus radicales contre le capitalisme et l'impérialisme au sein du PCF, une transition accentuée à la suite de leur exclusion du gouvernement en 1947 et à leur isolement forcé face à la montée de l'anticommunisme ailleurs comme en France.

Le rapport de Duclos à l'impérialisme était, en tant qu'éminence du PCF, intrinsèquement lié aux orientations décidées à Moscou. Duclos portait en outre un bagage d'expériences

beaucoup plus important que ceux de la plupart des anciens résistants et anciennes résistantes et ses références idéologiques avaient déjà été modelées par près de trois décennies, où il a d'abord été mobilisé pour la Première Guerre mondiale puis engagé au sein des plus hautes sphères communistes. Même si, pour ces raisons, l'influence de l'expérience résistante apparaît moins importante chez Duclos dans son rapport à l'impérialisme après la Libération, le soutien de Duclos à la cause indochinoise en particulier après 1947 s'inscrit en adéquation les idéaux défendus pendant la Résistance.

Dès 1942, alors qu'il était rédacteur de *L'Humanité*, Duclos a participé à la constitution d'un dossier entier à informer le lectorat de la situation dans les colonies marocaine et indochinoise et à exprimer la solidarité des communistes français avec les peuples soumis au colonialisme, des thèmes pratiquement ignorés par le reste de la presse clandestine à ce moment de la guerre. Il était impensable pour Duclos de se battre pour la libération de la France tout en se faisant « complice de l'asservissement d'autres peuples ».⁴⁵ Dans ce même numéro, *L'Humanité* rapportait que Vichy avait tué 6000 Vietnamiens. Il faisait appel aux soldats français de non seulement refuser les ordres subséquents du régime, mais aussi de chercher à fraterniser avec la population annamite, arguant que les deux groupes subissaient à leur façon les conséquences de l'impérialisme (les soldats étant des travailleurs). La publication communiste exprimait enfin sa solidarité avec le peuple hindou, qui se battait au même moment contre l'impérialisme britannique.⁴⁶ Ainsi, même pendant les premières années de clandestinité, Duclos gardait un œil plus qu'attentif sur l'Indochine.

Au tournant de l'année 1945, les informations fiables ont été mieux acheminées en France et l'intérêt porté par *L'Humanité* à l'Indochine s'est amplifié, du moins concernant la

⁴⁵ Jacques Duclos, *Mémoires. Tome III, partie II, Dans la bataille clandestine (1940-1945)* (Paris: Fayard, 1970), 97.

⁴⁶ *L'Humanité*, z.n., décembre 1940, n° spécial.

situation militaire. À la suite de plusieurs années à s'intéresser à l'Indochine et à exprimer son appui aux populations coloniales, Duclos était personnellement soucieux du déroulement des négociations entre Hô Chi Minh et le gouvernement français. Duclos aura par ailleurs l'occasion de rencontrer l'éminent militant communiste à plusieurs reprises en parallèle de la conférence de Fontainebleau, le recevant même chez lui à Montreuil à l'été 1946⁴⁷.

Au début de l'année 1947, le tripartisme a été mis à mal par la belligérance du gouvernement et le désaccord des communistes avec la répression coloniale à Madagascar comme à l'endroit des camarades vietnamiens. En avril, *L'Humanité* déplorait par exemple les déclarations du Haut-commissaire de France, M. de Coppet, qui taisait les milliers de victimes malgaches aux mains de la France.⁴⁸ Un autre article, au titre sans équivoque « La situation de la Cochinchine rappelle celle de la France pendant l'été 1944... », rapportait qu'en dehors des villes, le contrôle n'appartenait pas aux militaires français, mais bien au Viet-Mihn, comme c'était le cas pour le maquis français quelques années plus tôt.⁴⁹

En mars 1947, le gouvernement demandait le vote sur les crédits militaires pour la guerre d'Indochine. C'en était trop pour le PCF et Duclos qui y voyaient une négation totale des principes à la base de la Constitution qui venait tout juste d'entrer en vigueur et Duclos s'est chargé d'exposer ce décalage radical à l'Assemblée. La réponse aux problèmes de l'Union française ne pouvait être l'usage de la force dont l'usage serait en outre justifié par un « mépris racial. »⁵⁰ Les communistes ont finalement choisi de s'abstenir sur la

⁴⁷ Jacques Duclos, *Mémoires. Tome IV, Sur la brèche (1945-1952)* (Paris: Fayard, 1971), 123.

⁴⁸ *L'Humanité*, 20 avril 1947.

⁴⁹ *Ibid.*, 30 janvier 1947.

⁵⁰ Discours prononcé à l'Assemblée le 18 mars 1947. Cité dans Duclos, *Dans la bataille clandestine (1940-1945)*, 189-90.

question des crédits militaires, votés le 20 mars. Duclos a justifié la position du Parti en signifiant que l'abstention des députés communistes allait dans « le sens d'une affirmation très nette » en faveur de l'application sans équivoques des principes républicains au sein de l'Union française.⁵¹ Plutôt que de faire usage de la force militaire pour réprimer la liberté d'autres peuples, le PCF souhaitait une politique de libre association qui serait à la fois « conforme au préambule de la Constitution et à la Charte des Nations Unies. »⁵²

Le même jour qu'a eu lieu le vote sur les crédits militaires, *L'Humanité* publiait un article de Duclos qui développait encore davantage la position du PCF qui, à elle seule, « témoign[ait] qu'en France il y a encore des républicains [les communistes] qui se refusent à s'incliner devant les injonctions des puissances financières avides du sang et de la sueur des peuples de couleur. »⁵³ En refusant implicitement que les populations d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Asie étaient les égales des Français et des Françaises, la guerre d'Indochine contrevenait à la Constitution. Elle engageait en outre des sommes faramineuses avec comme seul résultat la fragilisation de la position de la France dans la région, ce qui ouvrait la porte à d'autres nations impérialistes. La France devait impérativement réaliser que des courants nationalistes se développaient au sein de ses colonies. Cela représentait la première étape vers l'adoption d'une politique lucide de négociations avec les peuples concernés pour que l'Union française puisse exister autrement que par la force.⁵⁴ Le discours de Duclos était donc marqué par le patriotisme et l'attachement à l'Union française, ainsi que par son refus radical du racisme, de l'hypocrisie et de la domination coloniale française.

⁵¹ *Ibid.*, 195.

⁵² *L'Humanité*, 19 mars 1947.

⁵³ *Ibid.*, 20 mars 1947.

⁵⁴ *Ibid.*

Duclos a également développé ces points dans un éditorial substantiel le 27 avril 1947 dans les pages de *L'Humanité*. Rappelant que la Constitution s'est détachée du terme « Empire colonial » et que celle-ci établissait entre la métropole et les territoires d'outre-mer une Union française basée sur l'égalité de tous les individus en son sein, la politique française ne pouvait s'en tenir qu'à un changement de discours. Pour implanter une Union véritablement fondée sur le respect des principes républicains, il fallait par le fait même renverser les intérêts capitalistes qui avaient jusqu'alors influencé le colonialisme français. Le rôle joué par la Banque de l'Indochine dans la politique coloniale du gouvernement français n'avait été révélé véritablement qu'en 1952 dans les ouvrages de Paul Mus et de Philippe Devillers, mais Duclos liait déjà l'intérêt du capital avec la belligérance française en Indochine en 1947 en accusant plus particulièrement la Banque d'Indochine, elle-même associée à la Banque de Paris et des Pays-Bas, d'avoir supporté pour ses propres intérêts l'exploitation coloniale⁵⁵.

L'éditorial « Union Française ou Empire du Dollar ? » d'André Carrel, militant communiste et ancien résistant très engagé, exprimait en outre les menaces que représentaient les impérialismes financiers des Américains et même en provenance du Canada pour l'Union française (l'éditorial citait en exemple les ambitions de l'Aluminium Cie of Canada). Des compagnies canadiennes et américaines ont obtenu des droits de prise en charge d'exploitation de diverses ressources sur les territoires de l'Union française, mais *L'Humanité* avait également appris que les gouvernements français et américains avaient négocié l'établissement de bases navales et aériennes américaines « qui seraient autant d'escales commerciales d'abord et peut-être militaires ensuite sur la route de l'impérialisme américain. »⁵⁶

⁵⁵ *Ibid.*, 27 avril 1947.

⁵⁶ *Ibid.*, 30 mai 1947.

Au-delà de la nécessité de nommer l'hypocrisie des soi-disant vertus du colonialisme et d'exposer les intérêts des grands capitaux dans la pérennité de l'exploitation des populations coloniales, l'enjeu ne pouvait se comprendre sans référence aux principes pour lesquels l'Europe et la France se s'étaient battues il y a à peine quelques années, puisque les deux phénomènes, la guerre contre le fascisme et l'aspiration des peuples à la liberté, étaient directement liés. Dans ces circonstances, Duclos insistait pour dire que l'Union française pouvait jouer un rôle « progressif » plutôt qu'oppressif et être conséquente avec la posture de la Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle devait mener une politique fraternelle et entièrement désintéressée qui mènerait les populations coloniales au sein desquelles se développait un sentiment national à se gouverner elle-même dans des institutions démocratiques solides. L'institution respecterait ainsi les principes fondamentaux de la Constitution et éviterait aux populations coloniales de subir le joug d'un autre impérialisme qui succéderait à une France qui aurait quitté trop tôt.⁵⁷

Ces deux prises de position affirmées qui s'inscrivaient en adéquation avec les positions anticolonialistes exprimées par le PCF pendant la Résistance doivent être soulignées, mais ne doivent pas occulter les concessions faites par le Parti jusque-là en matière coloniale. Tout de même, après des mois de compromis des communistes pour demeurer dans la coalition gouvernementale, le PCF a finalement été évincé du gouvernement en mai.⁵⁸ Cette rupture correspondait aux orientations du Kominform, fondé en 1947 par les principaux partis communistes nationaux, dont celui de France, qui incitaient les organes nationaux à prendre le pouvoir hors des coalitions politiques au sein de leur état respectif pour contrer l'impérialisme des puissances occidentales.

⁵⁷ *Ibid.*, 27 avril 1947.

⁵⁸ Philippe Buton, « L'éviction des ministres communistes » dans *L'année 1947* (Paris: Presses de Sciences Po., 1999).

Le basculement de décennie correspondait aussi à une transition de l'action militaire en Indochine. La France, désormais rejointe par les États-Unis, se battait davantage contre le communisme en Extrême-Orient que pour retenir l'Indochine. C'était du moins la représentation qu'elle faisait de son action. En février 1952, en conclusion du rassemblement du Comité central du PCF à Aubervilliers, Jacques Duclos s'exprimait sur les conséquences de la politique militariste et impérialiste de la France et des États-Unis, une entreprise grandement profitable aux intérêts capitalistes qui accentuait par le fait même les disparités de classe. Il ne fallait pas s'étonner en retour des réactions violentes des populations colonisées en quête d'indépendance et de liberté. Fort critique des États-Unis qui soutenaient le réarmement de l'Allemagne et du Japon et qui signalaient par cette politique leur intention d'exercer leur impérialisme par des « méthodes fascistes »⁵⁹, Duclos dressait une nouvelle fois le parallèle avec les régimes qui ont terrorisé l'Europe une décennie plus tôt. *L'Humanité* du 14 juillet 1953 relevait également l'impact des pressions américaines sur la France, indiquant que Washington ne cherchait même plus à dissimuler que les États-Unis ont exigé à la France de s'entendre avec les différents groupes en Indochine « en vue d'accroître leur indépendance ». Ces pressions obligeaient la France à prendre ses distances par rapport à ses « collabos d'Indochine »⁶⁰ et à déléguer aux États-Unis une partie de son influence dans la région. Le parallèle avec la collaboration était ainsi explicité.

Duclos accusait également la bourgeoisie qui, par ses politiques impérialistes qui conduisaient la France et l'Indochine au point de rupture et à la déchéance morale, répétait son triste rôle dans la débâcle française de 1940. Cette bourgeoisie trahissait à nouveau les intérêts nationaux en priorisant ses intérêts de classe à court terme. Les seuls moments où les intérêts de la bourgeoisie correspondaient à ceux de la nation, argumentait Duclos, étaient lors des périodes fastes; autrement, la classe privilégiée

⁵⁹ *L'Humanité*, 16 février 1952.

⁶⁰ *Ibid.*, 14 juillet 1953.

tendait à soutenir les Pétain et les Laval. La guerre d'Indochine voyait donc une répétition de la situation de 1940 où la bourgeoisie apparaissait « comme une véritable pépinière de traîtres. »⁶¹ La faiblesse des bourgeois français menait en outre la France à se soumettre à nouveau à une puissance étrangère, cette fois en tant qu'annexe des États-Unis dans l'asservissement des populations coloniales soumises à un nouveau joug. Par conséquent, la France se retrouvait à opprimer d'autres peuples en même temps qu'elle subissait elle-même l'oppression américaine.⁶²

La faute de la bourgeoisie se situait enfin sur leur interprétation des principes républicains. Dans l'ouvrage *Ce que je crois* qu'il a publié en 1975, Duclos exposait que les bourgeois français favorisaient une « conception formelle » de la liberté au détriment d'une « conception concrète » qui considérerait les facteurs économiques et sociaux conditionnels à la liberté⁶³, une lecture qui n'est pas sans rappeler les souhaits exprimés par Camus et Mandouze au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour une République renouvelée fondée sur la recherche d'un équilibre entre Liberté et Justice. Plusieurs années plus tard, force était de constater qu'en matière coloniale, la IV^e République ne se fondait pas sur une interprétation différente des principes républicains que celle qui avait cours sous la Troisième.

Les principes sur lesquels reposaient la République et la France, par opposition à ceux qui soutenaient l'impérialisme, ont aussi été abordés par Charles d'Aragon après qu'il ait quitté le MRP en raison de son désaccord sur la question indochinoise. Dans un discours au Congrès mondial des peuples pour la paix à Vienne en décembre 1952⁶⁴, D'Aragon

⁶¹ *Ibid.*, 16 février 1952.

⁶² Jacques Duclos, Discours de clôture du rassemblement du Comité Central du PCF à Aubervilliers. Cité dans *Ibid.*

⁶³ Jacques Duclos, *Ce que je crois* (Paris: Grasset, 1975), 92.

⁶⁴ Son discours a été publié dans *L'Humanité*. *L'Humanité*, 19 décembre 1952.

exposait que la colonisation était désormais inconstitutionnelle et qu'il était du devoir de la France de cesser la guerre d'Indochine, puis de soutenir les peuples qui souhaitaient obtenir leur indépendance. La guerre d'Indochine en particulier, en plus de son inconstitutionnalité, ne bénéficiait pas à l'État du point de vue matériel et économique, seulement à quelques-uns. L'argument strictement matériel ne pouvait donc pas justifier la guerre dans laquelle la France s'enlisait. La paix serait largement plus profitable, arguait-il, tant pour la France que pour les populations liées fraternellement à elle. Une relation commerciale basée sur la justice et l'égalité ferait en sorte que chacune des parties impliquées bénéficierait des richesses des autres.⁶⁵ L'intérêt économique et matériel de décoloniser (et par conséquent d'abandonner le rapport de pouvoir exercé par la métropole dans la relation coloniale) demeurerait toutefois à prouver aux yeux des décideurs.

La guerre d'Indochine, comme l'entreprise coloniale en général, portait également « atteinte au prestige moral de la France, aimée jusqu'ici des nations pour le respect des idées qui lui sont attachées. »⁶⁶ « O que ma patrie, devant les nations, reprenne enfin son visage de lumière », revendiquait D'Aragon en soutenant donc une conception de la vocation universelle de la France différente de celle au fondement de la *mission civilisatrice*. D'Aragon appelait à sauver la « véritable » France en s'appuyant sur les principes humanistes et républicains qu'elle a défendus face au fascisme hitlérien. Les Français issus de la Résistance auraient dû comprendre mieux que quiconque l'envahissement par une puissance étrangère et puiser dans leur expérience de la lutte pour l'indépendance de leur nation pour appeler à cesser l'oppression des « jeunes patries naissantes ».⁶⁷ D'Aragon soutenait que ce n'était pas seulement l'essence

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

française qui était abandonnée, mais aussi l'héritage d'un refus deux fois proclamé de se soumettre à une puissance étrangère.

L'orientation du Komintern et les compromis nécessaires au maintien du PCF au gouvernement entre 1945 et 1947 ont été des facteurs déterminants dans la position adoptée par Duclos et les communistes, du moins au sommet de la hiérarchie du PCF. Mais l'immense solidarité antiimpérialiste exprimée envers le peuple indochinois face à ses oppresseurs colonialistes et les références individuelles de Duclos ou même d'Aragon à leur propre résistance montre qu'ils puisaient dans cet héritage pour justifier leur position. Si la part de la Résistance demeure difficile à « mesurer » chez Duclos en particulier, les références étaient bel et bien présentes.

Claude Bourdet revient à *Combat*

Après la Deuxième Guerre mondiale, Bourdet est demeuré lié à *Combat*. À la suite de son arrestation en mars 1944, Albert Camus et Pascal Pia ont repris le journal et assuré quelques responsabilités supplémentaires au sein du mouvement et Camus est rapidement devenu le rédacteur en chef de *Combat*. Bourdet a repris la charge du journal en juin 1947 (où il est resté jusqu'en 1950) en raison d'une divergence irréconciliable entre l'orientation que les actionnaires de *Combat* souhaitaient conférer au journal et celle favorisée par Camus. Dans les mois précédents, les actionnaires de *Combat* s'opposaient à la ligne politique hostile au « gaullisme nouvelle manière »⁶⁸ que préconisait Camus, alors que Bourdet collait mieux à cette nouvelle direction. De 1947 à 1950, l'équipe de rédaction menée par Bourdet a favorisé les thèmes du neutralisme

⁶⁸ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

(l'équilibre entre Washington et Moscou), de la lutte anticoloniale et surtout de l'opposition à la guerre d'Indochine.⁶⁹

Cette transition à la tête de *Combat* coïncidait chez Bourdet avec l'évolution de sa conception de la relation impériale entre la France et ses colonies, alors qu'il réfléchissait pour la première fois au problème de la colonisation. Il abordait de front les contradictions entre les principes qu'il avait défendus pendant la Résistance et la domination de son peuple sur d'autres alors qu'il était confronté à la guerre d'Indochine. Il se remémorait entre autres dans *L'Afrique du Nord et nous* (1973) ne pas avoir réussi à justifier le décalage entre son soutien de l'Inde qui avait un Parlement élu depuis 1936 et qui semblait réussir à accéder à l'indépendance sous peu, puis sa volonté de conserver la colonie indochinoise. Il ne tenait pourtant « pas les Indochinois pour inférieurs aux Indiens. »⁷⁰ Au début de l'année 1947, la situation indochinoise imposait donc à Bourdet de reconsidérer sa conception de l'Empire égalitaire universel, en particulier les principes sur lesquels la France reposait et l'application de ces principes dans un contexte colonial. Ainsi, la lutte anticoloniale devint, en 1947, un des thèmes favorisés par *Combat* avec le neutralisme.⁷¹

À cet égard, l'article « La Face » que Bourdet a publié en décembre 1949 à *Combat* témoignait de l'impatience de celui-ci envers la politique française en Indochine qui ruinait la France depuis trois ans et imposait une pression fiscale supplémentaire aux citoyens.⁷² L'entêtement de la France l'a conduit à s'embourber dans une situation déplorable à tous les niveaux, une catastrophe dont le MRP et l'amiral Thierry d'Argenlieu étaient les principaux responsables (Bourdet observait dans *Mes batailles* en 1993 que

⁶⁹ Bourdet, *Mes batailles*, 38.

⁷⁰ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 30.

⁷¹ Bourdet, *Mes batailles*, 38.

⁷² Claude Bourdet, « La Face », *Combat*, 19 décembre 1949. Cité dans *ibid.*, 73-75.

l'alignement du gouvernement français aux intérêts des sociétés coloniales et en particulier de la Banque de l'Indochine ont été confirmées en 1952 les ouvrages de Paul Mus et de Philippe Devillers).⁷³

L'intellectuel de gauche réfutait longuement les arguments du gouvernement français pour la poursuite de la guerre. Il s'attaquait aux allégations mensongères qui avaient justifié le déclenchement de la guerre en rappelant que la responsabilité n'incombait pas au Viet-Minh puisque l'attaque d'Hanoi de décembre 1946 n'était qu'une réponse à l'assaut français à Haiphong. Il affirmait aussi que les actes de tortures et de dégradation de la dignité humaine n'étaient pas l'apanage exclusif de l'adversaire. Aux dirigeants qui rejetaient le blâme de la poursuite de la guerre sur le Viet-Minh en arguant qu'ils ne voulaient pas d'une trêve, Bourdet répondait que ce genre d'accusation ne tiendrait que lorsqu'une proposition raisonnable aura été offerte à Hô Chi Minh. Bourdet posait enfin le dilemme qui se présentait à la France : « perdre la face en perdant la guerre, ou perdre la face en acceptant aujourd'hui une paix que l'on eût conclue plus avantageusement il y a deux ans, et montrer ainsi tout ce qu'on a gaspillé pour rien ». Peu importe le scénario, la France devait y mettre un terme.⁷⁴

À partir du moment où Bourdet avait déconstruit la relation coloniale en comprenant la position d'Hô Chi Minh et de l'Indochine au reflet de sa propre expérience résistante en 1947, aucun argument hérité d'un soi-disant humanisme qui résultait au maintien de la domination française ne saurait tenir. L'escalade de la guerre, basée sur l'accusation de l'autre partie d'avoir initié les hostilités, faisait partie du mensonge impérialiste de la France, un mensonge qui bénéficiait, finalement, aux intérêts des grandes sociétés

⁷³ *Ibid.*, 72-73. Paul Mus, *Viêt-nam, sociologie d'une guerre* et Philippe Devillers, *Histoire du Viêt-nam de 1940 à 1952*.

⁷⁴ Claude Bourdet, « La Face », *Combat*, 19 décembre 1949. Cité dans *ibid.*, 73-75.

coloniales et des carrières dont le prestige dépendait du succès militaire français et de sa mainmise sur l'Empire.

La posture de la France dans le conflit indochinois n'était pas le seul impérialisme décrié par Bourdet au tournant de la décennie 1950. L'ancien résistant critiquait les impérialismes américain et soviétique qui s'imposaient eux aussi au détriment des populations visées. Leur domination politique ou économique sur d'autres peuples, et même leur « important effort d'assistance » reproduisaient la même dynamique que la relation coloniale traditionnelle. Dans chacun des cas, seule la classe dirigeante, docile, pouvait compter sur le soutien militaire et économique de l'État dominant. Les classes populaires étaient chaque fois opprimées à la fois par l'envahisseur et par la classe dirigeante renforcée par la tutelle étrangère.⁷⁵ Bourdet n'affichait pas une crainte particulière de voir la France perdre quelconque assise coloniale sur le plan géostratégique, mais plutôt de voir les populations colonisées par la France passer d'un joug à un autre et, de manière générale, de voir d'autres peuples asservis par la puissance économique ou politique de l'URSS et des États-Unis.

Le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux

Une frange socialiste se démarquait sur la question coloniale à partir de la seconde moitié des années 1940. Du groupe, Claude Bourdet et surtout Marceau Pivert ont contribué à fonder le Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe en 1947. Marceau Pivert faisait partie de la frange révolutionnaire de la SFIO. Il a notamment exhorté Léon Blum de renverser le capitalisme pendant le Front populaire, ce que Blum a refusé. Après la Deuxième Guerre mondiale, Pivert est demeuré au sein de la SFIO et sa fougue révolutionnaire a plutôt été investie pour un projet d'Europe socialiste, unie face à l'URSS

⁷⁵ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 29.

et les États-Unis. Constatant l'échec imminent de l'impérialisme politique traditionnel, le nouveau groupe souhaitait tisser de nouveaux liens entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, pour éviter que ce bloc coincé entre les deux superpuissances ne leur soit soumis.⁷⁶ Les desseins socialistes et anticolonialistes distinguaient le Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe de la majorité des autres mouvements européenistes en France à l'époque.

Principal accomplissement du groupe, le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux a rassemblé en banlieue parisienne plus de 300 délégués de 37 pays du 18 au 22 juin 1948. Pivert, Bourdet et Henri Frenay y ont assisté, tout comme Guy Mollet et Léopold Senghor. La volonté du Mouvement était de poser les bases pour l'union des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique rassemblés au sein d'une Troisième force d'États indépendants socialistes et démocratiques. Le Congrès a montré les limites d'une telle solidarité, comme l'exprime Anne-Isabelle Richard, alors que les délégués issus des colonies cherchaient surtout à affirmer leur volonté d'indépendance et estimaient incongru de s'unir avec leurs colonisateurs (ou anciens colonisateurs) contre les États-Unis ou l'URSS qui, selon les cas, leur apportait un grand soutien.⁷⁷

Après l'évidence rencontrée à Puteaux de l'impossibilité d'unir les éléments socialistes européens, africains et asiatiques au sein d'une Troisième force et de plus en plus inquiet face aux deux superpuissances, le Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe a estimé plus urgent de se consacrer à la construction européenne qu'au caractère socialiste d'une éventuelle union. Le regroupement a adopté le nom de Mouvement

⁷⁶ « Projet de rapport économique », 3. Fonds Marceau Pivert 559AP/38 Dossier 1 : Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux, 18-22 juin 1948.

⁷⁷ Anne-Isabelle Richard, « The limits of solidarity: Europeanism, anti-colonialism and socialism at the Congress of the Peoples of Europe, Asia and Africa in Puteaux, 1948 », *European Review of History: Revue européenne d'histoire* 21, 4 (2014): 519-20.

socialiste pour les États-Unis d'Europe (MSEUE) pour souligner ses nouvelles priorités et il s'est joint au Mouvement européen.⁷⁸ Cette réorientation a par ailleurs poussé Bourdet à quitter l'organisation.⁷⁹

Le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux mettait de l'avant une autre perspective socialiste française par rapport à l'impérialisme. Bien que lié à la SFIO par l'implication de Pivert, le Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe se positionnait de manière beaucoup plus affirmée contre l'impérialisme que la SFIO, pour le moins hésitante à la même période. Les travaux du Congrès montrent que la perspective française puisait non seulement dans les courants socialistes, européenistes et antiimpérialistes, mais aussi dans l'expérience de la Résistance française de ses meneurs.

Un lien direct entre l'impérialisme européen, la volonté de domination de l'Allemagne nazie et la quête d'hégémonie de l'URSS et des États-Unis qui menaçait désormais l'Europe et le reste du monde a été établi lors du Congrès. L'Europe se voyait désormais inquiétée par les velléités impérialistes, économique comme politiques, des deux superpuissances, au lendemain immédiat de sa victoire contre l'impérialisme hitlérien. Les populations asiatiques et africaines subissaient quant à elle, à nouveau, à une conception raciste du monde qui les subordonnait aux blancs, la même conception qui avait été l'apanage du colonialisme européen jusqu'alors et des nazis au cours des

⁷⁸ *Ibid.*, 531.

⁷⁹ Bourdet semblait avoir déjà commencé à prendre ses distances par rapport à la tendance qui se dessinait au Congrès. Le Congrès a mené à la création d'un Comité permanent du Congrès des peuples. La liste préliminaire identifiait, entre autres, Pivert et Bourdet, mais le nom de Bourdet a été rayé et remplacé par celui de Frenay. « Proposition au Congrès pour la création d'un Comité permanent du Congrès des peuples. » Fonds Marceau Pivert 559AP/38 Dossier 1 : Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux, 18-22 juin 1948.

dernières années.⁸⁰ Seule l'union socialiste des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique pouvait résister à cette nouvelle menace d'asservissement tout aussi périlleuse que celle imposée par le III^e Reich.

Le Congrès a également mené à la création de la Ligue des droits des peuples. Inspirée par la Ligue des droits de l'Homme fondée en 1898 en réaction à l'injustice l'endroit du capitaine Dreyfus, la Ligue des droits des peuples veut mener le combat pour la liberté des peuples comme de la personne humaine. La conclusion de sa « Déclaration » s'inscrivait en ligne directe avec l'humanisme porté par la Résistance, alors qu'elle affirmait que « l'homme ne peut pas être libre si sa patrie ne l'est pas. »⁸¹

Le Congrès se montrait fort critique de l'œuvre coloniale française qui se caractérisait par l'exploitation des humains et des richesses au seul profit de la métropole. La situation de nombreuses colonies africaines y a été abordée, dont celle à Madagascar, alors que le Congrès déplorait l'usage de la torture à l'endroit des Malgaches, une pratique qui rappelait trop bien les actes de la Gestapo.⁸² La gestion française de la situation avec l'Indochine demeurait toutefois la cible principale des accusations. La sous-commission de l'Empire français tenait à affirmer sa solidarité ainsi que celle de tous travailleurs avec la population indochinoise qui luttait pour son indépendance. Elle demandait en outre aux élus de s'opposer aux crédits militaires. La sous-commission de l'Empire français estimait enfin « que la paix ne pourra être obtenue que [par des] négociations directes et

⁸⁰ « Rapport politique », 4. Fonds Marceau Pivert 559AP/38 Dossier 1 : Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux, 18-22 juin 1948.

⁸¹ « Ligue des droits des peuples, 1^{ère} liste des membres, suivie de la Déclaration de la Ligue. » Fonds Marceau Pivert 559AP/38 Dossier 1 : Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux, 18-22 juin 1948.

⁸² « Commission politique, résolution de la sous-commission de l'Empire français. » Fonds Marceau Pivert 559AP/38 Dossier 1 : Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique à Puteaux, 18-22 juin 1948.

immédiates avec la Résistance symbolisée et dirigée par HO-CHI-MINH, le seul qualifié pour parler au nom du peuple vietnamien. »⁸³ La « Résistance » ornée d'une majuscule et la reconnaissance de son leader et symbole, Hô Chi Minh, évoquaient sans équivoques l'effort considérable qui avait dû être fourni par la Résistance française et par De Gaulle lui-même pour obtenir la reconnaissance des autres États pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les femmes engagées dans l'armée française en Indochine

Plusieurs autres femmes ont quitté la métropole pour s'impliquer directement en Indochine. Bien que de nombreux Français aient aussi choisi cette voie, les récits féminins du conflit indochinois qui en sont issus s'avèrent d'autant plus pertinents qu'ils témoignent des expériences féminines de l'engagement en Extrême-Orient, différentes de celles jusqu'alors majoritairement rapportées par des hommes⁸⁴. L'historienne Élodie Jauneau rapporte une pointe de plus de 2000 engagées en 1954, mais puisque la majorité des engagements ont été de durées variables, ce sont jusqu'à 10 000 à 15 000 femmes qui se sont jointes à l'armée française en Indochine pendant le conflit. Au même titre que la majorité des témoignages de résistants et d'anciens résistants, ceux des femmes engagées en Indochine se concentraient pour la plupart sur le récit chronologique ponctué par quelques événements qui ont jalonné leur expérience. À travers cette succession d'événements se dégagait la découverte d'une colonie lointaine, dépaysante, et des rencontres humaines qui y ont été faites. Leurs témoignages s'apparentaient ainsi davantage à des carnets de voyage. L'analyse de ces trajectoires individuelles doit donc parfois porter sur le parcours lui-même puisque les réflexions quant aux motifs

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Élodie Jauneau, « Se souvenir de l'Indochine. L'écriture des femmes engagées dans l'armée française, entre mémoire de guerre et récit de voyage », *French Colonial History* 14 (2013): 117.

d'engagement ou à l'enjeu colonial étaient soit discrètes ou inexistantes, exception faite de Brigitte Friang qui offrait plusieurs réflexions en ce sens.

Née en 1930, Élisabeth Sevier a intégré le maquis malgré son jeune âge, incapable de demeurer passive face au nazisme et nourrissant sans doute des idées revanchardes à la suite de la mort de son père aux mains des Allemands. Infirmière volontaire dans la capitale, elle a d'abord distribué des messages au sein de la Résistance. Des suspicions à son endroit l'ont forcé à fuir et Sevier a joint le maquis de l'Étang-neuf dans l'Yonne au début de l'année 1944. Au sein du maquis, elle s'est notamment chargée de faire dérailler des trains destinés au ravitaillement des Allemands avant d'être capturée et torturée. Sevier a été décorée de la Croix de Guerre.⁸⁵ Après sa formation d'infirmière entre 1948 et 1950, un métier dont elle rêvait depuis toute jeune, Élisabeth Sevier s'est engagée dans l'armée française en mars 1950 et s'est portée volontaire pour être dépêchée au Vietnam. De juillet 1950 à son retour à Paris en février 1953, Sevier a défendu la cause française en territoire indochinois, un service qui lui a valu la médaille coloniale et la médaille commémorative de la campagne d'Indochine.⁸⁶

Son témoignage des années passées en Indochine révèle une continuité patriotique dans cet engagement subséquent. Paul Toubas, qui a signé le prologue de l'ouvrage de Sevier, caractérisait déjà de manière réductrice les combattants du Vietminh et écrivait que « Elisabeth never doubted victory; having fought against the powerful Wehrmacht, the small, thin, Viet Minh rebels did not impress her. »⁸⁷ Sevier elle-même était aux premières loges de l'hécatombe à la station médicale où étaient reçus les soldats blessés par le Viet-

⁸⁵ Elisabeth Sevier et Robert W. Sevier, *Resistance fighter: a teenage girl in World War II France* (Manhattan, Ks: Sunflower University Press, 1998), xiv et xv.

⁸⁶ *Ibid.*, 161.

⁸⁷ Elisabeth Sevier et Robert W. Sevier, *War without a front: the memoirs of a French army nurse in Vietnam* (Edmond, Okla.: Welses Publ., 1999), xi.

Minh. Elle relatait avec dégoût les pratiques de l'adversaire qui tuait ou mutilait de nombreux jeunes enfants, et les comparait à celles des nazis, qui étaient plus méthodiques, mais tout aussi cruelles.⁸⁸ S'il eut été très surprenant que Sevier émette l'hypothèse que l'armée française commettait elle aussi ce genre d'horreur, il est important de noter que jamais la position française en Indochine ni son rôle dans le conflit n'a été abordé. Sevier s'est montrée particulièrement déçue de la défaite française en 1954, si tôt après son départ l'année précédente.⁸⁹ Que ce soit en comparant explicitement les horreurs nazies et celles du Vietminh ou en émettant le souhait que la France maintienne ses positions au Vietnam, l'ancienne maquisarde devenue infirmière marquait la continuité entre ces deux engagements majeurs dans sa vie.

Le parcours de Juliette Lafeychine-Gaubry illustre lui aussi une trajectoire féminine de l'engagement pendant la guerre d'Indochine. Née en 1899, la bordelaise s'est consacrée à l'éducation de ses enfants dans la région parisienne avant 1939.⁹⁰ À la suite de l'armistice, elle est retournée dans le sud-ouest et s'est engagée dans la Résistance dès 1941. Dans la clandestinité, la résistante a agi comme lieutenant au Service de Renseignements du Maquis de Dordogne en plus de veiller à son ravitaillement, de façonner des cartes d'identité et d'héberger de nombreux administrateurs réfractaires et des personnes fuyant le STO.⁹¹ Arrêtée par la Gestapo en 1943, Juliette Lafeychine-Gaubry a été déportée à Ravensbrück, puis à Holleisen, pour enfin rentrer en France en 1945. Dès son retour, elle s'est intégrée au service civil de l'Administration des Foyers de la Marine et en mai 1947, elle s'est jointe aux Service Féminins de la Flotte pour l'Indochine, puis a agi en tant qu'officier et directrice générale des foyers d'Indochine.⁹² Juliette Lafeychine-Gaubry est demeurée en Extrême-Orient jusqu'en juillet 1949. Elle a été faite

⁸⁸ *Ibid.*, 108.

⁸⁹ *Ibid.*, 145.

⁹⁰ Juliette Gréco était une de ses filles.

⁹¹ Juliette Lafeychine-Gaubry, *Tricornes et bérets* (Paris: Pierre Horay, 1954), 11-13.

⁹² *Ibid.*, Présentation de l'ouvrage.

Chevalier de la Légion d'Honneur et s'est vu attribuer la Croix de Guerre avec palme et la Médaille de la Résistance à son retour.

Le témoignage légué par l'ancienne résistante était entièrement consacré à l'action et à la succession d'événements. Il n'offre malheureusement aucun accès à ses réflexions par rapport à la relation que la France entretenait avec l'Indochine, sur son patriotisme ou sur ses principes les plus chers. La préface signée par le Vice-Amiral P. Ortolli traçait tout de même un lien entre la Résistance de Lafeychine-Gaubry et son implication en Indochine :

Voici donc, écrivait-il, une femme qui s'est battue, une femme qui a souffert, mais la guerre et la déportation n'ont affaibli ni son énergie ni son avidité de servir la Patrie.

La défense de la Patrie en Indochine, car c'est de cela qu'il s'agit, exige le concours de tous, et elle exige de chacun tout ce qu'il peut donner; si elle requiert la vigueur et le courage du soldat qui combat aux avant-postes (tous les postes en Indochine sont des avant-postes) elle requiert aussi que ce soldat comprenne qu'il n'est pas envoyé là-bas en enfant perdu, en mercenaire, mais en fils d'un pays tout entier à ses côtés.⁹³

Pour Juliette Lafeychine-Gaubry, il semblait que l'engagement en Indochine revêtait la même dimension patriotique de celle qui l'avait animée pendant la Résistance. La « défense de la Patrie » s'appliquait autant en métropole qu'en Indochine et il lui importait d'agir avec la même vigueur et la même détermination devant la menace nazie que celle du Vietminh. Il s'agissait enfin de « montrer, une fois de plus, que la France, qui est en Indochine avec ses armes, y est aussi avec son cœur. »⁹⁴

⁹³ *Ibid.*, 11-13.

⁹⁴ *Ibid.*

D'autres femmes ont occupé des rôles militaires qui leurs étaient généralement moins accessibles. Valérie André, née à Strasbourg en 1922, était fascinée par l'aviation et avait même entamé un cours de pilotage, interrompu par la Deuxième Guerre mondiale. Résistante, elle a entrepris des études de médecine qu'elle a terminées après la Libération, puis elle a obtenu son brevet de parachutisme en 1948. André s'est engagée en Indochine en tant que médecin militaire entre 1948 et 1949 avant de rentrer en France pour se former en tant que pilote d'hélicoptère avec l'objectif de retourner en Indochine et de pouvoir accéder à des endroits protégés par une forêt dense peu propice à l'avion. De 1950 à 1953, André a servi en Indochine et tant que pilote et médecin. Dans son témoignage *Madame le Général*⁹⁵, elle n'a toutefois pas exposé de réflexion ou d'indice quant à sa perspective sur la relation coloniale.

Brigitte Friang offrait possiblement l'ouverture la plus enrichissante sur ce plan. Née en 1924 dans le 16^e arrondissement à Paris dans une famille aisée très patriotique (son père était combattant en 1914-18), elle a grandi en entendant les récits héroïques des guerres passées. Elle rêvait d'héroïsme et, malgré son jeune âge au déclenchement de la guerre, elle tenta de nuire par elle-même aux envahisseurs en leur volant des armes dans le métro et dans le train. Charmée par un garçon de 7 ans son aîné qui venait d'être parachuté de Londres (Jean-François Clouet des Pesruches), elle a intégré une résistance plus organisée grâce à cette relation en entrant dans le BCRA.⁹⁶ Principalement depuis Paris, elle a joué un rôle déterminant dans les opérations de parachutage d'armes en sol français et d'invasion comme d'évasion et s'occupant principalement de coder et de décoder des messages pour coordonner les missions avec Londres. Ses activités ont cessé en mars 1944 après sa capture par la Gestapo : son rendez-vous, arrêté la veille, avait parlé. Friang

⁹⁵ Valérie André, *Madame le Général* (Paris: Perrin, 1988).

⁹⁶ Brigitte Friang, *Regarde-toi qui meurs, tome 1* (Paris: Robert Laffont, 1970), 17.

a été transportée à l'Hôpital de la Pitié, à Fresnes puis à Ravensbrück avant de finalement rentrer en France.⁹⁷

En 1946, Brigitte Friang a participé à la fondation du RPF. Elle a également travaillé à la télévision à la fin des années 1940 et c'est dans le rôle de correspondante de guerre qu'elle a accompagné les parachutistes en Indochine. Détenant elle-même son brevet de parachutiste, elle a, entre autres, souhaité participer à la bataille de Diên Biên Phu, mais cette occasion lui a été refusée parce qu'elle était une femme.

Friang avait depuis longtemps été attirée par les espaces coloniaux. Dans *Regarde-toi qui meurs*, elle se souvenait en particulier de l'exposition coloniale de 1931 où le temple d'Angkor Vat et les « négresses à plateau » lui « avait donné le goût de l'exotisme. »⁹⁸ Une véritable fascination pour l'univers colonial l'a amené à s'engager dans l'Empire. « Je balançais entre l'Afrique et l'Indochine. Mon côté saint-bernard, surnom dont m'avait affublée un ami, me poussait vers le continent noir, ma curiosité profonde vers le jaune. »⁹⁹ Son désir d'être correspondante de guerre avec les parachutistes venait aussi en partie de son désir d'intégrer la « confrérie parachutiste » et de se prouver à elle-même qu'elle y avait sa place.¹⁰⁰

Au-delà de ces deux motivations bien personnelles, déçue des ruptures d'après-guerre et de ce qu'elle qualifiait d'échec du projet résistant (qu'elle n'a pas défini, mais qui avait

⁹⁷ Entrevue avec Brigitte Friang par les Amis de la Fondation de la Résistance.

<https://www.memoresist.org/temoignage/brigitte-friang/>. Page consultée le 16 février 2021.

⁹⁸ Friang, *Regarde-toi qui meurs*, tome 1, 23-24.

⁹⁹ Friang dévoilait une longue liste d'œuvres littéraires et cinématographiques qui l'avaient passionnées. Du nombre, « La Condition humaine, La Mousson, Les Sept Piliers, Les Petites Alliées, tous les livres d'exploration, Alain Gerbault, Kipling, les films aussi, La Croisière noire, La Croisière Jaune, Les Trois Lanciers du Bengale ». Friang, *Regarde-toi qui meurs*, tome 1, 23-24.

¹⁰⁰ Brigitte Friang, *Les fleurs du ciel* (Paris: Robert Laffont, 1955), 14.

certainement trait, dans son cas, à la transposition de l'exaltation patriotique du combat dans une unité résistante derrière De Gaulle après la guerre), elle cherchait à retrouver le mélange unique de fraternité et de patriotisme qui animait la Résistance, de Français et de Françaises prêts à mourir pour la cause nationale.¹⁰¹ Le lien entre ces deux engagements était évident selon elle. En rapportant sa discussion avec De Gaulle pour obtenir son autorisation de quitter le RPF et de partir pour la colonie asiatique, elle écrivait : « Pourquoi l'Indochine et non le privé, m'a-t-il dit. Il le sait. Pourquoi la résistance et non de sereines et profitables études. Malraux aussi a compris, bien sûr. »¹⁰²

C'était bel et bien contre une nouvelle menace extérieure que Friang s'est engagée en Indochine. Le communisme avait remplacé le nazisme et l'Empire français devait être défendu contre ce nouveau péril. En réprimant le nationalisme dont le communisme s'était toujours servi d'avatar en Extrême-Orient, expliquait-elle, la France avait permis à Hô Chi Minh de recueillir tous les sentiments antifrançais au sein d'un même mouvement, communiste et nationaliste.¹⁰³ Et même en faisant abstraction de l'élément communiste, Friang appelait à se méfier des Asiatiques :

Il ne faut pas davantage oublier qu'un homme jaune même s'il est anticommuniste, n'aime pas l'homme blanc. [...] En parlant des choses du Viet-nam, il faut toujours garder à l'esprit le symbole de l'oeuf, habilement inventé et répandu par les Japonais de l'occupation : « Prenez un oeuf. Il est constitué de deux parties bien distinctes et non mêlées, comme le monde : le blanc et le jaune. Le blanc semble le plus important. Mais si vous mélangez les deux parties, que reste-t-il ? Du jaune, et du jaune seulement. Donc le jaune est plus fort que le blanc. »¹⁰⁴

¹⁰¹ *Ibid.*, 24.

¹⁰² Friang, *Regarde-toi qui meurs*, tome 2, 7-8.

¹⁰³ Friang, *Les fleurs du ciel*, 146.

¹⁰⁴ *Ibid.*

Friang insistait tout de même sur les liens culturels et émotifs profonds qui unissaient la France et le Vietnam. C'était à regret qu'une guerre qui avait pratiquement le caractère d'une guerre civile vienne y mettre un terme. La France y perdait également un « héritage ancestral » et qu'importait qu'elle se le soit approprié par la violence, puisqu'« aussi immoral que ce soit, c'est sur la force que se sont bâties les nations. »¹⁰⁵ Si l'abus et l'usage de la force étaient des actes immoraux, Friang les estimait nécessaires à l'édification des nations et il était entendu que la précieuse relation qui s'était construite entre la métropole et sa grande colonie asiatique ait valu la violence imposée à cette dernière.

Friang cherchait enfin à justifier l'œuvre française en Asie en rapportant une discussion autour de l'impérialisme et du racisme qu'elle avait eue avec un négociant chinois qu'elle estimait cultivé, et celui-ci admettait, en conclusion de leur échange, que « les Français sont les moins mauvais des diables blancs. »¹⁰⁶ Cette conception reprenait celle d'une majorité de colonialistes en métropole, soit que la France bénéficiait davantage qu'elle nuisait aux populations coloniales et qu'en son absence, d'autres puissances impérialistes moins bien intentionnées saisiraient la place laissée vacante.

Conclusion

De 1946 à 1954, le conflit indochinois devenu guerre a confronté les élites françaises, pour la plupart d'anciens résistants, aux revendications indépendantistes d'une des colonies les plus précieuses, que les Japonais avaient déjà déstabilisée en mars 1945 en soumettant l'administration coloniale française et en appuyant les mouvements d'indépendance dans la région. Même sous couvert d'Union française, l'entité impériale

¹⁰⁵ Friang, *Regarde-toi qui meurs*, tome 2, 12-13.

¹⁰⁶ *Ibid.*

modelée en partie autour de la conception rigide du MRP n'a pas su convenir à Hô Chi Minh.

La pluralité des interprétations quant à la signification du combat clandestin expliquait en partie les clivages autour des questions coloniales. La guerre d'Indochine mettait déjà en lumière les dissensions autour de l'héritage de la Résistance. Parmi les anciens et anciennes de la Résistance, certains se sont sentis interpellés par la cause du Vietminh. Mandouze, Bourdet et Pivert, chacun à leur façon, la comparaient à leur propre Résistance. Chez les chrétiens de gauche autour de *Témoignage* chrétien, d'*Esprit* et de Mandouze, comme chez Bourdet et au sein de l'aile révolutionnaire de la SFIO avec Pivert, la violence de l'armée française analogue à celle de la Gestapo a été récupérée pour justifier le caractère moral de leur engagement.

Le cas de Jacques Duclos et du PCF a été davantage influencé, dans un premier temps du moins, par le retour dans l'arène politique et les concessions faites pour le maintien de la coalition tripartite. Au début de l'année 1947, le PCF appuyait encore l'idée d'une Union française qui appliquerait véritablement le triptyque républicain de liberté, d'égalité et de fraternité, mais l'éviction de la coalition et le facteur communiste qui le liait au Vietminh lui ont fait rompre avec sa posture de compromis. L'héritage de la Résistance française demeurait plus difficile à distinguer chez Duclos et auprès du PCF, considérant leurs influences internationales et leur tradition de lutte de classe qui les liaient d'une manière différente à la cause du Vietminh. Néanmoins, l'anticolonialisme de Duclos n'était pas seulement établi en fonction des orientations déterminées à Moscou. Duclos insistait sur les éléments de continuité et sa défense de l'aspiration de Vietminh à la liberté et l'indépendance impliquait la référence au combat mené par la Résistance française contre le fascisme qui menaçait lui aussi la liberté des peuples.

Chez d'autres, c'était plutôt l'engagement patriotique et la défense de l'intégrité de l'Empire qui ont été retirés de l'expérience de la Résistance. Les positions du MRP et de Georges Bidault, comme celle du RPF, leur accordait la priorité, reléguant au second plan le combat pour le recouvrement de l'indépendance nationale et cherchant à assurer à la métropole la même sécurité que lui a apportée l'Empire pendant la guerre. La proximité avec les responsabilités étatiques n'expliquait qu'en partie la hiérarchisation des principes résistants qui s'est opérée chez chacun des individus. Le patriotisme, compris comme la défense de l'intégrité de l'Empire et des positions françaises dans le monde, s'est aussi manifesté dans les récits d'Elisabeth Sevier, de Juliette Lafeychine-Gaubry et particulièrement de Brigitte Friang. Ces femmes ont souhaité défendre la patrie en Indochine dans des termes largement similaires à ceux formulés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Chez Friang, on sentait même la volonté d'y répéter la Résistance, ou du moins une expérience qui s'en rapprochait.

Pour ces anciens résistants et anciennes résistantes qui souhaitaient conserver l'Indochine, jamais l'adéquation entre la cause du Vietminh et celle de la Résistance française n'a pu être admise. La volonté de défendre l'intégrité de l'Empire au même titre qu'ils et elles l'avaient fait pendant la Deuxième Guerre mondiale était basée sur le postulat que la France se trouvait chez elle en Indochine et que les violences qu'elle perpétrait à l'endroit du Vietminh étaient légitimes, contrairement à celles imposées par une puissance étrangère à la France ou à sa colonie. Enfin, reprenant volontairement ou non une stratégie commune des États colonisateurs, le Vietminh a été diabolisé, comme Elisabeth Sevier l'a fait dans son récit en comparant les pratiques de l'ennemi à celles des nazis, justifiant ainsi le caractère moral des interventions militaires contre celui-ci.

6 – De la Résistance à l'Algérie : parcours personnels

En 1954, Claude Bourdet désespérait d'assister en Algérie à la répétition de la guerre d'Indochine :

déclarations patriotiques sur l'unité de la France et de l'Algérie, affirmations rassurantes des chefs militaires, "ce ne sont que quelques bandes" alibi de la "main de l'étranger" (ici, l'Égypte), dénonciation, comme au Vietnam, des nombreux meurtres réellement commis par les maquisards, mais sans jamais que la population française ne soit mise au courant des atrocités commises depuis 1945 par son armée et par sa police, ni de l'exploitation impitoyable à laquelle était soumise, depuis tant d'années, la population musulmane. De nouveau, comme en Indochine, les conditions étaient réunies pour que les Français commencent par *ne pas croire* à cette guerre, puis *l'acceptent*, enfin *l'alimentent* de leur argent et du sang de leurs enfants.¹

La guerre d'Algérie n'aura finalement pas d'égale en termes de magnitude en métropole. La mobilisation qu'elle a suscitée chez les anciens résistants et les anciennes résistantes en témoigne. L'engagement individuel et collectif était plus marqué (*de facto*) pour la colonie nord-africaine que celle d'Extrême-Orient et s'est traduit par une quantité plus importante de textes, d'ouvrages et d'interventions de toutes sortes. La guerre d'Algérie a aussi mobilisé la population et pas seulement les militaires professionnels. Même si plus d'une décennie séparait la Deuxième Guerre mondiale de la guerre d'Algérie, la Résistance s'imposait comme une référence (morale, idéologique, humaine) forte pour plusieurs individus qui se sont engagés dans les deux conflits.

¹ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 38.

Pour Jacques Soustelle et Georges Bidault, deux ardents défenseurs de l'Algérie française (Soustelle évoluait en outre au sein des plus hautes sphères du pouvoir métropolitain), l'ancrage de leur colonialisme se trouvait en partie dans la Résistance. En plus des enjeux économiques et politiques contextuels, Soustelle comme Bidault justifiaient le maintien de l'Algérie française en faisant référence à ce qui avait été sauvegardé en France grâce à la Résistance. Lui aussi opposé à l'indépendance algérienne, Maxime Blocq-Mascart a de son côté cherché à concrétiser des projets de redéfinition de l'entité impériale qui prenaient racine dans ceux développés par l'OCM pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Pour d'autres anciens résistants et anciennes résistantes, l'engagement dans la guerre d'Algérie se détachait de leur expérience clandestine une décennie plus tôt. C'était le cas, entre autres, d'Albert Camus, dont le rapport intime à l'Algérie supplantait toute mobilisation de l'expérience de la Résistance dans sa façon d'aborder le conflit au milieu des années 1950. Au contraire, Germaine Tillion, qui avait travaillé plusieurs années en Algérie avant et après la Deuxième Guerre mondiale et André Mandouze, qui avait émigré au sud de la Méditerranée en 1947, puisaient autant dans leurs rencontres et amitiés formées au fil des ans que dans leur combat résistant pour offrir leur soutien à la cause nationaliste en Algérie, ou du moins, dans le cas de Tillion, pour que l'exercice démocratique y soit respecté.

Pour Claude Bourdet, engagé de longue date dans l'anticolonialisme, et Charlotte Delbo, la plume a été l'arme de choix. Pour d'autres, l'engagement s'est traduit par le vote ou par des projets en Algérie à l'instar des femmes militaires ou politiques qui ont été impliquées dans la guerre d'Indochine. Pour Jacques Duclos et les communistes enfin, l'ambivalence quant aux pouvoirs spéciaux a été remplacée par une opposition affirmée à la torture française évoquant celle de la Gestapo et une critique véhémement de l'impérialisme américain.

Dans tous ces cas, la Résistance a été mobilisée en guise de référence à de nombreux moments pour justifier les différentes positions dans le conflit. L'Algérie s'imposait comme le test suprême des principes de la Résistance. La France s'y trouvait dans le rôle de l'opresseur, comme l'a été l'Allemagne nazie au début de la décennie 1940, quoiqu'aient affirmé les tenants d'une présence française émancipatrice. Des réformes ont certes été mises de l'avant, mais elles s'accompagnaient constamment d'un volet répressif, présenté comme nécessaire pour l'application des changements. Les références à la Résistance seront donc au centre de l'analyse pour étudier son héritage pluriel, confronté à la guerre d'Algérie.

De l'Indochine à l'Algérie

Concentrée sur l'Extrême-Orient, la France n'avait pas les moyens nécessaires pour mener d'autres guerres coloniales de cette ampleur de manière simultanée. En parallèle de la guerre d'Indochine, la situation dans les autres colonies évoluait donc en fonction du rééquilibrage des forces. Les dirigeants français, outre quelques exceptions, n'affichaient pour autant aucune volonté de mettre un terme à l'entreprise coloniale entre 1954 et 1956. L'association remplaçait plutôt l'assimilation.

À ce titre, les dissensions sur la question algérienne au sein de la SFIO en 1956 illustraient bien ces tensions. Hors du gouvernement entre 1951 et 1956, les socialistes s'étaient montrés plutôt critiques des politiques coloniales des différents gouvernements (à l'exception de celui de Mendès France), sans pour autant remettre en cause la présence française outre-mer, encore moins en Algérie. À leurs yeux, les insurrections dans les colonies nord-africaines, phénomènes isolés, devaient être réprimées et la France devait plutôt se concentrer sur les réformes économiques et sociales à implanter. La loi-cadre de Gaston Defferre, qui redéfinissait l'Union française en 1956 en supprimant par

exemple le double collège électoral au sein des territoires d'outre-mer (un pour la population « européenne » et l'autre pour la population « autochtone ») et en conférant davantage de pouvoirs aux institutions locales, devait s'établir comme un des principaux moteurs de changement.

Mais l'insurrection du Constantinois en août 1955 et sa répression particulièrement brutale définissaient un point de rupture de plus en plus limpide : l'alternative à l'assimilation n'était plus l'association, mais la sécession.² À travers une analyse du discours, Noëlline Castagnez relève certaines tendances chez les socialistes au tournant de l'année 1956. À la SFIO, une grande majorité (77%) ne reconnaissait pas l'état de guerre, lui préférant « problèmes », « crise », « troubles », « événements », « soulèvement » et « révolte ». À l'inverse, une faible minorité dissidente nommait l'état de guerre et qualifiait celle-ci « d'inutile » ou encore critiquait le « racisme » et la politique de « répression aveugle ». Et même chez celles et ceux qui décriaient la guerre, seulement huit évoquaient, d'une manière ou d'une autre, souvent en des termes vagues, la possibilité d'un affranchissement algérien. Parmi les dissidents et dissidentes, on retrouvait Andrée Viénot (qui avait contribué à former le Parti socialiste clandestin³) et surtout Pierre-Olivier Lapie.⁴

En janvier 1956, la SFIO de Guy Mollet a été portée au pouvoir après une campagne valorisant le cessez-le-feu en Algérie, préalable nécessaire à la tenue d'élections et l'ouverture de négociations. En mars, les pouvoirs spéciaux permettant au gouvernement Mollet de « prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre » ont été voté, avec l'appui communiste. La France entrait dès lors dans un

² Castagnez, *Socialistes en République*, 321.

³ Gilles Morin, « Andrée Viénot » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article134509>), page consultée le 8 mars 2021.

⁴ Castagnez, *Socialistes en République*, 322-23.

engrenage militaire duquel même les voix discordantes ne sauront se tirer. Malgré les fissures dans l'unité de façade que traduisait le vote de mars 1956 (même au sein du camp socialiste) et les nouvelles révélations de torture⁵ pratiquée à l'endroit de la population algérienne à l'automne 1956, les parlementaires ont reconduit les pouvoirs spéciaux en novembre 1957.

Marquée par les divisions internes à la fin des années 1930 et plus encore par celles qui l'ont conduit à l'éclatement à la suite du vote des pleins pouvoirs à Pétain, la SFIO sous la IV^e République était tendue entre plusieurs tendances et plusieurs personnalités ont exprimé leur désaccord avec la politique officielle du parti. Députée de la SFIO, Andrée Viénot s'est plutôt montrée dissidente face à la politique algérienne de Guy Mollet. L'ancienne résistante, par ailleurs très impliquée dans le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe, avait adopté une posture anticolonialiste dès 1956. Son opposition vive à l'action de Mollet tant en Algérie qu'à propos de Suez a mené à sa rupture avec la SFIO. Elle s'est ensuite impliquée dans divers comités anticolonialistes, comme le Comité d'étude et d'action pour la paix en Algérie.⁶ Viénot a aussi rejoint le Parti socialiste autonome (PSA) qui s'opposait à la SFIO de Mollet sur la guerre d'Algérie et sur le retour de De Gaulle.

Suzanne Colette-Kahn a emprunté une trajectoire similaire à celle de Viénot, même si elle n'a pas réussi à se faire réélire pour la SFIO au lendemain de la Libération comme elle l'avait été pendant le Front populaire. Colette-Kahn s'est tout de même impliquée activement à la fin des années 1940 et tout au long des années 1950. Comme Andrée Viénot, Colette-Kahn s'est opposée à la politique algérienne de Mollet, a milité au Comité

⁵ Pour une étude approfondie sur la torture pendant la guerre d'Algérie, voir Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, (Paris: Gallimard, 2001).

⁶ Morin, « Andrée Viénot », *Maitron*.

d'étude et d'action pour la paix en Algérie et a aussi participé à la fondation du Parti socialiste autonome.⁷

Madeleine Léo-Lagrange a aussi évolué dans les mêmes cercles. Son témoignage, *Le présent indéfini*, n'offre pas de réflexion sur son rapport à la guerre d'Algérie et très peu sur la Résistance. Néanmoins, son parcours traduit ses positions politiques. Directrice de cabinet d'Henri Frenay à la Libération, elle a été élue à la Première assemblée constituante en 1945 au sein de la SFIO. L'année suivante, Madeleine Léo-Lagrange a plutôt opté pour une carrière de juge, mais est demeurée très active en politique. Elle a participé au cabinet d'Andrée Viénot à la fin des années 1940, puis, opposée à la politique algérienne de Mollet, elle a pris ses distances de la SFIO pour rejoindre le Parti socialiste autonome.⁸

Comme le montrent les dissensions de Viénot, Colette-Kahn et Léo-Lagrange par rapport à leur famille politique, chez les anciens résistants et les anciennes résistantes, la guerre d'Algérie s'est avérée bien plus clivante que celle d'Indochine où déjà très peu d'anciens résistants avaient soutenu la population annamite se battant pour son indépendance.⁹ Au sein des différents « camps », les anciens résistants et les anciennes résistantes puisaient dans leur expérience de la Deuxième Guerre mondiale pour justifier leur position face à l'Algérie. Si certaines tendances peuvent être identifiées, il faut souligner la spécificité de chacun et de chacune : au sein d'un même « camp », l'héritage résistant n'était pas évoqué systématiquement de la même manière ni pour les mêmes raisons.

⁷ Gilles Morin, « Suzanne Colette-Kahn » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article20363>), page consultée le 8 mars 2021.

⁸ Justinien Raymond, « Madeleine Léo-Lagrange » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article89568>), page consultée le 9 mars 2021.

⁹ Roger Faligot et Rémi Kauffer, *Les résistants : de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir (1944-1989)* (Paris: Fayard, 1989), 327.

Jacques Soustelle

Soustelle représentait, aux côtés des Mollet, Bidault et Lacoste, le modèle de l'élite politique partisane de l'Algérie française. Né d'une famille ouvrière, puis rapidement investi dans un parcours intellectuel (il a été reçu premier à l'ENS en 1929), Soustelle a évolué en tant qu'ethnologue pendant les années 1930, effectuant une partie de ses recherches au Mexique. Proche du marxisme et de l'extrême gauche, il s'est également investi au sein d'une association antifasciste après les accords de Munich, l'Union des intellectuels français pour la justice, la liberté et la paix, dont il a été l'un des deux secrétaires généraux.

Soustelle se trouvait au Mexique au moment de l'armistice, auquel il était farouchement opposé. Il s'est empressé d'entrer en contact avec De Gaulle qui lui a d'abord demandé de contribuer à mettre sur pied le comité France libre au Mexique avant de le rejoindre à Londres en décembre 1940. Tour à tour, Soustelle a occupé les fonctions de commissaire national à l'Information puis de directeur général des services spéciaux à Alger à partir de novembre 1943.

De retour en France en 1945, il a agi comme ministre de l'Information ainsi que ministre des Colonies au sein du gouvernement provisoire en tant que député de l'UDSR.¹⁰ Même si l'Algérie était l'affaire du ministère de l'Intérieur, Soustelle se rappelait, à l'occasion d'une entrevue qu'il a accordée en 1979 à Odile Rudelle, qu'il côtoyait alors plusieurs Algériens au sein de son propre cabinet, dont son directeur. En pleine période de débats

¹⁰ Interview de Jacques Soustelle, 19 février et 23 avril 1979. Partie 1. Fonds Odile Rudelle.; Nicole Racine, « Jacques Soustelle » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article131578>), page consultée le 10 novembre 2020.

constitutionnels et sur le sort de l'Algérie, Soustelle défendait alors une conception fédéraliste de l'Union française légèrement différente de celle prônée par De Gaulle en cela que Soustelle envisageait une fédération où la France serait un des États et pas seulement une fédération où chaque territoire lié à la France jouirait d'une certaine autonomie. Sa position différait également de celle de Ferhat Abbas, qui était à ce moment partisan d'une République algérienne fédérée avec la République française, un détachement que Soustelle n'était pas prêt à endosser.¹¹ À travers sa conception de l'entité fédérale comprenant la France métropolitaine et l'Algérie en 1945-46, Soustelle tendait tout de même à favoriser une politique d'assimilation qui ne cherchait pas à « assimiler les Africains aux métropolitains, ni les métropolitains aux Africains »¹², mais d'opérer une véritable fusion des deux peuples et des deux cultures.

De 1947 à 1951, Soustelle a été secrétaire général du RPF. En 1955, il a été nommé gouverneur général de l'Algérie par Mendès France. Claire Andrieu résume son parcours des années 1930 jusqu'à son mandat de gouverneur général de l'Algérie en opposant son statut d'homme libéral, ancien secrétaire général du Comité de vigilance des intellectuels antifasciste avant la Deuxième Guerre mondiale, à celui d'allié des ultras (colonialistes) au milieu des années 1950.¹³ La trajectoire de celui qui a été décrit comme le « deuxième homme le plus important de France »¹⁴ après De Gaulle par le *New-York Times magazine* en 1959 montre une évolution radicalement différente de celle de Bourdet, Camus, Mandouze et d'autres anciens résistants et anciennes résistantes qui nous occupent. Elle rejoignait toutefois celles de tout un camp attaché à l'Empire français, et à l'Algérie française en particulier, et pour qui l'attachement à la Résistance était tout autant

¹¹ Interview de Jacques Soustelle, 19 février et 23 avril 1979. Partie 2. Fonds Odile Rudelle.

¹² Propos tenus lors d'un débat à l'Assemblée constituante en mars 1946 avec Pierre Cot. J.O. A.N.C. 24 mars 1946, 1034. Dossier 7 : Gouverneurs de l'Algérie, 1946-1960. Fonds sur l'Algérie 261J7/421.

¹³ Claire Andrieu, *Pour l'amour de la République : le Club Jean Moulin, 1958-1970*, (Paris: Fayard, 2002), 112.

¹⁴ *New-York Times magazine*, 11 janvier 1959, 112AJ/11 (janvier 1959-septembre 1960).

évoqué. Au même titre que pour les autres personnages à l'étude, la « variable Résistance » chez Soustelle sera mise en perspective et confrontée aux autres principes et arguments au cœur de sa conception de l'impérialisme et de l'Empire français.

Soustelle croyait en l'Algérie française

Soustelle était fort attaché à l'Empire et plus particulièrement à l'Algérie française¹⁵, qui était « son pays autant que la France du Nord » et envers laquelle il ressentait le plus « impérieux devoir. »¹⁶ Le lexique choisi, loin d'être anodin, renvoyait à l'idée que l'Algérie était une partie intégrante de la France (puisqu'il désignait la métropole de « France du Nord »). Le devoir qualifié d'« impérieux » n'est pas sans rappeler, quant à lui, le rapport paternaliste que Soustelle et les colonisateurs français souhaitaient maintenir. Largement reconnaissant de l'effort fourni par la colonie dans la Libération de la métropole, il ne pouvait imaginer l'Algérie séparée de la France.¹⁷ Fidèle au Général de Gaulle pendant ses années au sein de la France libre, Soustelle est demeuré attaché pendant les années 1950 à ce qu'il entendait du gaullisme, « le sursaut national de la Résistance, la restauration de la République, l'intégrité du territoire et la souveraineté française maintenues envers et contre tout. »¹⁸

Antérieurement à son expérience au sein de la France libre, son parcours d'ethnologue lui avait déjà permis de développer une certaine conception des enjeux coloniaux. Soustelle travaillait au Musée d'Ethnographie du Trocadéro (futur Musée de l'Homme) au

¹⁵ Soustelle a dédié quelques ouvrages à sa lutte pour le maintien de l'Algérie française, notamment Jacques Soustelle, *L'espérance trahie : (1958-1961)* (Paris: L'Alma, 1962) et Jacques Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, (Paris: Plon, 1956).

¹⁶ Soustelle, *L'espérance trahie*, 10-11.

¹⁷ Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, 2.

¹⁸ Soustelle, *L'espérance trahie*, 11.

début des années 1930 d'où il a contribué à l'organisation de l'Exposition coloniale. Il y a rencontré plusieurs jeunes Africains et Antillais avec qui il a eu l'occasion de leurs pays et de leurs idées pour l'avenir. Soustelle déplorait l'influence que le communisme exerçait sur plusieurs d'entre eux, mais il retirait surtout de ses conversations que la plupart de ses interlocuteurs rêvaient tout simplement à l'égalité et à l'obtention de la citoyenneté française.¹⁹ Soustelle retenait donc essentiellement de ces rencontres avec des gens issus des colonies leur unique désir d'être Français ainsi que les dangers du communisme (qui alimentaient par ailleurs, à travers la Ligue antiimpérialiste, les mouvements nationalistes au sein des colonies).

Ces souvenirs, ainsi que de nombreuses rencontres subséquentes, des années d'étude d'ethnologie et plusieurs voyages effectués de « vingt ans d'expérience, de voyages, de contacts et d'études un certain nombre de thèses sur les problèmes créés par la colonisation » et de ses contacts avec les populations coloniales pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'ont mené à concevoir en 1945 la « phase coloniale [...] comme terminée, au moins dans la plupart des territoires. [...] Hâtée par la Deuxième Guerre mondiale, une maturation avait eu lieu », affirmait-il. Confrontée à cette nouvelle réalité, la France devait donc « passer d'elle-même à la "décolonisation" ». Les guillemets étaient de mise, puisqu'il estimait que cette « décolonisation » n'impliquait « ni qu'on se jetât tête baissée dans n'importe quelle décolonisation, ni qu'on se mit à dénoncer hystériquement tout ce qui avait été fait pendant la période coloniale, à insulter et chasser les colons et à remplacer un racisme par un autre, tout aussi bête et aussi malfaisant »²⁰, invitant ainsi à présenter de multiples justifications pour faire entrave à une quelconque démarche décolonisatrice. Ces thèmes, Soustelle les développera à de nombreuses reprises.

¹⁹ *Ibid.*, 18-19.

²⁰ *Ibid.*, 20.

Il apparaît que les affinités de Soustelle avec l'extrême-gauche avant la Deuxième Guerre mondiale ne l'ont pas mené à l'anticolonialisme, mais plutôt à soutenir le caractère bienfaisant de la colonisation française. Même si la France devait selon lui entamer la décolonisation, son expérience au sein de la France libre comme celle de ses années de formation intellectuelle d'avant 1940 lui permettaient de croire que l'œuvre coloniale française avait fait germer chez les populations coloniales un « unique désir », celui « d'être Français », et que, par conséquent, le processus de décolonisation devait s'en porter garant.

Forgée dans les années 1930 puis consolidée lors de ces années au sein de la France libre, sa conception de l'entité coloniale française et du lien avec l'Algérie en particulier s'est transposée en un désir d'« instruire et construire, aider à vivre mieux »²¹ pendant son mandat comme gouverneur général de l'Algérie. Soustelle croyait que la France avait la plus haute responsabilité à l'égard des colonies. C'était également ce qu'attendaient en retour les populations coloniales selon lui.²²

En tant que gouverneur et lors de ses nombreuses prises de paroles subséquentes, il affirmait faire une priorité de l'amélioration des conditions de la population algérienne.²³ À cet effet, Soustelle a mis en place un plan de progrès économique et social en misant sur des investissements et une industrialisation rapide, connu comme le « plan Soustelle » de juin 1955. S'effectuaient au même moment des études d'envergure sur ces enjeux qui ont, entre autres, abouti au « rapport Maspétiol » et à la publication « Perspectives décennales en Algérie » qui ont servi de fondation pour le plan de

²¹ Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, 3.

²² Soustelle, *Envers et contre tout*, 61.

²³ Comité de Vincennes pour l'Algérie française. 1^{er} colloque - 20 juin 1960. Intervention de Jacques Soustelle, 35. Fonds Soustelle, 112AJ/37.

Constantine de 1958.²⁴ Le plan Soustelle de juin 1955 s'inscrivait ainsi dans une lignée de plans politiques métropolitains visant à peu près les mêmes enjeux au sein d'un même paradigme impérial. Écartant la possibilité que l'Algérie devienne indépendante, Soustelle proposait même en 1957 de créer une zone test où d'immenses réformes sur plusieurs plans seraient mises en place pour montrer que c'est possible d'améliorer le sort de l'Algérie sans qu'elle ne soit indépendante. Cette initiative permettait, selon lui, de ranger ses adversaires en métropole comme les « terroristes » algériens dans le camp des opposants au progrès de la population musulmane.²⁵

Les propositions de Soustelle étaient imprégnées de paternalisme. À l'occasion d'un de ses premiers discours comme Gouverneur général à l'Assemblée algérienne, il exprimait sa reconnaissance à l'égard de l'armée d'Afrique. Pour la première fois, disait-il, une métropole envahie a été libérée par ses « enfants » des colonies.²⁶ De manière générale, la relation entre la France et l'Algérie que souhaitait maintenir Soustelle reconduisait la dynamique paternaliste de la France, non seulement dans la capacité de la métropole à mener la population algérienne vers le « progrès », mais aussi dans son aptitude à la protéger des forces qui voudraient autre chose que son bien. Aucun autre scénario ne pourrait autant bénéficier aux familles algériennes qui profitent du salaire que les travailleurs algériens gagnent en métropole, puis aucune autre puissance qui aurait des intérêts en Algérie après le départ de la France n'aurait à cœur le développement de

²⁴ Au sujet du rapport Maspétiol, des « Perspectives décennales en Algérie » et du plan de Constantine, voir Saul, *Intérêts économiques français*, 67-112.

²⁵ Jacques Soustelle, « En Algérie : démontrer le mouvement en marchant ». Document de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française. Extrait du Journal du Parlement du 16 mai 1957. Fonds Bidault 457AP/107.

²⁶ Discours prononcé par M. Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie à la séance solennelle de l'Assemblée Algérienne le 23 février 1955, Imprimerie officielle du Gouvernement Général de l'Algérie, 1955. Fonds Soustelle 112AJ/33-35.

l'éducation ou des infrastructures. Au contraire de la France, ces puissances étrangères ne chercheraient qu'à exploiter son sol.²⁷

En octobre 1958, Soustelle devenait la tête d'affiche d'un nouveau parti, l'Union pour la nouvelle République (UNR), fondé sur les cendres du RPF et qui soutenait l'action de De Gaulle revenu au pouvoir quelques mois auparavant. Lors des premières assises nationales du parti à Bordeaux en novembre 1959, Soustelle soutenait que l'UNR devait être le point de rencontre des Algériens et des métropolitains « qui ne sont ni "ultras" ni "infras" mais simplement attachés à la France, à la Liberté et à la Paix. »²⁸ La conception que Soustelle se faisait de la relation entre la France métropolitaine et l'Algérie se retrouvait ainsi à l'UNR. Pour Soustelle comme pour le parti, en 1959, l'Algérie ne pouvait que bénéficier de demeurer attachée à la France, qui lui promettait une parfaite égalité. En ce sens, cela ne pouvait pas représenter une quelconque régression, mais bien une marque de progrès.²⁹ En décalage complet avec la réalité, Soustelle n'admettait toujours pas l'existence d'un mouvement nationaliste algérien plus profond que celui d'une action marginale de quelques « ultras ». Il faisait également fi du maintien des inégalités des droits politiques et civils entre la population métropolitaine et les populations coloniales jusqu'à ce moment (inégalités qui demeureraient d'une façon ou d'une autre si l'on se fie aux nombreux projets de redéfinition de l'ensemble impérial de l'époque comme celui de Blocq-Mascart qui sera traité plus loin). Il persistait enfin dans la conception d'une France bienfaitrice et qui accorde à la population algérienne le bénéfice de progresser grâce à son intégration dans la France.

²⁷ Déclaration de Monsieur Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie à Radio-Algérie le 12 janvier 1956. Fonds Soustelle 112AJ/33-35.

²⁸ *Le courrier de la Nouvelle République*. Organe d'information et de liaison de l'U.N.R. Numéro spécial, 1^{ères} assises nationales à Bordeaux : 13-14-15 novembre 1959. On retrouve le même texte, mais cette fois-ci l'original de l'exposé de Soustelle, dans les papiers de l'UNR, Fonds Jacques Soustelle 112AJ/25.

²⁹ *Ibid.*

Soustelle, comme Bidault et la plupart des partisans de l'Algérie française par ailleurs, s'inscrivait ainsi dans la lignée de Ferry et de l'entreprise coloniale de la fin du XIX^e siècle. Il prônait une forme d'impérialisme tout aussi coercitive que le colonialisme des siècles précédents puisque³⁰ le contrôle métropolitain et la violence (armée ou systémique) du système colonial étaient justifiés en invoquant leur caractère exceptionnellement nécessaire pour le bénéfice imminent des populations coloniales, mais dont l'aboutissement était sans cesse inscrit dans un horizon temporel indéfini. Soustelle rejetait même la possibilité que l'Algérie revendique un jour son indépendance si la France y accomplissait l'œuvre généreuse qu'elle avait promise.

De l'intégration à la fédération ?

L'Algérie, aux yeux de Soustelle comme de la plupart de ses compatriotes, occupait une place bien particulière auprès de la France. Invité par *Combat* à comparer le cas de l'Algérie à celui de la Tunisie au début de l'année 1956, Soustelle avançait que la solution « à la tunisienne », qui était basée sur le fait qu'il y avait un État tunisien uni à la France par le lien du protectorat, ne s'appliquait pas du tout à l'Algérie. « Il n'y a jamais eu d'État, ni de nation algérienne »³¹, déclarait-il. La négation du caractère national des populations coloniales était une constante chez tous les Empires puisque sans l'existence d'un caractère national il n'incombait pas de reconnaître au peuple concerné un État. Soustelle a constamment réitéré l'absence d'un sentiment national algérien tout au long de la période, réduisant le (faux) nationalisme à une simple prise de conscience des réalités

³⁰ Frederick Cooper et Ann Laura Stoler, éd., *Tensions of empire: colonial cultures in a bourgeois world* (Berkeley: University of California Press, 1997), 31.

³¹ « Le drame algérien met en jeu l'avenir de la nation elle-même déclare M. Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie » Article de Claude Delmas. *Combat*, 1^{er} janvier 1956. Fonds sur l'Algérie 261J7/421. Dossier 7 : Gouverneurs de l'Algérie, 1946-1960.

économiques auxquelles l'Algérie était contrainte et de son appartenance à un mouvement islamique plus large. Face à ce constat, il n'était ni question de reconnaître une nation algérienne, ni d'abandonner les colons français à un ennemi radical qui souhaite leur « extermination ».³²

Interrogé ensuite par le journal à savoir s'il pensait que les musulmans et les musulmanes accepteraient l'intégration, Soustelle s'en disait convaincu puisque la politique d'intégration était pragmatique. Elle respectait la « personnalité musulmane » de l'Algérie en plus de régler l'enjeu de l'égalité entre Européens et musulmans.³³ L'assimilation qu'il promulguait au milieu des années 1940 cherchait à fusionner les deux cultures, mais les différences de langue, de religion et de culture s'avéraient trop prononcées pour la réaliser. Il était par conséquent beaucoup plus réaliste d'envisager l'intégration que l'assimilation, ainsi que plus souhaitable de conserver la « personnalité », les traditions et la culture des musulmans.³⁴ Soustelle prônait ainsi une intégration respectueuse de la particularité (de la « personnalité ») de l'Algérie tout en s'assurant d'y étendre sans équivoques la République française. Il rejetait du même coup l'assimilation, contraire à ces objectifs, tout comme une formule fédérale à court ou moyen termes puisqu'il estimait à ce moment qu'une structure fédérale inciterait les Algériens à mener jusqu'au bout la séparation.³⁵

La formule fédérale n'était pas entièrement délaissée par Soustelle, bien qu'il n'ait démontré de l'ouverture pour cette structure qu'à partir de 1962, au moment où l'Algérie quittait l'Empire français. Il entrevoyait à terme (soit une fois que l'intégration aurait consolidé une relation franco-algérienne basée sur l'égalité politique) un grand ensemble

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ Entretien à *Paris-presses-l'intransigeant*, 17 janvier 1956. Fonds Soustelle 112AJ/8-20.

³⁵ *Ibid.*

fédéral réunissant la France à l'ensemble des États africains lui étant liés, et dont l'association franco-algérienne aurait été l'ancrage pour édifier le reste de la structure³⁶. Soustelle traçait ainsi son idéal d'un ensemble fédéral démocratique, égalitaire, riche et diversifié.³⁷ Cette conception exprimée en 1962 alors que le sort de l'Algérie française était scellé était non seulement chimérique, mais ne correspondait pas non plus à ce que Soustelle avait réellement défendu dans la deuxième moitié des années 1950.

Enjeu de puissance et pétrole saharien

En fait, la richesse de l'État fédéré imaginé par Soustelle passait en grande partie par l'accès aux ressources pétrolières de l'Algérie. Entre janvier et novembre 1956, trois gisements majeurs ont été confirmés dans le Sahara algérien, confirmant plusieurs pronostics des milieux pétrolifères français privés et au gouvernement (de très nombreux rapports suggéraient dès 1952 au gouvernement français de s'assurer d'avoir la mainmise sur le Sahara pour les richesses importantes de son sol)³⁸. La France pouvait espérer dès lors passer d'un État importateur à un État producteur.³⁹

Soustelle ne faisait pas abstraction des avantages substantiels (voire essentiels pour la métropole affaiblie) que retirerait la France de l'exploitation des réserves de pétrole algérienne. Dans son discours de février 1955 à l'Assemblée algérienne en tant que Gouverneur général, il témoignait de l'atout géostratégique vital que représentait

³⁶ Soustelle, Interview de Jacques Soustelle par Odile Rudelle, 19 février et 23 avril 1979. Partie 1, 7-9.

³⁷ Soustelle, *L'espérance trahie*, 18-26.

³⁸ Dossier Sahara. Fonds Bidault 547AP/104.

³⁹ Saul, *Intérêts économiques français*, 565; Hocine Malti, « Le pétrole saharien et son rôle dans la guerre de libération (1956-1962) » dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale* (Paris: La Découverte, 2014), 553.

l'Algérie pour la France, qui ne pourrait plus accéder au continent africain sans elle.⁴⁰ Une France dépourvue de l'Algérie serait aussi une France dépouillée de l'Afrique. Les conséquences seraient majeures : elle verrait disparaître « environ une cinquième de son économie, ruiner une large part de son industrie, réduire au chômage une large fraction de ses ouvriers, abattre son prestige. En fait, elle cesserait d'être, non seulement une grande puissance, mais tout simplement une puissance. »⁴¹

Dès 1956 et jusqu'à la décolonisation de l'Algérie, Soustelle martelait cet argument. Les découvertes pétrolières et gazières dans le sous-sol algérien en 1954 et la confirmation de la richesse des gisements par la suite permettaient à la France de s'imaginer comme puissance pétrolière. Samir Saul souligne que ces découvertes ne pouvaient mieux tomber : forcée de rationner l'essence à cause de la crise de Suez à la toute fin de l'année 1956, la France était à nouveau durement confrontée à sa dépendance énergétique.⁴² La mainmise sur les richesses du Sahara changerait la donne du tout au tout.

Non seulement Soustelle craignait-il, à l'instar de bien de ses compatriotes, le déclasserement de la France par rapport aux deux superpuissances impérialistes déjà largement dominantes, il appréhendait également ce qu'il désignait comme l'influence du panarabisme et du « néofascisme égyptien » qui le guidait, que Soustelle comparait au

⁴⁰ Discours prononcé par M. Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie à la séance solennelle de l'Assemblée Algérienne le 23 février 1955, Imprimerie officielle du Gouvernement Général de l'Algérie, 1955. Fonds Soustelle 112AJ/33-35.

⁴¹ Jacques Soustelle, « L'Algérie perdue... ce serait Sedan », date inconnue (vers 1960). Fonds Soustelle, 112AJ/8-20. Il tenait le même discours à l'Assemblée nationale en 1956. Charles-Robert Ageron, *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne* (Saint-Denis: Éditions Bouchène, 2005).

⁴² Saul, *Intérêts économiques français*, 600.

pangermanisme hitlérien.⁴³ Résolument opposé à l'impérialisme occidental, Nasser a soutenu les mouvements indépendantistes en Afrique, a largement contribué à la conférence de Bandoeng et a nationalisé le Canal de Suez quelques mois après la déclaration de Soustelle. Il représentait par conséquent une menace considérable pour la présence impériale française en Afrique. Faisant le choix de résister en Algérie aux visées de ce qu'il qualifiait de dangereux impérialisme égyptien, Soustelle affirmait protéger la paix, lui qui n'hésitait pas à comparer les fellaghas aux nazis en les accusant de procéder à des autodafés et de ruiner des écoles.⁴⁴

Développant sa conception manichéenne, il résumait la situation ainsi dans une publication du Comité de Vincennes, un regroupement qu'il avait créé en juin 1960 à la suite de son exclusion du gouvernement qui rassemblait plus de deux cents personnalités partisans de l'Algérie française : « Une Algérie perdant la souveraineté française serait pan-arabe, communiste ou américaine, par voie de partage, ou **simultanément**, ou **successivement**, elle serait tout ce qu'on voudra ! **sauf algérienne**. Pourquoi ? Parce que cette plate-forme stratégique a démontré, entre 1940 et 1944, et surtout **à partir de 1942**, que la puissance qui s'en empare domine la Méditerranée occidentale, l'Italie, l'Espagne et la France ! »⁴⁵, référant au passage aux bases aéronavales de Mers-el-Kébir et Lartigue. Perte de puissance, malheur de l'Algérie soumise à des impérialismes malfaisants (par opposition à la bienfaisance française), perte du contrôle de la Méditerranée occidentale, l'Algérie indépendante serait lourde de conséquences à ses yeux et quiconque s'opposant à cette vision était naïf, défaitiste ou mal intentionné.

⁴³ Conférence de presse tenue le 7 juin 1956 par l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française. Déclaration de Monsieur Jacques Soustelle membre du comité directeur de l'U.S.R.A.F. Fonds Soustelle 112AJ/33-35.

⁴⁴ Conférence de presse tenue le 7 juin 1956 par l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française. Déclaration de Monsieur Jacques Soustelle membre du comité directeur de l'U.S.R.A.F. Fonds Soustelle 112AJ/33-35; Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, 195-96.

⁴⁵ *Les Cahiers du Comité de Vincennes*. Revue trimestrielle, septembre 1961. Avant-Propos. Fonds Soustelle 112AJ/37. En gras dans le texte.

Malgré les intentions claires de la France de conserver la mainmise sur l'Algérie pour les ressources du Sahara, Soustelle insistait tout de même sur la relation de dépendance de l'Algérie envers la France dont elle dépendait, affirmait-il, pour espérer s'industrialiser.⁴⁶ À l'occasion d'un voyage à Laghouat en tant que ministre délégué chargé des Affaires sahariennes en janvier 1959, il louangeait aussi le rôle bienfaisant de l'exploitation française des ressources pétrolières. La France permettrait au Sahara de se développer, « une grande œuvre [...] pour le bien des Sahariens. »⁴⁷ Que ce soit à des fins rhétoriques ou une auto-illusion, l'insistance sur la dépendance de l'Algérie envers la France qui ne pourrait survivre sans sa tutelle masquait la dépendance inverse de la métropole envers les ressources matérielles et humaines de la (et des) colonie(s) et en particulier des ressources du sol saharien. L'entité souhaitée ne mettrait en aucun cas l'Algérie à l'avant-plan. Elle assurerait plutôt à la France un rapport de force estimé essentiel pour continuer à être considéré comme une puissance influente dans le monde.

Lettre d'un intellectuel à quelques autres

Un des plus âpres débats sur la place publique impliquant Soustelle pendant son mandat comme Gouverneur général l'a opposé à un groupe nommé le *Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord*. Le Comité a publié en novembre 1955 un manifeste signé par de nombreuses personnes dont d'éminents anciens résistants investis dans la défense des intérêts algériens comme Claude Bourdet et André Mandouze. Rédigé dans la foulée des émeutes dans le Constantinois en août 1955 puis de leur violente répression, le manifeste s'adressait aux dirigeants français, dont Soustelle. Insistant sur le parallèle avec la Résistance et les

⁴⁶ Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, 65.

⁴⁷ Dans une publication non identifiée, 30 janvier 1959, à l'occasion d'un voyage de Soustelle, ministre délégué chargé des Affaires sahariennes, à Laghouat. Fonds Soustelle 112 AJ/8-20.

principes de la République, le manifeste dénonçait la répression, l'emprisonnement, la torture et l'exécution d'Algériens reprenant « à leur compte nos propres principes, dans le langage de la révolte armée à laquelle ils ont été acculés. » La guerre d'Algérie bafouait l'ensemble des principes républicains et menaçait par conséquent la République et ses fondements.⁴⁸

La réponse de Soustelle à la fin novembre 1955, vindicative, puisait également dans l'esprit de la Résistance. Soustelle prenait la peine de souligner dès les premières lignes le rôle qu'il a tenu dans la Résistance, puis, depuis la Libération, dans la vie politique.⁴⁹ Il y développait une longue rhétorique pour répondre à la majorité des éléments soulevés par le Comité, notamment à l'accusation que l'attitude française dans la guerre (terme qu'il réfutait) d'Algérie tournait « en amère dérision » les principes républicains et résistants. La liberté, la démocratie, le respect de la dignité humaine, ne pouvaient justifier les actes racistes et violents de l'adversaire. La seule comparaison possible pour de tels gestes caractérisés par l'« exclusivisme » et le « mépris de la vie humaine »⁵⁰ était le nazisme. Demeurer fidèle à la Résistance requérait de s'y opposer.

Avec une attitude typique de tous les occupants ou colonisateurs, Soustelle, mettait l'accent sur la violence des adversaires sans toucher mot des causes du conflit. Soustelle refusait l'accusation que les « terroristes » algériens (qu'il ne cessa jamais de distinguer des « bons » et « légitimes » nationalistes) se battaient au nom des principes de liberté, de démocratie et du respect de l'homme et qu'en leur répliquant, la France les reniait à son tour.⁵¹ Abordant brièvement la torture, Soustelle tenait à rappeler que la France

⁴⁸ Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. *Manifeste*. La Contemporaine, F delta 0290.

⁴⁹ « Lettre d'un intellectuel à quelques autres », Éditions SEBOM, Paris. Publication de L'union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française. 112AJ/8.

⁵⁰ *Ibid.* En italiques dans le texte.

⁵¹ *Ibid.*

serait coupable, en quittant l'Algérie prématurément, d'abandonner l'ensemble de la population, européenne comme algérienne, à la torture, à la mutilation et à la mort.⁵² Il se disait particulièrement surpris de recevoir de telles accusations de la part d'intellectuels qui, quelques années auparavant, se battaient pourtant contre l'obscurantisme hitlérien dont les similitudes étaient flagrantes selon lui avec le Comité révolutionnaire d'unité et d'action, prédécesseur du Front de libération national (le FLN avait remplacé le CRUA en octobre 1954. Soustelle désignait donc encore le groupe par son ancien nom).

Soustelle offrait une interprétation radicalement différente de l'esprit de la Résistance opposé au conflit algérien que celle défendue par des anciens résistants et anciennes résistantes comme Bourdet, Mandouze ou Tillion qui seront traités plus loin, un retournement qui découlait d'une interprétation de la Résistance qui se définissait d'abord par son combat patriotique pour l'intégrité de l'Empire et par l'action bienfaitrice de la France auprès des populations coloniales sous sa « responsabilité ». L'œuvre qu'elle souhaitait accomplir en Algérie était trop près de sa réalisation pour l'abandonner au « terrorisme ».⁵³

La situation de terreur en Algérie, à l'instar de celle causée par les nazis et prenant sa source dans la même abjection raciste, était intolérable. Tout comme en 1940, la France devait se dresser contre une « dictature ». Pour Soustelle, la France, dans sa relation avec l'Algérie, était exempte de tout racisme; le racisme ne pouvait par conséquent être qu'incarné par l'adversaire, dépeint en terroriste. En s'y opposant, il reproduisait ainsi l'acte de résistance qu'il a mené contre le nazisme. Il défendait en outre l'intégrité territoriale comme il l'a fait pendant la Deuxième Guerre mondiale. Quant à lui, le principe

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

d'autodétermination cher à la Résistance n'était pas abordé puisqu'il ne s'appliquait pas au cas algérien : les terroristes ne représentaient pas la volonté populaire et selon ses informations, les nationalistes étaient fort minoritaires. C'était encore une fois l'attitude typique de ce genre de conflit : l'adversaire qui s'opposait était dépeint en « terroriste » ou en « extrémiste » et ne représentait pas la voix d'une majorité « modérée » qui ne s'opposait pas.

La « Lettre d'un intellectuel à quelques autres » de Soustelle a invité une réplique du *Comité*, qui critiquait l'absence de commentaire du Gouverneur général de l'Algérie sur la relation coloniale, sur le nationalisme algérien ou même sur la répression violente que la France opérait. Le *Comité* répondait à son tour par une autre conception de la Résistance. Il évoquait l'expérience récente du maquis et de la clandestinité pour rappeler que

toute révolte armée est nommée crime par l'occupant, toute attaque pillage et tout combattant terroriste. Nous savons aussi qu'une action de résistance comporte l'exécution des « collaborateurs » de l'ennemi et le sabotage de son matériel. Nous nous souvenons que les actes de vrai banditisme sont toujours mis sur le compte des maquis. Nous savons enfin que tout mouvement de révolte armée entraîne excès et atrocités. Les nazis ont publié en 1944 un *Livre Blanc* sur les crimes de la résistance. Étaient-ils bien placés pour le faire ?⁵⁴

La réponse, sans équivoques et sur le même terrain que celle de Soustelle, opposait de manière tranchée deux conceptions de la Résistance et de son application au cas algérien. Les deux lectures radicalement différentes confirmaient la place centrale de l'expérience résistante dans la posture des différents individus par rapport à l'enjeu algérien. Chaque aspect : racisme, relation coloniale, répression, terrorisme, torture, liberté,

⁵⁴ Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. *Réponse à Soustelle*. La Contemporaine, F delta 0290.

autodétermination, principes français, républicains, résistants ou même « universels » étaient autant de catégories qui étaient comprises à travers les différentes conceptions de la Résistance et de la République pour lesquelles chacun et chacune s'est battu.

Soustelle après 1960

Soustelle a soutenu le retour au pouvoir du général de Gaulle qui l'a nommé ministre de l'Information⁵⁵. Ses positions sur l'Algérie française l'ont toutefois éloigné de De Gaulle et en 1960, Soustelle quittait le gouvernement pour se consacrer à la défense de l'Algérie française en périphérie du pouvoir. Ardent défenseur de l'intégration, Soustelle a mis sur pied une équipe d'hommes formée entre autres de Robert Lacoste, ancien ministre de l'Algérie, et de Marc Lauriol, qui avait publié *Le Fédéralisme et l'Algérie* en 1957 et qui s'opposait, en 1960, à la politique algérienne du général de Gaulle. Le groupe formé autour de Soustelle rompait avec les mouvements d'extrême-droite qui composaient les autres soutiens à l'intégration au tournant de l'année 1960.

Soustelle continuait également à défendre son œuvre et à critiquer ceux qui avaient, selon lui, trahi la gauche et la République. Faisant le rapprochement entre les « ultras » qu'il avait longtemps dépeints comme des terroristes en Algérie, il critiquait également les « infras » de la métropole qu'il accusait de défaitisme et de trahison sous couvert de progressisme, ciblant en particulier *L'Express*, *Témoignage chrétien* et *France-Observateur*.⁵⁶ Lorsque les « infras » parlaient de paix, selon Soustelle, ils pavaient la voie à l'implantation d'un pouvoir réactionnaire et raciste qui s'opposerait au « progrès » de

⁵⁵ Contrairement à d'autres anciens résistants qui ont préféré rompre avec le Général comme Christian Pineau par exemple.

⁵⁶ *Le courrier de la Nouvelle République*. Organe d'information et de liaison de l'U.N.R. Numéro spécial, 1^{ères} assises nationales à Bordeaux : 13-14-15 novembre 1959.

la population.⁵⁷ Par opposition, le bilan de Soustelle, notamment son plan de réformes pour la suppression du double collège, pour l'instauration des nouvelles communes et pour l'industrialisation de l'Algérie correspondait à ses yeux bien davantage à une œuvre progressiste, attitude typique de la droite comme de la gauche colonialiste.

Jusqu'au bout, Soustelle s'est ainsi inscrit dans la lignée d'une France bienveillante et progressiste, à laquelle la Résistance n'avait pas renoncé. Par conséquent, sa démarche par rapport à l'Algérie française n'entraîne pas en conflit avec les idéaux pour lesquels il s'était battu comme Français libre. Les principes résistants les plus importants à ses yeux (patriotisme qui passait par l'intégrité de l'Empire, rôle de guide de la France) se conciliaient bien avec l'œuvre coloniale française tout comme ils s'accommodaient de la tentative française de conserver la mainmise sur les ressources énergétiques algériennes qui, du moins en promesses, devaient aussi bénéficier à la population de l'Algérie. Le bénéfice ne serait pas égalitaire, toutefois, puisqu'il était clair, en particulier à partir du milieu des années 1950, que la dépendance énergétique de la France a incité les partisans métropolitains du maintien de l'Algérie française à défendre avec d'autant plus de vigueur la nécessité de retenir l'Algérie pour que la métropole puisse profiter des ressources pétrolières et gazières du Sahara.

Georges Bidault

Depuis la Libération, Bidault a occupé un rôle de premier plan dans la vie politique, agissant notamment comme président du Gouvernement provisoire de la coalition MRP, SFIO et communiste en 1946, puis ministre des Affaires étrangères sous plusieurs gouvernements, enfin comme président du Conseil de 1949 à 1950. Partisan invétéré de l'Algérie française, son parcours a croisé celui de Soustelle à plusieurs moments. Les

⁵⁷ *Ibid.*

arguments avancés par Bidault pour le maintien de l'Algérie française recoupaient ceux mis de l'avant par Soustelle et de la plupart des milieux impérialistes dans les années 1950.

Une lettre cosignée par Bidault, Soustelle, Marc Lauriol et Jean-Marie Le Pen en 1960 invitait d'éventuels contributeurs à financer une nouvelle campagne médiatique et politique pour le maintien de l'Algérie française. La lettre disait « "non" au suicide par persuasion", à la République algérienne, à l'Algérie soviétique »⁵⁸ et exposait les deux seules avenues possibles à la guerre, soit une victoire française ou une victoire soviétique. Le deuxième scénario s'avérerait catastrophique pour la France qui serait à son tour menacée par Moscou, puisque l'Algérie ouvrirait la voie vers Paris aux Soviétiques. La France faillirait à ses engagements moraux envers ses citoyens si elle laissait le communisme s'implanter ainsi. La France se verrait aussi trop affaiblie pour assurer la paix, puisque sa force militaire ne serait plus suffisante pour exercer un pouvoir de dissuasion. Elle verrait également le niveau de vie moyen de ses citoyens chuter significativement, résultat de la perte soudaine des ressources de l'Algérie.⁵⁹

La lettre endossée par Bidault ne s'intéressait pas au sort de l'Algérie indépendante, comme bien souvent les partisans d'un impérialisme généreux et bienfaisant mettaient de l'avant. Elle signalait plutôt l'inquiétude française d'une métropole dépossédée de l'Algérie et coincée au centre de deux superpuissances. La France avait *besoin* de l'Algérie. En plus des arguments militaires, économiques et moraux, l'anticommunisme de Bidault occupait une place importante dans sa conception des rapports de forces internationaux et des menaces auxquelles faisait face l'entité impériale française et ferait face une

⁵⁸ Georges Bidault (Député de la Loire), « Monsieur, Madame, nous disons "non" au suicide par persuasion, à la République algérienne, à l'Algérie soviétique » (Paris, 16 décembre 1960). Fonds France, Algérie (Guerre d'Algérie), 4 delta res 0155.

⁵⁹ *Ibid.*

Algérie souveraine. Le communisme remplaçait à ses yeux la menace hitlérienne et une résistance équivalente devait y être opposée.⁶⁰

Au-delà de l'anticommunisme et des arguments communs dans les camps impérialistes en métropole, Bidault puisait dans son interprétation de l'esprit de la Résistance pour justifier sa position par rapport à l'Algérie. Dans le sillage de la signature des Accords d'Évian et du cessez-le-feu le 18 mars 1962, il a fondé avec Jacques Soustelle, Antoine Argoud et Pierre Sergent le Conseil national de la Résistance pour défendre l'Algérie française. Référence directe au CNR de 1943 qu'il souhaitait ressusciter pour un combat tout aussi existentiel, l'idée même de fonder un nouveau CNR évoquait l'équivalence des enjeux et la distribution des rôles à ses yeux. En mai 1962, le CNR a été ressuscité; il reprenait là où le Comité de Vincennes s'était arrêté. Georges Bidault en assurait la présidence et Jacques Soustelle faisait partie du comité exécutif. Les liens avec l'OAS étaient aussi ouvertement annoncés au courant de la même année; l'armée secrète et l'armée gaulliste étaient ainsi rapprochées par le CNR de Bidault⁶¹.

En 1965, Bidault publiait *D'une Résistance à l'autre*, autre témoin significatif de la continuité de ses engagements pendant la Deuxième Guerre mondiale et au moment de la guerre d'Algérie. L'ouvrage, acerbe envers la politique de De Gaulle, étalait une conception tranchée de l'esprit de la Résistance et de la trahison d'anciens et d'anciennes camarades de l'ombre envers celui-ci. À ses yeux, laisser aller l'Algérie était un véritable abandon et, en raison du défaitisme affiché par plusieurs métropolitains, contrevenait sans équivoques à l'esprit résistant. Ne pas abdiquer, continuer le combat pour la France dont l'intégrité territoriale était autant en péril à la fin des années 1950 qu'au début de la

⁶⁰ Bidault, *D'une résistance à l'autre*, 21.

⁶¹ Marie-Pierre Ulloa, *Francis Jeanson : un intellectuel en dissidence, de la Résistance à la guerre d'Algérie* (Paris: Berg, 2001), 215.

décennie 1940. L'élément armé de la Résistance et l'engagement militaire synonyme du refus de la défaite comptaient beaucoup pour Bidault.⁶²

Bidault s'attaquait enfin à ses camarades qui n'agissaient pas à la hauteur de la vigoureuse défense du territoire national qu'ils avaient affichée pendant la Résistance. Il s'attardait moins à critiquer leur interprétation différente de l'esprit de la Résistance qu'à s'attaquer à leur posture de paresse, d'abandon et ultimement, de trahison, les accusant d'être des « résistants à la France. »⁶³ D'entre toutes les caractéristiques résistantes, Bidault était particulièrement attaché à l'intégrité du territoire impérial. À de nombreuses reprises, il reprenait des paroles du Général prononcées entre 1940 et 1945 qui tenaient pour nulle et non avenue toute forme d'amputation au territoire de l'Empire français, pour illustrer le décalage entre les paroles prononcées entre 1940 et 1944 et le discours de ces anciens résistants face à la guerre d'Algérie. Pour lui, l'ultime trahison de De Gaulle comme des anciens résistants et anciennes résistantes était de renoncer à défendre chaque parcelle de l'Empire.

Maxime Blocq-Mascart

L'esprit résistant bafoué

Après la Libération, Maxime Blocq-Mascart est demeuré investi dans la rénovation française. Il a agi en tant que délégué à l'Assemblée consultative provisoire, directeur jusqu'en 1947 du *Parisien libéré* (publication d'une certaine façon héritière de l'OCM), puis a été activement impliqué dans des instances visant à faire reconnaître la Résistance,

⁶² Bidault, *D'une résistance à l'autre*, 205-206.

⁶³ *Ibid.*, 277-78.

notamment comme cofondateur de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR).

Au milieu des années 1950, Blocq-Mascart jouissait d'une tribune au mensuel *Écho de la Résistance* fondé en 1954 et dont il était le directeur de publication. La revue développait une certaine conception de la société française et du travail qui demeurait à accomplir en s'appuyant sur l'esprit de la Résistance. Dans un numéro consacré à l'Assemblée générale des 5 et 6 novembre 1955 de la CNCVR, le mensuel réitérait que la Résistance ne devait être reléguée à un passé glorieux, mais plutôt s'imposer comme une ligne de conduite, une référence pour les engagements subséquents qui y puiseraient leur « sens du civisme, l'amour de la liberté et le sens du devoir. »⁶⁴

Au terme de longues années de guerre en Indochine et face à l'accroissement des hostilités en Algérie, la CNCVR s'élevait contre une politique défaitiste qui mènerait à l'éclatement de l'Empire. Invoquant la posture d'insoumission fondamentale à l'engagement dans la Résistance, la CNCVR appelait tous les anciens résistants à réaliser le rôle qui leur était encore confié pour défendre la liberté, la dignité et au-dessus de tout, la France.⁶⁵ L'héritage de la Résistance était tout simplement incompatible avec l'abandon de l'Empire, acte de lâcheté face à une force ennemie, selon la CNCVR. Aucune adéquation n'était faite entre les résistants français et l'action des nationalistes algériens, pourtant issus d'une colonie considérée comme l'extension de la France. Demeurer fidèle à la Résistance, pour Blocq-Mascart, signifiait d'imposer son refus de céder et de se sacrifier au nom de la liberté et d'une France comprise comme une entité impériale.

⁶⁴ *Écho de la résistance*, n° 10, novembre 1955.

⁶⁵ *Ibid.*

À l'été 1957, Blocq-Mascart récidivait dans une allocution prononcée lors d'une importante manifestation patriotique de 24 délégations d'anciens combattants métropolitains déplacés en Algérie pour réclamer que l'Algérie demeure française. Se prononçant au nom de la Résistance entière, il contestait tout amalgame avec les fellaghas qui ne se battaient pas, au contraire des Français et des Françaises pendant la Deuxième Guerre mondiale, contre l'oppression ennemie. Ces comparaisons étaient vécues comme un affront à l'héritage de la Résistance qu'il avait travaillé à faire reconnaître depuis la Libération.

L'impossibilité d'une telle association reposait sur la catégorisation des différents groupes impliqués. La Résistance se définissait en partie par l'opposition à l'oppression d'un ennemi extérieur. Les nationalistes algériens et algériennes ne pouvaient pas, par conséquent, être associés au combat résistant puisque la France se considérait chez elle en sol algérien. Elle ne pouvait être ni l'ennemie de la population algérienne, ni opprimer ses propres départements. Le discours de Blocq-Mascart identifiait toutefois de manière erronée les algériens comme des « concitoyens » et faisait par le fait même abstraction d'une des inégalités les plus importantes entre les deux populations. La réflexion de Blocq-Mascart se situait davantage sur la reconduction des rôles de peuple oppressif et opprimé; si l'on admettait un rôle similaire à la Résistance française aux nationalistes algériens, la France était alors associée aux nazis, ce qu'il refusait catégoriquement. Il réfutait également tout rapprochement entre les objectifs et les méthodes de la Résistance et des nationalistes en Algérie.⁶⁶

⁶⁶ *Ibid.*, n° 27, juillet-août 1957.

« Une République s'étendant sur plusieurs continents » : le projet non advenu du Comité d'action pour une République fédérale française de 1957

Une des plus importantes contributions de Blocq-Mascart à la préparation d'une solution métropolitaine à la guerre d'Algérie a été l'élaboration d'un projet constitutionnel (non advenu) de République fédérale comprenant toutes les parties de l'Empire français. Après son esquisse préliminaire dans le premier numéro des *Cahiers de l'OCM* en juin 1942, l'idée d'une intégration complète de l'Empire dans la République française s'est précisée dans l'esprit de Maxime Blocq-Mascart. Dans une publication de 43 pages intitulée *La République française, État fédéral*, le groupe d'étude piloté par Blocq-Mascart établissait la structure d'une République fédérale qui reprenait en 1957 les traits du projet esquissé par l'OCM en 1942.⁶⁷ Il détachait la République française de l'exclusivité métropolitaine, et plus généralement le système républicain du cadre étatique-national, et proposait une nouvelle constitution fédérale qui regrouperait au sein d'une même République la métropole, les départements et territoires d'outre-mer, l'Algérie et Madagascar pour former une « République s'étendant sur plusieurs continents »⁶⁸. La publication de ce projet était soutenue par un des plus importants groupes fédéralistes de droite en France, *La Fédération*⁶⁹.

De nombreuses impulsions à l'idée d'une fédération impériale ont été énoncées en métropole dès l'anticipation de la sortie de guerre. Le socialiste Pierre-Olivier Lapie, rapporteur général de la Commission de la France d'Outre-mer, en faisait par exemple la

⁶⁷ Pour une analyse exhaustive du projet, des groupes qui ont soutenu sa publication et de l'idée d'une fédération impériale après la Deuxième Guerre mondiale, voir Vincent Houle, « "Une République s'étendant sur plusieurs continents" : le projet non advenu du Comité d'action pour une République fédérale française de 1957 », *French Colonial History*, à paraître, automne 2021.

⁶⁸ *La République française, État fédéral : projet établi d'après les travaux dirigés par Maxime Blocq-Mascart*, Comité d'action pour une République fédérale française, Paris, 1957, 30.

⁶⁹ Veronika Heyde, « Le mouvement fédéraliste français La Fédération, 1944-1960 », *Revue d'histoire diplomatique* 2 (2003): 133-170.

promotion à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger en 1944⁷⁰, une avenue qui était également appuyée par des personnages comme René Pleven et Henri Laurentie autour de la Conférence de Brazzaville. Tant en métropole qu'au sein des colonies, différentes formes fédérales ont été discutées au cours des années 1940 et surtout de la décennie 1950. Comme l'ont montré récemment Frederick Cooper ainsi que plusieurs chercheurs et chercheuses dans son sillage, l'issue étatique-nationale de la décolonisation était tout à fait évitable et l'avenue fédérale constituait une option sérieusement envisagée.⁷¹

L'intégration complète de l'Empire dans la République, qui conférerait également la citoyenneté française à tous les ressortissants⁷², était considérée par Blocq-Mascart

⁷⁰ Séance du 13 janvier 1944. *Journal officiel de la République française. Débats de l'Assemblée consultative provisoire*.

⁷¹ Cooper, *Citizenship between Empire and Nation*; Heyde, « Le mouvement fédéraliste français La Fédération »; Les perspectives coloniales sont de mieux en mieux connues grâce aux travaux, entre autres, de Gary Wilder, Ismay Milford et Chris Vaughan, par exemple. Wilder, *Freedom time*, Ismay Milford, « Federation, Partnership, and the Chronologies of Space in 1950s East and Central Africa », *The Historical Journal* (2020): 1-24, et Chris Vaughan, « The Politics of Regionalism and Federation in East Africa 1958-1964 », *The Historical Journal* 62, 2 (2019): 519-540. Il en va de même des perspectives métropolitaines : Brian Shaev, « The Algerian War, European Integration, and the Decolonization of French Socialism », *French Historical Studies* 41, 1 (2018): 63-94; Talbot C. Imlay, « International Socialism and Decolonization during the 1950s: Competing Rights and the Postcolonial Order », *The American Historical Review* 118, 4 (2013): 1105-1132. Sur les discussions autour de la loi-cadre de 1956, A. W. M. Smith, « Of Colonial Futures and an Administrative Alamo », *French History* 28, 1 (2014): 92-113; Mariliz Racine a soutenu une thèse de doctorat en 2020 qui traite des politiques européennes et impériales sous la IV^e République et qui aborde plusieurs enjeux dont ceux autour d'une fédération européenne et de l'« Eurafrique ». Mariliz Racine, « Le passage à l'ère post-westphalienne : les politiques européennes et impériales de la France pendant la IV^e République (1944-1958) » (Thèse de doctorat, Université Laval (Québec, Canada) et Université Aix-Marseille (Marseille, France)), 2020. D'autres, comme Michael Collins, vont jusqu'à identifier un « moment fédéral » en France, en témoignent la large circulation de l'idée de fédéralisme européen d'une part et d'une organisation fédérale de l'entité impériale française d'autre part. Collins fait aussi état d'un « moment fédéral » similaire en Grande-Bretagne à la même période. Michael Collins, « Decolonisation and the "Federal Moment" », *Diplomacy & Statecraft* 24, 1 (2013): 21-40.

⁷² *La République française, État fédéral*, 30.

comme l'avenue ayant le plus de chance d'être acceptée autant pas les Européens en Algérie, dont la protection serait assurée dans la nouvelle mouture, que par les musulmans à travers un vote libre et démocratique.⁷³ Cette hypothèse n'était pas sans rappeler l'argument de Jacques Soustelle pour justifier son refus de négocier avec les représentants du FLN, qu'il dépeignait comme des terroristes qui ne représentaient en rien la volonté des populations musulmanes en Algérie.

La réorganisation proposée adopterait un nouvel ensemble politique et administratif de base, le *territoire*, fondé sur la cohérence économique, culturelle et, autant que possible, ethnique.⁷⁴ Deux types de territoires coexisteraient, soit les territoires fédérés et les territoires fédéraux. Les premiers, dont feraient partie les départements métropolitains, d'Algérie, d'outre-mer en Atlantique, Madagascar ainsi que certains territoires d'Afrique dite noire, jouiraient de la totalité des droits démocratiques. Les seconds, restreints quant à eux seulement au vote aux présidentielles et à l'élection des représentants au Sénat, seraient, le Tchad, le Gabon et le Sahara (la Réunion et la Nouvelle-Calédonie le seraient également avec un statut particulier). Ils seraient administrés pour le reste par le pouvoir central de la fédération. Les raisons évoquées par le *Comité* étaient que soit leur nombre d'habitants était trop faible, soit que la population n'avait pas été suffisamment impliquée dans la vie politique jusqu'alors.⁷⁵

Un projet réactionnaire

Malgré un argumentaire progressiste longuement étayé en préambule, le déséquilibre instauré par la nouvelle structure reconduirait les rapports de pouvoirs impérialistes.

⁷³ *Ibid.*, 10.

⁷⁴ *Ibid.*, 11.

⁷⁵ *Ibid.*, 19-20.

Dans le domaine économique, les prospections au sud de l'Algérie avaient offert des perspectives d'exploitation considérables et le projet du *Comité* prévoyait un éventuel détachement de cette partie de l'Algérie qui deviendrait un Sahara pétrolier relevant de la France. En faisant du Sahara un territoire fédéral, les ressources en son sol relèveraient directement de l'entité fédérale.

L'enjeu autour du principe républicain d'égalité universelle reflétait lui aussi le désir de conserver en métropole une part importante du pouvoir. Étendre la République à tous les territoires de l'ensemble suggérait l'application du principe d'égalité universelle, mais le projet n'aurait pas fait des citoyens égaux. La distinction de territoires fédérés et fédéraux mettait en lumière un des nombreux aspects réactionnaires, voire racistes, du projet. La trop faible expérience politique évoquée pour justifier l'exclusion du Tchad et du Gabon des territoires fédérés signifiait dans les faits qu'on estimait que ces populations n'étaient tout simplement pas assez « évoluées » et reprenait sous une autre forme l'évolutionnisme omniprésent à la base de la relation coloniale de la République précédente (sans oublier que la France n'a rien fait pour que ces populations acquièrent de l'expérience politique). Le *Comité* prévoyait aussi admettre les autochtones à des postes plus élevés. Derrière son apparence progressiste, cette politique était en fait inspirée d'un objectif déjà établi dans les années 1920 avec la promotion de « notables évolués » au rang de cadres dans les colonies.

Le poids numérique de la métropole à l'Assemblée fédérale rompait lui aussi le principe d'égalité. La « prépondérance à laquelle lui donne droit son rôle de principal participant »⁷⁶ reposait sur un des fondements de la colonisation altruiste de la III^e République, soit l'idée que seul un accompagnement étroit par la métropole pouvait faire progresser les populations coloniales, tant sur les plans techniques, sociaux que

⁷⁶ *Ibid.*, 9.

politiques. Comme le martelaient Soustelle, Bidault et les autres partisans du maintien de l'Algérie française, le *Comité* plaidait que ce serait un reniement de la responsabilité française à l'égard de l'Algérie, que de la laisser aller sans l'avoir menée au progrès et à la stabilité.⁷⁷ Dans une réflexion primaire au projet exprimée deux ans plus tôt dans *Écho de la Résistance*, Blocq-Mascart indiquait qu'il s'agissait pour la métropole de conserver une influence « dominante » sans être « dominatrice ».⁷⁸

Le projet du groupe piloté par Blocq-Mascart se distançait fondamentalement de l'Union française et de la loi-cadre Defferre puisque l'Union, comme la loi-cadre qui la redéfinit en 1956, comportait deux niveaux (France et Union française). En pratique toutefois, le projet de République fédérale reconduisait certains aspects de l'institution existante, notamment la suppression, comme l'a fait la loi-cadre de 1956, du double collège électoral au sein des territoires d'outre-mer. Dans les deux cas, l'abolition du double collègue électoral n'était qu'un pas vers l'égalité universelle, puisqu'il ne remédiait pas à tous les enjeux constitutionnels qui entretenaient les inégalités systémiques.

La refonte complète de la constitution proposée par le groupe de Blocq-Mascart s'affirmait ainsi comme une solution osée et originale à la fois au mouvement important de décolonisation et à la nécessité géopolitique et économique de consolider un ensemble fort autour de la métropole française. Présentée comme une solution progressiste, la « République s'étendant sur plusieurs continents » comportait en réalité plusieurs aspects réactionnaires, voire racistes, et octroyait dans les faits à la métropole

⁷⁷ *La Fédération* allait même jusqu'à critiquer vivement l'« ingratitude extrême » des soulèvements nationalistes algériens, explique Veronika Heyde, puisque la France « avait contribué à la modernisation du pays et à la mise en place d'un réseau d'institutions sociales et culturelles. Aux yeux de *La Fédération*, la France méritait reconnaissance de son engagement pour le développement de l'Algérie et elle avait le droit d'être présente en Algérie. » Heyde, « Le mouvement fédéraliste français *La Fédération* », 161.

⁷⁸ *Écho de la résistance*, n° 7, juillet 1955.

une position numérique avantageuse à l'Assemblée, qui demeurait en position de « responsable » et de « guide ». À travers la reprise de la notion de progrès, de l'attitude paternaliste qui en découle, comme des écueils à l'égalité universelle, il apparaît que le projet de République fédérale reproduirait enfin l'horizon d'attente indéfini pour l'atteinte d'une véritable égalité, celle qui effacerait la hiérarchie métropole-colonies.

Albert Camus

Dans la première moitié des années 1950, Camus s'est consacré principalement à l'écriture. Il est toute de même intervenu à quelques reprises pour défendre des nationalistes nord-africains violentés et tués par la police française, comme en mai 1954 lorsqu'il a écrit au Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer pour faire part de « l'infirmité profonde du colonialisme français qui se présente avec la Déclaration des Droits de l'Homme dans la main gauche et, dans la main droite, le gourdin de la répression. »⁷⁹

Camus était lié d'une manière très intime à l'Algérie. Dans *L'Été*, il écrivait qu'« en ce qui concerne l'Algérie, j'ai toujours peur d'appuyer sur cette corde intérieure qui lui correspond en moi et dont je connais le chant aveugle et grave. Mais je puis bien dire au moins qu'elle est ma vraie patrie et qu'en n'importe quel lieu du monde, je reconnais ses fils et mes frères à ce rire d'amitié qui me prend devant eux »⁸⁰. La position de Camus demeurait ainsi fort particulière. Dans une lettre datée de décembre 1955 à son collègue Robert Mallet chez Gallimard, Camus confiait qu'il ne pensait pas pouvoir se rendre utile dans le conflit franco-algérien : « Je suis suspect aux nationalistes des deux bords. J'ai le

⁷⁹ Albert Camus et Paul F. Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express : mai 1955-février 1956* (Paris: Gallimard, 1987), 17-19.

⁸⁰ « Petit guide pour des villes sans passé » dans Albert Camus, *Noces suivi de L'Été* (Paris, Gallimard, 1999 [1938; 1954]).

tort pour les uns de ne pas être assez... patriote. Pour les autres, je le suis trop. Je n'aime pas l'Algérie à la façon d'un militaire ou d'un colon. Mais est-ce que je peux l'aimer autrement qu'en Français ? Ce que trop d'Arabes ne comprennent pas, c'est que je l'aime comme un Français qui aime les Arabes, et veut qu'ils soient chez eux en Algérie, sans pour cela s'y sentir lui-même un étranger. »⁸¹ L'attachement profond de Camus à la France et à l'Algérie, son identité tiraillée et son regard spécifique sur les réalités vécues de part et d'autre, ont été l'objet de maintes analyses et ne seront pas traités manière exhaustive ici. L'attention sera plutôt accordée à l'absence de mobilisation de son expérience de la Résistance dans sa lecture de la situation franco-algérienne.

En 1955, Camus a repris une chronique régulière, cette fois-ci à *L'Express*. En un peu moins d'un an, il a signé 35 éditoriaux dont une quinzaine se rapportait en partie ou en totalité à l'Algérie. La dernière intervention de Camus à *L'Express* date du 26 janvier 1956. À cette date, Guy Mollet n'était pas encore président du Conseil, le Maroc et la Tunisie n'avaient pas encore accédé à l'indépendance et les pouvoirs spéciaux n'avaient pas été votés. En revanche, le conflit était sérieusement engagé et la répression policière en Algérie connue. L'engagement des intellectuels, outre un certain nombre d'exceptions, n'était pas répandu; le phénomène s'amplifiera davantage après deux tournants, à l'automne 1955 face à l'amplification des attentats et des sabotages dans le Constantinois et dans l'Aurès, puis au printemps 1956 autour du vote des pouvoirs spéciaux.⁸²

À *L'Express*, Camus prônait, entre autres, l'organisation d'une conférence pour le rétablissement de la paix civile. Il insistait de manière récurrente sur l'idée d'une table ronde de la paix et de la conciliation. Dès juillet 1955, il appelait à la tenue d'une

⁸¹ Propos rapportés par Smets dans Camus et Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express*, 209.

⁸² Camus et Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express*, 65; Jeanyves Guérin, « Sur les treize articles algériens de Camus à L'Express » dans *La plume dans la plaie. Les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie* (Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, 2003), 116.

conférence officielle regroupant le gouvernement français, les colons et les représentants des mouvements nationalistes dans l'optique de rétablir la paix.⁸³ Le refus des Français d'admettre des interlocuteurs arabes valides, que la conférence-table-ronde impliquait, était une position décriée par Camus, puisqu'en plusieurs occasions depuis la colonisation de l'Algérie le peuple algérien avait exprimé son mécontentement, parfois même sous forme de révolte, mais jamais la métropole ne l'a véritablement écouté. La France était par conséquent la seule responsable de l'absence d'interlocuteur, puisqu'elle les a tous écartés.⁸⁴

Camus ne pouvait se résigner à abandonner les Algériens et les Algériennes au « nouvel impérialisme arabe » mené par l'Égypte, qui agissait selon lui pour le compte des soviétiques.⁸⁵ Pour éviter de les contraindre à une « misère » encore plus importante, il appuyait l'idée d'un ensemble fédéral similaire à celle formulée par Marc Lauriol, avocat, pied-noir, qui avait étayé en 1957 un important projet de réforme de l'entité impériale française dans sa publication *Le Fédéralisme et l'Algérie* (soutenu par ailleurs par le même groupe fédéraliste de droite qui avait publié le projet de Blocq-Mascart en 1957, *La Fédération*).⁸⁶ L'entité fédérale permettrait d'associer des peuples aux différences marquées dans un ensemble cohérent, garant de la justice et de la liberté de tous (les deux principes fondamentaux pour Camus). À l'instar de la politique d'intégration de Soustelle, elle protégerait la « personnalité » des différents groupes sans chercher à les « fondre », mais la formule fédérale offrirait en outre la possibilité pour les Européens

⁸³ « Terrorisme et répression », *L'Express*, 9 juillet 1955. Camus et Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express*, 47. Il réitérait cette idée dans d'autres éditoriaux, par exemple « La table ronde », *L'Express*, 18 octobre 1955 et « La Charte de janvier », *L'Express*, 4 novembre 1955.

⁸⁴ « L'avenir algérien », *L'Express*, 23 juillet 1955. *Ibid.*, 50.

⁸⁵ Albert Camus, *Actuelles III : chroniques algériennes, 1939-1958* (Paris: Gallimard, 1958).

⁸⁶ Le projet fédéral de Lauriol était exposé dans la publication *Le Fédéralisme et l'Algérie* du Comité d'action pour une République fédérale française (1957), une publication qui faisait suite au projet de fédération de Maxime Blocq-Mascart publié par la même organisation et qui sera étudiée en détail dans ce chapitre.

comme les musulmans de légiférer, chacun de son côté, sur les enjeux ne concernant que leur groupe, et de gérer ensemble les intérêts communs.⁸⁷

Camus imaginait même qu'une sincère ouverture française aux revendications algériennes pourrait façonner une entreprise bien plus vaste et permettre à l'Afrique du Nord de s'épanouir. Pour démontrer l'étendue de sa volonté, la France devait impérativement aller au-devant des demandes de la population algérienne, pour rompre avec son habitude de mener une politique coloniale en constant décalage avec les revendications du moment. Le geste le plus éloquent à cet égard serait de faire d'Alger la capitale de l'ensemble fédéral, selon lui.⁸⁸ Bien que marginale, cette idée avait déjà été énoncée dans un document reçu par le Commissariat d'État aux Relations avec l'Assemblée et aux Études du CFLN en février 1944.⁸⁹

Camus était meurtri par la violence à l'endroit de l'Algérie et de sa population. Celle-ci s'ajoutait à la violence coloniale de les avoir autant et aussi longtemps ignorées, ce qui a entraîné un désastre dont les gouvernements français successifs étaient les seuls responsables.⁹⁰ Camus exprimait tristement que « L'Algérie n'est pas la France, elle n'est même pas l'Algérie, elle est cette terre ignorée, perdue au loin, avec ses indigènes incompréhensibles, ses soldats gênants et ses Français exotiques, dans un brouillard de

⁸⁷ Camus, *Actuelles III*, 207-208.

⁸⁸ « L'avenir algérien », *L'Express*, 23 juillet 1955. Camus et Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express*, 50.

⁸⁹ « L'économie française de demain Étude provenant de France, datant du 15 septembre 1943, reçue à Alger par le Commissariat d'État aux Relations avec l'Assemblée et aux Études du CFLN le 15 février 1944. Archives du CFLN 72AJ/243 Dossier 3 « Études économiques mars-mai 1944 ».

⁹⁰ « La bonne conscience », *L'Express*, 21 octobre 1955. Camus et Smets, *Albert Camus, éditorialiste à l'Express*, 74.

sang. Elle est l'absente dont le souvenir et l'abandon serrent le cœur de quelques-uns, et dont les autres veulent bien parler, mais à condition qu'elle se taise. »⁹¹

Camus avait aussi à cœur le million et demi de Français qui vivaient alors en Algérie et qui, pour la plupart, subissaient à son avis les dommages collatéraux de l'entreprise coloniale française (et la répression qui l'accompagnait). Leur expulsion d'Algérie n'était pas une solution convenable, puisqu'elle ne ferait que remplacer une injustice par une autre.⁹² Camus estimait par ailleurs que la France métropolitaine trahissait les travailleurs français implantés parfois depuis plusieurs générations en Algérie en les laissant à leur compte advenant le retrait français de sa colonie nord-africaine⁹³ puisqu'au final, avançait-il, le terrorisme avait été entraîné par l'absence d'espoir suite aux décennies de mensonges et d'inaction.⁹⁴ Il n'excusait pas pour autant l'attitude de certains Français d'Algérie qui étaient autant à blâmer en refusant « de reconnaître que le peuple arabe vivait sans avenir, et dans l'humiliation. »⁹⁵ Il les accusait également d'avoir fait entrave au projet Blum-Viollette, abandonné à la suite de leurs vives protestations. « Ce jour-là, l'Algérie perdit sa meilleure chance », déplorait-il.⁹⁶

Force est de constater que dans sa lecture des enjeux algériens en 1955 jusqu'au tournant de l'année 1956, Camus n'évoquait pas la Résistance française. Les principes d'égalité et de justice se trouvaient encore au cœur de son rapport à l'Empire⁹⁷, mais l'expérience de la Résistance n'était jamais évoquée comme référent ni employée en guise de parallèle.

⁹¹ « L'absente », *L'Express*, 16 octobre 1955. *Ibid.*, 67.

⁹² « Terrorisme et répression », *L'Express*, 9 juillet 1955. *Ibid.*, 40.

⁹³ « La bonne conscience », *L'Express*, 21 octobre 1955. *Ibid.*, 72-73.

⁹⁴ « Terrorisme et répression », *L'Express*, 9 juillet 1955. *Ibid.*, 40. Également, « Trêve pour les civils », *L'Express*, 10 janvier 1956.

⁹⁵ « Terrorisme et répression », *L'Express*, 9 juillet 1955. *Ibid.*, 41-42.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Leur présence s'apercevait dans des articles comme « Sous le signe de la liberté » du 8 octobre 1955 et « Explication de vote » du 30 décembre 1955.

Camus ne mettait pas non plus l'accent sur l'autodétermination, un principe cher à la Résistance et défendu par d'autres anciens résistants et anciennes résistantes au moment de la guerre d'Algérie. À l'écoute d'une large part des revendications algériennes, Camus cherchait toutefois davantage la conciliation ainsi que la transformation des liens tout en maintenant, sous une autre forme, une seule entité.

Germaine Tillion

Le parcours de Germaine Tillion l'a menée en Algérie, en tant qu'intellectuelle comme Mandouze, et même, d'une certaine façon, en tant que témoin comme Camus. Née en 1907 dans une famille bourgeoise catholique, elle a suivi des études universitaires en ethnologie sous la direction de Marcel Mauss et de Louis Massignon. C'est un point de ralliement cette fois-ci avec les parcours de Bourdet et de Mandouze qui avaient eux aussi été introduits aux idées de Massignon. Ses recherches l'ont conduite dans l'Aurès à trois reprises entre 1934 et 1940 pour y étudier une tribu Chaouïa. Elle a su développer des relations amicales avec une frange particulièrement pauvre de la population algérienne lors de son passage dans la région. Dès les années 1930, elle constatait le décalage entre le discours républicain et sa mise en pratique dans les colonies, puisqu'une « étiquette française » avait été octroyée à la population algérienne sans qu'elle ne puisse bénéficier des mêmes droits que les citoyens français.⁹⁸

De retour à Paris le 9 juin 1940 après son ultime mission de recherche, elle a refusé l'armistice et s'est immédiatement engagée dans une organisation aux vues identiques autour de ce qui allait devenir le réseau du Musée de l'Homme et au sein duquel des amitiés forgées dans années 1930 se trouvaient déjà, avec Yvonne Oddon notamment. Elle est aussi entrée en contact avec le colonel Hauet et, les deux ayant une sensibilité

⁹⁸ Tillion et Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue*, 42.

particulière aux enjeux des prisonniers de guerre dont plusieurs provenaient des territoires coloniaux, ils ont tenu à réactiver une association préexistante, mais pratiquement inactive, l'Union nationale des Combattants coloniaux, pour à la fois se rendre utile et avoir une couverture pour leurs activités clandestines.⁹⁹ Toutefois, le réseau du Musée de l'Homme a été victime de la répression à plusieurs reprises et en août 1942, Tillion a été arrêtée, envoyée à la Santé puis à Fresnes, pour finalement être déportée à Ravensbrück en octobre 1943. Elle n'est revenue en France qu'en juillet 1945.

Jusqu'en 1954, Germaine Tillion s'est investie de multiples manières dans le témoignage et la constitution d'une documentation importante sur la Résistance, d'une part et dans des institutions découlant des épreuves de la Deuxième Guerre mondiale, d'autre part, comme l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance, la Commission du livre blanc sur l'histoire de l'internement et de la déportation ainsi que la Commission internationale contre le régime concentrationnaire.

En 1954, Tillion a de nouveau été appelée en Algérie, cette fois comme chargée de mission au cabinet de Jacques Soustelle. Elle s'est avant tout consacrée à combattre la pauvreté qui affligeait la majorité de la population algérienne en mettant sur pied des centres sociaux où adultes comme enfants pouvaient s'y faire soigner et s'y éduquer. En plus d'avoir côtoyé une population extrêmement pauvre dans l'Aurès dans les années 1930, la captivité à Ravensbrück lui a fait honnir au plus haut point l'état de misère absolue. Lors de son retour en Algérie en 1954, elle a travaillé à les sortir de leur état de misère.¹⁰⁰ Tillion a publié plusieurs ouvrages sur l'Algérie entre 1954 et 1962 en plus d'être au premier rang des discussions (et des conséquences de leur absence) entre les parties

⁹⁹ Fabrice Bourrée, « Germaine Tillion et l'Union nationale des combattants coloniaux » dans *Musée de la Résistance en ligne* (<http://museedelaresistanceenligne.org/media6729-Germaine-Tillion-et-lUnion-nationale-des-combattants-coloniaux>), page consultée le 20 novembre 2020.

¹⁰⁰ Entretien réalisé par Charles Sylvestre avec Germaine Tillion. *L'Humanité*, 7 novembre 2000.

françaises et algériennes, dont une rencontre avec un des chefs du FLN Yacef Saâdi à la Casbah d'Alger en 1957.

La mission des centres sociaux initiés par Tillion se comprend davantage à travers la comparaison avec l'Association pour la formation de la jeunesse (AFJ) de Suzanne Massu. Née en 1907 dans une famille bourgeoise, Suzanne (Rosambert-)Massu était engagée à gauche avant la Deuxième Guerre mondiale. Commandante des Rochambelles (les ambulancières de la 2^e division blindée du général Leclerc) puis des Forces féminines du Corps expéditionnaire en Indochine, elle a épousé le général Massu et l'a accompagné en Algérie après la Deuxième Guerre mondiale. L'action de Suzanne Massu en Algérie ne doit pas être interprétée qu'en regard de son mari, mais les dimensions sociales, politiques et idéologiques ne peuvent être dissociées du soutien sans faille de Jacques Massu. L'ancienne Rochambelle a notamment fondé l'Association pour la formation de la jeunesse (AFJ) en avril 1957. Les initiatives d'alphabétisation et de « prise en charge » de la jeunesse comme l'AFJ visaient à éviter que les jeunes se retrouvent dans le giron des groupes nationalistes.¹⁰¹ L'AFJ se situait ainsi à la rencontre des convictions humanistes et éthiques de Suzanne Massu et de son association à un général qui avait autorisé l'usage de la torture. L'AFJ de Suzanne Massu était une œuvre qui se voulait bienfaitrice, mais qui cherchait également à renforcer le lien impérial en affaiblissant directement les forces indépendantistes, au contraire par exemple des centres sociaux de Germaine Tillion qui ont été démantelées par le général Massu pour « collusion [avec] le FLN », rappelle Denéchère.¹⁰² Les centres sociaux de Tillion étaient, certes, ancrés dans sa croyance d'un apport bénéfique de la France avec l'Algérie, mais sans chercher à maintenir le lien impérial.

¹⁰¹ Yves Denéchère cite à l'appui le général Salan et le général Massu qui confirment les intentions sous-jacentes à l'AFJ. Yves Denéchère, « Les “enfants de Madame Massu”. Œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d'Algérie (1957-1980) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 3, 64 (2017): 126.

¹⁰² *Ibid.*, 129.

Même si l'engagement de Germaine Tillion en Algérie était antérieur à 1940, elle a rapidement puisé dans son expérience de la Résistance et des camps à son retour dans la colonie en 1954. L'adéquation entre les deux conflits se manifestait à ses yeux jusque dans l'expression la plus banale du quotidien. Lors de son arrivée à Constantine après 14 ans hors de l'Algérie, elle a vu un soldat français interpeler un Algérien et le fouiller sans aucune raison apparente. Même si la fouille était effectuée sans brutalité physique, « c'était quand même d'un côté le pouvoir et de l'autre côté le non-pouvoir. »¹⁰³

Dans « Le double apprentissage », un texte probablement rédigé vers 1963 mais jamais publié, Tillion exposait cette idée de manière encore plus détaillée. Discutant des parallèles entre l'Algérie en 1954 et la France en 1940, elle se souciait peu des différences superficielles des deux situations et signalait plutôt la présence des mêmes mécanismes psychologiques et sociologiques. Tillion avait souffert personnellement du sentiment d'impuissance face à l'ennemi et s'était révoltée avec la même rage que celle des nationalistes algériens. Elle constatait aussi que le peuple dominateur insistait dans les deux cas sur ce qui le distingue de l'ennemi. Tillion retrouvait jusqu'aux commentaires dégradants qu'elle et ses camarades à Ravensbrück avaient reçus des nazis, cette fois adressés aux Algériennes par les Français.¹⁰⁴ Tillion évoquait en outre ses qualités de témoin et d'experte des réalités algériennes pour attester des parallèles entre les mécanismes dominateurs et répressifs des Français à l'égard de la population algérienne et ceux des Allemands envers la population française quelques années auparavant. Il s'agissait bel et bien de la relation coloniale qui, au-delà des gestes racistes et violents, entretenait une dynamique similaire à celle instituée par les nazis une décennie auparavant.

¹⁰³ « Le double apprentissage » dans Tillion et Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue*, 75-76.

¹⁰⁴ Tillion, *Combats de guerre et de paix*, 232-33.

Tillion dressait aussi le parallèle entre les idées défendues par la Résistance et les fellaghas comme la liberté, l'égalité, la démocratie et la résistance légitime à l'oppression.¹⁰⁵ Pour elle, le fait de combattre ces idées ne faisait qu'amplifier la déraison de l'entreprise militaire de la France, car « il n'en est pas moins vrai que ce que nous détruisons actuellement chez eux, c'est une image de nous-mêmes, comme pour ajouter encore à l'horreur du meurtre que nous commettons. »¹⁰⁶ Non seulement la répression des nationalistes en Algérie était un renoncement aux principes résistants en amont, elle était aussi une attaque forcenée contre un avatar de l'œuvre républicaine de la France. Le reniement des principes résistants et républicains était total.

La posture de Tillion n'était toutefois pas dénuée de la croyance en une France généreuse et de son œuvre bienfaisante dans le monde. Sa déformation par les racistes et les exploiters ne devait pas ternir ses réalisations positives.¹⁰⁷ Tillion pensait que tant que l'Algérie était dans le giron français, il était de sa responsabilité de la guider vers la modernité.¹⁰⁸ À ce titre, un des principaux apports de la France à l'Afrique était la langue française, puisque la maîtrise de cette langue ouvrait aux populations coloniales des perspectives économiques et sociales enviabes sur la scène internationale.¹⁰⁹ Elle reconduisait ainsi l'universalisme d'une culture et d'une langue, « un universalisme qui fait de la France le centre du monde à partir duquel la langue et la culture françaises censées véhiculer, par essence, les valeurs universelles pourraient se diffuser »¹¹⁰ comme l'expriment Laeticia Zecchini et Christine Lorre. Tillion véhiculait l'idée que la langue

¹⁰⁵ *Ibid.*, 523.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Tillion et Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue*, 33.

¹⁰⁸ Tillion, *Combats de guerre et de paix*, 452.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 507.

¹¹⁰ Zecchini et Lorre, « Le postcolonial dans ses allers-retours transatlantiques », 76.

française devenait non seulement le moteur, mais aussi la porte d'entrée de ces populations africaines dans la « civilisation planétaire »¹¹¹.

Même en considérant cela, Tillion prônait la transformation radicale de la relation coloniale oppressive de nature.¹¹² Elle appelait à une « reconversion » que la France aurait dû entreprendre beaucoup plus tôt, qui ne passerait pas par la politique d'intégration prônée par plusieurs vers le milieu des années 1950¹¹³, mais bien par l'écoute de la volonté algérienne. Tillion valorisait énormément l'écoute, un trait acquis justement au contact des Algériens et des Algériennes dans les années 1930 en valorisant leurs idées plutôt qu'en cherchant à les « endoctriner ».¹¹⁴ Ainsi, Tillion ne militait pas pour que l'Algérie devienne indépendante, mais bien qu'elle soit consultée. La tenue d'élections libres et démocratiques en Algérie représenterait une application fidèle des lois françaises sur un territoire où flottait encore, pour le moment, le drapeau français.¹¹⁵ En souhaitant que l'Algérie soit écoutée, Tillion se positionnait ainsi très clairement en faveur de l'autodétermination. Là se trouvait peut-être un des plus importants héritages de la Résistance chez Tillion dans son rapport à l'Algérie. Les racines de sa propension à écouter remontaient certes à ses premiers contacts dans l'Aurès, mais la notion d'autodétermination était également un des principes primordiaux défendus par la Résistance française.¹¹⁶

Les anciens résistants et anciennes résistantes qui non seulement refusaient l'autodétermination, mais en plus contribuaient à la violence du conflit reniaient tout simplement leur propre expérience de la Résistance selon Tillion. Le nombre d'individus

¹¹¹ Tillion, *Combats de guerre et de paix*, 507.

¹¹² *Ibid.*, 290.

¹¹³ *Ibid.*, 291.

¹¹⁴ *Ibid.*, 290; Tillion et Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue*, 39.

¹¹⁵ Tillion et Mitterrand, *Les combats d'une ethnologue*, 85.

¹¹⁶ *Ibid.*, 101.

qui défendaient une telle position est difficile, voire impossible à estimer, mais en termes relatifs il semble qu'ils aient été majoritaires au moins jusqu'en 1957-58, jusqu'à ce que de très nombreuses voix s'élèvent en réaction aux actes de tortures, ce qui représentait un moment important du réinvestissement de l'expérience résistante dans la guerre d'Algérie. Elle rappelait en 1956 qu'« un amour passionné de la Justice, une solidarité quasi instinctive avec les opprimés, les prisonniers, les fugitifs, mais aussi la fidélité à notre pays et à nos compatriotes lorsque l'un est attaqué et que les autres sont en danger »¹¹⁷ caractérisait « le devoir » qui s'était présenté à elles en 1940.

Le parallèle avec la situation que vivait la population algérienne était plus que flagrant à ses yeux. Devant cette évidence, elle n'arrivait tout simplement pas à comprendre comment des anciens résistants et anciennes résistantes pouvaient soutenir la guerre contre l'Algérie et admettre l'usage d'une telle violence.¹¹⁸ L'expérience de la Résistance aurait dû avoir appris quelque chose aux dirigeants en poste, à ces gens qui ont « touch[é] du doigt [...] les cordes qui lient entre eux tous les humains »¹¹⁹. Germaine Tillion a discrédité en particulier Robert Lacoste et le général Salan, les accusant de criminels et leur niant toute moralité.¹²⁰ En s'attaquant à leur valeur morale, Tillion tentait d'expliquer leur dérogation, en particulier celle de Lacoste, à l'esprit de la Résistance qu'elle tentait de sauvegarder.

Amenée à réfléchir sur le caractère affectif des prises de position par rapport à la guerre d'Algérie et aux horreurs qui lui étaient indissociables, Tillion estimait enfin que l'expérience des camps pendant la Deuxième Guerre mondiale était corrélée à la dénonciation de la torture à la fin des années 1950, puisque la majorité de ses

¹¹⁷ *Ibid.*, 467.

¹¹⁸ *Ibid.*, 276.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*, 279.

dénonciateurs et dénonciatrices avaient été déportés. Au sein des camps, toutes les classes sociales et toutes de nombreuses nationalités se côtoyaient. Par conséquent, « on s'est rendu compte que la valeur personnelle n'a rien à voir avec une catégorie. »¹²¹ Elle posait ainsi comme hypothèse la réaction affective comme un élément majeur de l'opposition aux violences envers la population algérienne et les contacts humains forgés dans les camps comme vecteur de la réalisation d'une véritable égalité entre les humains.

André Mandouze et les chrétiens progressistes

La guerre d'Algérie offrait aux chrétiens et aux chrétiennes progressistes qui s'étaient déjà manifestés, pendant la guerre d'Indochine notamment, de réitérer leur engagement envers les populations colonisées de manière encore plus radicale et vigoureuse. Cette frange chrétienne minoritaire plus à gauche s'opposait ainsi, encore une fois, à celle beaucoup plus importante des catholiques qui défendaient sans relâche l'Algérie française.

Dès novembre 1954, suivant les attentats du FLN le jour de la Toussaint, ces chrétiens et chrétiennes qui soutenaient les volontés d'émancipation d'une population coloniale se sont engagés dans la révolte algérienne, qualifiée d'emblée de « guerre », en posant l'enjeu en termes moraux : l'opresseur colonial rencontrait un peuple qui luttait pour sa liberté et son indépendance.¹²² Le combat chrétien progressiste, principalement intéressé par l'enjeu moral, s'est attiré son lot de critiques, notamment de Jacques Soustelle qui les accusait de ne jamais rien proposer en remplacement de la politique d'intégration à laquelle le groupe se montrait particulièrement hostile. Opposé au régime colonial et aux

¹²¹ Entretien réalisé par Charles Sylvestre avec Germaine Tillion. *L'Humanité*, 7 novembre 2000.

¹²² Renée Bédarida, « La gauche chrétienne et la guerre d'Algérie », *Cahiers de l'IHTP* 9 (1988): 89.

méthodes violentes, il n'aurait jamais développé une solution politique ou institutionnelle concrète.¹²³

Le combat moral rappelait immanquablement la posture d'une des publications phares de la chrétienté résistante, *Témoignage chrétien*. Aux côtés d'*Esprit* et de *Bulletin* (succession de la *Quinzaine*, organe des chrétiens progressistes), *Témoignage chrétien* poursuivait au milieu de la décennie 1950 la lutte qu'il avait engagée au début des années 1940. L'héritage clandestin d'une résistance spirituelle pour la défense des valeurs morales chrétiennes était fréquemment évoqué par le journal.¹²⁴ Renée Bédarida note une autre référence directe du journal à sa période résistante, alors qu'un dossier de janvier 1957 intitulé « L'Algérie c'est d'abord l'Algérie » a été publié dans le même format que les *Cahiers du Témoignage chrétien*. Tout comme les *Cahiers* avant lui, le *Témoignage chrétien* de la deuxième moitié des années 1950 visait enfin à informer la population métropolitaine de manière rigoureuse et fiable et de contredire les canaux officiels de Vichy à l'époque et du pouvoir en place au moment de la guerre d'Algérie.¹²⁵

André Mandouze est retourné à *Témoignage chrétien* en 1958, mais son engagement pour l'émancipation algérienne remontait, comme il a été noté dans le quatrième chapitre, à son arrivée au sud de la Méditerranée. À la fin des années 1940, Mandouze s'est, entre autres, imposé comme une figure importante du Mouvement de la paix. Il a participé au congrès fondateur à Wroclaw en Pologne et a livré un long discours au nom des organisations algériennes représentées à Paris l'année suivante.

¹²³ Soustelle, Interview de Jacques Soustelle par Odile Rudelle, 19 février et 23 avril 1979. Partie 2.

¹²⁴ Pierre Chaillet, « Quand la guerre solde une politique », *Témoignage chrétien*, n° 584, 16 septembre 1955, cité dans Bédarida, « La gauche chrétienne et la guerre d'Algérie », 95.

¹²⁵ Bédarida, 95-96.

S'exprimant au nom de 21 organisations algériennes, Mandouze exposait les imbrications du colonialisme et du pacifisme. Le colonialisme n'était pas un enjeu intérieur exempt des discussions internationales de paix. Si certains peuples comme les Annamites étaient en état de guerre « déclarée », Mandouze affirmait que tous les peuples colonisés étaient en état de guerre chronique, que ce soit « de façon sanglante ou de façon latente »¹²⁶. Il associait ainsi sans équivoques la paix et la fin du colonialisme. En 1949, il semblait évident pour les « partisans de la Paix » rassemblés à Pleyel que la France était en guerre avec le Vietnam. Nulle autre explication n'était nécessaire. Mais pour l'Algérie, bon nombre attendaient encore d'être convaincus.

Or, l'Algérie a subi les guerres françaises à répétition, soit en subissant les combats sur son territoire, soit en fournissant des hommes au service de la métropole. La guerre précédente en particulier a souligné le décalage marqué entre la métropole et ses colonies :

[L'Algérie] a l'habitude d'assister à des débarquements qui, libérateurs pour d'autres peuples, ne sont pour elle que fruits défendus que d'autres consommeront à sa place. Pour être clair, c'est parce que le 8 mai 1945, jour de Paix pour l'Europe était pour l'Algérie une journée cruelle qui devait lui valoir l'assassinat de 40 000 de ses fils. C'est parce que, ce qui s'est appelé libération pour les peuples non colonisés, a signifié pour elle, malgré de belles promesses, le renforcement de son asservissement.¹²⁷

La colère ressentie en Algérie n'était pas sans précédent. Mandouze rappelait cinq des plus importantes insurrections depuis 1830 qui se sont chacune terminées en répression sanglante. L'acte de révolte en lui-même devait indiquer le rapport des Algériens aux

¹²⁶ « Déclaration commune des 21 organisations algériennes représentées à Pleyel », Congrès mondial des partisans de la Paix, Paris, Pâques 1949, publié dans *Consciennes algériennes*, n° 1, décembre 1950, cité dans Mandouze, *Un chrétien dans son siècle*, 101.

¹²⁷ *Ibid.*

Français, puisqu'on ne se révolte pas contre des frères, mais contre des occupants. À ce titre, « il y avait en France et en Europe un mot qui disait bien ce qu'il voulait dire : c'est le mot Résistance. L'Algérie est un état de résistance. »¹²⁸

Les références à la Deuxième Guerre mondiale ne s'arrêtaient pas à ce parallèle. Reprenant celui déjà dressé par Simone Weil¹²⁹, Mandouze associait le colonialisme à l'entreprise hitlérienne en affirmant que les abus d'une caste privilégiée, comme son usage de la force militaire, de l'emprisonnement et de la torture pour se préserver, avait caractérisé les colonialistes bien avant les nazis. Le colonialisme se résumait à l'imposition d'un pouvoir par un peuple qui se croit supérieur à d'autres.¹³⁰ Son discours incisif visait à éveiller la fibre résistante et projeter cette expérience dans le combat contre le colonialisme. Dans un ultime appel, il exprimait sa confiance envers un congrès composé de partisans de la paix, puisque les résistants savaient ce que signifiait le terme de « partisan ». Il se savait entouré d'hommes et de femmes qui avaient tout sacrifié pour la justice.¹³¹

En 1950, le cercle progressiste autour de Mandouze était bien établi, constitué d'étudiants et d'étudiantes, de militants et de militantes plus à gauche d'Action catholique, ainsi que d'un ensemble d'individus aux appartenances diverses, des pieds-noirs aux nationalistes algériens, mais engagés pour une même cause.¹³² C'est entouré de ce réseau qu'il a entrepris de fonder une revue qui devait servir de plateforme pour la

¹²⁸ *Ibid.*, 101-2.

¹²⁹ Simone Weil, « The Colonial Question and the Destiny of the French People » dans *Colonialism: An Ethic of the Other, edited and translated by J.P. Little*, (New York: Rowman & Littlefield Publisher, 2003), 110.

¹³⁰ « Déclaration commune des 21 organisations algériennes représentées à Pleyel », Congrès mondial des partisans de la Paix, Paris, Pâques 1949, publié dans *Consciences algériennes*, n° 1, décembre 1950, cité dans Mandouze, *Un chrétien dans son siècle*, 102-4.

¹³¹ *Ibid.*, 105.

¹³² Evans, *The Memory of Resistance*, 46.

paix et contre le colonialisme, *Consciences algériennes*. La revue n'a produit que trois numéros, de décembre 1950 à juin 1951, avant d'être prohibée. Quatre ans plus tard, encouragé par son entourage, Mandouze a toutefois relancé la revue sous un nom nouveau, *Consciences maghribines*¹³³ qui, comme *Consciences algériennes*, ne visait pas à rejoindre un large public, mais plutôt à « politiser une nouvelle génération d'étudiants et d'intellectuels en les confrontant directement aux structures racistes de l'Algérie française ».¹³⁴

L'éditorial de Mandouze à l'automne 1955, intitulé « Notre combat » comme l'était le second numéro du *Témoignage chrétien* clandestin, critiquait par exemple les nombreuses tergiversations autour de l'idée d'une table ronde, puisque trop souvent, les interlocuteurs algériens n'y étaient pas convoqués. Réduits à la révolte, ils se voyaient automatiquement discrédités par la France. Il était d'autant plus troublant que d'anciens résistants renforcent cette idée, puisqu'à peine une décennie auparavant les rôles étaient renversés : forcés à se révolter, les résistants, les résistantes et leur principal interlocuteur avaient été réduits à des « hors-la-loi ».¹³⁵ À l'instar de Tillion qui jugeait qu'il était hérétique pour un ancien résistant ou une ancienne résistante de soutenir la colonisation et ses violences alors que l'expérience de la Résistance était à ses yeux tellement similaire à celle de la population algérienne, Mandouze était aussi révolté par cette attitude chez ses anciens et ses anciennes camarades.

Deux autres éléments de comparaison entre l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale et celle de la guerre d'Algérie apparaissaient comme une évidence à Mandouze : le maquis et l'usage de la torture. Mandouze évoquait à cet effet une lettre ouverte parue dans *Le Monde* le 5 avril 1956 de son confrère chrétien et spécialiste de

¹³³ Avec un *i* puisque le terme Maghreb était encore peu employé en français.

¹³⁴ Evans, *The Memory of Resistance*, 47.

¹³⁵ « Notre combat », *Consciences maghribines*, n° 6-7, automne 1955.

Saint Augustin, Henri Irénée Marrou. Les anciens résistants et les anciennes résistantes savaient mieux que quiconque que le maquis ne pouvait tenir qu'avec le soutien d'une bonne partie de la population. Les fellaghas ne pouvaient par conséquent représenter des actes isolés, des bandits ou des « agents de l'impérialisme égyptien. » Concernant la torture, dont l'usage était connu, la France se présentait bien moins comme l'héritière de la Révolution ou de l'Affaire Dreyfus et bien davantage comme la continuité de la Gestapo.¹³⁶ Là encore, l'adéquation entre les maquis français et algérien était faite, comme celle entre les tortures menées par la France et l'Allemagne. Après la publication de cette lettre ouverte, le domicile de Marrou a été perquisitionné.

Mandouze a été l'un des signataires de la « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » portant le titre officieux de *Manifeste des 121*, publié le 6 septembre 1960 dans *Vérité-Liberté*. De nombreuses personnalités ont apposé leur signature à ce geste fort de soutien envers la population algérienne : en plus de Mandouze, la liste comptait Robert Antelme, Robert Barrat, Simone de Beauvoir, André Breton, Marguerite Duras, Madeleine Rebérioux, Jean-Paul Sartre, Vercors (Jean Brüller), Pierre Vidal-Naquet et Andrée Marty-Capgras. Ainsi, plusieurs anciens résistants et anciennes résistantes réclamaient d'une seule voix la reconnaissance de la volonté populaire en Algérie.

Leur lecture des événements puisait abondamment dans leur propre expérience clandestine. L'usage de la torture d'abord, rappelait sans équivoque celle pratiquée par la Gestapo quelques années plus tôt. Il était aberrant qu'à peine quinze ans après la chute d'Hitler, la France employait à nouveau des pratiques que l'Europe avait souhaitées bannies du continent.¹³⁷ Le *Manifeste des 121* adoptait également la même posture de refus que la Résistance alors que faire preuve de « civisme » dans ces circonstances

¹³⁶ Mandouze, *Mémoires d'outre-siècle*, 243.

¹³⁷ « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », cité dans Mandouze, *Un chrétien dans son siècle*, 161-62.

traduisait une « soumission honteuse », puis que le « refus de servir » équivalait au « respect courageux du vrai. »¹³⁸ Les « 121 » décrivait un élan grandement similaire aux premiers moments dans la clandestinité, marqué par le refus puis la désobéissance face au pouvoir. Le combat s'était alors, d'emblée, posé comme un enjeu moral, légitimant les nombreux actes d'insoumission et de désertion. La question morale s'était également posée pour l'Algérie, et la résistance qui s'opposait au colonialisme devait être interprétée à l'intérieur des mêmes paramètres. Comme en 1940, les « 121 » accusaient les partis et les journaux complaisants de paresse, de soumission ou de soutien à des préjugés nationalistes ou moraux qui les empêchaient de bien « reconnaître le sens et les exigences véritables »¹³⁹, contrairement aux résistants. La Déclaration véhiculait ainsi l'image d'une nouvelle « résistance », fédératrice de mouvements tout aussi spontanés que ceux de 1940-1941 et tout aussi limpides par rapport aux enjeux moraux qui se présentaient. Considérant la continuité dans les engagements de Mandouze, c'est sans grande surprise qu'il y a joint sa voix.

Lors d'un colloque au Sénat en novembre 2001 à l'occasion du 60^e anniversaire de *Témoignage chrétien*, André Mandouze livrait une allocution qui lui permettait d'offrir quelques ultimes réflexions sur ses engagements. Il estimait avoir représenté « un résistant resté dans sa logique » et avoir mené des résistances qui se manifestaient « en une action soutenue visant à contrecarrer sans cesse et, si possible, à détruire l'intolérable » et à « rechercher la vérité et la justice plutôt que la sécurité et le pouvoir. »¹⁴⁰ Jusqu'à la fin, Mandouze a tenu à inscrire ses engagements dans cette ligne continue, avec comme points décisifs et indissociables l'un de l'autre sa résistance au nazisme et sa résistance au colonialisme en particulier en sol algérien.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ André Mandouze, « D'une résistance à l'autre ». Colloque au Sénat, 10 novembre 2001, cité dans Mandouze, *Un chrétien dans son siècle*, 344.

Charlotte Delbo

Née en 1907, Charlotte Delbo a été une militante communiste pendant plusieurs années avant d'intégrer les rangs de la Résistance. Déportée politique à Auschwitz en 1943, elle a été transférée à Ravensbrück l'année suivante. Après la Libération, Charlotte Delbo a travaillé à l'ONU jusqu'en 1960, mais c'est surtout par l'écrit qu'elle est demeurée très engagée. Dès ces années, Delbo a constitué une œuvre littéraire importante (qui s'étendra jusqu'à la fin de la décennie 1970) composée de ses témoignages et de ceux de ses camarades sur la déportation et les camps ainsi que des pièces de théâtre et de la littérature liées à des enjeux d'actualité.¹⁴¹

Bien qu'elle n'ait pas signé le *Manifeste des 121*, l'appui de Charlotte Delbo aux dénonciations de la torture, de la guerre d'Algérie et de la domination coloniale était indéniable. L'ouvrage *Les belles lettres* qu'elle a publié en 1961 présentait à ce titre des lettres rassemblées par Charlotte Delbo au sujet de la guerre d'Algérie, de la torture et de l'insoumission. La démarche s'inscrit dans une volonté de prendre la plume pour dénoncer les pratiques françaises, comme l'avait fait Pierre Vidal-Naquet en démontrant les circonstances accablantes de l'assassinat de Maurice Audin, décédé à l'occasion d'une séance de torture aux mains de l'armée française qui a cherché à camoufler l'acte.¹⁴² Delbo a rassemblé et commenté des dizaines de lettres publiées par la presse française (*Le Monde*, *L'Express*, *France-Observateur*, *Esprit*, *Vérité-Liberté*) dont certaines ont été rédigées par des personnalités hautement impliquées dans la guerre comme Francis Jeanson.

¹⁴¹ Bien que publié seulement en 1965, le premier tome de la trilogie *Auschwitz et après* a été écrit dès 1946. Claude Alice Peyrottes, « Charlotte Delbo » dans *Maitron* (<https://maitron.fr/spip.php?article21985>), page consultée le 4 mars 2021.

¹⁴² Pierre Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin* (Paris: Éditions de Minuit, 1958).

Pourquoi écrit-on des lettres ?, écrivait-elle en guise d'introduction. Parce qu'on éclate d'indignation. [...] Pendant des années on a signé des appels et des pétitions, signé pour la paix en Algérie, pour la négociation, pour le cessez-le-feu, pour Gérard Spitzer et Djamila Boupacha, signé pour Henri Alleg et Maurice Audin, signé pour l'appel de Stockholm et la pétition laïque, signé, signé. On a voté pour la paix en Algérie en janvier 1956, dit oui à De Gaulle pour la paix en Algérie au référendum de septembre 1958. Gérard Spitzer est en prison, Alleg aussi, Maurice Audin est mort assassiné, les aumôneries s'installent, la guerre d'Algérie dure.¹⁴³

Les lettres succédaient à des années de manifestations, d'actions collectives et de syndicalisme comme moyen d'expression de l'indignation, puisque depuis la Deuxième Guerre mondiale, les autres méthodes ne semblaient plus interpeler les gens au pouvoir.

Dans son recueil, Delbo a entre autres publié la lettre de démission du chargé de la police général à Alger (et frère de Pierre-Henri), Paul Teitgen, que celui-ci a adressée à Robert Lacoste le 24 mars 1957 et qui a été rendue publique dans *Le Monde* du 1^{er} octobre 1960. Ancien résistant, Paul Teitgen qualifiait l'action française de véritable crime de guerre, alors que chacun agissait dans un relatif anonymat en toute impunité. Il ne pouvait que regretter avoir observé des marques de sévices comparables aux siennes aux mains de la Gestapo.¹⁴⁴

Au-delà des décisions de publier les lettres de Jeanson et de Teitgen, deux prises de position en soi, Delbo s'engageait à travers ses réponses à plusieurs autres lettres. Elle critiquait une bonne partie de la gauche, qui condamnait la désertion et les actions individuelles de manière générale. *L'Humanité* n'encourageait pas l'insoumission. La SFIO

¹⁴³ Charlotte Delbo, *Les belles lettres* (Paris: Éditions de Minuit, 1971).

¹⁴⁴ *Ibid.*, 80-81.

condamnait la désertion qui ne faisait, selon elle, que prolonger la guerre. Delbo appuyait plutôt la position défendue par « Madame F.B » dans *France-Observateur* qui déplorait les critiques de la gauche française à l'endroit des « 121 ». La gauche percevait le *Manifeste des 121* comme un acte isolé de « frères égarés », comme un mouvement *de facto* discrédité parce qu'il ne rejoignait aucunement la masse. Or, le passé récent démontrait plutôt que la masse pouvait avoir tort, qu'elle se range dans la passivité comme en France ou qu'elle « adhère au sentiment collectif » comme les nazis. À l'inverse, les résistants et les résistantes de 1940 avaient raison, tout comme les antifascistes allemands, minoritaires, au milieu des années 1930.¹⁴⁵

Pour Charlotte Delbo, la gauche française était coupable de trahison envers la Résistance qui était fondamentalement un acte de révolte individuelle au départ. L'initiative venait du besoin de « faire quelque chose », qu'importait le danger ou l'appui populaire, pour des principes inébranlables. Elle a renchéri sur ce point dans une réponse à un éditorial de Jean-Jacques Servan-Schreiber dans *L'Express* du 16 juin 1960 qui accusait les « maîtres à penser de la gauche » de manipuler les jeunes à venir en aide au FLN. Le commentaire de Delbo était sans équivoque dans sa comparaison avec l'expérience de la Résistance : « Les Francs-Tireurs et Partisans étaient une douzaine, au début, en mars 1942. Devaient-ils attendre que les masses bougent, attendre août 1944 ? »¹⁴⁶

Enfin, Delbo a consacré une série de lettres aux camps d'internement d'Algériens et d'Algériennes en métropole dont le nombre de personnes a atteint les 10 000. Les pouvoirs spéciaux votés en 1956 ne s'appliquaient qu'au territoire algérien, mais une première loi a été votée en juillet 1957 pour autoriser, sous condition d'une condamnation judiciaire, l'internement des populations algériennes en métropole.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 107-108. Extrait de *France-Observateur* du 20 octobre 1960.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 75.

L'ordonnance d'octobre 1958 a levé cette restriction et toutes les personnes suspectées d'aider le FLN pouvaient être internées.¹⁴⁷ Delbo a publié un témoignage d'une personne qui a réussi à sortir du camp de Larzac dans l'Aveyron et qui rapportait les conditions humaines et hygiéniques déplorables dans lesquelles elle avait été internée. Delbo admettait que ces camps n'étaient certes pas comparables à Auschwitz, mais que des innocents (puisque ces personnes n'avaient pas été condamnées) y étaient tout de même internés et que cette seule injustice justifiait la révolte.¹⁴⁸ Pour Delbo qui a vécu la répression dans les camps nazis, le parallèle était limpide : la France violait les mêmes droits humains que les nazis moins de 20 ans auparavant.

Claude Bourdet

À la fin des années 1940, *Combat* ne critiquait pas seulement la manière dont le gouvernement français gérait la situation indochinoise. Le journal de Bourdet réagissait déjà fortement aux « tricheries » lors des élections de 1948 en Algérie. Les trucages (de nombreux bulletins étaient rédigés d'avance) ont résulté en une perte de confiance majeure des Algériens et des Algériennes envers la démocratie dont se targuait la France.¹⁴⁹ Mais l'anticolonialisme de Bourdet et la ligne directrice du journal quant aux enjeux coloniaux déplaisait à l'actionnaire de 50% des parts du journal depuis 1947, l'homme d'affaires franco-tunisien influent Henri Smadja, comme au Président de la République et ancien résistant Vincent Auriol. Une rencontre des deux hommes avec Bourdet à l'été 1949 à l'Élysée visait à faire plier Bourdet mais, devant son refus de modifier sa perspective, son renvoi de *Combat* était rendu nécessaire. En février 1950,

¹⁴⁷ Sylvie Thénault, « Personnel et internés dans les camps français de la guerre d'Algérie », *Politix* 1, 69 (2005): 63-81.

¹⁴⁸ Delbo, *Les belles lettres*, 60.

¹⁴⁹ Bourdet, *Mes batailles*, 39-40.

Bourdet quittait le journal, qui cessait d'être un journal de gauche.¹⁵⁰ Au milieu des années 1950, *Combat* « soutenait en tous points la politique de Soustelle - on disait couramment que c'était "le journal de Soustelle" », une tangente qui s'explique par l'amitié entre Soustelle et le frère d'Henri Smadja, René, depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le jeu des relations et le colonialisme de la famille Smadja ont mené le journal à adopter cette ligne politique fidèle à Soustelle.¹⁵¹

Après son départ de *Combat*, Bourdet a rapidement mis sur pieds une nouvelle plateforme pour exprimer ses idées. La même année, il fondait *L'Observateur* (qui sera renommé *France-Observateur* en 1954), dont il devenait du même coup le corédacteur en chef. *L'Observateur* rassemblait un lectorat de gauche, des « marginaux », des « inclassables » et autres « réfractaires à la partition d'une gauche scindée entre S.F.I.O. et P.C.F. »¹⁵² Outre *Les Temps modernes*, *Esprit*, *Témoignage chrétien* et *Combat* (pour à peine plus longtemps), les titres anticolonialistes étaient à peu près inexistantes (Philippe Tétart cite par exemple des publications à faibles tirages comme *Caliban*, *Une Semaine dans le monde* et *La Jeune République*.) *L'Observateur* et son corédacteur en chef notoire s'ajoutaient à ce maigre ensemble de voix anticoloniales en métropole, de surcroît comme phare d'une gauche réfractaire à l'intégrationniste qui y était prôné.¹⁵³ Le journal poursuivait en outre la ligne neutraliste que Bourdet avait instituée à *Combat* et prenait ses distances autant envers le bloc communiste que l'alliance atlantique.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 44-47. Bourdet a aussi appris, plus tard, l'amitié entre des membres de la famille Smadja et Jacques Soustelle.

¹⁵¹ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

¹⁵² Philippe Tétart, « France Observateur et l'Algérie. Les Hussards de Cassandre » dans *La plume et la plaie. Les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie* (Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, 2003), 34.

¹⁵³ *Ibid.*, 39.

Les années de Bourdet à *L'Observateur* ont été marquées par quelques prises de paroles particulièrement retentissantes aux conséquences fâcheuses, même violentes. Pour la plupart bien connues aujourd'hui, il demeure essentiel de les aborder pour leurs références explicites à l'expérience résistante dans les réflexions de Bourdet. Dès décembre 1951, il condamnait les pratiques d'arrestation et d'interrogation violentes de la police française en Algérie dans l'article « Y a-t-il une Gestapo algérienne ? » Trois ans plus tard, en janvier 1955, il revenait à la charge, cette fois sans équivoque avec « Votre Gestapo d'Algérie ».

L'article faisait état de la reprise de l'action de la « Gestapo » française en Algérie (qui n'avait jamais cessée au Maroc et en Tunisie, soutenait-il) et même de l'intensification des sévices qu'il avait déjà rapportée en 1951. Bourdet décrivait en de nombreuses pages les supplices infligés, les dérives du système judiciaire et exposait plusieurs cas de victimes. Qu'importe le degré de moralité de l'adversaire, la torture ne renseigne que sur celui qui en fait usage. La France ne se montrait pas à la hauteur de ses propres principes républicains et humanistes et ressemblait bien davantage, selon Bourdet, à la Gestapo qu'à la France résistante. L'effet très concret d'une telle profanation des droits de l'Homme, toujours selon Bourdet, était de gonfler les rangs de la guérilla des nationalistes algériens comme la Gestapo et Vichy avaient incité de nombreux Français et de nombreuses Françaises à se joindre au maquis.

En plus d'apposer le terme de « Gestapo » à la police française en Algérie, il traçait d'étroits parallèles entre les résistants et maquisards d'un côté et les nationalistes algériens de l'autre, eux qui « sont des résistants pour leurs compatriotes, comme les nôtres l'étaient pour nous. » Enfin, l'effet très concret d'une telle profanation des droits de l'Homme, toujours selon Bourdet, était de gonfler les rangs du maquis algérien comme

la Gestapo et Vichy avaient incité de nombreux Français et de nombreuses Françaises à se joindre au maquis quelques années auparavant.¹⁵⁴

Bourdet ne ratait pas non plus une occasion de critique Soustelle et Lacoste, les « proconsuls », dont le chauvinisme et le paternalisme leur ont fait entendre « le plus grand bonheur pour un être humain, c'est d'être citoyen ou même sujet français », écrivait-il dans *L'Afrique du Nord et nous*. Il les accusait d'avoir renié les principes défendus pendant la Résistance, alors que leur racisme et leur paternalisme les rangeaient désormais du côté des riches et des puissants au détriment des pauvres et des opprimés qu'ils avaient auparavant défendus. Il distinguait ainsi les véritables républicains de ses hérétiques, ceux qui avaient « la religion de la liberté et de l'égalité, principes formulés par la République française » de ceux qui avaient « la religion de la République française en soi. »¹⁵⁵

Le 31 mars 1956, Claude Bourdet a été arrêté pour un autre article contestataire, « Disponibles : quel sursis ? », dans lequel il condamnait que plus de cent mille jeunes Français risquaient d'être envoyés au combat en Algérie pour une soi-disant « mission nationale ». Les critiques répétées à l'endroit des mesures répressives pilotées par Robert Lacoste étaient formulées par certains journaux, dont *L'Observateur*, et la Direction de la Surveillance du territoire (DST), service subordonné à la Police nationale, a été mobilisée pour perquisitionner les bureaux du journal et arrêter Bourdet à la suite de la parution de l'article. Menotté, interné à la prison de la Santé puis à Fresnes sous prétexte de « démoralisation de l'armée », Bourdet a ainsi suivi le parcours exact des suites de son

¹⁵⁴ Claude Bourdet, « Votre gestapo d'Algérie », *France-Observateur*, 13 janvier 1955.

¹⁵⁵ Bourdet, « L'Afrique du Nord et nous », 40.

arrestation par la Gestapo : « d'abord la Santé, ensuite Fresnes. Mais cette fois-ci, ça s'est mieux terminé qu'en 1944 ! »¹⁵⁶, commentait-il.

Dans les dernières années de la décennie, Bourdet a maintenu son engagement de premier plan. En décembre 1957, il prenait part au secrétariat national de l'Union de la gauche socialiste (UGS) rassemblant plusieurs franges de gauche non-communistes dont certains individus dissidents de la SFIO. Il a également participé à la fondation du Comité de défense antifasciste en mars 1958 devenu Comité de Résistance antifasciste en mai. Bourdet a enfin contribué à fonder le Parti socialiste unifié (PSU) en 1960, née de la fusion de l'UGS et du PSA, mouvement initié par une minorité SFIO composée de plusieurs anciens résistants et anciennes résistantes (Andrée Viénot, André Philip et Gilles Martinet, par exemple) et opposée à la politique colonialiste de Guy Mollet.¹⁵⁷

Jacques Duclos et les communistes

Dans la seconde moitié des années 1940, le PCF avait déjà dû se prononcer au sujet de l'Algérie. Tout juste renvoyé du gouvernement Ramadier en mai 1947, le PCF s'est notamment opposé au statut de l'Algérie voté en septembre. À l'Assemblée, Jacques Duclos soutenait qu'il s'agissait d'« un statut imbu d'esprit colonialiste »¹⁵⁸ qui ne permettait pas à l'Algérie de devenir un territoire associé au sein de l'Union française et qui, par conséquent, ne respectait pas la Constitution. La fin du tripartisme en 1947 puis la victoire de Mao en 1949 qui a entraîné une forte vague d'anticommunisme ont cimenté

¹⁵⁶ Pierre Brana et Joëlle Dusseau, *Robert Lacoste (1898-1989) : de la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire* (Paris: Harmattan, 2010), 195. Citation tirée de Françoise Seligmann, *Liberté, quand tu nous tiens*, tome II, 81.

¹⁵⁷ Thénault, « La gauche et la décolonisation », 449; Imlay, « International Socialism and Decolonization », 1118.

¹⁵⁸ *L'Humanité*, 28 août 1947.

l'exclusion du pouvoir du PCF (qui n'y reviendra qu'en 1981, malgré un soutien électoral avoisinant constamment les 20%). Enfin, les orientations du Kominform incitaient les partis nationaux à prendre seuls le pouvoir au sein de leur état respectif face aux impérialistes occidentaux.

Duclos, représentant du PCF au 5^e Congrès du PCA (mai-juin 1949)

Le PCF tenait à affirmer sa solidarité auprès du PCA, malgré la persistance de quelques « blocages »¹⁵⁹ causés par la logique de « nation algérienne en formation ». À cet égard, le PCF a délégué Jacques Duclos comme représentant au 5^e Congrès du PCA à la fin du mois de mai 1949 où, inspiré par la présentation du secrétaire du PCA Larbi Bouhali consacré à la libération nationale, il y a prononcé un discours pour témoigner du soutien des communistes français au peuple algérien.¹⁶⁰

Le 6 juin, à la conclusion de sa tournée algérienne, Duclos offrait une autre allocution à Alger devant quinze mille personnes qui traitait de la désignation de l'Algérie de « province française » dans les milieux officiels en métropole, une caractérisation selon lui contradictoire avec l'idée d'une union de l'Algérie et de la France, puisqu'une telle célébration ne s'appliquerait jamais à la Normandie, par exemple. Le simple fait de souligner une telle association démontrait que la réalité sur le terrain était toute autre. Si l'Algérie est une « province française », avançait Duclos, elle aurait la Sécurité sociale, des lois municipales similaires à celles dans l'Hexagone, et surtout, les droits du citoyen français seraient appliqués à la population algérienne sans équivoques. La réalité montrait ainsi que « l'Algérie, c'est l'Algérie » et que l'Union française, qui étaient présentée comme la fin de l'Empire colonial, a plutôt maintenu le système colonial. Pour

¹⁵⁹ Ruscio, *Les communistes et l'Algérie*, 164.

¹⁶⁰ Duclos, *Mémoires. Tome IV, Sur la brèche (1945-1952)*, 262-63.

Duclos, les formules métropolitaines, tant « l'Algérie, province française » que l'Union française, déguisaient sous un nouveau couvert les inégalités et l'exploitation qu'impliquaient la relation coloniale, donc une véritable égalité ne pourrait être atteinte qu'en abolissant le colonialisme.¹⁶¹

Autour de Bandoeng (1954-1955)

Au lendemain de la guerre d'Indochine en décembre 1954 s'est déroulée à Bandoeng une conférence asiatique et africaine qui a réuni 29 pays. Dix principes ont émergé de cette rencontre majeure, dont les trois premiers avaient un lien direct avec l'exploitation coloniale (respect des droits humains fondamentaux, respect de la souveraineté territoriale de toutes les nations et reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations). Duclos a fait référence aux travaux à Bandoeng dans un discours prononcé à l'Assemblée nationale le 11 octobre 1955 au sujet de l'Algérie, illustrant que cinq ans après ses prises de paroles à Alger et au 5^e Congrès du PCQ, la posture du PCF à l'égard de l'Algérie demeurait la même. Plus rien ne pouvait servir de justification à la France pour refuser d'entendre les aspirations nationales du peuple algérien. Il critiquait également la politique d'intégration menée par le gouvernement et par Soustelle qui reconduit le mythe du caractère altruiste de la colonisation et qui cherche à « faire croire que la conquête de l'Algérie fut en quelque sorte une œuvre philanthropique. »¹⁶²

Duclos pourfendait plus particulièrement Jacques Soustelle qui, dans son alliance avec les ultras, reproduisait la trahison des Doriot et Déat.¹⁶³ Les parallèles avec la Deuxième

¹⁶¹ Cité dans *Ibid.*, 264-66.

¹⁶² Jacques Duclos, « La France et l'Algérie » : Discours prononcé à l'Assemblée nationale le 11 octobre 1955. Supplément au n°514 de *France Nouvelle*, octobre 1955, 4. Fonds sur l'Algérie 261J7/424.

¹⁶³ *Ibid.*, 5-6.

Guerre mondiale se trouvaient aussi dans la dissolution du PCA, qui n'était pas sans rappeler celle du PCF en 1939. Duclos soulignait cette inquiétante similitude et tenait aussi à rappeler la grande fidélité du PCA dans la Deuxième Guerre mondiale, dont l'effort et les sacrifices humains pour vaincre le fascisme aux côtés de la France et des communistes français était digne de mention.¹⁶⁴ L'appui des camarades algériens dans la lutte contre l'hitlérisme démontrait l'élan fraternel indiscutable, dissocié de tout enjeu racial. Une telle main tendue dans le combat pour la libération ne pouvait être oubliée et Duclos espérait que le rappel de cet exemple de solidarité permettrait aux Français et aux Françaises de soutenir en retour la cause algérienne.

Duclos considérait les colonialistes comme « des racistes forcenés »¹⁶⁵ déterminés à maintenir la structure économique impériale pour leur propre profit et pour la préservation de leurs privilèges, ce qui impliquait de continuer à discriminer les Algériens et à faire d'eux « de modernes esclaves »¹⁶⁶. Mais, avançait Duclos, Bandoeng avait fait marque dans la lutte contre le colonialisme et en ignorant les revendications nationalistes algériennes, la politique d'intégration du gouvernement français ne contribuait qu'à éloigner les deux peuples.¹⁶⁷ En raison de son usage de la force et de la terreur pour implanter sa politique d'intégration, Duclos accusait le président du Conseil lui-même de poursuivre « une guerre dont les horreurs rappellent les crimes commis par les hitlériens dans les pays qu'ils avaient envahis. »¹⁶⁸

L'Humanité soutenait en bonne partie la posture du PCF incarnée par Duclos. Dès 1954-1955, le journal dressait lui aussi des parallèles avec l'expérience de la France pendant la

¹⁶⁴ *Ibid.*, 7.

¹⁶⁵ *Ibid.*, 9.

¹⁶⁶ *Ibid.*, 14.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

Deuxième Guerre mondiale en dénonçant les tortures par l'armée française à l'égard des Algériens et des Algériennes, similaires à celles de la Gestapo à l'endroit des peuples sous le joug des nazis. Des textes de *L'Humanité* exposaient que « des tortures dignes de la Gestapo sont infligées à des Algériens détenus à Batna par la police »¹⁶⁹, qu'en Algérie, « la police continue d'employer contre les patriotes les méthodes de la Gestapo »¹⁷⁰ et tenait à rappeler que « les patriotes français qui ont connu les crimes de l'hitlérisme se souviennent que la répression qui les frappait n'aboutissait qu'à faire surgir de nouveaux combattants à leur juste cause »¹⁷¹, soulignait ainsi la contre productivité de la répression.

Alice Sportisse

L'Humanité rapportait également les interventions d'autres communistes à l'Assemblée. Les propos de la députée d'Oran et ancienne résistante Alice Sportisse étaient fréquemment cités lorsque lorsqu'il était question des enjeux coloniaux. Née en Algérie et citoyenne française, Sportisse s'est jointe au PCF en 1936 puis au PCA dès sa fondation en 1936. Opposée au fascisme pendant les années 1930, elle s'est impliquée dans la coordination de l'aide aux réfugiés d'Espagne, puis s'est aussi chargée de l'aide aux réfugiés dans la clandestinité après le début de la Deuxième Guerre mondiale avant de rejoindre l'Algérie en 1942. Elle a ensuite été chargée du secrétariat général de l'Union démocratique des femmes pendant trois ans avant de rejoindre le bureau politique du PCA en 1945. Alice Sportisse est ensuite devenue une des premières femmes députées de l'histoire française, rôle qu'elle occupera jusque dans la seconde moitié des années 1950.

¹⁶⁹ *L'Humanité*, 8 novembre 1954.

¹⁷⁰ *Ibid.*, 4 janvier 1955.

¹⁷¹ *Ibid.*, 28 juillet 1955.

Dès 1947, Sportisse rappelait à l'Assemblée que la réalité de l'Algérie ne correspondait aucunement à celle des autres départements : la majorité des lois françaises ne s'y appliquaient pas, le statut des Algériens et des Algériens ne relevait pas du Code civil français, et les autres départements français n'avaient pas de gouvernement général. Le PCA demandait que l'Algérie soit reconnue comme territoire associé, « car elle est une nation en formation. »¹⁷²

En novembre 1954, l'enjeu demeurait. Sportisse et son collègue Robert Ballanger, qui sera par ailleurs le seul député PCF à voter contre les pouvoirs spéciaux en 1956, ont à nouveau critiqué l'hypocrisie métropolitaine dans son entêtement à désigner l'Algérie de « province française ». S'adressant à François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, Ballanger affirmait que l'Algérie ne bénéficiait toujours pas de la Sécurité sociale, des allocations familiales, avait encore à sa tête un gouverneur général, et surtout, continuait d'être « d'être pillée, rançonnée par une poignée de profiteurs et d'exploiteurs colonialistes. »¹⁷³ Par conséquent, il était complètement erroné de désigner l'Algérie comme une province française et ses départements comme des départements français.

À la fin de l'année 1954, Sportisse faisait aussi part de sa volonté d'obtenir une véritable assemblée démocratique qui reflétait proportionnellement les principales couches ethniques de la population.¹⁷⁴ Enfin, face aux violentes répressions qui sévissaient déjà, elle se trouvait à l'avant-scène pour réclamer la fin de la répression et l'évacuation immédiate des militaires français.¹⁷⁵

¹⁷² *Ibid.*, 23 août 1947.

¹⁷³ *Ibid.*, 13 novembre 1954.

¹⁷⁴ *Ibid.*, 11 décembre 1954.

¹⁷⁵ *Ibid.*, 13 novembre 1954.

Les pouvoirs spéciaux

L'appui du PCF aux pouvoirs spéciaux a été très mal reçu par la base communiste. Martin Evans souligne l'unanimité chez les anciens résistants et les anciennes résistantes qu'il a interviewés, du sentiment de rage engendré par la décision du Parti. Le PCF justifiait son vote par l'importance stratégique d'une alliance à la SFIO, mais le soutien aux pouvoirs spéciaux traduisait, aux yeux des militants et des militantes, le renoncement aux principes d'internationalisme et d'anticolonialisme qui constituait une part importante du communisme.¹⁷⁶

Dans les semaines qui ont suivi, le gouvernement Mollet a à son tour été accusé de trahison. Les pouvoirs spéciaux devaient permettre de rétablir la paix, mais il devenait clair que la politique de Mollet et de Lacoste passerait principalement par une vaste action militaire et négligerait les mesures économiques et sociales. Jacques Duclos s'est empressé de le décrier,¹⁷⁷ mais le vote du PCF pour les pouvoirs spéciaux ne saura se faire oublier.

L'impérialisme des États-Unis

L'ambivalence des hautes instances du PCF à l'égard de l'Algérie ne s'est pas dissipée après cet épisode, tendant encore à soutenir l'idée que la France agissait comme un rempart face à la menace d'autres impérialismes. Le 7 janvier 1957, Duclos signait un article dans *L'Humanité* qui visait particulièrement l'impérialisme américain toujours avide de ressources. Si le départ français coïncidait avec la mainmise des États-Unis sur

¹⁷⁶ Evans, *The Memory of Resistance*, 138-39.

¹⁷⁷ Jacques Duclos, « Négociez ! », *L'Humanité*, 11 avril 1956.

les ressources nord-africaines et du Sahara algérien en particulier, l'Algérie subirait ainsi un nouvel impérialisme qui l'empêcherait de réaliser ses aspirations nationales.

La solution ne se trouvait pourtant pas dans l'intégration de l'Algérie comme le martelaient les ultras ainsi que de Gaulle à son retour au pouvoir. L'exploitation des ressources sahariennes profiterait dans les faits aux sociétés capitalistes et pas seulement aux entreprises françaises, puisque des entreprises pétrolières britanniques et américaines y avaient aussi leur part. Il ne faisait aucun sens, pour Duclos, que les compagnies françaises s'allient aux compagnies américaines pour exploiter les richesses du sol algérien alors qu'elles auraient pu négocier librement de tels accords avec le peuple algérien sur une même base égalitaire.¹⁷⁸ Le PCF souhaitait une alliance fraternelle avec l'Algérie maîtresse de ses décisions¹⁷⁹, une position, il faut le souligner, qui était officiellement défendue au milieu des années 1950 et à laquelle le vote des pouvoirs spéciaux s'arrimait difficilement. Tout de même, selon le PCF, sans cette bonne entente franco-algérienne, les colonialistes français et anglo-saxons, étatiques ou exploitants privés, finiraient par exploiter les ressources algériennes, matérielles et humaines.

Le retour au pouvoir de De Gaulle a suscité son lot de comparaisons avec l'expérience fasciste traumatisante de la Deuxième Guerre mondiale. *L'Humanité* se montrait méfiant à l'égard du président pressenti. Alors que plusieurs évoquaient son passé de « libérateur de la patrie » et son républicanisme, le journal communiste ne pouvait éviter de rappeler « que le passé d'un homme ne constitue pas toujours une garantie pour le présent et pour l'avenir. Pétain avait commandé les soldats de Verdun, ça ne l'a pas empêché, vingt-cinq ans plus tard, d'aller à Montoire. »¹⁸⁰ *L'Humanité* ravivait également le souvenir du 9 mai 1945 où, en France, on fêtait l'écrasement des armées nazies alors que la France

¹⁷⁸ Jacques Duclos, *Mémoires. Tome V, Dans la mêlée (1952-1958)* (Paris: Fayard, 1972), 434.

¹⁷⁹ *L'Humanité*, 12 octobre 1955.

¹⁸⁰ *Ibid.*, 19 mai 1958.

commandait des répressions meurtrières envers des Algériens et des Algériennes qui avaient participé à la lutte contre le fascisme. « Il y eut 40.000 morts. Tel est "l'esprit libéral" de De Gaulle. », concluait le journal.¹⁸¹

Conclusion

L'héritage de la Résistance a été débattu, défendu et revendiqué abondamment au moment de la guerre d'Algérie. Loin d'être une référence purement théorique ou sémantique, les parallèles tracés entre la guerre d'Algérie et la Résistance puisaient dans l'expérience vécue. Cela s'exprimait en particulier concernant la torture où le parallèle entre son usage par l'armée française et par la Gestapo était constamment tracé par celles et ceux qui la décriaient, mais cette contestation reposait aussi sur la base des expériences bien personnelles des camps et de la torture qui étaient souvent mobilisées. Le cas algérien montre d'abord que les positionnements dans le conflit ne se comprennent qu'en y intégrant aussi les éléments humains et sensibles, observables seulement à travers l'étude des trajectoires personnelles.

Dans le cas de Soustelle, la France avait une place de choix dans le monde et devait la consolider puis l'honorer en poursuivant l'action bienveillante auprès de ses « fils » d'outre-mer. La mainmise sur les ressources algériennes profiterait potentiellement à la population (encore fallait-il que la France traduise ses promesses en action), mais permettrait surtout à la France d'assurer son indépendance énergétique. Il semblerait que les principes de Soustelle, même ceux qu'il défendait pendant la Résistance, s'accommodaient bien à ses positions politiques impérialistes. Soustelle, comme Bidault ou Camus, illustre la nécessité de mettre l'expérience clandestine en perspective avec les

¹⁸¹ *Ibid.*, 29 mai 1958.

autres arguments qu'ils invoquaient pour en saisir l'importance relative dans leurs parcours respectifs.

Pour Bidault et Blocq-Mascart, l'idée du combat était essentielle. Il fallait se « battre » pour la liberté et la France, une France comprise comme l'entité impériale dont l'intégrité territoriale était autant en péril à la fin des années 1950 qu'au début de la décennie 1940. Blocq-Mascart insistait également sur la posture d'insoumission qui devait définir à nouveau la France face aux enjeux coloniaux comme c'était le cas pour la France résistante face à la menace nazie. Charlotte Delbo de même que les « 121 » appelaient aussi à l'insoumission, au refus, à la désobéissance, mais pour le camp opposé. Delbo avec ses belles lettres comme les « 121 » et leur *Manifeste* définissaient l'enjeu moral de la même manière que la Résistance l'avait fait un peu plus d'une décennie auparavant.

Chez d'autres comme Mandouze et Bourdet, l'engagement dans la guerre d'Algérie s'inscrivait dans la continuité d'une démarche de déconstruction du paradigme colonialiste de la France depuis le milieu des années 1940. Ces deux hommes puisaient constamment dans leur expérience résistante, Mandouze (et les chrétiens progressistes) allant même jusqu'à reproduire, dans la forme, certains éléments caractéristiques du *Témoignage chrétien* clandestin. Pour Germaine Tillion, l'élément le plus marquant hérité de la Résistance était sans doute le respect inviolable de la liberté démocratique. L'ethnologue se battait pour que la population algérienne soit écoutée et pour que le droit à l'autodétermination soit respecté. Chez Duclos et les communistes enfin, l'engagement anticolonialiste fort s'est montré faillible en plusieurs occasions, principalement lors du vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956, ce qui a attiré au Parti de nombreuses critiques de sa base. Néanmoins, des références à l'expérience résistante se décelaient à l'occasion dans les propos de Duclos et de ses camarades, bien que celle-ci soit reléguée à un degré secondaire, voire tertiaire par rapport à l'influence des orientations du Kominform, les

enjeux politiques nationaux du moment, voire l'expérience personnelle antérieure à la Deuxième Guerre mondiale de Duclos.

La nation algérienne s'avérait largement absente des débats, entièrement niée par Soustelle¹⁸² et ignorée par Blocq-Mascart et Bidault. L'idée d'une nation algérienne « en formation » avait toutefois été évoquée par le PCA dès 1947¹⁸³, et cette terminologie avait été reprise par Duclos lors du 5^e Congrès du PCA à la fin du mois de mai 1949¹⁸⁴. Dans sa réponse à Soustelle, le *Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord* reconnaissait quant à lui l'existence d'un mouvement national algérien¹⁸⁵. Camus, Tillion et Mandouze évoquaient enfin le « peuple » algérien et invoquaient du même coup son droit à se faire entendre. Mais le terrain d'affrontement principal entre les divers camps en métropole se situait davantage sur l'interprétation du républicanisme et de la mise en pratique de sa vocation universelle en situation coloniale, puis sur l'interprétation de l'héritage résistant, que sur l'existence d'une nation algérienne et des droits qui étaient associés à une telle reconnaissance.

Enfin, dans le cadre de la guerre d'Algérie, les impératifs de l'État (enjeux politiques, géostratégiques, énergétiques) contribuent, certes, à expliquer les clivages : la démonstration valide cette affirmation. Mais les divergences chez les anciens résistants et les anciennes résistantes s'expliquaient aussi par le sens conféré à l'engagement en Résistance, un engagement réinvesti par tous les cas analysés, sauf Camus, dans la guerre

¹⁸² « Le drame algérien met en jeu l'avenir de la nation elle-même déclare M. Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie » Article de Claude Delmas. *Combat*, 1^{er} janvier 1956. Fonds sur l'Algérie 261J7/421. Dossier 7 : Gouverneurs de l'Algérie, 1946-1960.

¹⁸³ *L'Humanité*, 23 août 1947.

¹⁸⁴ Cité dans Duclos, *Mémoires. Tome IV, Sur la brèche (1945-1952)*, 264-66.

¹⁸⁵ Claude Bourdet, « Votre gestapo d'Algérie », *France-Observateur*, 13 janvier 1955; Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. Réponse à Soustelle. *La Contemporaine*, F delta 0290.

d'Algérie. Les uns, partisans du maintien de l'Algérie française, insistaient sur le combat patriotique associé à la défense de l'intégrité d'un Empire garant de la puissance de la France, donc de sa capacité à assurer en retour son rôle de guide auprès de la population algérienne; les autres, souhaitant mettre fin à l'oppression de la population algérienne, revendiquaient une application stricte et immédiate des principes humanistes qu'ils ont défendus entre 1940-1944. La population algérienne ne devait plus subir le joug français, à plus forte raison qu'il s'agissait d'une domination imposée par les mêmes qui avaient été soumis au joug nazi.

Les accusations de trahison de part et d'autre (trahison envers la Patrie ou trahison envers les principes humanistes portés par la Résistance) exprimaient le tiraillement mémoriel et principal d'une Résistance revendiquée pour soutenir des positions opposées face à l'enjeu algérien : qu'avait été le combat résistant et que devait-il en être conservé ? La pluralité des interprétations des principes républicains, portés par la Résistance, et de leur application dans le cas algérien s'avérait ainsi, en plus des facteurs politico-étatiques, un élément d'explication significatif de la polarisation du conflit. Le cas algérien exposait l'éventail des principes retenus pour défendre une position donnée, allant de la liberté et l'égalité, à la justice et au droit à l'autodétermination des peuples, mais révélait surtout la pluralité des interprétations de ces principes, tout comme leur importance relative pour chaque personnage. Une explication globale de l'attitude française dans la guerre d'Algérie doit ainsi prendre en considération le facteur « Résistance » puisque les anciens résistants et les anciennes résistantes, qui occupaient parmi les plus hautes fonctions politiques, médiatiques et intellectuelles pendant la période, puisaient dans leur propre expérience clandestine pour aborder l'événement et consolider leur position.

Conclusion générale - La Résistance française et l'Empire

La Résistance française n'impliquait pas la décolonisation, ni même l'expression d'égards particuliers à l'endroit des populations colonisées. Cherchant à rompre avec tout de la III^e République, grande responsable de la débâcle, la Résistance tenait à préserver un seul élément majeur du régime précédent : l'Empire. La politique coloniale de la III^e République n'a pas été honnie par les résistants et les résistantes, bien au contraire. L'Empire à reconquérir aux dépens de Vichy devait assurer, comme il l'avait fait auparavant, ressources et puissance à la métropole. Qu'importait que la France qu'elle cherchait à incarner ait été fragilisée au point de voir son existence menacée, tout dans le discours et l'attitude de la Résistance intérieure comme de la France libre réitérait la supériorité de la métropole par rapport aux colonies qui lui avaient pourtant offert la légitimité d'agir comme contre-État clandestin et permis par la suite d'être libérée. Au sein des instances dirigeantes, il y avait des dissensions sur le modèle impérial à adopter après la Libération, mais d'importants lieux communs, notamment la poursuite de l'œuvre de civilisation qui incombait à la France, reléguant les clivages de forme au second plan.

L'expérience de la Résistance a ensuite été largement réinvestie pour justifier les différentes positions par rapport aux enjeux impériaux jusqu'en 1962. Les ruptures mémorielles, idéologiques, politiques et amicales qui se sont produites à la Libération se sont aussi exprimées avec vigueur face à l'Indochine et l'Algérie. La situation était fort singulière : les résistants et les résistantes qui se trouvaient du côté émancipateur durant l'occupation de la France incarnaient désormais le rôle de l'opresseur. Il n'était pas nécessairement naturel pour les résistants et les résistantes d'être en faveur des causes

nationalistes. Ils étaient surtout pour les plus faibles, dans lesquels ils se reconnaissaient.¹ Pour certains, la concordance des expériences vécues les a motivés à appuyer les courants émancipateurs au sein des colonies. Pour d'autres, cela justifiait d'agir comme protecteur en maintenant les populations coloniales sous tutelle.

La situation de la France avait évolué. Ancienne puissance désormais déclassée, la décolonisation pouvait déstabiliser ceux et celles qui souhaitaient par-dessus tout le rétablissement de la grandeur du pays sur la scène internationale. Le monde lui-même avait changé. L'Allemagne n'était plus la seule adversaire et l'ennemi d'hier était elle-même déclassée face aux deux superpuissances qui se partageaient le globe. Pour plusieurs, le maintien de l'entité impériale était vital pour espérer conserver une quelconque forme d'indépendance à l'échelle mondiale.

Diverses stratégies communes des États colonisateurs ont été appliquées aux situations indochinoise et algérienne. Plusieurs défenseurs de l'entité impériale ont diabolisé l'ennemi, justifiant ainsi les refus répétés de négocier et surtout le caractère moral des interventions militaires contre ceux-ci. D'autres ont invoqué la responsabilité française à l'égard des populations coloniales, reprenant l'attitude paternaliste de la France caractéristique de la *mission civilisatrice* au cœur de la politique coloniale de la

¹ Alya Aglan montre par exemple le renversement des appuis de plusieurs anciens résistants, anciennes résistantes et chef de maquis entre 1967 et 1969 dans le conflit israélo-palestinien. Refusant dans un premier temps de comparer le combat résistant à la cause palestinienne, dont l'action des rebelles était associée aux velléités nazies, l'action conquérante d'Israël pendant la guerre de Six Jours entre le 5 et le 10 juin 1967 a fait évoluer les perspectives de plusieurs. Certains individus reconnaissaient dès lors l'élément patriotique (une caractéristique centrale à la Résistance française) de la Palestine, victime des conquêtes du puissant État voisin, et associaient le combat palestinien à celui de la Résistance. Alya Aglan, « Les associations de résistants et le conflit israélo-palestinien », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 4, 96 (2009): 16-21.

III^e République. La politique de réformes/répression² était non seulement mise de l'avant par Soustelle, mais aussi par une large part des gauches françaises qui réitéraient le caractère bienfaisant de la présence française auprès des populations coloniales. À leurs yeux, la France ne pouvait pas incarner la domination associée au terme « impérialisme » (dont la charge négative était devenue sans équivoque avec la Deuxième Guerre mondiale), puisque la violence de l'impérialisme était le fait du nazisme ou des puissances économiques. La France résistante - puis républicaine - s'érigait en rempart face à ceux-ci pour protéger les populations coloniales dont l'intégrité en dépendait.

Une typologie peut-elle être dressée ?

Outre les observations tracées à partir d'une lecture plus large, les trajectoires personnelles étudiées révèlent autant de réactions particulières aux enjeux impériaux. Comment expliquer ces importantes distinctions ?

L'hypothèse politique ne fait pas foi de tout. Le découpage gauche/droite rencontre trop d'exceptions et doit faire l'objet de trop de nuances pour servir d'explication. Malgré un faible échantillon, Bidault et Blocq-Mascart, qu'on pourrait associer à certaines formes de droites, étaient colonialistes (le premier au MRP où l'influence de la droite s'est rapidement fait sentir, le second dont quelques idées exposées pendant la Résistance s'approchaient de celles de Vichy, puis étroitement associé à un important groupe fédéraliste de droite au moment de la guerre d'Algérie). En revanche, les personnages associés à la gauche divergeaient considérablement. Soustelle incarnait, parmi d'autres, la logique de réformes/répression. Camus prônait l'équilibre entre les principes de liberté et de justice qu'il avait défendus pendant la Résistance pour s'opposer à l'impérialisme étranger au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi pour soutenir

² Thénault, « La gauche et la décolonisation », 441.

l'Algérie française au milieu des années 1950. Bourdet, Mandouze et même Marceau Pivert ont dû déconstruire chacun à sa façon l'éducation colonialiste qu'ils avaient reçue puis aller à contre-courant de la tendance de gauche dans laquelle ils s'étaient d'abord inscrits. Riche d'une expérience intellectuelle et politique significative avant 1940, Duclos a dû, quant à lui, composer avec les impératifs des enjeux électoraux et des orientations du Kominform pour inscrire son parti dans la lutte anticoloniale, menée non sans ambiguïtés. Tillion militait surtout pour le droit à l'autodétermination de la population algérienne sans pour autant s'inscrire dans une démarche anticoloniale stricte. Charlotte Delbo s'est principalement prononcée par rapport à l'Algérie en insistant sur le drame humain qui s'avérait une répétition de la violence subie aux mains des Allemands quelques années auparavant.

Le découpage générationnel ne tient pas non plus. Bidault (1899), Blocq-Mascart (1894), Duclos (1896), Pivert (1895) et Lafeychine-Gaubry (1899) ne partageaient aucunement la même position face à la décolonisation, pas davantage que ceux et celles nés entre 1900 et 1914 (Tillion, Delbo, Bourdet, Soustelle, Camus) ni après 1914 (Mandouze, Friang).

Considérant l'importance des facteurs politiques et internationaux pour la France post-Libération, la proximité avec le pouvoir politique pourrait servir d'explication. Elle permet certes de dégager quelques conclusions essentielles, mais cette hypothèse ne tient que partiellement. Bidault et Soustelle occupaient certaines des plus hautes fonctions de l'État après la Deuxième Guerre mondiale et cherchaient d'abord à protéger les intérêts français, confirmant l'importance des réalités étatiques comme facteur d'explication. L'évolution des positions de certains partis appuie aussi cette tendance : la SFIO avait appuyé les crédits militaires pour l'Indochine dans un premier temps, mais s'est ensuite abstenue, puis opposée à ceux-ci après son passage dans l'opposition en 1951 et le PCF a de nouveau revendiqué l'anticolonialisme après son exclusion de l'alliance tripartite en 1947, mais a ensuite fait preuve d'ambiguïté lorsqu'il a apporté son soutien aux pouvoirs

spéciaux en 1956 devant la possibilité d'une alliance avec les socialistes. Ces exemples individuels et collectifs soulignent la préséance des considérations géostratégiques ou de l'électoratisme sur les principes. Toutefois, la position de Marceau Pivert chez les socialistes s'impose en contre-exemple, tout comme l'opposition de Suzanne Colette-Kahn, Andrée Viénot et Madeleine Léo-Lagrange à la politique algérienne de Mollet. Hors du pouvoir, Camus et Bourdet, deux intellectuels de gauche et figures centrales de Combat, ont pourtant défendu des positions différentes par rapport à l'Algérie. Mandouze et Tillion ont tous les deux vécus en Algérie, mais ont aussi défendu des positions nuancées, l'un militant pour un anticolonialisme radical, l'autre en faveur de l'autodétermination du peuple algérien.

Les différentes interprétations des principes républicains et le sens conféré à l'engagement résistant

D'autres typologies (religieuse, genrée, croisée avec les engagements pacifistes ou européenistes, etc.) pourraient être tentées et l'échantillon pourrait être élargi pour dresser une véritable prosopographie. Mais à la lumière des trajectoires étudiées, il apparaît qu'en parallèle des enjeux géostratégiques et de puissance qui offrent une partie de l'explication, les positions distinctes par rapport à l'Empire s'expliquaient à partir de l'interprétation différente des principes républicains à la base du combat résistant qui à son tour déterminait le sens donné à l'engagement résistant.

La Résistance a été un moment charnière tant à l'échelle collective qu'individuelle où certains principes ont été défendus au péril des vies de chacun et chacune qui s'y était engagée. Certaines idées ont également émergé de l'expérience résistante, ont germé, puis ont été réinvesties dans les engagements subséquents d'anciens résistants et d'anciennes résistantes face aux enjeux impériaux après 1945. Différentes interprétations

de la liberté, de l'égalité, de la justice ont été invoquées pour soutenir des positions allant du maintien à l'abolition de l'entité impériale française. Le républicanisme lui-même était ainsi interprété de manière différente, soit pour justifier la continuité en poursuivant une colonisation bienfaisante en adéquation avec la vocation universelle de la République française comme c'était le cas sous la III^e République, soit pour inciter à rompre avec l'oppression qui résultait de la mise en pratique du républicanisme dans les colonies. Les tenants de l'anticolonialisme insistaient pour une application stricte et immédiate de la liberté et de l'égalité des peuples, principes radicalement contraires à toute forme d'impérialisme. La Résistance s'inscrivait dans une longue tradition d'universalisme à la française et son attachement à la République était ancré sur le caractère fondamentalement universel de la nature humaine tel que pensé par les Lumières. La Résistance portait le flambeau de la liberté et de l'égalité, dont la défense était d'autant plus vitale que le nazisme s'attaquait précisément à ces idées, à la fois françaises et universelles.

La vocation universelle de la Résistance déterminait l'essentiel de son rapport à l'impérialisme. Puisque « le génie français ne peut concevoir l'autarcie, car il ne respire que dans l'universel »³, comme l'écrivait le mouvement Libération-Sud, les résistants et les résistantes étaient enclins à poursuivre la politique coloniale de la III^e République sans révoquer ses pratiques violentes. Plusieurs anciens résistants et anciennes résistantes l'ont aussi promulgué après la Libération : amener les populations coloniales à la citoyenneté impliquait par le fait même de les faire entrer dans le modèle universel de la République, donc de les émanciper. D'autres ont toutefois refusé cette interprétation de la vocation universelle de la France. L'héritage résistant devait plutôt servir d'argument pour défendre leurs droits à jouir immédiatement de la liberté et de l'indépendance. Ainsi, les enjeux impériaux jusqu'en 1962 révélaient de manière limpide les tensions de la

³ *Les Cahiers de Libération*, Décembre 1943, n° 2, 6.

vocation universelle de la France résistante et le dualisme de son caractère impérialiste, qui pouvait prôner soit la domination, l'émancipation, ou les deux à la fois.

Tout comme Christian Pineau évoquait le « reclassement des valeurs » qui s'était opéré chez ceux et celles qui s'étaient engagés dans la Résistance en 1940⁴, une telle hiérarchisation s'est aussi établie chez les anciens résistants et les anciennes résistantes face aux enjeux impériaux après 1945.

L'élément principal qui se dégagait des engagements en faveur du maintien de l'entité impériale était l'insistance sur le caractère patriotique de leur démarche. Leur forme de patriotisme s'inspirait directement de la défense de l'intégrité de l'Empire dont la Résistance intérieure et la France libre avaient fait leur priorité entre 1940 et 1944. Dans le discours du 18 juin, la survie de la France passait par l'Empire. La grandeur française, tout comme sa capacité à assurer le rôle de guide qui lui revenait sur la scène internationale, était dépendante de sa puissance et celle-ci passait, après la Deuxième Guerre mondiale, par les ressources matérielles, démographiques et énergétiques de l'Empire. Les parallèles avec l'engagement dans la Résistance étaient ainsi dressés : la France était appelée à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale et à se porter garante de principes humanistes à vocation universelle dans le monde; les adversaires d'une telle démarche, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, se voyaient rangés du côté des traîtres ou de l'ennemi à renverser. Le combat résistant était de ce fait réinvesti face aux enjeux coloniaux qui posaient à nouveau, d'un côté, les patriotes lucides qui cherchaient à poursuivre la lutte émancipatrice de la Résistance en maintenant la présence française en sol colonial, de l'autre, les éléments qui menaçaient l'existence de « la plus grande France ».

⁴ Pineau, *La simple vérité*, 68.

Chez les anciens résistants et les anciennes résistantes qui soutenaient l'anticolonialisme ou qui démontraient de l'ouverture face aux revendications des populations coloniales, l'application stricte des principes républicains primait. Le patriotisme associé à la protection de l'entité impériale française héritée des régimes précédents ne trouvait plus d'écho chez ces individus : les seuls territoires à protéger étaient celui de la France métropolitaine et ceux qui choisiraient librement et démocratiquement de s'y associer. La France devait cesser d'instrumentaliser ses principes et accepter les revendications des populations coloniales, d'autant plus qu'elles étaient basées sur les mêmes idées que celles portées par la Résistance quelques années auparavant. Ceux et celles qui défendaient une forme d'anticolonialisme réclamaient d'abord l'application du principe de souveraineté nationale (ou du moins de l'autodétermination des peuples dans la mesure où certains et certaines reconnaissaient l'existence d'un « peuple » sans mentionner la « nation » en formation comme le PCA puis Duclos l'avaient fait). Ils évoquaient aussi les parallèles effroyables entre les violences exercées à l'endroit des populations indochinoise et algérienne par l'armée française, surtout après les révélations d'usage de la torture, et celles que l'Allemagne nazie avait fait subir aux Français et aux Françaises, dont plusieurs l'avaient même subie personnellement.

Que ce soit à la suite des révélations de torture dans l'une ou l'autre de ces deux guerres coloniales, par le contact avec les populations coloniales (Mandouze à Alger), ou seulement par l'évolution intellectuelle de la personne lorsque confrontée à la question coloniale après 1945 (Bourdet face à l'Indochine), l'expérience résistante a été réinvestie de manière sensible et empathique par ces anciens résistants et ces anciennes résistantes pour sympathiser avec les populations coloniales subissant le joug français. Face à

l'oppression coloniale de la France, « nous avons compris que les rôles étaient changés, écrivait Bourdet. C'était la même Résistance, mais de l'autre côté ! »⁵

L'histoire impériale et la Résistance

En s'intéressant à la Résistance française et l'Empire, l'étude éclaire aussi l'histoire impériale grâce à l'inclusion de la Résistance. Elle permet d'abord de mieux comprendre le rapport à l'Empire de la Résistance intérieure en particulier, un des principaux points morts de l'historiographie qui s'était surtout consacré aux volets vichystes et de la France libre. Elle intègre également la période 1940-1944 plus généralement dans l'historiographie de la colonisation française qui tend à l'ignorer ou à la considérer comme une parenthèse alors que la présente thèse révèle que la Résistance cherchait à rompre avec tout de la III^e République, sauf sa politique coloniale. Une continuité peut ainsi être établie de la III^e République jusqu'aux débuts de la V^e sans considérer la Deuxième Guerre mondiale comme une parenthèse.

L'étude invite aussi à une réflexion sur la place de la Résistance dans le temps plus long, comme référence nationale, symbolique et principielle. Référence majeure dans la mémoire collective et outil de la réédification de l'identité nationale après la Libération, la Résistance est encore réinvestie par les chefs d'État, qui en invoquent une conception décontextualisée et cherchent à s'arrimer à son « esprit » à des fins politiques. À l'instar des guerres subséquentes d'Indochine et d'Algérie (et à l'opposé de la Première Guerre mondiale qui avait engendré l'Union sacrée), l'histoire française de la Deuxième Guerre mondiale a été marquée par les divisions. L'histoire de la Résistance, de surcroît lorsqu'on lui adjoint son pendant impérialiste, impose par conséquent à l'État français d'aborder avec prudence ses commémorations et la politique symbolique qu'il souhaite en retirer.

⁵ Bourdet, Interview de Claude Bourdet par Odile Rudelle.

Au plus, les trois dernières guerres reçoivent leur part de reconnaissance et de commémorations, plutôt que de célébrations dans la politique mémorielle de l'État.

C'est en comparant l'invocation de son héritage à celui d'autres événements majeurs depuis que ces traits apparaissent le mieux : si Mai 68 bénéficie d'un héritage multiforme et nuancé, celui de la Résistance contraste par la prudence et l'homogénéité avec laquelle l'État ou ses représentants y font référence. Force est de constater que les précautions autour du traitement des guerres coloniales comme de la Résistance (et bien sûr des liens entre celles-ci) statuent de l'influence toujours vive de celles-ci sur la société française. Face à une période dont les déchirures tardent à s'estomper, la politique symbolique de l'État comme le « consensus mémoriel » ne peuvent, encore, se construire qu'au « seul prix d'une déformation du passé »⁶ et à travers une mémoire dépolitisée.

Cette thèse invite enfin à considérer le républicanisme comme une des principales clés de compréhension des clivages face aux enjeux impériaux entre 1940-1962. La pluralité d'interprétation de la Résistance française et de son héritage ainsi que des principes républicains qu'elle portait ajoute à son tour des éléments d'explication cruciaux quant aux divergences dans les engagements subséquents malgré une expérience commune, celle du combat clandestin qui n'était autre que « l'intransigeance et la fidélité aux grandes causes pour lesquelles on peut vivre et, s'il le faut, mourir. »⁷

L'approche centrée sur les trajectoires individuelles révèle leur valeur pour analyser l'histoire impériale française de 1940 à 1962. Elle met en lumière les tensions au cœur du

⁶ Claire Andrieu. « La commémoration des dernières guerres françaises : l'élaboration de politiques symboliques, 1945-2003 » dans *Politiques du passé : Usages politiques du passé dans la France contemporaine* (Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2006), 46.

⁷ Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre*.

républicanisme qui avaient été temporairement tués au profit de l'unité dans le combat, mais qui ont resurgi avec d'autant plus de vigueur autour de la Libération. Elle montre également l'importance du facteur humain, sensible et évolutif, derrière l'engagement pour l'une ou l'autre des causes. Elle reflète un peu mieux ce qu'impliquait le rôle d'intellectuel, de militaire ou de politicien dans une période de décolonisation. Elle souligne aussi l'ampleur du défi qui s'imposait à quiconque cherchait à refuser la culture coloniale française inculquée dès l'enfance à travers l'éducation nationale. C'est seulement en joignant une approche plus conceptuelle, qui considère aussi les éléments mémoriels et sensibles des expériences humaines, à une démarche consacrée aux facteurs économiques, politiques et géostratégiques qu'il est véritablement possible de comprendre les différents engagements métropolitains par rapport à l'Empire.

De cette étude centrée sur la métropole, une question subsiste : quelle part les principes et les idéaux portés par la Résistance ont-ils jouée dans l'élan émancipateur des différentes populations coloniales au sein de l'Empire français ? L'invocation des principes à vocation universelle portés par la Résistance et le républicanisme servait-elle surtout à des fins rhétoriques ou a-t-elle transformé, au moins en partie, les scénarios envisagés par les mouvements nationalistes ? Pour reprendre les mots de Bourdet, cette Résistance était-elle vécue ainsi, de l'autre côté, ou était-ce un référent exclusivement métropolitain sans grande importance pour les populations coloniales ? Mettre en lumière les perspectives coloniales par rapport à la Résistance intérieure et la France libre ainsi que leur influence dans le processus d'émancipation permettrait de combler l'angle inexploré par la présente thèse. L'apport d'une telle étude s'avérerait de ce fait essentiel pour saisir l'intégralité du rapport entre Empire et Résistance.

Sources

Archives publiques

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Fonds du PCF, *L'Humanité* (1948-1962)

Fonds sur l'Algérie, 261J7/421 à 424

Archives nationales de France

Archives Blocq-Mascart 72AJ/2911, 2912

Archives du CFLN 72AJ/243

Archives du CH2GM, 72AJ/1923

Fonds d'archives des chefs de Gouvernement (IV^e et V^e Républiques), F/60

Fonds de la IV^e République, 4AG/518, 525, 528, 529, 533

Fonds de la V^e République, AG/5(1)/749

Fonds Georges Bidault, 457AP/104, 107, 109, 142

Fonds Jacques Soustelle, 112AJ/8-20, 21, 24, 25, 27, 29, 30, 33-35, 36, 37, 49, 85, 86

Fonds Marceau Pivert, 559AP/25, 38

Fonds René Pleven, 560AP/7, 16, 29

Bibliothèque nationale de France (site Mitterrand)

37^e Congrès national du Parti socialiste 11-15 août 1945 - Rapports

Assemblée consultative provisoire (Alger). Journal officiel de la République française.

Brazzaville - Conférence africaine française de Brazzaville 30 janvier-8 février 1944

Cahiers politiques (CGE)

Mandouze, André. « Comme l'Afrique serait belle si... », *Les lettres françaises*, 27 août 1947, n° 171.

Revue de documentation des MUR

Paul Tubert. « L'Algérie vivra française et heureuse », Publication de l'intervention du 10 juillet 1943 [sic., 1945] à l'Assemblée consultative, Éditions Charlot, Alger, 1946.

La Contemporaine

Fonds du Comité d'action des intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, F delta 0290.

Fonds Geneviève Delmas, F delta 848/1/5

Fonds France, Algérie (Guerre d'Algérie), 4 delta res 0155

Centre d'histoire de Sciences Po.

Comité d'action pour une République fédérale française. *La République française, État fédéral : projet établi d'après les travaux dirigés par Maxime Blocq-Mascart*, 1957.

Comité d'action pour une République fédérale française. *Le fédéralisme et l'Algérie*, 1957.

Fonds Charles Tillon, CT 3

Fonds Odile Rudelle, OR 1, OR 3

Témoignages et essais de résistants et résistantes

André, Valérie. *Madame le Général*. Paris: Perrin, 1988.

Aragon, Charles d', et Guillaume Piketty. *La résistance sans héroïsme*. Genève: Éditions du Tricorne, 2001.

Aubrac, Lucie. *Ils partiront dans l'ivresse : Lyon, mai 43 - Londres, février 44*. Paris: Seuil, 1997.

- Aubrac, Lucie et Corinne Bouchoux. *Cette exigeante liberté : entretiens avec Corinne Bouchoux*. Paris: Archipel, 1997.
- Aubrac, Raymond. *Où la mémoire s'attarde*. Paris: Odile Jacob, 1996.
- Bidault, Georges. *D'une résistance à l'autre*. Paris: Les Presses du Siècle, 1965.
- Blocq-Mascart, Maxime. *Chroniques de la Résistance*. Paris: Corrêa, 1945.
- Bourdet, Claude. « L'Afrique du Nord et nous » dans *L'Afrique*. Saint-Cloud: Burin, 1973.
- . *L'aventure incertaine : de la Résistance à la Restauration*. Paris: Stock, 1975.
- . *Mes batailles*. Ozoir-la-Ferrière: In Fine, 1993.
- Crémieux, Francis. *Entretiens avec Emmanuel d'Astier*. Paris: Pierre Belfond, 1966.
- Delbo, Charlotte. *Les belles lettres*. Paris: Éditions de Minuit, 1961.
- . *Mesure de nos jours, Auschwitz et après, III*. Paris: Éditions de Minuit, 1971.
- Duclos, Jacques. *Ce que je crois*. Paris: Grasset, 1975
- . *Mémoires. Tome III, partie II, Dans la bataille clandestine (1940-1945)*. Paris: Fayard, 1970.
- . *Mémoires. Tome IV, Sur la brèche (1945-1952)*. Paris: Fayard, 1971.
- . *Mémoires. Tome V, Dans la mêlée (1952-1958)*, Paris: Fayard, 1972.
- Feldman, Valentin, Léone Teyssandier-Feldman et Pierre-Frédéric Charpentier. *Journal de guerre (1940-1941): imbéciles, c'est pour vous que je meurs!* Tours: Farrago, 2006.
- Frenay, Henri. *La nuit finira : mémoires de résistance, 1940-1945*. Paris: Michalon, 2006.
- Friang, Brigitte. *Les fleurs du ciel*. Paris: Robert Laffont, 1955.
- . *Regarde-toi qui meurs*. Paris: Robert Laffont, 1970.
- Lafeychine-Gaubry, Juliette. *Tricornes et bérets*. Paris: Pierre Horay, 1954.
- Guéhenno, Jean. *Journal des années noires, 1940-1944*. Paris: Gallimard, 2002.
- Mandouze, André. *Mémoires d'outre-siècle*. Paris: V. Hamy, 1998.
- Mandouze, André, Olivier Aurenche, Martine Sevegrand et Stéphane Hessel. *Un chrétien dans son siècle : de résistances en résistances*. Paris: Karthala, 2007.
- Pineau, Christian. *La simple vérité, 1940-1945*. Paris: Julliard, 1960.
- Sevier, Elisabeth et Robert W. Sevier. *Resistance fighter: a teenage girl in World War II France*. Manhattan, Ks: Sunflower University Press, 1998.

- . *War without a front: The memoirs of a French army nurse in Vietnam*. Edmond, Okla.: Wesles Publ., 1999.
- Soustelle, Jacques. *Aimée et souffrante Algérie*. Paris: Plon, 1956.
- . *Envers et contre tout, de Londres à Alger (1940-1942)*. Paris: Robert Laffont, 1947.
- . *L'espérance trahie : (1958-1961)*. Paris: L'Alma, 1962.
- Teitgen, Pierre-Henri. *Faites entrer le témoin suivant. 1940-1958, de la Résistance à la V^e République*. Rennes: Ouest-France, 1988.
- Tillion, Germaine. *Combats de guerre et de paix*. Paris: Seuil, 2007.
- Tillion, Germaine et Frédéric Mitterrand. *Les combats d'une ethnologue: entretiens avec Frédéric Mitterrand*. Paris: Éditions EHESS, 2015.
- Viannay, Philippe. *Du bon usage de la France : Résistance, journalisme, Glénans*. Paris: Ramsay, 1988.
- Vistel, Alban. *Héritage spirituel de la Résistance*. Lyon: Lug, 1955.

Écrits publiés

- Camus, Albert et Jacqueline Lévi-Valensi. *Camus à Combat : éditoriaux et articles d'Albert Camus, 1944-1947*. Paris: Gallimard, 2002.
- Camus, Albert, Jacqueline Lévi-Valensi et André Abbou. *Fragments d'un combat (1938-1940), tome 1*. Paris: Gallimard, 1978.
- Camus, Albert et Paul F. Smets. *Albert Camus, éditorialiste à l'Express : mai 1955-février 1956*. Paris: Gallimard, 1987.
- Camus, Albert. *Actuelles III : chroniques algériennes, 1939-1958*. Paris: Gallimard, 1958.
- De Gaulle, Charles. *Discours et messages*. 5 vol. Paris: Plon, 1970 [1946].
- . *Mémoires de guerre. L'Appel*. Paris: Plon, 1954.

Publications clandestines et journaux de résistance

Combat

Défense de la France

La France libre

Le Franc-tireur

Le Populaire

Les Cahiers. Études pour une révolution française (OCM)

L'Humanité

Libération (édition de zone Nord)

Libération (édition de zone Sud)

Petites ailes de France

Pour la France libre (Argentine)

Pour la France libre (Chili)

Résistance - Bulletin officiel du Comité national de Salut public

Résistance, journal de la Libération nationale

Socialisme et liberté

Témoignage chrétien (Cahiers et Courrier français)

Sources numériques

Ina.fr, *Robert Lacoste et le problème algérien*, 17 mars 1956.

<http://www.ina.fr/video/I13332237/robert-lacoste-et-le-probleme-algerien-video.html>.

Références bibliographiques

Livres

- Ageron, Charles-Robert. *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne*. Saint-Denis: Éditions Bouchène, 2005.
- Ageron, Charles-Robert. *Les chemins de la décolonisation de l'Empire français (1936-1956)*. Paris: Institut d'histoire du temps présent, CNRS, 1986.
- Aglan, Alya. *La Résistance sacrifiée. Histoire du mouvement « Libération-Nord »*. Paris: Flammarion, 2006 [1999].
- . *Le temps de la Résistance*. Arles: Actes sud, 2008.
- Aglan, Alya et Denis Lefebvre, éd. *Christian Pineau : de Buchenwald aux traités de Rome*. Paris: B. Leprince, 2004.
- Alary, Éric. *La ligne de démarcation*. Paris: Perrin, 2003.
- Andrieu, Claire. *Pour l'amour de la République : le Club Jean Moulin, 1958-1970*. Paris: Fayard, 2002.
- Aouate, Yves-Claude. *Les Juifs dans la résistance et la libération: histoire, témoignages, débats*. Paris: Scribe, 1985.
- Bédarida, Renée. *Les Armes de l'Esprit. Témoignage chrétien (1941-1944)*. Paris: Éditions ouvrières, 1977.
- . *Les catholiques dans la guerre, 1939-1945: entre Vichy et la Résistance*. Paris: Hachette littératures, 1998.
- Belot, Robert. *Henri Frenay : de la Résistance à l'Europe*. Paris: Seuil, 2003.
- . *La Résistance sans De Gaulle : politique et gaullisme de guerre*. Paris: Fayard, 2006.
- Brana, Pierre et Joëlle Dusseau. *Robert Lacoste (1898-1989): de la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*. Paris: Harmattan, 2010.
- Branche, Raphaëlle. *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris: Gallimard, 2001.

- Broche, François et Jean-François Muracciole. *Histoire de la Collaboration. 1940-1945*. Paris: Tallandier, 2017.
- Brunet, Jean-Paul. *Jacques Doriot : du communisme au fascisme*. Paris : Balland, 1986.
- Cadeau, Ivan. *Diên biên phu : 13 mars-7 mai 1954*. Paris: Tallandier, 2013.
- . *La guerre d'Indochine : de l'Indochine française aux adieux à Saigon, 1940-1956*. Paris: Tallandier, 2015.
- Callon, Jean-Eric. *Les projets constitutionnels de la Résistance*. Paris: La Documentation française, 1998.
- Camus, Albert. *Noces suivi de L'Été*. Paris: Gallimard, 1999 [1938; 1954].
- Castagnez, Noëlline. *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la IV^e République*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2004.
- Chakrabarty, Dipesh. *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*. Princeton: Princeton University Press, 2000.
- Chatterjee, Partha. *The Black Hole of Empire: History of a Global Practice of Power*. Princeton: Princeton University Press, 2012.
- Childers, Kristen Stromberg. *Seeking imperialism's embrace: national identity, decolonization, and assimilation in the French Caribbean*. Oxford: Oxford University Press, 2016.
- Conklin, Alice L. *In the Museum of Man: Race, Anthropology, and Empire in France, 1850-1950*. Ithaca: Cornell University Press, 2013.
- Cooper, Frederick. *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*. Princeton: Princeton University Press, 2014.
- Cooper, Frederick et Ann Laura Stoler, éd. *Tensions of empire: colonial cultures in a bourgeois world*. Berkeley: University of California Press, 1997.
- Cordier, Daniel. *Jean Moulin. La République des catacombes*. Paris: Gallimard, 1999.
- Costantini, Dino. *Mission civilisatrice: le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. Paris: La Découverte, 2008.
- Courtois, Stéphane. *Le PCF dans la guerre : De Gaulle, la Résistance, Staline...* Paris: Ramsay, 1980.

- Crémieux-Brilhac, Jean-Louis. *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*. Paris: Gallimard, 1998.
- Descamps, Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- Douzou, Laurent. *La désobéissance. Histoire d'un mouvement et d'un journal clandestins : « Libération-Sud » (1940-1944)*. Paris: Odile Jacob, 1995.
- . *La Résistance française : une histoire périlleuse. Essai d'historiographie*. Paris: Seuil, 2005.
- Edwards, Kathryn. *Contesting Indochina. French Remembrance between Decolonization and Cold War*. Berkeley: University of California Press, 2016.
- Evans, Martin. *The Memory of Resistance: French opposition to the Algerian War (1954 - 1962)*. Oxford: Berg, 1997.
- Faligot, Roger et Rémi Kauffer. *Les résistants : de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir (1944 - 1989)*. Paris: Fayard, 1989.
- Folliet, Joseph. *Le travail forcé aux colonies*. Paris: Éditions du Cerf, 1934.
- Gildea, Robert. *Fighters in the Shadows. A New History of the French Resistance*, London, Faber & Faber, 2015.
- Girardet, Raoul. *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*. Paris: La Table ronde, 1986 [1972].
- Goscha, Christopher E. *Going Indochinese : contesting concepts of space and place in French Indochina*. Copenhagen : NIAS Press, 2012.
- Gunn, Simon. *History and Cultural Theory*. Harlow: Pearson Longman, 2006.
- Heyde, Veronika. *De l'esprit de la Résistance jusqu'à l'idée de l'Europe : projets européens et américains pour l'Europe de l'après-guerre (1940-1950)*. Bruxelles: Peter Lang, 2010.
- Hiddleston, Jane. *Decolonising the intellectual: politics, culture, and humanism at the end of the French empire*. Liverpool: Liverpool University Press, 2014.

- Institut Charles de Gaulle et IHTP. *Brazzaville (janvier-février 1944): aux sources de la décolonisation*. Paris : Fondation Charles de Gaulle, 1988.
- Jennings, Eric. *La France libre fut africaine*. Paris: Perrin, 2014.
- . *Vichy sous les tropiques: la révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*. Paris: Grasset, 2004.
- Kaplan, Alice. *Intelligence avec l'ennemi : le procès Brasillach*. Paris : Gallimard, 2001.
- Kedward, H. R. *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy: 1940 - 1942, idées et motivations*. Seyssel: Champ Vallon, 1989.
- . *Resistance in Vichy France*. Oxford: Oxford University Press, 1978.
- Koselleck, Reinhart. *Futures Past: On the Semantics of Historical Time*. New York: Columbia University Press, 2004.
- Kumar, Krishan. *Visions of Empire: How Five Imperial Regimes Shaped the World*. Princeton: Princeton University Press, 2017.
- Le Cour Grandmaison, Olivier. *La république impériale : politique et racisme d'État*. Paris: Fayard, 2009.
- Mabon, Armelle. *Prisonniers de guerre « indigènes »: visages oubliés de la France occupée*. Paris: La Découverte, 2019 [2010].
- Mehta, Uday Singh. *Liberalism and empire: a study in nineteenth-century British liberal thought*. Chicago: University of Chicago Press, 1999.
- Michel, Henri et Mirkine-Guetzévitch. *Les idées politiques et sociales de la Résistance. (Documents clandestins - 1940-1944)*. Paris: Presses universitaires de France, 1954.
- Mopin, Michel. *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours*. Paris: La documentation française, 1988.
- Muracciole, Jean-François. *Histoire de la Résistance en France*. Paris: Presses Universitaires de France, 2020.
- . *Les Français libres : l'autre Résistance*. Paris : Tallandier, 2016.
- Paxton, Robert O. *La France de Vichy*. Paris: Seuil, 1973 [1972].

- Piketty, Guillaume et Raymond Aubrac. *Résister : Les archives intimes des combattants de l'ombre*. Paris: Textuel, 2011.
- Rives, Maurice. *Les Linh Tâp. Histoire des militaires indochinois au service de la France, 1859-1960*. [s. l.]: Lavauzelle, 1999.
- Rousseau, Sabine. *La colombe et le napalm : des Chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975*. Paris: CNRS éditions, 2002.
- Ruscio, Alain. *La guerre française d'Indochine : 1945-1954*. Bruxelles: Éditions Complexe, 1992.
- . *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*. Paris: La Découverte, 2019.
- . *Les communistes français et la guerre d'Indochine : 1944-1954*. Paris: Harmattan, 1985.
- Sadoun, Marc. *Les socialistes sous l'occupation. Résistance et collaboration*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982.
- Said, Edward W. *Orientalism*. New York: Pantheon Books, 1978.
- Saul, Samir. *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*. Genève: Librairie Droz, 2016.
- Shennan, Andrew. *Rethinking France: Plans for Renewal 1940-46*. Oxford: Oxford University Press, 1989.
- Stovall, Tyler. *Transnational France: the modern history of a universal nation*. Boulder, Colorado: Westview Press, 2015.
- Turpin, Frédéric. *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine : 1940-1956*. Paris: Les Indes savantes, 2005.
- Ulloa, Marie-Pierre. *Francis Jeanson : un intellectuel en dissidence: de la Résistance à la guerre d'Algérie*. Paris: Berg, 2001.
- Vast, Cécile. *L'identité de la Résistance: être résistant de l'occupation à l'après-guerre*. Paris: Payot, 2010.
- Veillon, Dominique. *Le Franc-Tireur: un journal clandestin, un mouvement de Résistance, 1940-1944*. Paris: Flammarion, 1977.

- Vidal-Naquet, Pierre. *L'Affaire Audin*, Paris: Éditions de Minuit, 1958.
- Wieviorka, Olivier. *Histoire de la Résistance: 1940-1945*. Paris: Perrin, 2013.
- . *Nous entrerons dans la carrière : De la Résistance à l'exercice du pouvoir*. Paris: Seuil, 2014.
- . *Une certaine idée de la résistance : Défense de la France, 1940-1949*. Paris: Seuil, 1995.
- Wilder, Gary. *Freedom time: Negritude, decolonization, and the future of the world*. Durham; London: Duke University Press, 2015.
- . *The French Imperial Nation-state: negritude & colonial humanism between the two world wars*. Chicago: The University of Chicago Press, 2005.

Chapitres de livres

- Aglan, Alya. « La Résistance est-elle un humanisme ? » dans *Pourquoi résister? Résister pour quoi faire? : actes du colloque des 2, 3 et 4 décembre 2004*, édité par Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien, et Anne Simonin, 35-47. Caen: CNRS, Université de Caen Basse-Normandie, 2006.
- . « Les résistances en Europe ou les États-Nations à l'épreuve » dans *1937-1947. La guerre-monde*, Aglan, Alya et Robert Frank, dirs., 1179-1250. Paris: Gallimard, 2015.
- Azéma, Jean-Pierre. « Vichy. La République entre parenthèses » dans Belot, Robert, dir. *Tous républicains ! Origine et modernité des valeurs républicaines*. Paris: Colin (2011): 57-60.
- Bancel, Nicolas et Pascal Blanchard. « Civiliser : l'invention de l'indigène (1918-1940) » dans Blanchard, Pascal, dir. *Culture coloniale en France de la Révolution française à nos jours*. Paris: CNRS Éditions, 2008.

- Barasz, Johanna. « L'hypothèque giraudiste » dans *De Gaulle chef de guerre. De l'Appel de Londres à la libération de Paris 1940-1944*, (colloque tenu à Paris, 8, 19 et 20 octobre 2006) (Paris: Plon/Fondation Charles de Gaulle, 2008), 243-244 et 247-248.
- Bédarida, François. « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine » dans *Histoire, critique et responsabilité*, Bédarida, François, Gabrielle Muc, et Michel Trebitsch, dirs, 223-34. Bruxelles: IHTP, CNRS, 2003.
- . « Méthodologie et pratique de l'histoire du temps présent » dans *Histoire, critique et responsabilité*, Bédarida, François, Gabrielle Muc, et Michel Trebitsch, dirs., 61-74. Bruxelles: IHTP, CNRS, 2003.
- Belot, Robert. « La résistance française non communiste et l'image de l'URSS : Henri Frenay et le mouvement Combat » dans *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, 245-86. Paris: Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2008.
- . « Mort et résurrection de la République (1940-1945) » dans *Tous républicains !*, Robert Belot, dir., Actes du colloque de Belfort, 10-11 novembre 2010, 61-78. Paris: Armand-Colin, 2011.
- Blanchard, Pascal, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel, « Introduction générale. La formation d'une culture coloniale en France, du temps des colonies à celui des "guerres de mémoires" » dans Blanchard, Pascal, dir. *Culture coloniale en France de la Révolution française à nos jours*. Paris: CNRS Éditions, 2008.
- Bradley, Philip. « The Imperial and the Postcolonial » dans *International History*, Finney, Patrick dir., 247-66. London, New-York: Palgrave Macmillan, 2005.
- Buton, Philippe. « L'éviction des ministres communistes » dans *L'année 1947*, 339-55. Paris: Presses de Sciences Po., 1999.
- Capdevila, Luc. « La construction du mythe résistancialiste : identité nationale et représentations de soi à la Libération (Bretagne, 1944/1945) » dans *La Résistance et les Français*, Sainclivier, Jacqueline et Christian Bougeard, dirs. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 1995.

- Castagnez, Noëlline et Gilles Morin. « Le parti issu de la Résistance » dans *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris: Seuil, 2012.
- Douzou, Laurent. « Usages de la presse clandestine dans la Résistance française » dans Curatolo, Bruno et François Marcot, dirs. *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance France-Belgique-Pologne 1940-1945*. Rennes: Presses universitaires de Rennes (2011): 133- 142.
- Fredj, Claire et Marie-Albane de Suremain. « Un Prométhée colonial ? Encadrement et transformation des sociétés » dans Singaravélou, Pierre, dir. *Les empires coloniaux: (XIX^e - XX^e siècle)*. Paris: Ed. Points (2013).
- Guérin, Jeanyves. « Sur les treize articles algériens de Camus à L'Express » dans *La plume dans la plaie. Les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, 115-27. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, 2003.
- Guillon, Jean-Marie. « La Résistance, 50 ans et 2000 titres après » dans *Mémoire et histoire : la Résistance*, Guillon, Jean-Marie et Pierre Laborie, dirs., 27-44. Toulouse: Privat, 1995.
- Kedward, H. R. « La Résistance, l'histoire et l'anthropologie : quelques domaines de la théorie » dans *Mémoire et histoire : la Résistance*, 109-18. Toulouse: Privat, 1995.
- Lafon, François. « André Philip et la crise du socialisme français après la Libération » dans *André Philip, socialiste, patriote, chrétien. Colloque « Redécouvrir André Philip » tenu à l'Assemblée nationale les 13 et 14 mars 2005*, 255-73. Paris: Comité pour l'histoire économique et Financière de la France, 2005.
- Lagrou, Pieter. « European Integration and the Legacy of the Second World War. The Invention of a European Tradition as a Means of Overcoming the German Problem, 1945-1965 » dans *Unity and Diversity in the New Europe*, Axford, Barrie, Daniela Berghahn et Nick Hewlett, dirs., 79-95. Berne: Peter Lang, 2000.
- . « La Résistance et la politique d'après-guerre » dans *Jour de paix*, Gahide, Renaud, dir., 127-55. Bruxelles: Dexion, 2001.

- Leroux, Bruno. « Albert Guérin dans la France libre » dans *Les Français libres et le monde*, Cornil-Frerrot, Sylvain et Philippe Oulmont, dirs., 153-67. Paris: Nouveau monde, 2015.
- Malti, Hocine. « Le pétrole saharien et son rôle dans la guerre de libération (1956-1962) » dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, 553-58. Paris: La Découverte, 2014.
- Marcot, François. « Réflexions sur les valeurs de la Résistance » dans *Mémoire et histoire : la Résistance*, Guillon, Jean-Marie et Pierre Laborie, dirs., 81-90. Toulouse: Privat, 1995.
- Peschanski, Denis. « Effets pervers » dans *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Voldman, Danièle, dir. Paris: Les Cahiers de l'IHTP, 1992.
- Saada, Emmanuelle. « La République dans l'histoire coloniale » dans Belot, Robert, dir. *Tous républicains ! Origine et modernité des valeurs républicaines*. Paris: Colin (2011): 41-43.
- Ségui, Sandrine. « Guerre d'Algérie, miroir de la Résistance » dans *La Résistance et les Français. Histoire et mémoire. Le Midi et la France, Université de Toulouse-Le-Mirail, 16-18 décembre 1993* (1993): 273-82.
- Sibeud, Emmanuelle. « La gauche et l'empire colonial avant 1945 » dans *Histoire des gauches en France*, Becker, Jean-Jacques et Gilles Candar, dirs., 341-56. Paris: La Découverte, 2005.
- Tétart, Philippe. « France Observateur et l'Algérie. Les Hussards de Cassandre » dans *La plume dans la plaie. Les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, 31-56. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, 2003.
- Thénault, Sylvie. « La gauche et la décolonisation » dans *Histoire des gauches en France*, Becker, Jean-Jacques et Gilles Candar, dirs., 435-51. Paris: La Découverte, 2005.
- Vaisset, Thomas. « Maintenir et défendre la France libre aux antipodes » dans *Les Français libres et le monde*, Cornil-Frerrot, Sylvain et Philippe Oulmont, dirs., 75-88. Paris : Nouveau Monde, 2015.

- Vast, Cécile. « Presse clandestine et documents internes des mouvements : lectures croisées » dans *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, (colloque tenu en deux journées d'études à Besançon en juin 2009 et à Paris en mars 2010). Rennes: Presses universitaires de Rennes (2014): 151-163.
- Veillon, Dominique. « Les résistants "non gaullistes" et le général de Gaulle à travers *Combat, Libération, Franc-Tireur* » dans *Presse, radio et histoire* (actes du 113^e congrès national des sociétés savantes tenu à Strasbourg en 1988). Paris: Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques (1989): 161-174.
- Weil, Simone. « The Colonial Question and the Destiny of the French People » dans *Colonialism: An Ethic of the Other, edited and translated by J.P. Little*, 105-20. New York: Rowman & Littlefield Publisher, 2003.
- Wilder, Gary. « Unthinking French history: colonial studies beyond national identity » dans *After the Imperial Turn: Thinking with and through the Nation*, Burton, Antoinette, dir., 125-43. Durham: Duke University Press, 2003.

Articles

- Aglan, Alya. « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement ». *Histoire@Politique* 9, 3 (2009).
- . « Les associations de résistants et le conflit israélo-palestinien ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 4, 96 (2009): 16-21.
- . « Pour une approche transnationale des mouvements clandestins de résistance ». *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 38 (2013): 69-80.
- Albertelli, Sébastien. « Résistance intérieure et Résistance extérieure ». *Historiens & Géographes* 430 (2015): 99-108.
- Andrieu, Claire. « Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante ». *Histoire@Politique* 3, 24 (2014): 5-23.

- . « La commémoration des dernières guerres françaises : l'élaboration de politiques symboliques, 1945-2003 » dans *Politiques du passé : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2006, 46.
- Artières, Philippe et Pierre Laborie. « Témoignage et récit historique ». *Sociétés et représentations* 1, 13 (2002): 204.
- Avit, Désirée. « La question de l'Eurafric dans la construction de l'Europe de 1950 à 1957 ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 77 (2005): 17-23.
- Barasz, Johanna. « De Vichy à la Résistance : les vichysto-résistants 1940-1944 ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 242, (2011): 25-50.
- Bédarida, Renée. « La gauche chrétienne et la guerre d'Algérie ». *Cahiers de l'IHTP* 9 (1988): 89-104.
- Boittin, Jennifer Anne, Christina Firpo et Emily Musil Church. « Hierarchies of Race and Gender in the French Colonial Empire, 1914-1946 ». *Historical Reflections/Réflexions historiques* 37, 1 (2011): 60-90.
- Bouchet, Julien. « Moulins-sur-Allier, approche sensible de la ligne de démarcation ». *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 15-29.
- Burbank, Jane et Frederick Cooper. « "Nouvelles" colonies et "vieux" empires ». *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 27, 1 (2009): 13-35.
- Chakrabarty, Dipesh. « Postcoloniality and the Artifice of History: Who Speaks for "Indian" Pasts? » *Representations* 37 (1992): 1-26.
- Collins, Michael. « Decolonisation and the "Federal Moment" ». *Diplomacy & Statecraft* 24, 1 (2013): 21-40.
- Dalisson, Rémi. « La propagande festive de Vichy. Mythes fondateurs, relecture nationaliste et contestation en France de 1940 à 1944 ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 3, 207 (2002): 5-35.
- Daloz, Jacques. « L'opposition du M.R.P. à la guerre d'Indochine ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1, 43 (1996): 106-18.

- Denéchère, Yves. « Les “enfants de Madame Massu”. Œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d’Algérie (1957-1980) ». *Revue d’histoire moderne et contemporaine* 3, 64 (2017): 125-50.
- Dramé, Papa et Samir Saul. « Le projet d’Eurafric en France (1946-1960). Quête de puissance ou atavisme colonial ? » *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4, 216 (2004): 95-114.
- Fageol, Pierre-Éric. « La révolution nationale et l'exaltation impériale à la réunion durant la période de Vichy (1940-1942) ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 246 (2012): 41-62.
- Galbaud du Fort, Diane. « Lucie Chevalley-Sabatier. Un *Ausweis* providentiel ». *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 31-51.
- Guillermond, Étienne. « Sur les traces d'Addi Bâ, héros vosgien d'origine guinéenne ». *Hommes et Migrations* 1247 (2004): 60-66.
- Hellwinkel, Lars. « Une frontière oubliée ? La zone côtière interdite en France occupée, 1941-1944 ». *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 55-68.
- Heyde, Veronika. « Le mouvement fédéraliste français La Fédération, 1944-1960 ». *Revue d’histoire diplomatique* 2 (2003): 133-70.
- Houle, Vincent. « Élargissement d’échelles et nouveaux regards sur la Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale ». *Les Cahiers d’histoire* 35, 1 (2017): 107-129.
- . « "Une République s’étendant sur plusieurs continents" : le projet non advenu du Comité d'action pour une République fédérale française de 1957 ». *French Colonial History*, à paraître, automne 2021.
- Hughes, Edward J. « “Le prélude d’une sorte de fin de l’histoire”: Underpinning assimilation in Camus’s “Chroniques algériennes” ». *L’Esprit création* 47, 1 (2007): 7-18.
- Imlay, Talbot C. « International Socialism and Decolonization during the 1950s: Competing Rights and the Postcolonial Order ». *The American Historical Review* 118, 4 (2013): 1105-1132.

- Jauneau, Élodie. « Se souvenir de l'Indochine. L'écriture des femmes engagées dans l'armée française, entre mémoire de guerre et récit de voyage. » *French Colonial History* 14 (2013): 115-32.
- Jennings, Eric. « "Angleterre que veux-tu à Madagascar, terre française ?" La propagande vichyste, l'opinion publique et l'attaque anglaise sur Madagascar en 1942 ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 246 (2012): 23-39.
- . « La dissidence aux Antilles (1940-1943) ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 68 (2000): 55-72.
- Lagrou, Pieter. « La Résistance et les conceptions de L'Europe, 1945-1965. Anciens résistants et victimes de la persécution face à la Guerre froide, au problème allemand et à l'intégration européenne ». *Cahiers d'histoire du temps présent* 2 (1997): 155-97.
- Lagrou, Pieter et José Gotovitch. « La Résistance Française dans le paysage Européen ». *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent* 37 (1997): 147-62.
- Legrandjacques, Sara. « Déroutes étudiantes. Les étudiants indochinois en France, 1940-1945 ». *Les Cahiers Sirice* 22, 1 (2019): 69-83.
- Mabon, Armelle. « Les prisonniers de guerre coloniaux durant l'occupation en France ». *Hommes et migrations* 1228 (2000): 15-28.
- Marynowier, Claire. « Réformer l'Algérie. Des militants socialistes en "situation coloniale" dans l'entre-deux-guerres ». *Histoire@Politique* 1, 13 (2011): 112-24.
- Mehta, Uday Singh. « Liberal Strategies of Exclusions ». *Politics and Society* 18, 4 (1990): 427-454.
- Metzger, Chantal. « Collaboration ou exploitation ? L'Empire colonial français au service de l'économie de guerre du Troisième Reich ». *Relations internationales* 3, 107 (2001): 401-18.
- Milford, Ismay. « Federation, Partnership, and the Chronologies of Space in 1950s East and Central Africa ». *The Historical Journal* (2020): 1-24.
- Muracciole, Jean-François. « La conférence de Brazzaville et la décolonisation : le mythe et la réalité ». *Espoir* 152 (2017).

- . « Quand l'historien « écorne les légendes » : la Résistance selon Olivier Wieviorka ». *Critique* 11, 798 (2013): 913.
- Prochasson, Christophe. « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 4, 48 (2001): 160-89.
- Richard, Anne-Isabelle. « The limits of solidarity: Europeanism, anti-colonialism and socialism at the Congress of the Peoples of Europe, Asia and Africa in Puteaux, 1948 ». *European Review of History: Revue européenne d'histoire* 21, 4 (2014): 519-37.
- Rives, Maurice. « Les tirailleurs africains et malgaches dans la Résistance ». *Africultures* (2005), <http://africultures.com/les-tirailleurs-africains-et-malgaches-dans-la-resistance-3909/>.
- Ruscio, Alain. « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945) ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 94, 2 (2007): 217-29.
- . « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 29 (1991): 35-45.
- Saul, Samir. « Les pouvoirs publics métropolitains face à la Dépression : La conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-Mer (1934-1935) ». *French Colonial History* 12 (2011): 167-191.
- Schor, Naomi. « The Crisis of French Universalism ». *Yale French Studies* 100 (2001): 43-64.
- Shaev, Brian. « The Algerian War, European Integration, and the Decolonization of French Socialism ». *French Historical Studies* 41, 1 (2018): 63-94.
- Sibeud, Emmanuelle. « Post-Colonial et Colonial Studies: enjeux et débats ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 51-54 bis, 5 (2004): 87-95.
- Smith, A. W. M. « Of Colonial Futures and an Administrative Alamo: Investment, Reform and the Loi Cadre (1956) in French West Africa ». *French History* 28, 1 (2014): 92-113.

- Stovall, Tyler. « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 96-97 (2005): 63-90.
- Tertrais, Hugues. « L'émergence de la guerre civile dans le conflit d'Indochine (1945-1954) ». *Relations internationales* 1, 105 (2001): 45-58.
- Thénault, Sylvie. « Personnel et internés dans les camps français de la guerre d'Algérie ». *Politix* 1, 69 (2005): 63-81.
- Thomas, Martin. « France's North African Crisis, 1945-1955: Cold War and Colonial Imperatives ». *History* 92, 2 (2007): 207-34.
- Vaisset, Thomas. « Une défense sous influence. L'amiral Thierry d'Argenlieu et la dépendance de la France libre à l'égard des alliés dans les territoires français du Pacifique (1940-1942) ». *Revue historique des armées* 257 (2009): 101-121.
- Vast, Cécile. « Les valeurs de la Résistance ». *Historiens & Géographes* 431 (2015): 93-100.
- . « Sur l'expérience de la Résistance : cadre d'étude, outils et méthodes ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2, 242 (2011): 73-99.
- Vaughan, Chris. « The Politics of Regionalism and Federation in East Africa 1958-1964 ». *The Historical Journal* 62, 2 (2019): 519-40.
- Zecchini, Laeticia et Christine Lorre. « Le postcolonial dans ses allers-retours transatlantiques : glissements, malentendus et réinvention ». *Revue française d'études américaines* 125, 3 (2010).

Thèses et mémoires

- Burnautzki, Sarah. « Les frontières racialisées de la littérature française : contrôle au faciès et stratégies de passage ». Thèse de doctorat, Ruprecht-Karls-Universität et EHESS, 2014.
- Houle, Vincent. *Par rapport au monde : la dimension internationale comme point de ralliement entre la Résistance intérieure et le général de Gaulle (1940-1944)*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2016.

Racine, Mariliz. « Le passage à l'ère post-westphalienne : les politiques européennes et impériales de la France pendant la IV^e République (1944-1958) ». Thèse de doctorat, Université Laval (Québec, Canada) et Université Aix-Marseille (Marseille, France), 2020.

Ouvrages de référence

Marcot, François, dir. *Dictionnaire historique de la Résistance*. Paris: Robert Laffont, 2006.

